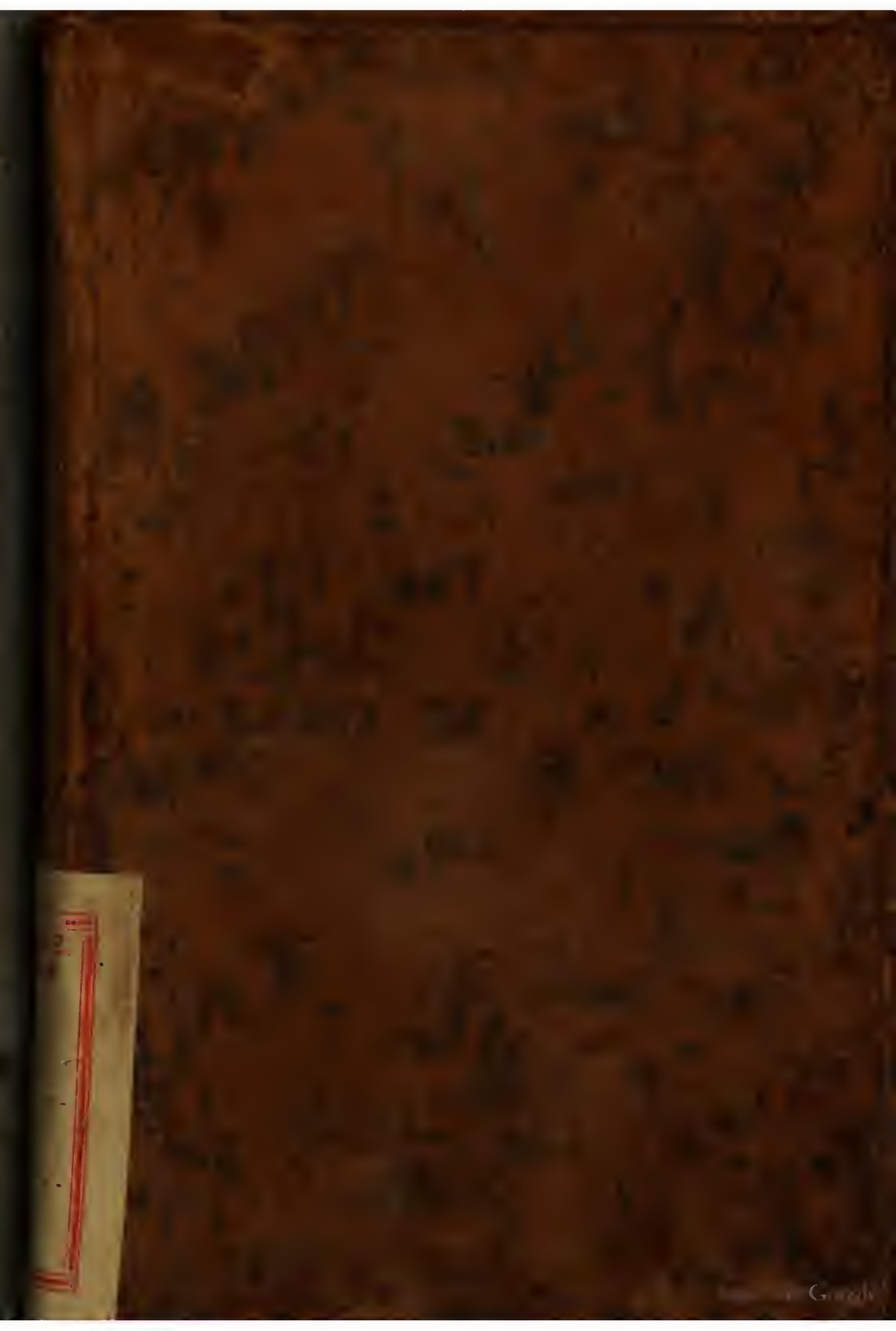

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
A
69
NAPOLI

55
K
15

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME X.

Contenant le Tome IVe. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.
TOME QUATRIEME,

CONTENANT

Les Lettres de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles, avec quelques Réponses, &c.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

TABLE
DES LETTRES

Contenues dans ce Tome quatrieme.

LETTRES I-LXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* pag. 1-85
Fragments d'une Lettre de l'Archevêque de Cambray. 86
LXV--CCII. *De Mad. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 88-280
CCIII. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 282
CCIV--CCXIV. *De Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 286
CCXV. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 298
CXVI--CCXXXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* 300
CCXXXV. *Du Card. de Noailles.* 325
CCXXXVI--CCXXXVII. *De Mad. de Maintenon.* 327
CCXXXVIII. *Du Card. de Noailles.* 328
CCXXXIX. *De Me. de Maintenon.* 330
CCXL. *Du Card. de Noailles.* 331

CCXLI. *De Me. de Maintenon.* 332
Réponſe. ibid.
CCXLII. *De Me. de Maintenon.* 333
CCXLIII--CCXLVI. *Du Card. de Noailles.* 334
CCXLVII. *De Me. de Maintenon.* 343
CCXLVIII. *Du Card. de Noailles.* 344
CCXLIX--CCLI. *De Me. de Maintenon.* 345
CCLII *Du Card. de Noailles.* 347
CCLIII. *De Me. de Maintenon.* 348
CCLIV. *Du Card. de Noailles.* 349
CCLV. *De Me. de Maintenon.* 351
CCLVI, CCLVII. *Du Card. de Noailles.* 352
CCLVIII. *De Me. de Maintenon.* 354
CCLIX. *Du Card. de Noailles.* 355
CCLX, CCLXI. *De Me. de Maintenon.* 356
CCLXII, CCLXIII. *Du Card. de Noailles.* 357
CCLXIV, CCLXV. *De Me. de Maintenon.* 360
CCLXVI--CCLXIX. *Du Card. de Noailles.* 362
CCLXX--CCLXXIII. *De Me. de Maintenon au Maréchal de Noailles.* 366
CCLXXIV. *Du Maréchal de Noailles à Me. de Maintenon.* 371

CCLXXV. *De Me. la Maréchale de Noailles.* 373
CCLXXVI. *De l'Abbé Bochart à l'Evêque de Clermont.* 374
CCLXXVII. *De l'Abbé Bochart, &c.* 376
Modele de la Lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles. 378

Fin de la Table des Lettres.

LETTRES

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
A M. LE CARD. DE NOAILLES (1).

LETTRE PREMIERE. (2)

Ce dernier jour de l'an 1694.

M. de Meaux accorde tout, & nous allons lui envoyer Me. G. Le Roi le dira à M. l'Archevêque, & lui parlera comme croyant qu'il ne faut plus agiter cette af-

(1) Ces Lettres ont été recueillies par M. le Cardinal de Noailles. On ſe plaignoit, durant ſa vie, du profond ſecret où il enſeveliſſoit quantité de choſes curieuſes, mais il prenoit des meſures pour en conſerver la mémoire à la poſtérité. Il avoit chargé un homme de confiance de mettre en or-

faire. J'eſpere qu'avec cela le zele du Prélat ſe réfroidira. Je viens d'écrire à M. de Meaux. Je ne l'avois pu ces jours paſſés, m'étant trouvée aſſez incommodée d'un rhume. Je me preſſe de tout finir & d'engager notre ami à déclarer ce qu'il penſe de la doctrine de cette femme. Je lui repréſente qu'après cela, il aura tout le temps d'examiner les écrits qu'il a, & d'y répondre comme il jugera à propos. Ma raiſon de le preſſer, Monſieur, eſt que je crois que l'affaire qui vous fut conſultée la veille de votre départ réuſſira au premier jour, & qu'il me ſemble que vous devriez avoir décidé avant ce changement de condition. (1) Mandez-moi,

---

dre les pieces originales, & de les publier en temps & lieu. Je tiens celles-ci d'un ami de cet homme : & je crois ne pas mal choiſir le temps & le lieu pour les mettre au jour.

J'ai marqué d'une étoile * les Lettres où j'ai retabli la date de l'année. Il y en aura, ſans doute, quelques-unes de mal placées.

(2) Cette premiere Lettre eſt ſûrement de cette année : car il eſt conſtant que Me. Guyon ne ſe retira que le 13 Janvier de la ſuivante, au Couvent de la Viſitation de Meaux. M. de Noailles étoit alors Evêque de Châlons-ſur-Marne.

(1) Il eſt vraiſemblable que ces mots *changement de condition* ſe rapportent à (*notre ami*) l'Abbé de Fénelon, & qu'on penſoit dès-lors à lui

Monſieur, ſi vous m'entendez; je craindrois de me trop expliquer. J'ai vu un moment M. le Duc de Noailles : je ſuis auſſi contente de ſon cœur pour moi que je le ſuis peu de ſa ſanté : la mienne eſt encore trop mauvaiſe pour vous en dire davantage, ayant à écrire quatre lettres pour Me. G.... Auriez-vous cru que ce fût par moi qu'elle dût ſe tirer d'affaire? mais je crois être en ſûreté, quand je penſe qui j'ai conſulté.

LETTRE II.

A St. Cyr, ce 22 Juin.

SI vous aviez quelque prétexte de venir ici, Monſieur, vous me feriez un extrême plaiſir de me voir. Il ſeroit de conſéquence pour le bien public, que j'euſſe l'honneur de vous entretenir. Si vous ne jugez pas devoir faire ce voyage, je vous ſupplie de m'écrire votre avis ſur les Livres de Me. Guyon, intitulés, l'un : *Le Moyen court & facile de faire l'o-*

donner le Siege de Cambray; mais je ne ſais ſi ce Siege étoit alors vacant.

raiſon, & l'autre, l'*Expoſition du Cantique des Cantiques*. Je vous demande, Monſieur, de me dire votre ſentiment là-deſſus, de maniere que je le puiſſe montrer, ſi l'à-propos ſe préſente, ſoit à la charge, ſoit à la décharge de cette Dame. Ne datez point : gardez-moi le ſecret, & croyez qu'il n'y a qui que ce ſoit au monde qui ait pour vous plus d'eſtime & de reſpect que votre, &c.

LETTRE III.

Réponſe de M. de Châlons.

A Châlons, 6e Juillet 1694.

LEs Livres de Me. Guyon intitulés, l'un : *Le Moyen court & facile de faire l'Oraiſon*, & l'autre, l'*Expoſition du Cantique des Cantiques*, renferment ſous une apparence de piété des propoſitions dangereuſes, & qui tendent à renouveller les erreurs du Quiétiſme. On y trouve des maximes condamnées il y a près de 400 ans dans un Concile général tenu à Vienne en France, & qui étoient ſoutenues par des gens qui vouloient établir une nouvelle ſpiritualité, dont les

principes étoient fort conformes à ceux que Me. Guyon enſeigne dans ſes Ouvrages. Les voies de perfection qu'elle y donne ont été non-ſeulement inconnues aux Apôtres, à qui toute vérité a été revélée, mais ſont formellement oppoſées aux regles qu'ils nous ont laiſſées, à celles des Sts. Peres qui les ont ſuivies, & à la pratique de tous les Saints. Car cette nouvelle maniere d'Oraiſon rejette adroitement les prieres vocales, la méditation de la Loi de Dieu, l'étude de ſa parole dans l'Ecriture-ſainte, l'attention aux beaux exemples de J. C. & des Saints. Elle regarde la mortification des ſens, non-ſeulement comme inutile, mais même comme nuiſible à la purification de l'ame, en ce qu'elle met les ſens en vigueur, loin de les amortir : ce ſont ſes termes. Elle condamne finement les examens de conſcience, les réflexions ſur ſa conduite particuliere, les lectures ſaintes, & les autres moyens qui ont élevé les Saints à la perfection, qu'ils ont pratiqué toute leur vie avec un ſi grand ſoin, & qu'ils ont ſi fortement recommandés dans leurs écrits. Ainſi cette doctrine eſt entiérement oppoſée à celle de l'Egliſe, & ne peu faire auſſi que des Chrétiens d'une eſpece bien différente de ceux que

l'Egliſe forme ſur les regles de l'Evangile. Car, au-lieu de les rendre vigilants, ardents à remplir leurs devoirs, fervents dans le ſervice de Dieu, au-lieu de les porter à ſe faire continuellement la violence néceſſaire pour vaincre leurs défauts & ſurmonter leurs tentations, de les mettre toujours aux mains avec eux-mêmes pour parvenir au renoncement de ſoi-même, & de les exciter à faire leurs efforts pour ſuivre J. C. comme il leur ordonne, cette nouvelle doctrine les livre à l'indolence, à l'inaction, à la mortification, à l'orgueil : elle excuſe leur pareſſe & leur négligence, & la regarde même comme un moyen utile pour conſerver la paix dans leur intérieur, que l'empreſſement à s'inſtruire de leurs devoirs & à les remplir pourroit troubler : elle les diſpenſe, pour ne leur pas faire perdre leur prétendue union avec Dieu, de l'application qu'ils doivent avoir à combattre les tentations : les fautes même qu'elles leur peuvent faire commettre, ne ſouillent point leurs ames à cauſe de la ſublimité de leur oraiſon, & de la pureté qu'elle leur a communiquée, non plus que l'or ne peut plus, lorſqu'il a été parfaitement épuré dans le feu, contracter d'impureté que ſuperficielle ; compa-

raiſon qui autoriſe les plus dangereuſes & les plus honteuſes conſéquences que les Quiétiſtes tirent de leurs principes. Les Livres dont il s'agit les établiſſent en pluſieurs endroits, & ſont par conſéquent fort condamnables. La nouvelle maniere de prier qui y eſt enſeignée, loin de conduire à la perfection qui doit être le fruit de la priere, en éloigne, & n'aboutit qu'à une piété apparente qui eſt toute en idée & en imagination, parce qu'elle ne va point à réformer le cœur & à le remplir des vertus chrétiennes, ſans quoi il ne peut jamais faire de priere agréable à Dieu, ni s'unir à lui : c'eſt le jugement que je crois devoir en conſcience porter de ces Livres.

LOUIS-ANT., EV. COMTE DE CHALONS.

LETTRE IV.

De Me. de Maintenon.

A St. Cyr, ce 29 Juillet 1694.

VOici un livre, Monſieur, que M. l'Evêque de Chartres m'a envoyé : je l'ai fait voir à M. l'Evêque de Meaux ; mais j'y joins pour vous les réflexions

de M. de Ch.., parce que je ſais qu'il a pour vous une entiere confiance. J'ai parlé au Roi de votre affaire, & je lui ai dit que vous lui en parlerez : il me parut prévenu, en me diſant que les Evêques n'avoient que faire dans les aſſemblées qui ſont purement temporelles ; je lui répondis que vous en étiez en poſſeſſion depuis bien des années, & que je lui en dirois davantage quand je ſerois mieux inſtruite. Croyez, Monſieur, qu'il n'y a perſonne qui vous honore plus que

MAINTENON.

LETTRE V.

A Verſailles, ce 7.. 1694.

JE n'ai reçu que depuis deux jours, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée pourtant du 25 Octobre. Je crois, comme vous, que notre ſecret (1) a été découvert, & que c'eſt ce qui a déterminé M. l'Archevêque à ce que je vis arriver à Fontainebleau avec beaucoup d'étonne-

(1) Sur les Conférences d'Iſſy.

ment & de chagrin, prévoyant bien que les choſes ne pourroient ſe conduire comme nous les avions projettées. Je n'ai rien à dire, puiſque vous croyez qu'il n'y a plus rien à faire. Dieu veuille achever ce que vous aviez commencé, & éclairer les perſonnes que nous avons cru prévenues ! Il ne faut vouloir que ce qu'il veut, & je n'ai qu'à me conformer à vos avis. Nos amis ne me diſent rien ; & je n'ai plus, Monſieur, qu'à vous aſſurer qu'il n'y a perſonne qui vous honore plus que je le fais.

P. S. Je ne puis écrire à Châlons ſans aſſurer Mad. la D. de Noailles de mes très-humbles reſpects. J'ai eu bien de la peine de celle que M. le Duc de Noailles aura ſentie de l'affaire de Barcelone. Je voudrois qu'il fût moins ſenſible, & qu'il ſe contentât de trouver le Roi comme il le trouve. Il pardonne difficilement les fautes ; mais il n'impute point les malheurs.

LETTRE VI.

Ce 17 Janvier 1695.

MOnſieur l'Evêque de M... eſt ici, & m'a vue ce matin. Il eſt réſolu de finir l'affaire avant de partir; c'eſt donc de vous préſentement, Monſieur, qu'elle dépend. J'ai toujours les mêmes raiſons de ſouhaiter qu'on parle à nos amis : ils le deſirent auſſi, & m'en aſſurerent encore hier. Me. G.. eſt établie où vous ſavez : on en a encore parlé au dernier vendredi ; & ſi ceci ne finit, nous ne pourrons cacher que Me. G. ne ſoit trop protégée. Je ne m'explique peut-être pas d'une maniere intelligible : mais, Monſieur, vous n'y perdez rien ; & nous nous entendrons bien quand vous ſerez ici. M. de M. vous y ſouhaite, & m'a priée de vous preſſer : mais je me contente par reſpect de vous rendre compte de l'état des choſes. Je ne vous dis plus, Monſieur, à quel point je ſuis votre, &c.

LETTRE VII.

A Verſailles, ce 18 Avril 1695.

J'Ai lu & relu pluſieurs fois, Monſieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me confier : & pour obéir ſimplement à ce que vous m'ordonnez, je vous dirai qu'il me ſemble que vous dites tout ce qu'il faut pour préſerver de l'illuſion & de l'oiſiveté, & pour ſoutenir l'oraiſon même, dans toute la ſimplicité où Dieu appelle quelques ames. Ce n'eſt pas à moi à en dire davantage, & je n'en aurois pas tant dit à tout autre qu'à vous. On vous attendoit ſur l'intérieur, & vous l'avez ſoutenu. M. le M.... de N.. a eu une derniere converſation avec le Roi, dont j'ai été bien plus contente que des autres. Il me parut qu'ils ſont de même l'un pour l'autre, qu'ils ſe ſont ſéparés en bonne amitié, & bien réſolu qu'il ne retournera plus dans ce pays-là. Je n'oublierai rien, Monſieur, pour lui adoucir cette campagne dans tout ce qui me ſera poſſible, & pour vous marquer en tout la vérité des proteſtations que je vous ai faites.

LETTRE VIII.

A Verſailles, ce 18 *Mai* 1695.

JE ſuis très-aiſe, Monſieur, de voir votre ordonnance publique : (1) il me ſemble que ſi j'avois été auſſi bien avertie qu'on le ſera déſormais, je n'aurois point commis toutes les fautes que vous ſavez, Monſieur, qui ſe ſont faites à St. Cyr. Je n'ai pu encore montrer au Roi ce que vous m'avez envoyé : il eſt tout occupé à faire partir ſes Généraux, à les inſtruire avant qu'ils partent. Celui auquel nous prenons tant d'intérêt a certainement une mauvaiſe affaire entre les mains ; mais le Roi la connoîtra auſſi-bien que le public : ainſi, Monſieur, on lui ſera obligé s'il s'en tire paſſablement, & l'on ne lui ſaura point mauvais gré s'il s'en tire mal. J'eſpere beaucoup en Dieu, & qu'il donnera une protection particuliere à M. le Maréchal de Noailles : il ne faut point qu'il y retourne : & je

(1) Elle eſt datée du 25 Avril, & ne parut qu'au mois de Mai. Celle de M. de Meaux eſt datée du 16 Avril.

vous assure encore qu'il ne tenoit qu'à lui de demeurer ici : il a pris le parti d'un homme zélé & affectionné ; & quand on suit de telles impressions, sous un Roi tel que celui-ci, on ne s'en repent point. J'ai revu aujourd'hui M. l'Abbé de Fénelon embarrassé de son sacre : car Messieurs vos Confreres s'élevent tous contre M. de Chartres sur ce qu'il veut céder la premiere place dans son Dioceſe ; (1) il me paroît, Monsieur, que vous n'augmenterez pas les difficultés, & que vous êtes également prêt à y être ou à n'y être pas : ce qui me console, c'est que j'apprends qu'une affaire vous amenera encore ici, & que j'aurai la joie de vous assurer du respect que j'ai pour vous. M. de Ch.... m'a envoyé un petit mémoire de votre part pour une petite Demoiselle que vous voulez mettre à St. Cyr : je m'en vais en être la sollicitense auprès du Pere de la Chaise. Permettez moi d'assurer ici Me. la D. de Noailles de ma reconnoissance & de mon respect.

(1) V. la *relation du Quiétisme*, par l'Abbé Philippeaux. Il dit justement tout le contraire. Il étoit pourtant fort instruit ; mais il est si difficile de savoir & d'écrire exactement la vérité!

LETTRE IX.

A St. Cyr, ce 25 Mai 1695.

JE ſuis bien-aiſe, Monſieur, de vous rendre compte de ce qui s'eſt paſſé ſur le ſacre de M. l'Archevêque de Cambray. Vous ſavez avec quelle liberté, quelle confiance je m'explique avec vous. La premiere difficulté eſt venue par vous, Monſieur; & la ſuite montre aſſez qu'elle n'étoit pas ſans fondement. Je la fis à M. de C..., & je fus long-temps enſuite ſans en entendre parler. Enfin, il m'écrivit à Compiegne, qu'il avoit conſulté & trouvé que M. l'Evêque de Chartres pouvoit fort bien céder la premiere place dans ſon Dioceſe. Je reçus en même-temps une lettre de lui qui me mandoit qu'il étoit prêt à être le troiſieme. Juſques-là je n'avois rien dit au Roi; mais voyant tout le monde d'accord, je lui dis que j'avois prié M. de C... de ſe faire ſacrer à Saint-Cyr, & que nous avions choiſi M. de Meaux, M. de Châlons & M. de Chartres. Le Roi répondit que ce ſeroit donc M. de Chartres qui préſideroit à la cérémonie. Je dis que non :

que vous aviez dit d'abord que c'étoit à l'Evêque Diocéſain à préſider ; mais qu'on avoit conſulté & trouvé que M. de Chartres pouvoit céder ſans violer les regles. Je vis bien que le Roi n'étoit pas perſuadé ; mais je crus qu'il n'y avoit qu'à en demeurer-là. Dès le lendemain, le Roi me dit qu'il avoit parlé à M. l'Evêque de Soiſſons, qui ſoutenoit que ce que M. de Chartres vouloit faire n'étoit pas raiſonnable J'écoutai ſans répondre. On alla à Liancour, & le Roi en parla à M. de Rheims, qui décida encore plus fortement. Je ne me preſſai point de mander tout cela à M. de C.... & encore moins à M. de Chartres ; j'arrivai ici : je vis M. de Cambray, qui ſavoit déja, je crois par M. de Beauvilliers, ce qui s'étoit paſſé, & qui étoit embarraſſé par égard pour M. de Meaux. Il m'envoya quelques jours après une lettre de M. de Chartres, qui lui mandoit qu'il ne changeroit point d'avis ; qu'il croyoit qu'on lui feroit tort de prétendre de le précéder ſans ſon Dioceſe : mais qu'il avoit droit ſans doute de céder ſa Chaire pour la parole, ſes fonctions pour les Sacrements, & ſa préſéance dans l'Egliſe, à des Prélats beaucoup plus anciens que lui dans l'Epiſcopat, & fort ſupérieurs

par leur mérite : qu'il ne voyoit point que J. C. ni l'Egliſe euſſent rien réglé là-deſſus, & qu'il demeuroit ferme dans ſon ſentiment. Je montrai cette lettre au Roi, à qui je demandai conſeil : il me répondit qu'il ne ſeroit jamais d'avis que M. de Chartres commençât une choſe qui déchaîneroit les Evêques contre lui. Voilà, Monſieur, comment cette affaire s'eſt paſſée. J'en rendis compte à M. de Cambray, qui me manda hier au ſoir qu'il vous avoit écrit, à vous & à M. de Meaux, ce changement. Je propoſai, pour avoir les trois Evêques choiſis, de faire le ſacre à Verſailles : mais M. de Cambray a des raiſons de ne le pas vouloir ainſi : il faudra donc choiſir des Evêques moins anciens que M. de Chartres. Je ſuis bien ſcandaliſée qu'un Evêque ne puiſſe être accommodant ſans bleſſer les autres : & j'aurois mieux aimé voir notre ami M. de Chartres, troiſieme, (1) comme nous l'avons projetté, que premier où il ſera : ce que je ne ſais pas encore. Dans tout ceci, je n'ai pas oui parler de M. de Meaux, & je ne m'en

(1) M. de Chartres ſubſtitua en ſa place Mr. d'Amiens. Le ſacre ſe fit à St. Cyr le 10 de Juin.

ſuis mêlée que lorſqu'il a fallu parler au Roi. M. de Cambray ne me dit pas un mot (1) de vos ordonnances : on n'a pas manqué de vouloir les attaquer auprès du Roi, comme mal faites, comme dangereuſes, & comme concertées. Je crois avoir répondu à tout, & avoir même perſuadé : ceci n'eſt que pour vous.

J'ai reçu une lettre de M. le Duc de N.., il ne ſe porte point bien : il trouve les choſes en mauvais état : il n'a pas laiſſé de commencer dès le lendemain de ſon arrivée. J'eſpere que Dieu le protégera ; je n'oublierai rien pour ſoulager ſes peines.

Je vous ſupplie, & Me. la Ducheſſe, de me croire pour toute votre maiſon telle que je dois être pour une maiſon dont vous êtes l'un & l'autre.

---

(1) Il avoit écrit à M. de Châlons, qu'il condamnoit tout ce qui étoit condamné dans ſon Inſtruction Paſtorale.

LETTRE X.

A St. Cyr, ce 19 Juin 1695.

J'Ai fait faire un placet pour Mlle de Chaunac : j'ai prié le Roi de l'accorder, & j'ai tiré de la Supérieure de St. Cyr, l'ordre au Généalogiſte de faire les preuves après que la femme prépoſée pour la viſite des Demoiſelles aura jugé qu'elle peut être reçue dans la maiſon de St. Louis. Il faut donc, Monſieur, porter les preuves de nobleſſe à d'Hozier, & montrer la petite-fille à la femme. D'Hozier donnera enſuite ſon certificat, & l'enverra avec le placet répondu par le Roi à M. de Pontchartrain, qui fera expédier un brévet, en vertu duquel la petite Demoiſelle ſera reçue. Voilà des cérémonies qu'on n'a pu abréger, & que le Pere de la Chaiſe n'a pas même compriſes. Je ne me mêle plus de ces entrées ; mais je me ſuis rendue la ſolliciteuſe de celle-ci, parce qu'il me paroît que le bon Pere les traîne un peu en longueur.

Je ſuis bien fâchée, Monſieur, du mal de M. le Maréchal de Noailles, & bien aiſe de ce qu'il a pris ſon parti. Nous

l'aurons bientôt, & je n'oublierai rien pour adoucir ſa peine. Ce changement eſt fâcheux pour M. votre neveu, qui trouvera en M. de Vendôme un Gouverneur très-différent de M. de Noailles.

LETTRE XI. *

Ce 13 Août 1695.

SI l'on vous offre la place vacante (1), la refuſerez-vous, Monſieur, ſans conſulter des gens de bien? En trouverez-vous qui ne vous diſent pas qu'il faut ſouffrir les maux déja faits & faits ſans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir? Y eut-il jamais une cauſe de tranſlation plus forte que le bien de l'Egliſe, & le ſalut du Roi? Eſt-il permis de préférer le repos au travail, & de refuſer une place que la Providence vous donne, ſans que vous y ayez contribué? Gardez-moi le ſecret de ce billet, Monſieur, & ſans aucune exception que pour Madame votre mere.

(1) Par la mort de François de Harlay, le 6 Août.

LETTRE XII.

A Verſailles, ce 18 Août 1695.

JE comprends en partie la peſanteur & l'importance du joug qu'on veut vous impoſer; mais, Monſieur, il faut travailler : vous avez de la jeuneſſe & de la ſanté; ce n'eſt pas à moi à vous exhorter à la ſacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Egliſe & au ſalut du Roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui ſait une partie de ce qui ſe paſſe: vous nous garderez le ſecret à tous : il faut quelquefois tromper le Roi pour le ſervir : & j'eſpere que Dieu nous fera la grace de le tromper encore à pareille intention, & de concert avec vous.

LETTRE XIII.

A Meudon, ce 29 Août 1695.

MR. & Me. de Montchevreuil ne ſont pas ponctuels. Je pencherois plus pour M. Tiberge, s'il n'y a rien dans ce choix qui vous ſoit déſagréable. La let-

tre que j'ai écrite à Rome eſt partie dès le lendemain que vous m'eûtes ordonné de l'écrire : j'en ai chargé M. Bontems. Il y auroit eu de l'affectation à ne pas prendre M. de Rheims & M. de Meaux dans la conjoncture préſente. J'oubliai, Monſieur, que le Roi m'avoit dit que M. de Noyon preſſoit fort pour donner l'Evêché de Châlons à M. l'Abbé de Tonnerre, afin qu'on vît trois Pairs de même nom. Je priai le Roi de préférer une bonne pierre angulaire à cette ſymmétrie. Il n'eſt plus néceſſaire, Monſieur, que vous ſigniez, ni que vous finiſſiez vos lettres par aucun compliment : j'aimerois mieux votre bénédiction : vous n'aurez aucune brebis ni ſi zélée, ni ſi ſoumiſe, ni ſi attachée, ni ſi reſpectueuſe que moi : je ne vous le dirai plus.

Selon ce qu'on a vu aujourd'hui par l'état des armées, il pourroit bien y avoir une grande action cette nuit : vous en connoiſſez la conſéquence, & l'intérêt que je prends au bien de l'Etat.

LETTRE XIV.

Ce 9 Septembre 1695.

LE Roi ne m'a pas encore nommé une fois l'Abbé de Charoſt : il ſeroit bon de s'informer à fond s'il eſt dans cette malheureuſe doctrine : car il faut ſavoir à quoi s'en tenir, ſoit pour l'occaſion préſente, ſoit pour les autres.

Rien n'eſt égal au bon Pere : mais, Monſieur, Dieu inſtruit le Roi malgré lui : & je vis hier en lui des diſpoſitions qui vous raviroient, ſi je pouvois vous les confier dans une lettre. Redoublez vos prieres, Monſieur : faites-en faire par vos bonnes ames de Châlons ; je n'eus jamais de ſi grandes eſpérances que celles que j'ai depuis hier, & je n'ai pu vous les taire.

On eſt bien content de votre derniere converſation : & on ne veut plus ſe mêler des affaires Eccléſiaſtiques que pour vous aider à ſoutenir le bien. Comment faut-il que je faſſe, Monſieur, à l'égard de ceux qui s'adreſſent à moi, comme, par exemple, les Capucines de Paris, qui me prient de parler au Roi ſur quelque choſe qui les regarde ? Il me répond avec raiſon que ce

n'eſt pas à moi à y entrer : faut-il que je vous renvoye ces placets, quand vous ſerez Archevêque de Paris ? Inſtruiſez-moi une fois pour toutes, s'il vous plaît.

LETTRE XV.

Ce 28 Septembre 1695.

JE prie Dieu, Monſeigneur, de vous bien inſpirer. De quel côté que vous tourniez, vous ſerez blâmé. Le Quiétiſme fait plus de bruit que je ne penſois, & bien des gens à la Cour en ſont plus effrayés que ne l'a été M. de Chartres. Je n'aime guere à me mêler des affaires des autres. Je ne connois perſonne de la Congrégation de St. Maur. Tous les jours me ſont égaux, Monſeigneur. Si vous ne me trouvez pas à Verſailles, vous viendrez à St. Cyr. Le Roi prendra médecine Lundi : vous me trouverez ſûrement Mercredi : mais il eſt très-vrai que tous les jours ſeront bons. J'ai eu ce matin une grande converſation avec le Pere de la Chaiſe ſur l'amour de Dieu : il veut que la ſatyre de Deſpréaux ſoit donnée au public. Je vous écris avec une grande précipitation : j'attends le Roi d'un moment à l'autre.

LETTRE XVI.

Ce premier Octobre 1695.

VOs Bulles ſont en chemin, & le Pape a donné toutes les marques poſſibles d'approbation au choix que le Roi a fait. Je ſuis ravie de voir cette affaire conſommée, & d'être la brebis d'un tel Paſteur. Vous n'en aurez jamais une plus ſoumiſe & plus affectionnée. Ce billet, Monſeigneur, n'eſt que mon premier compliment. J'aurois d'autres choſes à vous dire, mais elles ne preſſent point. J'eſpere une viſite à St. Cyr, & que vous aurez la complaiſance d'y venir dire la Meſſe, & de voir notre Communauté.

LETTRE XVII.

A Fontainebleau, ce 6 Octobre 1695.

NOus avons appris ici, Monſeigneur, la maniere dont le Pape en a uſé envers vous, & j'en ſuis bien plus aiſe que ſi ma recommandation avoit été écoutée: celle du Roi n'étoit pas arrivée : & il me l'a

l'a dit ainſi, quand je lui ai fait vos remerciments de la part de M. le Maréchal de Noailles. M. le Cardinal de Janſon prétend avoir fait des merveilles; & je ſuis très-perſuadée de ſes bonnes intentions; mais il me paroît qu'il n'a pas trouvé de grandes difficultés dans l'eſprit de Sa Sainteté. Le Roi ne veut point vous donner un Evêque à Châlons, que vous ne ſoyez ici: & quand j'ai voulu lui dire que vous auriez des meſures à prendre avec lui, il m'a répondu qu'il faudra toujours bien que vous les preniez à Paris; & que quand votre Succeſſeur ſeroit nommé, il n'iroit pas ſitôt à Châlons. Je n'ai guere inſiſté, parce que j'ai cru qu'il étoit bon que cette affaire ſe conclût avec vous. Je vous renvoye la lettre de M. le Nonce: vous trouverez encore celle de M. le Cardinal de Janſon, qu'il faut brûler, s'il vous plaît. Vous verrez bien pourquoi.

LETTRE XVIII.

Ce 9 Octobre 1695.

JE crois avoir oublié, Monſeigneur, de vous mander que le Roi trouve très-bon que vous écriviez au Pape pour

le remercier. J'ai répondu ſur l'Evêque de Châlons, que l'on veut vous voir auparavant. Je crois devoir dire au Roi de quoi l'Abbé de Charoſt eſt accuſé : mais j'eſpere, Monſeigneur, que j'aurai l'honneur de vous entretenir, avant qu'il ſoit queſtion de cette affaire. Quand je ſonge à mon perſonnage, je crains toujours d'avoir des amis : il y a un malheur attaché à tout ce que je protege.

LETTRE XIX. *

Ce 12 Octobre 1695.

J'Ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de St. Cyr : & entre autres il a été queſtion des taxes du Clergé, qui ſont, à ce qu'il prétend, exorbitantes à proportion du revenu de l'Abbaye de St. Denis : ſur cela, il a dit que l'Archevêché de Paris n'avoit jamais porté ce qu'il devoit porter. Je lui ai demandé s'il en ſeroit toujours de même : il m'a répondu : » Oui, à moins que le » nouvel Archevêque ne veuille ſe faire » juſtice. " J'ai cru, Monſeigneur, devoir vous donner cet avis, comme je ferai ſur tout ce qui me reviendra : vous en fe-

rez tout & ſi bon uſage qu'il vous plaira, & ne m'en ferez réponſe qu'en cas de néceſſité.

Le Pere de la Ch... dit au Roi dans le commencement que nous avons été ici, que je diſois tout au Curé de Verſailles, qui de ſon côté redit beaucoup de choſes à M. Boileau. Une des choſes que j'ai dites, c'eſt que je vous ai fait Archevêque de Paris, & pluſieurs autres auſſi fauſſes: mais ce que je dois vous répéter, c'eſt qu'il y a déja long-temps que Mr. l'Archevêque de Cambray m'avertit que le Curé rapportoit tout ce que je lui diſois: ainſi il y auroit de ma faute à m'y expoſer. Je crois qu'il eſt bon que vous en ſoyez averti. Je dînai il y a quelques jours chez M. de Pontchartrain: il fit beaucoup de railleries aſſez aigres ſur le *Monſeigneur*, que les Evêques ſe donnent, & dit que St. Ambroiſe & St. Auguſtin ne s'en étoient jamais donné. Voyez ſi dans tous les temps les Peres de l'Egliſe ne ſont pas bons à ſuivre.

Me. de Pontchartrain, à qui je fais la guerre ſur le Janſéniſme, dit qu'on verroit comme vous en uſeriez avec ſon Confeſſeur, & qu'elle jugeroit par-là du goût que vous auriez pour les honnêtes gens: elle affecte fort de dire qu'elle n'a point

d'autres ſentiments que ceux du Pere de la Tour : s'il n'eſt pas Janſéniſte, il doit s'en expliquer, car on veut le confondre avec eux.

Je voulois attendre à vous dire ce que je vous écris : mais il reviendra autre choſe : & ce qu'a dit M. de Chamillart m'a déterminée. Je veillerai pour vous ſur tout, Monſeigneur, & vous ſaurez bien diſtinguer ce qui mérite de l'attention de ce qui n'en mérite pas.

Je ne doute pas que nous ne vous trouvions tout établi à Paris. Je prie Dieu ſouvent pour qu'il vous y ſoutienne : & j'entretiens quelquefois le Roi de tout ce qui va s'élever contre vous : il me paroît bien diſpoſé à vous ſoutenir.

P. S. Voudriez-vous un chiffre avec moi pour les noms principaux ? Je ne le ferai pas romaneſque.

LE ROI, ...	100	45	4.
M. l'Archevêque, ...	150	60	5.
M. le Duc de Beauvilliers,	40	200	30.
M. de Cambray, ...	25	. . .	
Le Pere de la Chaiſe, .	28	80	3.
M. de Pontchartrain, .	29	. . .	
M. de Chartres, ...	48	. . .	
M. de Noailles, ...	50	. . .	
Le Cardinal de Bouillon,	32	. . .	

Le Cardinal de Janſon, . 39 . . .
Le Cardinal d'Eſtrées, . 42 . . .
M. d'Orléans, ... 46 . . .
Mme. de Maintenon, . 59 22 .
Monſieur, ... 57 . . .
Les Jéſuites, . . . *Les Dévots* . . .
Les Janſéniſtes, . . *Les Anciens* . . .
Les Quiétiſtes, . . *Les Modernes* . .
La Sorbonne, . . *La Famille* . . .
M. de Meaux, ... 102 . . .
M. de Reims, ... 104 . . .
M. le Premier Préſident, . 480 . . .

LETTRE XX.

Ce 18 Octobre 1695.

LE Roi me dit à peu près, Monſeigneur, ce qui s'étoit paſſé entre vous, & qu'il ne vous preſſoit point pour déterminer le Confeſſeur; cela étant, vous pouvez ne venir à Verſailles qu'à votre commodité. Je crois qu'il ſuffiroit de lui écrire l'élection du Général de l'Oratoire, & qu'en tout vous devez vous mettre dans une grande liberté, ſoit pour venir rarement dans des temps, fréquemment dans d'autres, & pour écrire quand & par qui vous voudrez. Je ne doute

pas, Monſeigneur, que votre cenſure ne fâche les deux partis. C'eſt la deſtinée de ceux qui vont droit. M. de Pontchartrain rapporta Mercredi dernier, l'affaire du Sr. Davant : le Roi lui dit de vous remettre tous les écrits, & de ne rien faire là-deſſus que par vous. M. de la Reynie voudroit tout lire, & même compoſer un Livre pour prouver la folie de ces opinions. Pourquoi, Monſeigneur, refuſez-vous à l'Abbé Têtu de l'employer, & de commencer par de petites commiſſions pour avancer plus ou moins ſelon qu'il s'en acquitteroit ? Il eſt plein de bonnes maximes : & je lui dois ce témoignage, que dans les temps de ſa vie où il étoit le plus diſſipé, & noyé dans le commerce des Dames, je l'ai toujours vu droit, ſincere, & même ſévere ſur la Religion. Je ne ſuis chargée de rien : c'eſt une pure queſtion que je vous fais par la liberté que vous me donnez, & dont je ne veux jamais abuſer. M. le Curé m'a parlé du Pere d'Emeric (1). Je ne manquerai pas de dire ce qu'il en penſe.

(1) On avoit projetté de le faire Confeſſeur de M. le Duc de Bourgogne. Il étoit fort eſtimé du P. Gonzalès ſon Général, d'une conduite irréprochable, d'une piété ſévere, fort eſtimé de tout le monde, haï des Jéſuites, & perſécuté par le P. de la Chaiſe.

LETTRE XXI.

Ce 19 Octobre 1695.

J'Eus l'honneur de vous écrire hier avec tant de précipitation, que j'oubliai ce que j'avois à vous dire de plus preſſé. On m'a propoſé de nommer pour l'Evêché de Montpellier M. de Beaufort qui eſt auprès de vous. Je n'ai pas cru, Monſeigneur, que je le duſſe faire ſans ſavoir ce qui vous convient. Par ce qu'il m'eſt revenu, je crains que ce mariage que j'approuvois tant, ne puiſſe ſe faire. Je n'avois pas bien compris l'affaire de Saint-Malo.

LETTRE XXII.

Ce 22 Octobre 1695.

CE n'eſt pas le P. de la Tour qui eſt Confeſſeur de la Dame dont je vous ai écrit. C'eſt un M. Ameline, qui eſt je ne ſais quoi à Notre-Dame. Mais je vous ai mandé qu'elle s'autoriſoit fort du Pere de la Tour, & ſoutenoit que lui, elle

& ſon Confeſſeur penſoient les mêmes choſes.

M. l'Archevêque de C. a fait un merveilleux ſermon le jour de St. François, dans lequel il marqua fort le deſir qu'il avoit de faire ſon devoir conjointement avec tous les gens de bien : qu'il convioit tous les Religieux ſans aucune exception, ſans diſtinction : que tout lui ſeroit également bon, pourvu qu'on voulût aller au bien. C'eſt M. le Duc de Beauvilliers qui me l'a ainſi rapporté, en le louant fort de ce qu'il n'a pas voulu prêcher avant le jour qu'on a accoutumé de le faire, afin de ne rien innover. J'ai une grande envie de vous voir.

LETTRE XXIII. *

Ce 10 *Octobre* 1695.

LE P. de la Chaiſe a porté au Roi un Teſtament de M. Arnauld qui court en manuſcrit, & qu'il prétend être fort mauvais, & réveiller les queſtions du Janſéniſme. Il propoſe au Roi de le faire examiner & condamner par la Sorbonne, ou de le ſupprimer ſans bruit.

Je reçois en ce moment, Monſeigneur,

votre lettre du 8 de ce mois. Vos réponſes me plaiſent, parce qu'elles m'inſtruiſent. Cependant je ſais combien votre temps eſt précieux, & je me fais un vrai ſcrupule de vous en dérober quelques inſtants. La même amitié qui m'engage à vous donner des avis, vous diſpenſe d'y répondre. Uſez d'une entiere liberté avec moi, & laiſſez tomber tout ce qui ſera digne de mépris, ou indigne d'être relevé. Mon unique intention eſt de m'unir à vous pour le bien que je pourrai faire dans la place où Dieu m'a miſe. Quand au *Monſeigneur* que je vous donne, je ne crois pas que toute votre modeſtie veuille exiger de moi que je vous reſpecte moins que votre prédéceſſeur, à qui j'ai toujours écrit de même. Je vous donnerai à St. Cyr ce que vous voulez bien avoir de commun avec moi, & nous ne nous en ſervirons que rarement.

LETTRE XXIV.

A Marly, le 2 de Novembre 1695.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Monſeigneur, qu'il juge à propos de vous voir avant Lundi, que vous pouvez ve-

nir à ſon lever le jour qu'il vous plaira. J'eſpere, ſi je ſuis ici ce jour-là, que vous entrerez dans ma chambre, quand ce ne ſeroit que pour accoutumer le monde au commerce dont vous voulez bien m'honorer. Le *bon Pere* m'a pouſſée à bout; & bientôt je ſerai auſſi Janſéniſte, moi. Je crains que bien des gens n'ayent été pourſuivis pour un crime dont ceux qui les accuſoient ne les croyoient pas coupables.

LETTRE XXV. *

A Marly, ce 6 Novembre 1695.

LE Roi me demanda hier ſi vous ne ſeriez pas toujours en habit long : (1) & ſur ce que je lui dis que tous vos con-

(1) L'Archevêque répondit, que Verſailles étant de ſon Dioceſe, il ne pouvoit y paroître qu'en habit long, conformément aux Statuts de l'Egliſe de Paris. Le Roi n'avoit point pour cet habit la même averſion que pour l'habit de Moines. Il avoit vu avec plaiſir M. de Chartres, M. de Quebec & M. d'Angoulême ſe conformer là-deſſus aux regles. Un Courtiſan demandant au dernier, pourquoi cette ſingularité? Pour empêcher la preſcription, répondit l'Evêque.

freres en ſeroient bien fâchés, il me répondit que vous étiez le ſeul qui fuſſiez dans votre Dioceſe, & qu'ainſi ce n'eſt point une conſéquence pour eux. Quand viendrez-vous, Monſeigneur, prendre le *Pallium*? M. l'Evêque de Chartres eſt à St. Cyr, & ſera, je crois, Mardi à Paris: mais vous m'avez offert de faire cette cérémonie chez nous. On m'écrit ſouvent pour le retour du Pere de Ste. Marthe; dois-je me mêler de cette affaire?

LETTRE XXVI.

A Marly, ce 8 Novembre 1695.

JE ſuis ravie, Monſeigneur, de ce que vous prendrez poſſeſſion Jeudi. Je joindrai mes prieres aux vôtres pour que Dieu donne ſa bénédiction à tout ce que vous allez faire. Je ſuis fort contente de mes diſpoſitions pour mon Paſteur. Le Roi ſaura que le Chapitre de Notre-Dame eſt content de vous, & qu'il ne s'en eſt jamais plaint.

Je ſerois bien fâchée que Me. la Ducheſſe de Noailles ne pût être à Verſailles Samedis, puiſque cette abſence ſignifieroit une indiſpoſition.

Il n'eſt pas poſſible que le P. de la Chaiſe manque à vous rendre ſes reſpects : s'il y manque, rendez-lui les vôtres. Accoutumez-vous à faire une lettre à part de ce que vous voulez que je montre au Roi : il n'y faut rien mettre qui marque notre grand commerce ; mais ſeulement que vous me chargez de vos commiſſions puiſque je l'ai bien voulu.

LETTRE XXVII. *

Ce 10 *Novembre* 1695.

LE Roi vient de me dire que Hier (1) eſt ſur vos louanges de ce que vous avez défendu à votre Secretaire de rien prendre pour la diſpenſe des bans : que vous avez ordonné qu'on s'adreſſât à vous-même, & que vous marqueriez ce qu'on donneroit, qui ſeroit porté aux hôpitaux. Il m'a paru que le Roi l'approuvoit autant que Hier ; mais qu'il croyoit que la taxe devoit être modique, & au-deſſous de celle qu'on donnoit au Secretaire. Voilà, Monſeigneur, de ces

(1) Chiffre.

avis que je vous donnerai, afin que vous ſachiez comment les choſes ſont priſes ici. Mais, s'il vous plaît, vous ne changerez pas vos meſures ſur ces avis-là. Je prétends vous ſervir, & non vous gêner.

LETTRE XXVIII. *

Ce 15 Novembre 1695.

NE me rendez point raiſon, Monſeigneur, du papier que je vous ai envoyé, à moins qu'il n'y eût quelque choſe à faire, ou à dire au Roi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous m'avez promis de ne m'écrire que pour le néceſſaire : votre temps eſt précieux.

Je me ſais mauvais gré d'avoir oublié de vous recommander un Prêtre de St. Germain, nommé M. Michel. Il étoit Vicaire; il s'eſt brouillé avec le Curé : & il n'eſt plus rien, à moins que vous ne comptiez pour quelque choſe d'être homme intelligent, actif, laborieux, & capable : c'eſt lui qui s'eſt toujours mêlé des charités de ce lieu-là, tant pour les François que pour les Anglois. La Reine d'Angleterre doit vous en parler : & vous lui feriez un extrême plaiſir de le placer.

Elle croit lui être obligée, & ne peut s'acquitter envers lui. Jugez de ce que ſon cœur doit ſouffrir. On m'a encore priée de vous recommander M. Varet, Vicaire de St. Euſtache depuis long-temps ; il a ſervi pluſieurs de mes parents dans leur converſion : & ces convertis me preſſent de lui rendre de bons offices auprès de vous.

Vous n'en êtes pas encore quitte, Monſeigneur : car on veut croire que j'ai du crédit à l'Archevêché. La Comteſſe de Mailly veut que je vous préſente le Sr. Lallemant, Receveur-Général de la Généralité de Soiſſons : il veut être votre Fermier : & en vérité, je ne veux point qu'il le ſoit ; & je me contente de vous le préſenter, & de vous prier de lui dire que je vous ai parlé en ſa faveur.

Voilà toutes mes affaires ; voici les vôtres. Défiez-vous, Monſeigneur, de tout le monde, particuliérement de M. le premier Préſident. C'eſt un ravaudeur. Il eſt venu parler au Roi ſur vous, ſur la conduite que vous devez tenir en tout, & particuliérement ſur le ſervice de M. l'Archevêque. Comptez que preſque tous les hommes noyent leurs parents & leurs amis pour dire un mot de plus au Roi,

& pour lui montrer qu'ils lui ſacrifient tout. Ce pays-ci eſt effroyable, il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Je ne vous raconte point ce que le premier Préſident a dit, parce que cela ne change rien à votre projet, & qu'il convient que vous n'officiiez pas au ſervice de feu M. l'Archevêque. Il a fort recommandé au Roi de ne pas dire un mot de tout ce qu'il lui diſoit. Le Roi lui a répondu : „ Pour-„ quoi ce ſilence, ſi vous ne faites que „ votre devoir ? " Mais de ſon côté, il m'a impoſé un entier ſecret, que je confie à mon Evêque, parce que je le crois néceſſaire. Mais ma confiance n'eſt que pour vous ſeul ; ſi je pouvois croire que votre famille le ſût, je ſerois plus circonſpecte. Il y aura bien des choſes que je conſentirai à leur dire, & je ne ſuis rien moins que myſtérieuſe. Mais le perſonnage que je veux faire avec vous doit être ignoré de tout le monde, excepté de M. de Chartres, pour qui je n'ai rien de caché. Raſſurez-moi là-deſſus, je vous en conjure, & pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous parle. On parla encore hier de M. l'Abbé de Noailles & de ſa jeuneſſe, ſans rien conclure, & ſans m'en nommer d'autres.

M. le Duc de Beauvilliers me conta

hier votre converſation. Je crois cet homme-là fort droit. Je vis auſſi M. l'Archevêque de Cambray, qui m'aſſura fort du deſir qu'il a d'être bien avec vous. Nous parlâmes de Me. Guion. Il ne change point là-deſſus. Je crois qu'il ſouffriroit le martyre plutôt de convenir qu'elle a tort.

Encore une fois, Monſeigneur, défiez-vous de tout ce que vous eſtimez le plus. Je ſuis à la ſource : je vois trahiſon ſur trahiſon. Mon naturel ne me porte point à la défiance. J'aurois vécu long-temps, ſans croire les hommes auſſi mauvais qu'on les dit. Mais la Cour change les meilleurs. Vous avez trop de bonté de vous intéreſſer à mon Confeſſeur. Vous ne me dites rien de M. Ameline ; il faut pourtant que je ſache à peu près ce que vous en penſez. Voilà encore un chiffre, ſi vous voulez vous en ſervir au beſoin ; ſinon, il n'y a qu'à le jetter au feu, j'en ai copie.

J'ai rendu compte de ce que le Nonce vous a dit : cette précaution étoit néceſſaire. Vous avez beſoin d'une grande retenue avec l'Italie. J'ai parlé du Miniſtre de la Haye : ce n'eſt rien. On (*le Roi*) eſt bien diſpoſé pour vous. J'eſpere que chaque jour augmentera l'eſtime & la

confiance. Je le desire ardemment. C'est l'œuvre de Dieu : il la bénira.

LETTRE XXIX. *

A une heure & demie, 1695.

JE viens de voir M. le Curé, (1) qui a fort insisté pour faire l'Abbé de Charost, Evêque. Je lui ai dit qu'il passoit pour être, comme le reste de sa famille, en grande liaison avec Me. G... Il ne m'a pas paru que le Curé compte cela pour un grand sujet d'exclusion : voyant que je pensois différemment, il m'a dit qu'il faudroit le faire examiner par M. Tronson. Je n'ai rien repliqué : il s'est tû, & il a bien fait. M. le Curé m'a dit ensuite que M. le Duc de Chevreuse étoit très-net sur toutes ces opinions-là, & qu'on ne devoit pas en être en peine. Il auroit bien mieux fait de se taire encore.

Je vous prie, Monseigneur, de ne rien confier au P. de la Chaise que vous ne veuilliez qui soit su du Roi & de bien d'autres. Vous serez encore fort heureux,

(1) François Hébert, Curé de Versailles.

s'il ne redit que ce qu'il aura entendu. Sur M. l'Abbé de N... il n'y qu'à dire franchement que vous ne le nommeriez pas, ſi vous en connoiſſiez un meilleur, & que vous le trouvez trop jeune pour le propoſer à tout autre Evêché que Châlons.

M. le Curé m'a parlé fortement ſur M. l'Abbé de Vaubecour, mais moins que ſur l'Abbé de Charoſt. Jamais de réponſe par civilité.

LETTRE XXX. *

Mardi à 7 heures du ſoir, Décembre 1695.

LE Roi m'ordonne, Monſeigneur, de vous mander que Me G....eſt arrêtée. (1) Que voulez-vous qu'on faſſe

(1) M. de Meaux avoit ſollicité cette lettre de cachet. L'Exempt Deſgrés, après avoir cherché long-temps ſa proie, apprit qu'au fauxbourg St. Antoine, vers la Raquette, il y avoit une petite maiſon, où l'on n'entroit point qu'on n'en eût la clef : il en eut une, y entra, & y trouva Mad. Guyon, deux filles, une eſpece d'Abbé, nommé *Couturier*, le *Cantique des Cantiques*, & les Opéra de Quinault, un Crucifix, & les Comédies de Moliere.

de cette femme, de ſes amis, de ſes papiers ? Le Roi ſera encore ici tout le matin. Ecrivez-lui directement.

LETTRE XXXI.

Ce 18 *Décembre* 1695.

J'Ai toujours tant de choſes à vous dire, Monſeigneur, & une ſi grande envie de vous développer l'homme énignatique dont Dieu vous a chargé, que j'oublie toujours mille choſes. Ne parlez point à 28, que je n'aye encore eu l'honneur de vous entretenir. Souvenez-vous, que vous m'avez promis une Meſſe à St. Cyr, une viſite à notre Communauté, & une converſation avec moi : il faut que ce ſoit un Dimanche ou un Jeudi, ou une fête, afin que mes filles ayent la conſolation de communier de votre main. Un dîné avec les Miſſionnaires vous convient fort. L'Evêque de Chartres m'a mandé que vous étiez auſſi maître dans ſon Dioceſe que dans le vôtre. Nos filles veulent votre bénédiction. Je confierai au Roi la complaiſance que vous voulez bien avoir pour moi ; & à la faveur de cette viſite, nous prendrons des

meſures pour l'avenir. Il faut attendre, Monſeigneur, que vous veuilliez décider la difficulté que je vous fis hier, & m'avertir enſuite quelques jours d'avance. Je ſais que vous êtes accablé : mais vous me l'avez promis; & ce ſera un jour de repos pour vous, en le comparant à tout ce que vous faites. M. le Chancelier me dit hier des merveilles de votre conduite, & me fournit une occaſion naturelle de gliſſer bien des choſes au Roi, qui en leur temps porteront des fruits. Je ne ceſſe de prier pour vous, Monſeigneur, & je m'y ſens toujours portée.

LETTRE XXXII.

Ce 21 Décembre 1695.

LE Roi approuve tout-à-fait ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monſeigneur, ſur la table que vous pourriez tenir. Il goûte fort les démonſtrations d'amitié pour les *dévots*, & ſait par 3 combien ceux de Châlons ſe louent de vous. Je lui ai gliſſé que vous les traiteriez bien, mais qu'ils ne vous gouverneroient pas, & que c'eſt à vous à gouverner les autres : il faut l'accoutumer à cette idée : il s'y fera peut-être.

Le Roi croit, mais n'en eſt pas ſûr, que 102 lui a dit qu'il vous avoit parlé de l'affaire de l'Univerſité : il trouve très-malhonnête qu'il ne l'ait pas fait, & ne me paroît pas bien vif ſur cette affaire.

Ce n'étoit pas par malice, Monſeigneur : on avoit, & l'on a encore de véritables vapeurs, avec un chagrin qui eſt ordinaire, dès qu'on a le moindre mal.

J'ai parlé fortement pour les Carmélites : on m'a refuſée d'abord ſéchement ; mais on ne m'a pas paru inflexible, quand j'ai dit que vous approuviez cet uſage du bien de l'Egliſe, & ſur-tout pour un temps, & que j'ai appris le vœu. On m'a repliqué, ſur cette derniere raiſon, qu'une femme ne pouvoit faire un vœu, ou du moins l'accomplir, ſans la permiſſion de ſon mari. J'ai répondu que cela pouvoit être en juſtice, mais qu'il n'y avoit guere de particuliers avec de la Religion qui n'acquittaſſent le vœu de leur femme, quand il n'incommodoit pas leurs affaires. S'il perſiſte à refuſer, ce ne ſera pas votre faute : s'il accorde, ce ſera vous à qui ces bonnes filles le devront.

J'ai oublié de vous dire qu'on dit que vous voulez ôter la Foire St. Germain pendant le Carême : le Roi répondit : » Cela » regarde le Magiſtrat.

En racontant au Roi le refus que vous avez fait à M. de Montgon ſur ſa fille ; il m'a dit : » Il faut que M. l'Archevêque » faſſe ce qu'il doit faire, & qu'il laiſſe » crier contre lui. " Il m'a demandé enſuite pourquoi vous aviez refuſé d'envoyer cette enfant : il ignoroit qu'il fallût des raiſons pour les diſpenſes. Il croyoit qu'elles dépendoient de votre volonté ſeule.

Je vous dis peut-être bien des choſes inutiles, Monſeigneur, mais je ne ſonge qu'à vous bien inſtruire de ce que le Roi penſe ſur tout. La connoiſſance des bagatelles vous fera préſumer ou deviner ſon avis ſur l'eſſentiel.

Voici une lettre qu'on lui a écrite, il y a deux ou trois ans. Il faudra me la rendre : elle eſt bien faite. Mais de telles vérités ne peuvent le ramener ; elles l'irritent ou le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. J'ai dans l'eſprit que ſi on ne l'avoit pas éloigné de moi, nous aurions continué comme il commençoit il y a cinq ou ſix ans. Je ne méritois pas un tel bonheur : & je ſerai bien contente s'il vous eſt réſervé.

M. Fagon craint que le mal de M. le D. de Beauvilliers ne ſoit long : j'eſpere que vous aurez bien ſoin de lui en cette occaſion.

LETTRE XXXIII.

Le jour de Noël, 1695.

LE Roi a bien compté que vous ne viendriez ici que demain lui amener M. l'Abbé de N... Le P. de la Ch. a très-bien fait : on m'assure qu'il ne tarit point sur vos louanges : vous allez dire : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Je n'espere point avoir l'honneur de vous voir demain, & cela n'en sera pas plus mal. Il faut garder vos visites pour les choses nécessaires. J'espere que M. l'Abbé de N. n'en croira pas moins que je suis ravie qu'il soit votre successeur. La raison qui a le plus déterminé le R. contre cette jeunesse qu'il craignoit tant, c'est qu'il a compté qu'il n'y aura rien de changé dans tout ce que vous avez établi, & que vous conduirez ce Diocese, encore quelque temps, du geste & de la voix. Je suis bien-aise de cette affaire & d'avoir entendu dire au Roi de très-bon air qu'il avoit été ravi de vous faire plaisir. Il ajouta qu'il avoit dit à son Confesseur que cette raison étoit trop humaine, mais qu'il la croyoit permise quand

d'ailleurs le ſujet étoit bon : le P. de la Ch. le confirma dans ſon opinion.

Je vous rendrai compte une autre fois d'une converſation que j'ai eue avec lui ſur ſa conſcience. J'eſpere tout de la bonté de Dieu, de vos prieres, & de vos ſoins.

Vous me faites un grand plaiſir, quand vous finiſſez vos lettres par quelques mots de piété, & je connois tout le prix de votre bénédiction.

P. S. Je ſerai bien-aiſe que vous ne me rendiez la lettre, que lorſque j'aurai l'honneur de vous voir.

Ne me permettez-vous pas, Monſeigneur, de faire ici mes compliments à Me. la D. de Noailles, & à M. le Maréchal, pour leur ſauver la peine de me faire réponſe ?

LETTRE XXXIV.

1695.

CE n'eſt pas mon inclination, Monſeigneur, que je remets à une autre fois l'honneur de vous voir, vous & M. l'Evêque de Châlons (1) : mais je crois qu'il

(1) Son frere & ſon ſucceſſeur

qu'il faut éviter tout ce qui n'eſt que compliment, & garder nos entrevues pour ce qui ſera néceſſaire. Le petit mot que vous dites ſur M. de Noyon m'afflige, parce qu'il me fait voir qu'on a fait un mauvais choix. Le P. de la Chaiſe ne ſe rend aux Evêques dévots que par des raiſons particulieres : ne lui en direz-vous rien, Monſeigneur ?

LETTRE XXXV.

A St. Cyr, ce 27 Decembre 1695.

J'Ai eu l'honneur de vous écrire ce matin bien à la hâte : je voulois arriver ici pour la Meſſe de la Communauté, & j'en uſe avec une liberté qui ne diminue rien dans mon cœur au reſpect que je vous dois.

Nous avons ce que nous deſirions pour Châlons (1). Mais qu'il eſt triſte de voir que ce qui eſt bon s'arrache par la force, & que ce qui eſt mal ſe fait aiſément ! Ne

(1) Le Roi paſſa en faveur de l'Abbé de Noailles, alors très-jeune, par-deſſus les regles preſcrites par les Canons.

tâcherez-vous point, Monſeigneur, de guérir le P. de la Ch..., ou du moins de le faire rougir de cette maxime, que les dévots ne ſont bons à rien ? Il eſt trop vrai qu'il y a des dévots qui ne ſont point propres à gouverner ; mais c'eſt la faute de leur eſprit, & non la faute de leur dévotion. La maxime du bon Pere eſt générale, tombe ſur tous les dévots, & ſemble dire, que la pratique de l'Evangile rend imbécille & ſot. Elle eſt publique : vous pourrez lui en parler librement. Ne le piquerez-vous point d'honneur en lui diſant que ce ſeroit lui qui devroit être le protecteur de la piété, au-lieu de faire dire que nous ſommes mal enſemble, parce que j'aime les gens de bien, & qu'il ne les peut ſouffrir ? Il n'y a rien là, ce me ſemble, qu'il oſât redire au Roi, & qui ne fût contre lui. C'eſt à vous, Monſeigneur, à rectifier ce que je vous propoſe.

C'eſt mal nommer ce qui s'eſt paſſé entre le Roi & moi, la veille qu'il fit ſes dévotions, que de l'appeller converſation : car je ne puis jamais en tirer une parole. Je lui contai quelque choſe de St. Auguſtin, qu'il écouta avec plaiſir. Sur cela, je lui dis, que je ne comprenois pas pourquoi il ne vouloit jamais que nous fiſſions

enſemble quelque lecture qui l'inſtruiroit, & même le divertiroit ; que c'étoit un devoir domeſtique, & qu'apparemment le P. de la Chaiſe s'y oppoſoit. Il me répondit : » Je ne lui en parle point : au con» traire, il me l'a propoſé. " Je repliquai que j'avois peine à le croire, quand je penſois que je l'avois vu me ſolliciter de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire lui-même de St. François de Sales, prier avec moi, & être ſi touché, qu'il vouloit faire & fit en effet une confeſſion générale, & qu'il projetta un Edit pour le peuple : que tout cela étoit tombé en vingt-quatre heures ; & que depuis il ne m'avoit pas dit un mot de piété. Il me répondit pour toute raiſon : » Je ne ſuis » pas un homme de ſuite ; " voulant dire qu'il ne ſuivoit rien par goût. Il ne ment jamais : & vous ſavez que cela n'eſt guere poſſible à un Roi : ce n'eſt donc pas le P. de la Chaiſe qui l'éloigne du commerce de piété & de prieres que je voudrois avoir avec lui, & pour lequel j'ai conſenti à me donner à lui.

Mais ſi le P. de la Chaiſe eſt juſtifié, quelle conſéquence en devons-nous tirer ? Mes ſoupçons ne peuvent tomber ſur nul autre. C'eſt donc le Roi qui craint que je

ne lui parle de ſes devoirs, & qui fuit la lumiere! Si cela eſt, quel malheur!

Il ſe fait un ſcrupule d'aimer à vous faire plaiſir en donnant un Saint Evêque à Châlons: & en même-temps il en donne un à Langres qui eſt ſans piété, au moins ſi j'en crois M. le Curé qui vient de m'en parler. Quel mêlange de délicateſſes & d'endurciſſement! & que cette conſcience-là me coûte de pleurs! Je ſuis bien-aiſe que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure: elle m'a toujours paru telle: ne connoiſſez-vous point le ſtyle? Mais, Monſeigneur, ſouffrez que je revienne à l'Evêque de Langres: n'en direz-vous rien au P. de la Chaiſe? Je crois voir par une lettre que j'ai reçue de M. l'Evêque de Chartres, que pourvu que je contribue à faire de bons Evêques, il me paſſera le reſte. Vous ſavez que je ne ſuis point ici pour cela: mais il m'eſt impoſſible de ne pas aimer le bien, l'Egliſe, & le Roi.

LETTRE XXXVI.

A Verſailles, ce 27.

LE Roi eſt bien content, Monſeigneur, de tout ce qui s'eſt paſſé entre vous, & bien-aiſe que, cette année, vous ne touchiez ni à la foire ni à la comédie. Vous faites merveilles de le préparer ainſi à vos ſévérités. Je l'ai fort loué de ce qu'il m'a dit qu'il vous ſeroit ſoumis. J'ai ajouté qu'il devoit l'être, & que c'étoit l'ordre de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de ſe ſervir de vous pour ſon ſalut. Il m'a aſſuré que vous n'aviez pas voulu lui dire quand vous donneriez le.... j'ai répondu que vous ne l'aviez peut-être pas encore décidé, mais que j'étois ravie que vous ne lui diſſiez que ce qui vous plaiſoit. Il s'accoutume à vous; ſoyez libre & hardi avec lui: ce n'eſt pas le reſpect qui manque avec les Rois.

LETTRE XXXVII. *

Le premier jour de l'an 1696.

JE prie Dieu, Monſeigneur, de vous combler de bénédictions. Je vous demande la vôtre pour étrennes, & je n'en puis recevoir de plus agréables. Me. G... a déja nommé les Ducheſſes de Guiche, de Mortemart, & de Charoſt, la premiere pour lui renvoyer un perroquet, les autres pour mettre entre leurs mains l'argent qu'on lui a trouvé. M. de la Reynie devoit l'interroger hier : tout vous ſera renvoyé ; mais nous ne pouvons éviter un bruit fâcheux : ma conſolation eſt qu'il ne ſera pas ſur votre compte. Je dis à Marly à Me. la Ducheſſe de Chevreuſe que la cabale de cette femme étoit une petite Egliſe ; elle n'en fut nullement choquée dans le premier mouvement. Mais, après avoir conſulté M. ſon mari, elle revint me dire, que Me. G... n'entendoit peut-être pas les choſes comme nous les prenons. Je vous avoue que cet entêtement me dégoûte fort de ces femmes.

LETTRE XXXVIII. *

Ce 2 Janvier 1696.

EN répondant à une lettre de M. de Meaux, je lui mandai que Me. G... étoit arrêtée. Il m'écrit aujourd'hui qu'il en eſt ravi, & que ce myſtere cachoit bien des maux à l'Egliſe. Il ajoute que M. de G... entre dans l'approbation qu'il vouloit lui propoſer, & que lui M. de Meaux voit par une converſation qu'il a eue avec un de nos amis, qu'ils commencent à ſentir où ils s'étoient engagés; auſſi doit-il venir ici au commencement de cette année. J'aurois une grande joie, ſi nos amis revenoient; je ne ſais quel eſt celui que M. de Meaux a entretenu. M. le Duc de Noailles nomma hier au ſoir au Roi, du Puis, comme l'Apôtre de Me. la Ducheſſe de Guiche: grande mortification pour M. le Duc de Beauvilliers. M. de Noailles eſt trop ſincere avec le Roi; il n'eſt pas aiſé d'effacer les impreſſions qu'on lui a données; & c'eſt ce qui m'oblige à lui cacher beaucoup de choſes, quoique je n'y ſois pas portée par mon naturel.

LETTRE XXXIX. *

Ce 5 Janvier 1696.

CE qui a rapport à M. l'Evêque de Meaux s'eſt paſſé entre le R... & Mr. le D. de N.... qui vous en rendra compte.

M. de Pontchartrain vient de lire une longue & ennuyeuſe interrogation de Me. G.... Rien qui mérite de vous être repeté.

La caſſette a été ouverte ; & Mr. de la Reynie mande qu'elle ne contient que des papiers de doctrine, que Me. G... dit être le double de ce qu'elle a mis entre les mains de Mr. Boſſuet, avant d'aller à Meaux. J'ai dit que ces papiers doivent vous être renvoyés, s'ils ne traitent que de ſpiritualité. Mais le R. & ſon Miniſtre ont répondu qu'il falloit préalablement interroger tous ceux qu'on a pris avec Me. G...., & ſavoir d'elle ce que c'eſt que les commerces qu'elle a auprès de Pau ; de ſorte qu'il me paroît que cette affaire va tirer en longueur, & prendre un tour aſſez déſagréable. Car ſi l'on ne trouve rien de nouveau, on mettra toujours cette

femme en lieu de ſûreté. On me répond que les choſes doivent ſe traiter dans les formes, & que M. de la Reynie n'en omettra pas une. Cela ſe dit en riant; mais on ne conclut rien de plus ſérieux. Vous devriez, Monſeigneur, m'écrire une lettre que je puſſe montrer, & qui les preſſeroit peut-être de vous renvoyer cette affaire. D'un autre côté, je me conſole de tout ceci, parce qu'il n'y a rien ſur votre compte.

Je n'ai pu encore tirer une réponſe ſérieuſe ſur le Duché de St. Cloud. On n'y eſt pas accoutumé, & l'on trouve que ce nom-là ſonne mal; n'eſt-ce pas une bonne raiſon?

M. de Meaux revient-il? Sa préſence pourra finir l'affaire de Me. G... puiſqu'il veut bien s'en charger.

LETTRE XL. *

Ce 9 Janvier 1696.

JE me plains, Monſeigneur, de ce que vous me remerciez d'être entrée dans vos intérêts ſur l'affaire du Conſervateur (*des Privileges de l'Univerſité*). Vous devez compter une fois pour toutes, que je ſerai vive pour vous.

Le Roi m'a dit, dès qu'il m'a vue, ce qui s'étoit paſſé entre vous, & ce qu'il dira demain à M. de Meaux. Je ſuis ravie de ce que vous l'avez édifié par la douceur avec laquelle vous traitez cette affaire. Il étoit tout ſcandaliſé du procédé de M. de Meaux. Il me paroît bien-aiſe de ce que vous ne romprez point avec ce Prélat. Et ſur ma parole, vous n'avez rien perdu au parallele. M. de Pontchartrain lut hier un petit procès-verbal de M. de la Reynie qui ne dit rien : mais il le finit en inſinuant qu'on pourra trouver plus qu'on ne penſe en approfondiſſant cette affaire ; je n'en crois rien : promeſſe d'un important. Vous avez donc fini, Monſeigneur, ſur le Duché de St. Cloud ! j'y aurois échoué.

LETTRE XLI. *

Ce 25 Janvier 1696.

ON ne m'a pas dit un mot du Pere de Ste. M... On me conta ſeulement que Monſieur a grand'peur que l'Opéra ne ſoit défendu pendant le Carême. Le Roi n'en doute pas, & l'approuve fort. Il ajouta qu'il ne ſavoit comment vous

feriez pour la Foire pendant ce temps-là; mais qu'il étoit sûr que vous feriez bien: ſa ſoumiſſion me paroît du fond du cœur. Dieu veuille qu'elle ſoit de même, quand il s'agira de lui! Je crois, Monſeigneur, qu'il faut que vous ſoyez averti de tout.

LETTRE XLII.

Ce 28 Janvier 1696.

PRenez toutes vos meſures avec M. le premier Préſident, Monſeigneur, ſans en rien dire ou mander au Roi: vous ignorerez ce que je vous ai mandé de ſes diſpoſitions: & je ne voudrois pas que les vôtres lui revinſſent par un autre que par vous. Que Me. la D... de N. ne change pas ſon projet pour la fête de la Purification: tous les jours ſont égaux pour St. Cyr, pourvu que j'en ſois avertie; & plus ils ſeront longs, plus je profiterai de l'honneur & du plaiſir de la voir. L'affaire qui regarde mon frere eſt bien affligeante, & mérite que je vous conſulte, la premiere fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

LETTRE XLIII. *

Ce 9 Mars 1696.

LE Roi m'a dit à mon retour de St. Cyr, que vous vouliez l'embarquer dans une affaire à laquelle il ne pouvoit conſentir, qui eſt de prendre l'Abbaye de Coulon pour le dédommagement de l'Evêché de Chartres; qu'il faudroit en donner une autre à Monſieur, & qu'il étoit impoſſible qu'il donnât une Abbaye qui ne ſeroit pas dans ſon appanage. J'ai répondu que vous entendriez bien toutes ces raiſons-là, & que vous n'affectiez rien en particulier. Je vous conjure de traiter cette affaire, de ſorte que le revenu de Mr. l'Evêque de Chartres n'augmente point, mais qu'on ſonge uniquement au bien de l'Evêché pour l'avenir. Il ne faut pas que notre ſaint ami ſcandaliſe perſonne, & qu'il paroiſſe intéreſſé, lui qui l'eſt ſi peu: je crois qu'il m'avoueroit de ce que je vous dis. L'entrepriſe d'Angleterre eſt manquée; ne le dites point le premier, s'il vous plait. M. l'Archevêque de Cambray, en diſant, il y a quelques jours, combien il ſeroit utile que les Evêchés euſſent peu

d'étendue, ajouta que ſi l'on vouloit diviſer Cambray, bien-loin de prétendre un dédommagement, il donneroit une partie de ſon revenu. La certitude de me trouver Mercredi, parce qu'on ſait l'honneur que vous me faites, aſſemble dans mon anti-chambre une foule que je ne puis ſoutenir. Paſſez donc à ma maiſon de la Ville où je vous ferai avertir.

LETTRE XLIV.

Ce 8 Avril 1696.

JE vis hier Me. la Préſidente de *Némond*, Monſeigneur, qui, avec beaucoup d'humilité & de zele, veut bien ſe charger des bonnes œuvres que Me. ſa mere (1) lui a recommandées, comme de ſa Communauté qui comprend le ſoin des pauvres, des écoles, des retraites, & le reſte de la Providence, des nouveaux Convertis, du Refuge, de la chambre de travail, & de la bourſe cléricale : j'écrivis cette liſte devant elle, afin de l'engager davantage. Elle me parut deſirer que

---

(1) Me. de Miramion.

Me. la Duch. de Noailles voulût bien ſe charger des pauvres de la Paróiſſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le Roi continuera à Me. de Nêmond les aumônes qu'il faiſoit ; mais par un mal-entendu, il a cru qu'on ne lui demandoit pour ce quartier que 500 écus : ainſi il n'a deſtiné que cette ſomme, il en a envoyé une bien plus forte qu'à l'ordinaire à Me. la Ducheſſe de Nainſy. Il faudroit, ce me ſemble, que vous en donnaſſiez quelque choſe pour cette Paroiſſe, & que vous convinſſiez pour l'avenir de ce que Me. de Nêmond remettra entre les mains de Me. votre mere ou de M. Teckre ſous ſes ordres.

Me. la Préſ. de Nêmond me témoigna une grande envie, Monſeigneur, de s'unir à Me. la D. de N... pour les bonnes œuvres ſous votre protection ; mais ce qui la preſſe le plus, & avec raiſon, c'eſt de ſe défaire de Me. la Grande-Ducheſſe. Le Roi me dit hier au ſoir que je pouvois vous en ſolliciter de ſa part. Songez donc, Monſeigneur, s'il vous plaît, à cette affaire. Cette Princeſſe ne part plus de la maiſon, & redoute moins ce qui y reſte, qu'elle ne craignoit Me. de Miramion, ainſi tout eſt à craindre pour l'honneur de cette Communauté.

LETTRE XLV.*

A Marly, ce 27 Avril 1696.

JE ſuis ravie de voir une lettre datée de Conflans, & de penſer, Monſeigneur, que vous vous y repoſez un peu. Si M. Michel ne profite pas de vos bontés, nous en ſerons quittes envers la Reine d'Angleterre. J'ai vu finir vos affaires avec bien de la joie : M. le M. de Noailles, & M. le Cardinal de Bouillon m'ont aſſurée l'un & l'autre qu'ils étoient contents. Il n'eſt pas poſſible que le Roi ne montre les avis qu'il reçoit, ſur-tout quand il y veut remédier ; car l'ordre doit paſſer par le Secretaire d'Etat qui eſt chargé de ces ſortes d'affaires. Je ne ſais pas comment il aura parlé à M. de Pontchartrain, mais il me parut, après avoir lu les deux lettres d'un bout à l'autre, qu'il penſoit comme vous, & qu'il trouvoit le procédé trop violent, quoique l'Abbé ait tort dans le principe. Il n'eſt que trop vrai que les Miniſtres n'aiment pas que le Roi ſoit averti par d'autres que par eux-mêmes ; je crois pourtant les y accoutumer un peu : ma réputation ſe répare : on me

regarde comme la protectrice des malheureux & des opprimés : il n'eſt ſorte d'avis qu'on ne m'adreſſe, & ſouvent contre eux : & je les donne tous, & quelquefois devant eux.

Quant à la diſpoſition eſſentielle, il eſt vrai qu'elle n'eſt pas propre à contenter ceux qui l'aiment lui & ſon peuple : on eſt pourtant mieux qu'au commencement du Carême : on eſt ébranlé, mais point touché : on voudroit le bien, on n'a pas la force d'y courir. J'eſpere en la bonté de Dieu. Ce que je vous ai demandé, Monſeigneur, ſur cette Ordination faite par M. de Perpignan eſt pour être toujours en état de répondre ſur ce qui vous regarde. Vous ne m'êtes pas indifférent. Oſerois-je donc vous demander ce qui s'eſt paſſé entre vous & les Filles de la Conception par rapport aux ténebres ? Il ne faut pas cacher vos bonnes œuvres, Monſeigneur ; ce ſera peut-être pour le Roi un attrait au bien : il aura honte de ne pas ſoulager ſon peuple, puiſque vous ſoulagez vos pauvres. Eſt-il poſſible que vous ne ſoyez pas aſſez bien averti de nos voyages pour faire les vôtres à propos ; je croyois que M. votre frere vous inſtruiſoit de tout.

M'avez-vous permis de dire au Roi ce

que le bon Pere vous a conté de leur converſation ſur mon ſujet, & de ce que le Roi dit que je ne lui ferois pas ma cour de n'aimer pas les Jéſuites? Cela ſeroit délicieux à placer, quand vous voudrez que je travaille à....

M. de Ponchartrain & M. de la Reynie n'approuvent pas une Chapelle à Vincennes; mais le Roi l'a voulu; Me. Guion eſt bien embarraſſante.

LETTRE XLVI.

Samedi, ce 4 Mai 1696.

JE verrai le P. d'Emeric (1), quand il vous plaira. Je voudrois que ce pût être demain ou Lundi à St. Cyr : j'ai ma permiſſion, & je veux bien haſarder ce qui en pourra arriver. Je ne veux pas me décourager; mais je vois toutes mes bonnes intentions renverſées, peut-être

(1) On l'avoit fait venir ſecretement à la Cour: & le P. de la Chaiſe craignoit que ce ne fût pour le déplacer : il l'accuſa d'être Janſéniſte, & le menaça de le chaſſer de la Cour s'il ne retournoit dans ſa Province de Toulouſe dont il étoit Provincial.

parce que je m'aide trop de moyens humains, & que Dieu jaloux veut que je n'aye nulle part à ce que nous deſirons. Quoi qu'il en ſoit, Monſeigneur, je ferai encore quelques campagnes ſous vos drapeaux ; & ſi nous ne vainquons pas le Roi, du moins je mourrai pour lui.

LETTRE XLVII. *

A Marly, ce 18 Mai 1696.

QUe ne donnerois-je pas, Monſeigneur, pour aſſiſter au ſacre qui ſe fera Dimanche, & pour être témoin de la joie de Me. la Ducheſſe de Noailles ? Ce ſont-là, ce me ſemble, les fêtes & les plaiſirs permis aux Chrétiens ; mais Dieu ne veut pas me donner de telles conſolations. Je lui demanderai de tout mon cœur de combler de ſes graces le Conſacrant & le Conſacré, de pardonner à leurs ennemis, & d'être leur force pour pour porter les travaux de l'Epiſcopat. Demandez-lui, Monſeigneur, de me donner celle qu'il me faut pour porter les plaiſirs de la Cour. Il y a huit jours que j'y ſuis ſans relâche : il y en a preſque autant que je ſuccombe à la triſteſſe de

n'entendre rien dire de raiſonnable : le chapitre des pois dure toujours : l'impatience d'en manger, le plaiſir d'en avoir mangé, & la joie d'en manger encore ſont les trois points que nos Princes traitent depuis quatre jours. Il y a des Dames qui, après avoir ſoupé avec le Roi, & bien ſoupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de ſe coucher, au riſque d'une indigeſtion : c'eſt une mode, une fureur, & l'une ſuit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, Monſeigneur ! Pardonnez cet épanchement à mon Paſteur, & faites-en part, ſi vous le voulez, à l'Evêque de St. Cyr. Le Roi a à la joue une éréſipelle qui n'eſt rien. Je ſerai, je crois, Lundi à St. Cyr, où j'attends M. de Chartres, & Mrs. Briſacier & Tiberge ; mais, Monſeigneur, vous n'y ſerez pas.

LETTRE XLVIII.

A Verſailles, ce 29 Mai 1696.

VOilà, Monſeigneur, le petit billet du Religieux qui veut aller à la Trape : c'eſt la C.. de Grammont qui me l'a donné, & qui me paroît devenir la ſol-

liciteuſe de cette maiſon : elle m'a déja rendu une lettre de M. l'Abbé dépoſé.

M. Tiberge, M. l'Abbé Girard & moi, eûmes hier une conférence ſur la Raquette, de laquelle ils vous rendront compte.

LETTRE XLIX.

Ce 1. Juin 1696.

JE crois, Monſeigneur, que je ſuis aſſez connue de vous, pour que vous ne croyez pas que ce que je vous ai écrit du déchaînement de Mrs. des Finances contre Mrs. les Evêques, ſoit par rapport aux intérêts de St. Cyr. Quand je deſirerai quelque choſe de vous, je vous le demanderai bien directement : & ſi vous me le refuſez, je ſerai très-perſuadée que vous n'aurez pu me l'accorder. Comptez donc une fois pour toutes que je ſuis ſimple, & que je n'aurai jamais de fineſſe avec vous. Je ne me livrerai à perſonne ; & je ſuis, Monſeigneur, de votre cabale contre toutes les autres cabales : vous ſavez quel eſt le but de la vôtre. Je vous avertis donc que ces Mrs. prétendent que Mrs. les Evêques font fort mal, & qu'on vous attend pour voir ce que vous

ferez, parce que vous avez un bas Clergé que les autres n'ont pas, qui vous met en état de ſoulager les gros Bénéficiers.

Encore une fois, Monſeigneur, ne m'écrivez jamais par honnêteté; mais tenez-moi avertie de tout, pour être en état de répondre ſur tout ce qu'on pourroit me dire de vous : car je veille pour vous avec une grande attention, croyant veiller pour Dieu & pour ſon Egliſe.

LETTRE L. *

A St. Cyr, ce 11 *Juillet.*

VOtre lettre, Monſeigneur, a été priſe comme je le deſirois : cela ſuffit, à ce que je crois, pour que vous en ſoyez content. On me demanda ſi vous n'aviez pas dit un mot là-deſſus au *bon Pere ;* je répondis que je n'en doutois pas.

Je vous demande, Monſeigneur, le petit Bénéfice de Corbeil pour Me. de St. Bazile : elle vous en écrit : il n'importe à qui, d'elle ou de moi, vous adreſſiez cette expédition.

LETTRE LI.

Ce 18 Juillet 1696.

J'Oubliai hier au ſoir, Monſeigneur, de vous remercier de ce que vous avez eu la bonté de m'accorder pour Me. de St. Bazile de Corbeil. J'oubliai encore de vous dire que 40 me dit que je pouvois bien vous confier toute la nouvelle, en vous parlant de l'un des *dévots* dont nous avons beſoin pour cette petite fille : ainſi, Monſeigneur, ſi vous parlez là-deſſus à 200, ce ſera ſans myſtere, s'il vous plaît.

LETTRE LII.

A Marly, ce 3 Août 1696.

JE n'ai plus parlé de Mlles. de Caſtelnault, Monſeigneur, & j'ai voulu vous épargner un nouveau refus. 29 fit Mercredi une derniere tentative, & il fut refuſé avec chagrin de la part de 100.

Le Roi refuſe les bonnes œuvres plus que jamais : voici ſon raiſonnement :

» Mes aumônes, dit-il, ne ſont que de » nouvelles charges pour mes peuples: » plus je donnerai, plus je prendrai ſur » eux: d'ailleurs, mes aumônes ſont ſans » mérite, puiſque je ne le prends pas » ſur moi: je n'en ai ni plus ni moins & » le néceſſaire & l'agréable: un Roi fait » l'aumône en dépenſant beaucoup & à » propos." Je lui répondis: „ Cela eſt » vrai: mais tant de gens que vos guer- » res, vos bâtiments & vos maîtreſſes » ont réduits à la mendicité par la né- » ceſſité des impôts, il faut bien les ſou- » lager aujourd'hui. Nommez cela penſion » ou aumône; mais il eſt bien juſte que » ces malheureux vivent par vous, puiſ- » qu'ils ont été ruinés par vous-même. » Si ce n'eſt pas une aumône, c'eſt donc » une reſtitution." Fourniſſez-moi des raiſons, Monſeigneur, s'il y en a de meilleures: les ſiennes ſont d'un honnête homme. Quant au mérite, je ne vois que ſon plaiſir ſur quoi il peut prendre: il s'eſt borné au plaiſir de ſon jardin, & il y fait des dépenſes médiocres. Il ne m'a dit qu'un mot ſur le P. de la Tour: il étoit de ſi mauvaiſe humeur ce jour-là, que je crus devoir le ménager.

Les Dames ſe donnent aſſez de mouvement pour être auprès de Me. la Du-

cheſſe de Bourgogne. Faites parler (1) Me. la Ducheſſe de Noailles ſur Me. de Créqui, la D. du Lude, ou la D. de V.. La derniere eſt ſéparée de ſon mari : ſa réputation n'eſt pas ſans tache ; elle traîne une mauvaiſe ſuite dans ſa famille : elle eſt toute liée à St. Cloud, & l'on voudroit en éloigner la jeune Princeſſe. Vous avez trop de vertu, Monſeigneur, pour qu'on ne puiſſe pas vous tout dire ſans aucun ménagement. L'Abbé Têtu prétend que vous ne vous taxez pas à proportion des autres. Je ſais répondre en général à ces diſcours ; mais ſi vous voulez m'inſtruire, je répondrai encore mieux. Les ennemis paroiſſent vouloir tenter quelque choſe : on ſeroit honteux de prier publiquement ; mais je crois, Monſeigneur, que vous priez & faites prier en ſecret, autant qu'il vous eſt poſſible.

(1) Pour la Charge de Dame d'honneur.

LETTRE

LETTRE LIII.*

Ce 5 Août 1696.

SI M. l'Abbé Têtu ſe plaint de vous, Monſeigneur, il aura tort; mais je croirois l'avoir, ſi je ne vous avertiſſois de tout ce qui viendra à ma connoiſſance ſur votre ſujet.

Il y a deux jours que le Roi me dit en ſortant de ma chambre : „ Je m'en vais „ voir quelqu'un que vous croyez bon „ homme, mais ſans eſprit." Il me nomma le Pere de la Chaiſe. Je lui répondis : „ Vous le croyez encore plus que „ moi; car vous le voyez plus ſouvent." Le Roi repliqua : „ Il eſt vrai, & cela „ baiſſe tous les jours : mais ne baiſſons-nous pas auſſi?" Je crus l'occaſion favorable, & je lui dis : „ N'allez pas „ me donner quelque ſtupide pour Confeſſeur de la Princeſſe, & ordonnez „ au P. de la Chaiſe de conſulter M. „ l'Archevêque, qui eſtime fort certains „ ſujets de la Compagnie." Il me dit : „ Informez-vous de quelque choſe de bon, „ & je le demanderai." Me voilà donc en état, Monſeigneur, de vous conſulter

à notre premiere entrevue. Ne venez point ici. On a regret à tout le temps qu'on paſſe hors des jardins. Je m'apperçois avec plaiſir que le Roi reprend ſon ancienne familiarité avec M. votre frere.

LETTRE LIV. *

A St. Cyr, 14 Août 1696.

JE ne puis vous exprimer ma joie, Monſeigneur, de voir ce que Dieu fait dans le cœur du Roi pour vous. Je m'apperçois qu'il s'approche de vous, que la confiance augmente, ou pour parler plus juſte, qu'il ſe raſſure ſur vous. Car il vous eſtimoit, vous goûtoit, quand vous n'étiez que M. de Châlons; mais aujourd'hui il y a du progrès : il ne ſe peut taire du premier mouvement qu'il a vu en vous au dernier diſcours qu'il vous a fait. Il eſt édifié au dernier point: je ne le ſuis pas moins que lui : on ne s'endurcit point à vos vertus. Je lui dis combien vous avez toujours été ferme ſur la réſidence, & que vous n'aviez jamais conſenti que M. de C... demeurât Précepteur, & devînt Archevêque. Le Roi eſt naturellement exact & ſévere:

ainſi ces maximes ſont de ſon goût : il vous voit ferme. On vous accuſe d'être trop doux : ne croyez pas, Monſeigneur, que ce ſoit-là un mauvais office auprès de lui : il craint les caracteres rudes & âpres, quoiqu'il les veuille fermes. Dieu le diſpoſe, ce me ſemble, à ſon ſalut, dès qu'il l'approche de ſon Paſteur. Après cela, je n'aurai qu'à mourir en paix, ſûre qu'entre vos mains, mon Roi deviendra agréable à Dieu. Continuez d'attaquer ce qu'il a de mauvais dans les *dévots* avec votre douceur naturelle : chargez-le lui-même quelquefois de leur parler. Je ne ſais peut-être ce que je vous dis ; car, en vérité, je fais tout avec précipitation.

LETTRE LV.*

Vendredi à 3 heures, 1696.

IL faut bien ſe garder, Monſeigneur, de voir le P. d'Emerique. Le Pere de la Chaiſe a conté au Roi, qu'il étoit ici : qu'il eſt venu ſans permiſſion : qu'il a dit que des Puiſſances l'ont mandé, & qu'on le deſtine à un grand emploi : qu'au reſte, il a été viſité à Rome par le Car-

dinal Protecteur du Janſéniſme : que le Pere d'Emerique eſt un homme de bien, mais qu'il pouſſe bien loin la dévotion. Vous entendez ce que cela veut dire. Les Jéſuites nous déclarent la guerre hautement de tous côtés : & ceux qui aiment la paix ſont à plaindre. J'ai vu M. de Meaux, & de quelque côté que je me tourne, par-tout croix, afflictions, obtacles au bien. J'ai dit au Roi, que vous aviez paru ſouhaiter que ce bon Pere paſſât ici, & que vous ſeriez ravi de le voir, & que je le viſſe. Du reſte, j'ai tout ignoré. Je ne ſais que vous conſeiller là-deſſus. Je vois tous les gens de bien ſe partager. Si le Roi eſt de bonne foi, le choix ſera difficile. S'il ne l'eſt pas, il va avoir de beaux prétextes pour en demeurer à l'état de tiédeur où il eſt. Le parti le plus ſage ne ſeroit-il pas de m'écrire une lettre qui ne contiendroit que ces mots : „ Le Pere Eme- » rique eſt ici. Vous ſavez le bien que „ je vous en ai dit. Voudriez-vous en » juger vous-même, ou à St. Cyr, ou » à Verſailles ; " & quelque autre choſe à pouvoir montrer ? Soyez ſur vos gardes. Rien de myſtérieux. Nous ſommes épiés de tous côtés ; & ſi Dieu ne me ſoutenoit, je ſerois déſeſpérée d'être atta-

chée où je ſuis. Faites part de cette lettre, Monſeigneur, à M. l'Evêque de Chartres.

LETTRE LVI.

Ce 4 Septembre 1696

VOici un mémoire d'Andreſy, qu'on m'aſſure être de votre Dioceſe. Souvenez-vous donc, Monſeigneur, une fois pour toutes, de faire de mes avis l'uſage qu'il vous plaira, ſans me répondre un mot quand il n'y a pas de néceſſité. Je crains toujours de vous faire perdre du temps. Ce n'eſt point à moi à me mêler entre des Religieuſes & leur Evêque; mais ſi, ſans me nommer, vous diſiez à celui de St. Flour les plaintes qu'on fait de lui, & que vous ſavez qu'elles ſont venues juſqu'à la Cour, peut-être feriez-vous un bien; car, Monſeigneur, peu d'Evêques ont, comme vous, toujours raiſon.

Hé bien! voilà les Dames nommées; voilà la Maréchale déſeſpérée! Mon état & ma deſtinée eſt d'affliger, & deſſervir tout ce que j'aime. J'en ſouffre beaucoup; mais je ne varierai point dans la loi que je me ſuis faite de ſacrifier mes amis à la vérité & au bien.

On a parlé du Pere Emerique : c'eſt un monſtre : il a le plus grand défaut de tous les défauts ; défaut éclatant ; défaut excluſif : il eſt très-dévot, & la dévotion ne ſied guere mieux à un Confeſſeur, qu'à un Evêque : voilà, Monſeigneur, où nous en ſommes encore, grace au *bon Pere !*

LETTRE LVII. *

Ce 8 Septembre 1696.

C'Eſt pour obéir à M. l'Evêque de Ch. ; Monſieur, que je vous envoye ce que vous trouverez dans ce paquet, qui, ce me ſemble, ne vous apprendra rien de nouveau. Vous êtes aſſez inſtruit de la doctrine de Me. Guion, pour la condamner hautement ; & ce que vous ſavez de ſa perſonne eſt pire que ce qui eſt dans cet écrit. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire prendre le parti le plus convenable au bien de l'Egliſe, & le plus propre à garantir de toute fauſſeté !

LETTRE LVIII.

Ce 25 Septembre 1696.

JE crois vous avoir déja dit, Monſeigneur, que Me. la C. de Grammont eſt la correſpondante de la Trape. Vous verrez par cette lettre ce qu'on exige de moi, & je vous ſupplie de me preſcrire l'uſage que j'en dois faire.

Nous aurons apparemment bientôt le P. le Comte. L'inclination y eſt ſi forte, qu'on ne peut s'y oppoſer.

En envoyant à M. de Meaux, il y a deux jours, un paquet d'une Dame de St. Louis, je lui mandai qu'on penſoit à mettre Me. G... auprès de M. le Curé de St. Sulpice. Nous n'aurons pas là-deſſus ſon approbation; mais pour moi, je crois qu'il eſt de mon devoir de dégoûter des actes violents, le plus qu'il m'eſt poſſible. Le Roi eſt en parfaite ſanté (1).

(1) J'aurois retranché cette lettre-ci & bien d'autres comme peu importantes; mais ce que j'aurois retranché ſervira peut-être un jour à éclaircir quelque fait, à fixer quelque date, lorſque tant de morceaux précieux ſortiront des cabinets où ils ſont enfermés.

LETTRE LIX.

Ce 7 Octobre 1696.

J'Ai vu M. de Meaux, toujours bien vif ſur l'affaire, mais bien plein d'envie de ne pas s'éloigner de vous. On ne peut en parler plus obligeamment.

Le Roi m'a conté ce qui s'eſt paſſé entre vous par rapport à Me. G. Vous avez trouvé en lui quelque répugnance à la laiſſer ſortir. Il vous croit trop bon, & je n'ai nulle part à ces impreſſions-là. Je ne lui avois pas dit un mot de votre deſſein; & je veux demeurer ferme dans celui de ne ſuivre que vos mouvements en pareilles occaſions.

J'ai vu notre ami. Nous avons bien diſputé, mais fort doucement. Je voudrois être auſſi fidelle à mes devoirs, qu'il l'eſt à ſon amie : il ne la perd pas de vue, & rien ne l'entame ſur elle.

Je vois avec une grande joie, Monſeigneur, qu'on s'accoutume à vous, & qu'on eſt perſuadé par vous. Je l'ai vu dans ce qui regarde les Peres de l'Oratoire; & vous acquerrez toute confiance, ſi vous n'êtes point entêté. Les petites

confidences ſur le P. de Ste. Marthe ont contribué à vous faire croire ſur le reſte.

Il eſt ſi triſte qu'il y ait ſi peu de ſujets, quand il y a un Evêché vacant.

La voie de M. Tiberge eſt bonne, & celle de M. de M. quelquefois, afin de cacher la moitié de notre commerce à l'un & à l'autre.

LETTRE LX.

Ce 4 Novembre 1696.

VOtre peine ne m'eſt point indifférente, Monſeigneur, & le coup eſt bien ſenſible. M. de Vadeſin commence à ſoutenir les abſents, & à être remis à une autre fois: il a eu une grande audience depuis ce temps-là; mais il ne fut pas queſtion de cette affaire-ci: je ne ſais ſi je pourrai faire quelque uſage de la lettre du Miniſtre: elle eſt ridicule en tout point.

Dieu veuille que l'Abbé de Croiſſy rempliſſe l'idée qu'on a de lui! votre témoignage a été compté. Le titre de Ducheſſe de Bourgogne, le Roi l'accordera contre mon gré. Monſieur en eſt à préſent au déſeſpoir: il ne peut ſouffrir qu'avec le nom de Princeſſe de Savoye, elle ſoit devant

lui : il preſſe donc pour qu'elle s'appelle la Ducheſſe de B... : je m'y oppoſe, parce qu'il n'y a guere de raiſons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épouſé, mais encore plus par l'eſpérance où je ſuis que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. J'ai vu le P. le Comte, qui m'a paru admirable : mais on ne connoît pas un homme dans une ſeule converſation. N'avons-nous pas bien fait de forcer Me. de St. Geran de penſer à elle ?

LETTRE LXI.

Le 7 Novembre 1696.

LEs reſtitutions (1) ne ſe font pas aiſément : il faudra plus d'une converſation avec vous pour m'y réſoudre. Quand

(1) M. de Noailles avoit rempli de ſcrupules Mad. de Maintenon ſur les préſents qu'elle avoit eus de Mad. de Monteſpan. L'Abbé Gobelin avoit permis de les recevoir ; & l'Evêque de Chartres avoit décidé qu'il ne falloit pas les rendre. L'Archevêque de Paris revint à cet avis, quand il ſut que ces préſents étoient le prix des ſoins de Mad. de Maintenon pour l'éducation des Princes légitimés, & non de ſes complaiſances pour les foibleſſes de leur mere.

vous m'aurez déterminée, il faudra perſuader M. l'Evêque de Chartres : ainſi je ne prévois pas que cette affaire ſoit bientôt conſommée.

Nous avons envoyé Me. la Ducheſſe de Noailles à Paris, & même à Verſailles par le conſeil de Me. de Montchevreuil, à qui j'ai écrit une lettre pour être montrée à la Dame que je verrai peut-être demain en arrivant ; mais, Monſeigneur, je ſuis bien fâchée que vous veniez Vendredi à Verſailles, quoique vous ayez de bonnes raiſons, parce que je n'y ſerai pas, & qu'il faut bien aller à St. Cyr.

Je vous demande votre bénédiction pour la Princeſſe : offrez-la à Dieu. Vous aurez ſu ſans doute que ce fut par où le Roi commença en arrivant ici : c'eſt une enfant : elle montre de l'eſprit ; ſa figure n'eſt point laide, & ſes yeux ſont très-beaux.

LETTRE LXII. *

1696.

MAdame de Montchevreuil me mande qu'elle va envoyer prier Me. de C... d'aller à Verſailles. Je ſouhaite ce mariage, parce qu'il paroît bon ; mais j'ai

toujours mauvaiſe opinion du ſuccès de ce qui traîne trop long-temps.

Enfin, nous allons voir cette Princeſſe ſi long-temps attendue & ſi prônée. Monſieur s'eſt enferré lui-même. La peur qu'il a eue qu'elle ne fût pas de tous les plaiſirs par l'embarras du rang de la Princeſſe de Savoye, lui a fait demander en grace, qu'elle eût le rang de Ducheſſe de Bourgogne.

LETTRE LXIII. *

A Meudon, ce 14 Novembre 1696.

DÉfaut preſque général, que celui de ne trouver de bon que ce qui vient de nous. Il y a long-temps que je m'apperçois que ces Meſſieurs ſont fort difficiles ſur les ouvrages d'eſprit. On ne peut trop admirer leur ſimplicité & leur orgueil ; & il faut, Monſeigneur, qu'ils vous croyent mort à vous-même.

Je vais Samedi à St. Cyr ; mais ſi vous pouvez être ici à ſept heures & demie, nous pourrons être une heure enſemble. J'ai vu l'affaire des d'Eſtrées preſque faite. Elle étoit hier au ſoir preſque manquée Demandez pour moi la patience : j'en a ſouvent beſoin.

Ce 15 *Novemb.* J'eſpérois avoir l'honneur de vous voir demain ; mais M. le D. de Noailles m'a appris que vous avez la goutte. Ce n'eſt pas un mal dangereux : cependant il n'y en a point qui vous convienne; & votre temps eſt trop rempli pour en avoir à donner aux ménagements. Je ſouhaite au moins qu'elle ne ſoit pas trop douloureuſe, & qu'elle vous laiſſe la tête libre. Il me paroît qu'il y a bien long-temps que je n'ai eu l'honneur de vous voir; & quoique vous m'ayez menacée de reprendre des matieres déſagréables, à notre premiere converſation, je vous aſſure, Monſeigneur, que j'y voudrois être.

LETTRE LXIV. *

A Marly, ce 30 *Novembre* 1696.

VOilà, Monſeigneur, ce que M. l'Archevêque de C. m'a écrit ſur la peine qu'il me voit dans le cœur. (1) Il va vous trouver. Qu'eſt-ce qu'il veut dire à l'endroit que j'ai marqué ? Et que pour-

(1) Sur ſon Livre des *Maximes.*

roit-il faire qui déſabuſât tout le monde? Il le doit certainement, s'il le peut. Vous voyez qu'il ne veut pas laiſſer de doute ſur lui, ni ſur la vérité. C'eſt à vous, Monſeigneur, à tâcher de le réduire. Je ne ſais qui ſont les gens ombrageux dont il parle; mais je n'ai point encore trouvé deux avis ſur cette matiere, & je ne doute pas qu'on ne lui parle comme à moi, puiſque ce n'eſt pas la condamnation de cette doctrine que je cherche, mais la vérité expliquée par l'Egliſe.

Fragment d'une Lettre de M. l'Archevêque de Cambray.

» POur le fond de mes ſentiments ſur
» les choſes qui vous ont fait de la pei-
» ne, je me ſuis encore expliqué à fond à
» M. Tronſon. Je le feraiauſſi ſans réſerve
» tout de nouveau à M. l'Archevêque de
» Paris. Je ne ferai jamais rien que de
» concert avec lui; *mais je puis faire là-*
» *deſſus des choſes propres à réduire au*
» *ſilence les plus hardis Critiques.* Ce qu'on
» vous nomme des ſubtilités, n'eſt que
» ce qui eſt enſeigné dans les livres des
» Saints, & que toutes les écoles Catho-

» liques ont enſeigné. Si je vais plus loin,
» il faut me dépoſer. Si je demeure dans
» ces bornes, & qu'après avoir éclairci
» les difficultés, qui ne rouloient que ſur
» les termes mal-entendus, on trouve que
» je ne parle que comme les Saints, dont
» la doctrine a été canoniſée avec les per-
» ſonnes : il faut faire taire les gens om-
» brageux, dont le zele ſans expérience
» s'effarouche trop aiſément. Pour moi,
» je ne veux que céder à tout le monde,
» qu'éclaircir avec déférence tous ceux
» qui ſeront ſcandaliſés, & que changer
» de termes juſqu'à ce que les *bonnes*
» ſoient éclairées : car je ne tiens à aucun
» langage, & j'abandonne toutes les ex-
» preſſions qu'on voudra condamner,
» pourvu qu'on ſauve le fond des cho-
» ſes, & que les opérations de la grace
» ne ſoient pas flétries : encore un coup,
» Madame, je ne crois pas devoir laiſſer
» les gens dans le doute, ni ſur moi, ni
» ſur la vérité. »

LETTRE LXV.

Ce 22 Décembre 1696.

J'Ai vu M. le Duc de Beauvilliers, qui a voulu me parler ſur les livres de vos amis. Je ſuis bien-aiſe qu'il m'en ait encore écrit, parce qu'il exprime mieux ſes raiſons que je n'aurois fait. Ce n'eſt pas à moi à vous preſſer : vous ſavez ce qui convient, & ce qui eſt le plus utile au bien de l'Egliſe. Pour moi, je me tiendrai en paix, & j'attendrai ce que Dieu nous fera voir dans la ſuite. J'ai lu avec grand plaiſir votre ordonnance : il ne m'a point paru qu'il y ait rien de menaçant. J'aurois bien voulu la lire au Roi, je ne pus en trouver le temps.

LETTRE LXVI.

A Meudon, ce 14 *Janvier* 1697.

J'Ai conté au Roi l'affaire que vous avez avec Me. de Bouillon. M. le Dauphin étoit préſent : il la ſavoit à-peu-près comme moi. Le Roi répondit, en adreſ-

ſant la parole à ſon fils : » M. l'Arche-» vêque ſera plaiſiren tout ce qu'il pour-» ra ; mais il ſe tiendra aux regles. " Je vous avoue que cette réponſe m'a fait plaiſir : il me ſemble qu'elle marque & de l'eſtime pour la regle, & de l'amitié pour l'obſervateur.

Ne jugeriez-vous point à propos de faire à votre loiſir une liſte des bons Evêques (1) ? Vous me l'enverriez, afin que dans les occaſions qui ſe préſentent tous les jours, je ſoutinſſe plus ou moins leurs intérêts, & qu'on leur renvoyât les affaires dont ils doivent ſe mêler, & auxquelles ils ſont propres. On m'adreſſe toujours la parole, quand il eſt queſtion d'eux : mieux inſtruite, je ſerois plus hardie. Je copierai cette liſte, afin qu'en aucun cas, on ne la voye écrite de votre main.

---

(1) Hébert, Curé de Verſailles, en avoit déja dreſſé une des bons Eccléſiaſtiques, qu'il avoit remiſe au Duc de Beauvilliers, chargé par le Roi de lui faire connoître les meilleurs ſujets. Tant que cette liſte en fournit, & que M. de Beauvilliers ne fut point ſoupçonné de Quiétiſme, le P. de la Chaiſe ne fut point le maître de la feuille : & ce temps-là fut le regne des Sulpiciens.

LETTRE LXVII. *

A Marly, ce 8 Février 1697.

ORdonnez à quelqu'un de lire cet écrit, Monſeigneur, pour vous en rendre compte. Je ne ſais ce que c'eſt; mais j'ai eu peur de manquer de charité, ſi je le brûlois, ſans en faire aucun uſage. J'en ai dit un mot au Roi, qui croit que ces gens-là ont été chaſſés pour le Quiétiſme.

Je n'ai point eu d'occaſions de parler. On ne m'a plus rien dit du livre, ainſi je ſuis demeurée dans le ſilence.

M. votre frere vient de me dire que M. de C. eſt arrivé à Paris.

LETTRE LXVIII.

A Marly, ce 21 Février 1697.

J'Ai vu nos amis : nous avons été fort embarraſſés les uns des autres. M. l'Archevêque de C. me parla un moment en particulier. Il ſait le mauvais effet de ſon livre, & le défend par des raiſons qui

me perſuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand eſprit, qui a peut-être trop compté ſur ſes propres lumieres. Il me dit que le P. de la Chaiſe lui avoit rendu compte d'une converſation qu'il avoit eue avec le Roi, après laquelle il ne pouvoit ſe diſpenſer de lui parler. Je tombai d'accord de tout : mais par les diſpoſitions que je vois dans le Roi, M. de C. aura peu de ſatisfaction de cet éclairciſſement. J'ai parlé auſſi un moment à M. le Duc de Beauvilliers, qui me montra ſa peine du ſilence du Roi. J'a fait ce que j'ai pu pour gagner qu'on veuille le prévenir ; mais on ne veut point, & cette converſation ne ſera pas moins froide que l'autre. Cette oppoſition n'a pas été inſpirée par moi : elle eſt dans le cœur du Roi ſur toutes les nouveautés. Je vois bien qu'on me l'imputera ; mais je vous dois la vérité, & je vous la dis : du reſte, je ſuis prête à faire mon devoir dans une occaſion ſi importante. Je n'ai point vu Mr. de M., quoique j'aye fait quelque diligence pour cela. J'ai penſé qu'il veut peut-être pouvoir dire, qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme. On dit qu'il eſt grand. M. de Pontchartrain ne vous embarraſſera plus. Son fils épouſe Mlle. de Rouſſy. J'ai oublié ce qui m'oblige à vous

écrire. M. de C. veut vous parler en ma préſence : il me l'avoit déja propoſé, & je lui avois répondu que ce ſeroit quand il vous plairoit ; mais il me paroît qu'il veut que je ſollicite & que je concerte cette entrevue. Il m'a mis entre les mains un mémoire des articles qu'il veut traiter avec vous, qui ſont des interrogations ſur tout ce qui s'eſt paſſé. Je ne prévois nulle utilité de cette converſation ; mais peut-être tirera-t-il quelque avantage du refus, comme il en veut tirer du ſilence de M. de Meaux.

LETTRE LXIX.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE ſuis bien fâchée d'être ſi long-temps ſans vous voir ; mais vous ne l'auriez pu ſans venir à Trianon, & il ne faut pas qu'un Saint paroiſſe dans le lieu où nous ferons tous nos déſordres. Je ne ſuis point en ſcrupule du plaiſir que j'y aurai ; mais je vous aſſure que les autres n'en auront guere davantage. Ces divertiſſements me paroiſſent plus mauvais par l'exemple qu'ils donnent à ceux qui les pouſſent plus loin, qu'ils ne le ſont en

eux-mêmes ; car on n'y ſent guere que de la triſteſſe, de la fatigue & de l'ennui : & le plaiſir fuit à proportion qu'on le cherche. Nos Princes n'ont plus rien de nouveau à voir, parce qu'ils voyent tout dans leur enfance : dès le berceau on leur prepare leur ennui : auſſi ils ſont punis parfaitement de cette envie continuelle d'avoir de la joie ; & je vous aſſure qu'on en a moins avec eux, que l'on n'en trouve avec celui que vous dites n'être pas un viſage de Carnaval. J'ai fait lire votre Ordonnance au Réfectoire : elle renverra pluſieurs de nos filles à une ſeconde conſultation à M. Dodart. J'en ai mis une pour notre ſainte Reine, à qui j'écrivois quand j'ai reçu votre paquet. J'ai envoyé à Paris porter ma lettre à M. le Duc de Richelieu ; car il faut vous l'avouer, je l'avois oubliée, & vous verrez par-là que la mémoire ſe ſent de l'âge & de la diſſipation de la vie. J'avois reçu des compliments de ma ſœur Marie-Conſtance, qui m'avoient perſuadée que l'affaire des Religieuſes de Strasbourg étoit entiérement finie. J'en parlerai à M. de Chamillard : les grandes choſes lui font oublier les petites. On me demande ſouvent des Demoiſelles de St. Cyr : elles ont de la peine à aller ſi loin : j'en ai

pourtant fait offrir deux, qui ſont de ſaintes filles. Je prie ſouvent pour vous : il n'y a que votre charité & le grand beſoin que j'en ai, qui puiſſent vous obliger à me rendre ces prieres.

LETTRE LXX.

A Marly, le 7 Mars 1697.

J'Ai lu & relu votre approbation, & je comprends bien que M. de M. en ſera content. Rien n'eſt plus édifiant dans la Religion que ce concert entre ceux qui l'annoncent ou la maintiennent. Vous voyez, Monſeigneur, la peine que cette réflexion donne. A l'égard de M. de C., il me mande qu'il ne faut point chercher d'adouciſſement dans ſon affaire, & qu'il faut qu'il ſe rétracte, ou qu'on ſe taiſe. Je crains bien que cette déciſion ne ſoit difficile, puiſque ceux qui trouvent le moins à reprendre à ſon livre, diſent qu'il ſeroit à deſirer qu'il n'eût jamais paru, & que cela étant, cette maniere de flétriſſure lui demeurera toujours. Votre approbation eſt forte ; & il eſt impoſſible que vos amis, penſant comme ils penſent, n'en ſoient pas bleſſés. Le Roi a

renvoyé l'affaire de Me. l'Abbeſſe de Juvigny au P. de la Chaiſe.

LETTRE LXXI.

A St. Cyr, ce 16 Mars 1697.

LE P. de la Chaiſe a avoué au Roi, Monſeigneur, qu'il a envoyé le livre de M. de C. à M. le Cardinal de Janſon, & lui a écrit pour qu'il lui fût favorable. Le Roi l'a trouvé très-mauvais : & ce tour d'adreſſe de M. de C. fait un effet bien contraire à celui qu'il en attend ; car le Roi va déſavouer la lettre de ſon Confeſſeur. La cabale devient de jour en jour plus grande & plus hardie. Je n'y vois ni ſimplicité, ni paſſiveté. C'eſt à vous, Monſeigneur, à ſoutenir la cauſe de l'Egliſe, & M. de M., que le P. de la Chaiſe attaque auprès du Roi ; mais juſqu'ici tout ce que la cabale fait, retombe ſur elle, & on ne peut être plus contente du Roi que je le ſuis. Dieu veuille nous conduire tous, ſelon ce qu'il veut de nous ! Je ne ceſſe de le lui demander, & particuliérement pour vous.

LETTRE LXXII.*

A St. Cyr, ce 3 Avril 1697.

ET moi auſſi, j'avois eſpéré, Monſeigneur, que vous viendriez à Verſailles Lundi ou Mardi; mais je comprends auſſi que vous faites quelque choſe de meilleur.

Je me ſuis fort trompée dans l'opinion que j'avois que M. de C. n'écriroit rien de répréhenſible, que je n'oſe plus dire que je ne crois pas qu'il le faſſe une ſeconde fois. Cependant je craindrois qu'il ne travallât à ſa traduction, afin de l'avoir toute prête en cas de beſoin.

Le Roi me paroît embarraſſé pour en empêcher une troiſieme édition. Il doit parler à M. le Duc de Beauvilliers. Comptez, Monſeigneur, que cette affaire ne s'adoucit pas, ſoit à Rome, ſoit en France, ſoit dans le cœur du Roi, & que par-tout on penſe au danger des Princes par une telle éducation. Quant à moi, je ſuis & affligée & embarraſſée. Je le ſuis pour moi. Je crains la ſuite de cette affaire entre deux grands Prélats, s'ils vont aux extrémités. Je crains le parti que le Roi

Roi prendra, & dont il répondra devant Dieu. Je crains la même choſe pour vous. M. de C. vous preſſe : & il a raiſon. Mais la matiere eſt difficile, & tout le monde en a jugé. Je ne ſais ſi l'autorité de tous les Evêques enſemble pourroit juſtifier ce livre. Quand à ce qui me regarde, je veux le conſulter, s'il vous plaît, entre vous & M. de Chartres, que je vous prie de faire venir le plutôt qu'il ſera poſſible.

Je verrai M. de Beauvilliers pour lui dire qu'il n'eſt pas queſtion de montrer ſon intérieur particulier; mais qu'il faut répondre au public ſur l'opinion qu'a le public que le Gouverneur du Duc de Bourgogne eſt le protecteur du Quiétiſme : ce qu'on croira toujours, tant qu'il ne condamnera pas Me. G. ſans détour, ſans reſtriction, autant qu'il peut la condamner.

Le P. de la Chaiſe a voulu me voir. Le prétexte étoit une affaire pour St. Cyr : & la vraie raiſon, l'apologie du livre de M. de C. » Il n'eſt pourtant pas ſans dé-» fauts; mais tout cela n'eſt que des ba-» gatelles : je dois employer mon crédit » pour obliger le Roi à faire taire tout » le monde. " Enſuite il m'aſſura que ſi M. de C. ſoutenoit tant ſoit peu Me. Guion & ſes livres, il ſeroit contre lui,

& que cette femme eſt très-dangereuſe. Il me conta que c'étoit à lui que feu M. de Geneve s'étoit adreſſé pour ſe défaire d'elle & du P. de la Combe, qui prêchoient l'un & l'autre des maximes qui renverſoient l'Evangile. Vous voyez, ſi le bon Pere eſt au fait.

Je n'ai jamais penſé à transférer *l'Hôtel des déciſions*. Je ne croyois pas que ce nom eût été juſqu'à vous. Je vous rends mille graces de la facilité que vous vouliez apporter à ce deſſein. J'ai des parents dans le cas de celui de Me. de Brinon, qui meurent de faim : & de plus, je me mêle le moins qu'il m'eſt poſſible de ce qui regarde les Bénéfices. Je n'ai point vu M. l'Abbé de Caylus. Le Roi eſt très-content de votre lettre. Il me la montra d'abord, & ne trouva pas que vous allaſſiez trop loin. Dieu veuille qu'il en profite ! Je vous rends mille graces de la part que vous me donnez dans vos prieres : j'en fais ſouvent pour vous.

LETTRE LXXIII. *

Ce 30 Avril 1697.

DE la maniere dont le Roi m'a parlé ce ſoir, Monſeigneur, je doute encore moins qu'auparavant que vous ne deviez parler au P. de la Chaiſe de ce qui regarde les Confeſſeurs. Le Roi n'aime pas le bruit ; mais ſa conſcience eſt délicate, quand elle eſt éclairée : & vous y avez porté la lumiere. Vous ferez dans la ſuite ce que vous croirez le meilleur ; mais je voudrois que vous fiſſiez ſentir aux Jéſuites qu'ils vous ſont abandonnés, & que les égards que vous aurez pour eux, ne ſont point forcés de votre part, & doivent être mérités de la leur. Peut-être vous ménageront-ils davantage : peut-être auſſi ſeront-ils plus ulcérés. Je ne connois perſonne qui ait autant de beſoin que vous, Monſeigneur, d'une mort continuelle à tout intérêt, & à toute paſſion. Votre état eſt de fâcher tout le monde, & votre humeur de ne mécontenter perſonne.

LETTRE LXXIV.

Ce 11 Mai 1697.

JE ſuis honteuſe, Monſeigneur, de tout ce que vous prenez la peine de m'écrire pour me raſſurer. Il eſt vrai que je crains vivement que M. de M. & vous n'alliez pas aſſez de concert pour le fond de cette affaire-ci ; mais je ſuis bien perſuadée qu'on ne peut, qu'on ne doit pas exiger que M. de M. juge M. de C. puiſqu'il s'eſt toujours expliqué là-deſſus. Le Roi s'exprima fortement, & fit enviſager les ſuites que tout ceci pourroit avoir. La ſcene de St. Cyr va faire un grand bruit, & ſera regardée comme un prélude. Dieu veuille vous éclairer, vous fortifier, vous conſoler en cette affaire ! Elle eſt ſi affligeante, que la ſoumiſſion à ſa volonté peut ſeule faire reſpirer. J'avois eſpéré que le mariage propoſé ſe feroit. La demande du Gouvernement de Rocroy a tout gâté, ou peut-être ſervi de prétexte. Je ſuis fort en peine de Madame votre mere.

LETTRE LXXV.

A Marly, ce 13 Mai 1697.

LE Roi me charge, Monſeigneur, de vous faire la réponſe de M. l'Archevêque de Cambray; mais comme vous êtes bien plus capable que moi d'entendre ſa lettre, j'ai ſupplié le Roi de conſentir à vous la montrer : vous me la renverrez, s'il vous plaît, en me diſant auſſi un mot de l'état où eſt Me. la Ducheſſe de Noailles, qui me donne bien de l'inquiétude & pour elle & pour vous. Le Roi m'ordonne de vous dire de ne point faire de myſtere de cette lettre, s'il y a quelque utilité à parler.

De M. de Cambray au Roi.

» M. le Duc de Beauvilliers m'a parlé » de la part de V. M. ſur mon livre. Je » prends la liberté de lui confirmer ce » que j'ai déja eu l'honneur de lui dire : » c'eſt que je veux de tout mon cœur » en recommencer l'examen avec M. » l'Archevêque de Paris, M. Tronſon, » & M. Pirot, qui l'avoient d'abord exa-

» miné. C'eſt avec plaiſir, Sire, que je
» profiterai de leurs lumieres, pour chan-
» ger ou pour expliquer les choſes que
» je reconnoîtrai avec eux avoir beſoin
» de changement ou d'explication. Je
» crois, Sire, en voir déja aſſez pour pou-
» voir dire à V. M. qu'on ne me fera
» que des difficultés faciles à lever. Pour
» le faire, je n'aurai qu'ajouter ſimple-
» ment à mon livre diverſes choſes, que
» j'avois déja miſes dans un ouvrage
» plus ample, & que j'ai retranchées dans
» l'imprimé pour abréger. L'expérience
» me perſuade qu'elles ſont néceſſaires
» pour contenter beaucoup de lecteurs,
» auxquels tout eſt nouveau en ces ma-
» tieres. Quoique le Pape ſoit mon ſeul
» juge, & que M. l'Archevêque de Pa-
» ris ne puiſſe agir avec moi que par
» perſuaſion, je crois, Sire, & avec une
» eſpece de certitude, que nous n'au-
» rons aucun embarras ſur la Doctrine,
» & que nous ſerons, au bout de quel-
» ques conférences, pleinement d'accord
» même ſur les termes. Si j'ai écrit au
» Pape, V. M. ſait que je l'ai fait par
» ſon ordre, & même bien tard, quoi-
» que j'euſſe dû le faire dès le commen-
» cement. Car un Evêque ne peut voir
» ſa foi ſuſpecte, ſans en rendre compte

» au plutôt au St. Siege. J'avois même
» un intérêt preſſant de ne me laiſſer pas
» prévenir par des gens qui ont de gran-
» des liaiſons à Rome.

» Cette affaire n'auroit pas tant duré,
» Sire, ſi chacun avoit cherché comme
„ moi à la finir. Il y a trois mois &
» demi qu'on me fait attendre les re-
» marques de M. de Meaux. Il m'avoit
» fait promettre qu'il ne les montreroit
» qu'à moi, ou tout au plus à Meſſieurs
» de Paris & de Chartres. Cependant il
» les a communiquées à diverſes autres
» perſonnes. Pour moi, je n'ai pu juſ-
» qu'ici les obtenir. Voilà ce qui fait, Si-
» re, que l'examen que je dois faire avec
» M. l'Archevêque de Paris, & Mrs. T.
» & P. n'eſt pas encore commencé. Il
» m'eſt revenu par pluſieurs bons endroits
» diverſes choſes qui me perſuadent, que
» ces remarques ne contiennent aucune
» difficulté qui doive nous arrêter: tout
» roule ſur de pures équivoques qu'il ſe-
» ra très-facile & très-naturel de lever
» par des explications tirées de mon li-
» vre même. De ma part, je n'y perdrai
» pas un moment. Je ſuis bien honteux
» & bien affligé, Sire, d'un ſi long re-
» tardement qui fait durer l'éclat. C'eſt
» un accablement pour moi de voir qu'il

» importune un Maître, des bontés &
» des bienfaits duquel je ſuis comblé.
» Mais, en vérité, Sire, j'oſe dire que
» je ſuis à plaindre, & pas à blâmer dans
» toutes les circonſtances de ce mécomp-
» te, auquel je n'ai aucune part, & que
» j'eſpere de finir très-promptement.

LETTRE LXXVI.

1697.

JE ne connois pas aſſez *la famille* pour ſavoir ce qui convient : je vous expoſe ſimplement mes vues, & je les ſoumets aux vôtres.

J'eus hier au ſoir une converſation avec 45 ſur la grande affaire : il veut ôter 25, & tout ce qui environne les petits-neveux de 57 : mais il cherche des raiſons de différer ; & tout cela, par la peine d'en faire à 40. Je lui dis tout ce que je pus pour le preſſer, ſans pourtant lui montrer là-deſſus un empreſſement qui pût le ſcandaliſer. Je n'en ai pas en effet, & je ne veux que ce que Dieu veut. Je ne trouvai pas 100 adouci ſur le fond de la choſe.

La Princeſſe de Conti me vint trou-

ver hier pour me charger de demander au Roi qu'il lui permît de prier à la noce la D. de Choiſeuil & Me. d'Entragues. Il répondit : » Elles ſont trop décriées pour » que je puiſſe lui conſeiller de les avoir » avec elle : mais qu'elle conſulte Me. de » la Valliere, & faſſe ce qu'elle voudra." Je ne doute point que notre ſainte Carmélite n'exige cette complaiſance. Elle ne voit pas qu'elle fait par-là plus de tort à ſa fille que d'honneur aux autres. Priez pour moi, je vous en conjure : je n'ai pas le courage de porter ma fortune : jugez de ce que je ferois dans l'adverſité.

LETTRE LXXVII. *

Mai, Jeudi au ſoir, 1697.

QUoique j'aye aujourd'hui la tête en mauvais état, je ne puis m'empêcher de me ſoulager avec vous, ſur tout ce que le *bon Pere* a fait auprès du Roi. Il a excité une affaire très-déſagréable à M. de la Trappe. Vous n'en entendrez que trop parler. Il a rendu compte d'une converſation qu'il a eue avec le P. de Valois, qu'il prétend avoir fort grondé ſur ce qu'il ſoutient le Livre de M. de

Cambray. Le *bon Pere* a loué ce qu'on vient de faire dans la maiſon du Duc de Bourgogne. Il a donné ſur Me. Guion. Enfin, il a parlé en Courtiſan, ou ſi vous aimez mieux, en Jéſuite, ſauf à ſoutenir le Livre à Rome. Mais ce que je vois de plus important en tout ceci, c'eſt de vous tenir ſur vos gardes par rapport au Janſéniſme : car vous allez être examiné & épié là-deſſus, avec bien plus de ſoin que nous ne veillons ſur le Quiétiſme. J'ai tant de raiſons de céder au penchant qui m'attache à vous, que je ne puis ne pas vous donner cet avis. L'affaire de la Trappe eſt pour cette Abbaye de M. de Quebec, où l'on a envoyé des Religieux, qu'on en va faire ſortir. Le temps n'eſt pas propre pour la réforme. Il faut ſe contenter d'une vertu commune. Encore ſerions-nous heureux de l'avoir, ou de l'aimer dans les autres.

LETTRE LXXVIII.

Ce 29 Mai 1697.

LEs amis de Me. Guion ſavent que vous l'avez vue, & que vous lui avez porté la lettre du P. de la Combe. (1) Ainſi la néceſſité de reſſerrer cette femme augmente. Cependant vous avez oublié d'en parler au Roi qui penſe comme vous : il faut lui ôter les deux filles qu'elle a auprès d'elle. Si vous m'écrivez pour avoir ſon ordre, ne répondez, s'il vous plaît, qu'à ce premier article de ma lettre, & non à celui qui ſuit.

J'ai parlé à 45 pour ôter les *Modernes* qui environnent les couſins de 46 : & j'ai fini mon diſcours par dire que je ne pouvois pardonner à 40 d'avoir chez lui les amis de l'amie de 25, les connoiſſant depuis long-temps pour oppoſés à *la Famille*.

Je vois de plus en plus combien j'ai été trompée par les Quiétiſtes : je leur donnois ma confiance, & je n'avois pas la

(1) Voyez le Tome IV des Mémoires, p. 82.

leur. S'ils agiſſoient ſimplement, pourquoi ne me mettoient-ils pas de tous leurs myſteres ? S'ils craignoient de me les révéler, n'eſt-ce pas une preuve qu'ils avoient un deſſein formé de ſe ſervir de mon amitié, de ma crédulité, de mon crédit, pour établir cette nouveauté à la Cour ?

Le Roi me parut diſpoſé à parler franchement à 200. S'il ne le fait pas dès demain, ce ſera une grande marque du crédit de ce Miniſtre.

Pouſſez M. d'Argenſon, Monſeigneur; faites-lui parvenir que nous le croyons gagné par les amis de Me. G...

Je vis hier Me. la Ducheſſe de Guiche, dont je ſuis très-ſatisfaite. Dans tout ce que je traitai avec elle, il me parut qu'elle tenoit encore à la Ducheſſe de Mortemart. Mais qu'importe, puiſqu'elle avoit promis de ne la plus voir, & qu'elle ne la voit plus ?

Je propoſai hier de nommer un Ambaſſadeur : on y féra quelque réflexion.

LETTRE LXXIX.

Ce 31 Mai 1697.

LE Roi continuera ſes aumônes, & les fera remettre entre vos mains, pour en diſpoſer comme il vous plaira. Je vais redoubler mes miſérables prieres, pour demander pour vous, & pour ceux qui travaillent avec vous, toute la lumiere qui vous eſt néceſſaire. Je n'ai oſé dans les deux viſites que vous m'avez rendues vous dire un mot ſur votre douleur (1): j'ai appréhendé de vous attendrir, & d'être attendrie moi-même : j'ai été encore plus affligée que je l'aurois cru ; & j'ai ſenti votre juſte peine avec une ſenſibilité qui convient aux ſentiments que j'ai pour vous. Ma niece a été touchée du fond du cœur : elle avoit été ſenſible aux bontés qu'on lui avoit marquées : je l'en aime mieux. Mais quoi qu'il puiſſe arriver, c'eſt une privation que je ſentirai toujours, quoique je ne fuſſe pas en état de jouir d'un ſi ſaint & ſi agréable commerce. Il faut

(1) A la mort de Mad. la Ducheſſe de Noailles.

renoncer à toute conſolation : vous perdez celle de votre vie. Je voudrois que vous euſſiez autorité ſur tout, hormis ſur vous-même. Je ſuis perſuadée que vous vous conſervez fort mal : conſervez-vous.

LETTRE LXXX.

Ce 12 Juillet 1697.

JE ſuis bien-aiſe, Monſeigneur, d'avoir la ſeconde déclaration du P. la Combe. J'en ferai part à M. de Chartres, parce que je crois que vous le voulez bien.

M. le Duc de Bourgogne eſt venu me voir ce matin. Je l'ai entretenu des *Maximes* de M. de Cambray : il m'aſſure qu'elles ſont très-mauvaiſes, quoique ſpécieuſes. Je ne ſais s'il eſt ſincere ; mais qu'ils diſſimulent ; je parlerai toujours ſelon mon cœur : Dieu fera le reſte.

M. le Duc de Beauvilliers m'a vue enſuite : nous nous ſommes parlés très-franchement : il tombe d'accord que ce qu'il dit n'eſt pas vraiſemblable ; mais il aſſure qu'il eſt vrai ; je dois donc le croire : j'ai demandé du temps pour effacer tout ce qui s'eſt paſſé.

Mlle. de Ste. Oſmane ſera bien heureu-

ſe, ſi vous la faites recevoir à Hieres : ce ſont de ſaintes filles : Dieu veuille que cette malheureuſe profite de leur exemple !

Nous ſommes bien obligées aux Urſulines de vouloir bien une de nos filles : il faut que M. Tiberge en choiſiſſe une bonne. Je ne connois point de Dame de St. Louis qui s'appelle Fleury. M. Tiberge me démêlera tout cela. Me. de Beauvilliers a interrompu cette lettre, & m'a parlé comme ſon mari ; je lui ai répondu comme à ſon mari.

Que vous êtes bon, de penſer à moi ! Je ſuis ravie que vous connoiſſiez ma foibleſſe, & que vous me diſiez quelquefois un mot pour m'encourager.

Le P. de la Chaiſe pourra bien donner le dernier coup au P. de Valois à ce voyage-ci : il eſt déja bien ébranlé.

Donnez ordre à quelqu'un, je vous ſupplie, de m'envoyer une copie des nouvelles de Rome, je dis pour toujours.

LETTRE LXXXI.

A Marly, ce 13 Juillet 1697.

SI l'on ne veut pas tolérer le Livre, je crois qu'il faut finir la négociation. Quant au retour de M. de Cambray, il n'y a que Dieu qui puiſſe le faire; & je ſuis perſuadée que vous ne le croyez pas auſſi imbu de ces maximes-là, qu'il l'eſt en effet. Son cœur en eſt rempli: & il croit ſoutenir la Religion en eſprit & en vérité. S'il n'étoit pas trompé, il pourroit revenir par des raiſons d'intérêt. Je le crois prévenu de bonne-foi. Il n'y a donc plus d'eſpérance. J'ai tant de connoiſſance de cette affaire, & depuis ſi long-temps, que j'en parle plus hardiment que je ne ferois de toute autre.

LETTRE LXXXII.

A Marly, ce 19 Juillet 1697.

IL eſt très-vrai, Monſeigneur, que le remede que vous propoſez ſera bien plus prompt que celui qu'on peut atten-

dre de Rome, & vous juſtifiera entiérement en prouvant d'une maniere invincible que vous êtes bien loin d'excuſer le Livre de M. de Cambray, & de tolérer une mauvaiſe doctrine.

Le P. de la C... m'eſt venu voir ce matin. Il avoit dans ſa main une lettre de M. de C. qu'il m'a dit n'avoir pas encore lue; & comme il n'a rien de ſecret pour moi, il m'en a fait la lecture. M. de Cambray lui mande qu'il a eu une conférence de trois heures avec vous en préſence de Mrs. Tronſon, Pirot, Boileau, & de Beaufort : que vous êtes tous convenus des points de doctrine qui y ont été traités, & que ſi vous continuez ces ſortes de conférences, l'affaire ſe terminera & bien vîte & bien heureuſement. Le *bon Pere* a ajouté qu'il montreroit cette lettre au Roi, & qu'il falloit pourſuivre un examen ſans rien faire à Rome. J'ai répondu, & peut-être avec trop d'ouverture, que la choſe n'étoit plus en ces termes : que vous aviez fait toutes les conſultations, que M. de C. avoit deſirées : que toutes condamnoient le Livre; & que vous ne pouviez plus différer à rendre cette réponſe au Roi. Enſuite le *bon Pere* eſt entré dans le fond de la doctrine : & je n'ai plus eu qu'à l'écouter &

à me taire. M. de M. travaille à dreſſer la déclaration, & me paroît bien content du parti que vous prenez de faire une ordonnance. Je ne ſuis pas ſurpriſe de ce que M. le Duc de Beauvilliers ne vous a pas ſatisfait ſur le Livre de M. de C. Mais pour lui, ne ſe ſoumettra-t-il pas à votre déciſion? & quand vous cenſurerez le Livre, ne le condamnera-t-il pas comme ceux de Me. G. dont il ſe défit, dès que ſon Archevêque les eut défendus? Celui que nous avons préſentement ne diminue pas la déférence due à l'autorité du Siege. Auſſi ſuis-je perſuadée de la docilité entiere de M. de Beauvilliers. Je ſerai Lundi à Verſailles, prête à vous recevoir, dès ſept heures, ſi vous le voulez. Vous trouverez le Roi tout prêt à vous ſeconder, & bien content de vous voir joindre la fermeté à la douceur. Je lui ai lu votre lettre.

LETTRE LXXXIII.

Jeudi au ſoir, 1697.

JE viens de recevoir une lettre de M. de C, qui me preſſe pour notre entrevue. Il me paroît ſi accablé, que je crois de

votre amitié de ne le plus refuſer. Voulez-vous que ce ſoit Samedi à St. Cyr ? Nous y ſerons plus en repos qu'à Verſailles. Si vous y conſentez, faites-le ſavoir tout droit à M. de C. : & pour moi je m'y trouverai, & j'empêcherai la Princeſſe d'y aller ce jour-là. Je voudrois bien accorder ce que je dois à la Religion avec ce que je dois à l'amitié !

LETTRE LXXXIV. *

Ce 16 Août 1697.

IL me ſemble, Monſeigneur, que vous m'avez fait l'honneur de me dire que M. de Cambray vouloit que je viſſe l'écrit que vous m'avez remis entre les mains. Puis-je lui écrire ſur ce pied-là ? Faut-il que je vous renvoye cet écrit ? J'ai une réponſe à faire à M. de Meaux : puis-je lui montrer que je ſais qu'on n'approuvera pas ſon Livre ? M. de Pontchartrain lut hier au ſoir au Roi une grande lettre de Me. Guion, qui demande à ſe retirer auprès de Blois dans une terre qui eſt, je crois, à ſon gendre (1). J'ai le

---

(1) M. le Comte de Vaux, fils de M. Fou-

cœur bien ſerré de l'entêtement de nos amis : je ne puis ne les pas eſtimer moins : tout le commerce que nous avons enſemble n'eſt plus qu'une diſſimulation. Je me trouve dans un pays bien étranger pour moi ! Tout m'y déplait : je n'ai perſonne avec qui je puiſſe épancher mon cœur. Priez pour moi, Monſeigneur, du moins par pitié.

LETTRE LXXXV.

A St. Cyr, 17.... 1697.

VOilà, Monſeigneur, une lettre dont je ſuis chargée : mais il eſt bon que vous régliez mon zele, afin qu'il ne ſoit pas indiſcret. J'avois ſongé d'abord à vous propoſer cette miſſion. Il y a tant de déſœuvrés, tant de gens actifs ſans occupation ! Ne ſiéroit-il pas fort bien à M. l'Abbé de la Châtre, ou à quelque autre d'aller paſſer trois mois dans les Cevennes ? Nous voyons tant de liſtes de ceux qui voudroient être Evêques ? Je

---

quet, Sur-Intendant des Finances, & pere de M. le Maréchal Duc de Belle-Iſle.

les voudrois Miſſionnaires auparavant. J'en ai déja parlé au Roi, qui a trouvé bon, Monſeigneur, que je vous en écriviſſe. » Mais je paye bien cher les Miſ» ſionnaires, dit-il: & il en revient beau» coup de plaintes & fort peu de con» verſions. »

M. de Meaux veut que vous écriviez, & au plutôt. Il ne nous conſeille que ce qu'il veut faire. Il veut que M. l'Evêque de Chartres écrive auſſi. Je n'en vois pas l'utilité. Mais je crois que vous devez toujours paroître unis, & penſer de concert ſur M. de Cambray.

LETTRE LXXXVI.

Ce 17 Août 1697.

J'Ai parlé au Roi de l'admiration du P. le Comte pour M. de Cambray, & du ſcandale que me donnent les Jéſuites ſur la froideur qu'ils ont pour le Quiétiſme. On m'a écoutée avec attention, & l'on n'a rien répondu. Nous ne partons que Jeudi pour Marly. Rien n'eſt plus beau que le diſcours de M. d'Agueſſeau. Le Roi l'a pourtant corrigé en pluſieurs endroits, & très-bien corrigé.

Je vous remercie, Monſeigneur, de votre Mandement. J'aime à les avoir tous. Vous avez l'art de plaire & d'édifier.

LETTRE LXXXVII.*

Ce 29 Août 1697.

MAdame de Montchevreuil m'a apporté le mémoire que je vous envoye, & le Livre (1) marqué ſur ce même papier avec l'endroit noté où M. l'Abbé de Fénelon eſt nommé. Je ne ſais point faire d'autre uſage de toutes ces choſes-là, que de vous les envoyer, & d'agir ſuivant votre impulſion.

M. de Pontchartrain, travaillant aujourd'hui avec le Roi, lui a demandé s'il vouloit ou s'il ne vouloit pas qu'on pouſſât le Quiétiſme : qu'il ſavoit qu'un nommé Davant écrivoit pour ſoutenir cette illuſion ; & que ſi le Roi vouloit en donner l'ordre, il feroit arrêter cet homme, dès qu'il auroit découvert ſa

(1) Un Livre de l'Evêque Burnet, où l'on voit que dès l'année 1688, M. de Cambray étoit ſoupçonné de Quiétiſme.

demeure. Je lui ai dit que je la ſavois : & nous avons conclu que je la lui enverrois ce ſoir. J'ai pris ce moment-là pour demander au Roi, qu'on ne faſſe rien là-deſſus que par vous, Monſeigneur, qui êtes un peu plus doux & plus juſte qu'un Miniſtre ; & je n'ai envoyé que la ſeule demeure de M. Davant, de peur qu'on ne fît trop de bruit, en arrêtant toutes les perſonnes qui ſont nommées dans ce mémoire. Le Roi trouve bon que je mande à M. de Pontchartrain de ne rien faire en tout cela que par vous. En effet, Monſeigneur, dans une affaire eccléſiaſtique, nous ne devons voir que le mouvement que notre Paſteur nous donnera. Quoi qu'on en puiſſe dire, le mal du Roi va fort bien.

M. Davant demeure chez Hervé, &c. M. de Comiant, Médecin, dans la même maiſon. Ils ſont tous deux Béarnois. M. d'Aprigny, rue de la Juſſienne. M. de Montfort-, autrefois Conſeiller de Soiſſons, demeure près du Luxembourg. M. l'Abbé Jannot demeure près les Filles du St. Sacrement du Fauxbourg St. Germain. M. le Chevalier de la Coudraye.

„ Recueil de diverſes pieces concer-
„ nant le Quiétiſme & les Quiétiſtes,
„ ou Molinos, ſes ſentiments, & ſes
„ Diſciples. "

A Amſterdam, chez A. Volfgang, derriere la Bourſe, & chez P. Savouret dans le Kalveſtrand, 1688.

Feuillet 294. *Les Quiétiſtes avoient en horreur les ſuperſtitions Romaines, & ils voulоient les enſevelir dans l'oubli, en ne les enſeignant & ne les pratiquant point, auſſi-bien que M. l'Abbé de Fénelon.*

LETTRE LXXXVIII.

Ce 7 Septembre 1697.

JE ne ſais, Monſeigneur, ſi vous ſavez ce que c'eſt qu'un Cordelier (1) qu'on a fait Curé de la Trinité de Montfort.

---

(1) Ce cordelier, au retour du ſiege de Candie, avoit obtenu une Cure près de Verſailles. Il ſe mêloit d'aſtrologie. Il prédit que Me. la Dauphine auroit une Princeſſe; & Me. la Dauphine mourut. Cette fauſſeté ne le décrédita point : le Card. de Noailles lui défendit de prophétiſer. Le moine ſe fit dévot. Il ſuppoſa qu'il dirigeoit une ſainte, retirée dans un bois aux extrêmités du Royaume, pleine de l'eſprit de Dieu, & qu'à ſon tour il en étoit dirigé. Il en montroit des lettres merveilleuſes, copiées par la maîtreſſe d'école de Montfort. Une, entre autres, déchiroit impitoyablement Fénelon

fort. Cet homme eſt lié avec Me. de Nogaret qui eſt fort zélée contre le Quiétiſme, & qui a beaucoup contribué aux découvertes qui ſe ſont faites. Il veut me dire tout ce qu'il en ſait, & me remettre pluſieurs papiers du Sr. Davant. Il croit que les Livres qu'on a pris chez lui ne devroient pas être confiés à d'autres qu'à vous, & qu'ils ſeront très-ſcandaleux dans les mains des Juges ſéculiers. Je n'ai point cru devoir ni entrer en connoiſſance avec ce Curé, ni même le voir. Je lui ai ſeulement fait demander s'il voudroit vous aller trouver, & vous confier tout ce qu'il ſait & tout ce qu'il a. Il y eſt tout diſpoſé, & dit que M. de Nogaret vous a parlé de lui; mais qu'étant allé chez vous, ſon viſage ne vous a pas été connu. Voulez-vous qu'il ſe préſente à vous, avec une lettre de moi?

Racine eſt charmé de votre ordonnance, & l'a dit au Roi, qui ne l'a pas encore vue. Pour moi, je la trouve ad-

---

Fénelon & ſes *Maximes*. La prévention empêcha de reconnoître l'impoſture. Le Cordelier ſe brouilla avec la maîtreſſe d'école, fut démaſqué, & en mourut de honte.

mirable ; mais qu'eſt-ce que mon ſuffrage, ſur-tout en pareille matiere ? M. le Curé m'avoit dit que vous aviez tout-à-fait marqué les Jéſuites, en diſant que des perſonnes d'autorité accuſoient de Janſéniſme fort gratuitement. Vous dites tout le contraire : car il y a *des perſonnes ſans autorité.*

à 10 *heures du ſoir.*

Je ne puis continuer ma lettre. On parle d'ouvrir le mal du Roi en quatre. Je ne ſais plus où nous en ſommes. Je crains tout. Ne viendrez-vous pas vous mettre à portée des nouvelles d'une ſanté qui nous eſt ſi chere ? Le paſſé doit vous dire que le préſent n'apportera nul changement à nos réſolutions. Il y a long-temps que nous ſommes au-deſſus des variations de la ſanté.

LETTRE LXXXIX. *

A Verſailles, ce 19 Octobre 1697.

JE ne ſais rien de l'exil de ce Pere de l'Oratoire, & je ne manquerois pas de repréſenter les conſéquences de ces actes bruſques d'autorité, ſi je croyois d'être écoutée; mais on me demandera d'abord qui me l'a appris, & il ne vous convient pas d'être nommé dans cette affaire.

Vous parlâtes fort bien dans celle de Port-Royal. Je m'apperçus du bon effet. Je continuai ſur le même ton, en diſant que votre perſonnage n'étoit pas de prendre un parti, mais de garder un milieu entre les extrémités, ou les autres ſe jettent ſouvent. Je fus contente de la maniere dont on reçut ce propos. Et vous devez l'être, Monſeigneur, quand je le ſuis. Il ne faut pas ſe laiſſer dominer par le *bon Pere*, mais dire ſes raiſons, avec une reſpectueuſe fermeté.

Le Roi a mal reçu une recommandation de M. le Maréchal de Noailles, pour le Duc de Guiche. Il eſt toujours

choqué de ce que tant de gens parlent pour lui. C'eſt un grand malheur d'avoir tant de parents.

Les affaires de la Princeſſe d'Elbœuf vont mal. Le mari a parlé & a perſuadé. M. de M. eſt rebuté. Je fis hier au ſoir de mon mieux ; M. de Pontchartrain en eſt témoin : & ce fut inutilement. Il y a de nouvelles difficultés ſur la paix. Je la recommande à vos prieres.

LETTRE XC. *

Ce 24 Septembre 1697.

LE P. de la Chaiſe veut raccommoder ce qu'il a gâté ſur le P. Poiſſon ; mais il a plus de talents pour le mal, que pour le bien. Et cela peut-il être autrement, quand les intentions ne ſont pas droites ? peut-être auſſi eſt-ce faute de lumieres. Il fit de grandes doléances au Roi de n'être pas ſous les Evêques. Il ſurprend ſa bonté par de tels diſcours. Et ma malice répondit en face, que ne pouvant être ſous eux, il ne fau-

droit pas ſe déclarer leur ennemi. Le ſecond ordre donné au P. Poiſſon ne me paroît guere meilleur que le premier. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambray; mais il faut aimer l'intérêt de l'Egliſe plus que le ſien. M. l'Archevêque de Sens m'a dit ce matin qu'on devroit, pour prévenir le jugement du Pape, choiſir des Evêques qui jugeroient, ſi M. de Cambray a droit d'abandonner, ou ſeulement d'expliquer ſon Livre. Je n'ai rien répondu à cette propoſition.

Eſt-il vrai que M. & Me. de Noailles & vous plaidez contre Me. de Coetquen? cela ſeroit déſagréable.

Hé bien, Monſeigneur, nous avons la paix. Nous avons bien des actions de graces à rendre, & des prieres à recommencer, pour que nous faſſions de cette paix un uſage qui conſole le peuple & répare les maux de la guerre.

LETTRE XCI. *

Ce 7 Octobre 1697.

J'Ai lu, ou pour mieux dire, parcouru le réglement des Religieuſes dont j'eſpere de grands biens, & qui les fera, je crois, un peu crier. Deux ſeuls endroits m'ont paru ſéveres : l'un, de défendre toute ſorte de déclamation aux penſionnaires : & l'autre, de défendre l'entrée aux tailleurs.

M. de Meaux eſt ici, plein de confiance ſur la condamnation du Livre. Le Roi a parlé à M. le Nonce (1), comme vous l'avez jugé néceſſaire. J'ai lu votre lettre au Roi : elle eſt à ſouhait. Votre ſtyle eſt doux & fort. Il vaut mieux dans chaque occaſion lui dire ainſi quelque choſe, que de trop charger. Il eſt charmé de votre maniere, & il a raiſon : vous plaiſez aux plus délicats. Cela conſole des frondeurs.

M. de Meaux m'a donné de la part de

(1) M. Delfini.

M. de Rheims l'ordonnance qu'il a faite contre les Jéſuites. Elle fera du bruit, & embarraſſera le Roi.

Je n'ai pu encore lui montrer la lettre du *bon Pere*. Il m'eſt venu voir, & ne m'a parlé que du pur amour. Il devroit bien en parler un peu au Roi.

Il eſt très-bon, Monſeigneur, que vous faſſiez donner vos lettres au Roi ſans affectation, tantôt par Bontems, tantôt par moi; mais vous ne devez pas vous impoſer la loi de m'écrire en même-temps. Tous mes amis en uſent ainſi; & vous êtes au-deſſus de tous mes amis.

LETTRE XCII. *

A St. Cyr, le jour de la Touſſaints, 1697.

JE croyois que le Roi avoit brûlé le papier que vous lui aviez laiſſé; mais il me le rendit hier au ſoir, quand je lui dis que vous le demandiez. Ni lui ni moi ne pouvons juger ſi dans ce diſcours vous dites ce qu'il faut contre le Janſéniſme; mais on ne peut nier que vous n'y parliez ſans ménagement contre ſes défenſeurs, & que vous ne les traitiez d'hérétiques, de révoltés, de gens de mau-

vaiſe foi, &c. Je ne puis vous dire combien je ſuis touchée de vos peines. Il me ſemble qu'elles ſont encore augmentées. C'eſt à vous à vous apprendre à les ſupporter. On ne le peut que par une ſoumiſſion entiere à la Providence, qui veut ou qui permet des choſes ſi oppoſées à vos inclinations. Quoiqu'il en arrive, Monſeigneur, je ne me départirai jamais des ſentiments d'eſtime & de vénération que je vous dois. Fondés ſur la vérité de votre vertu, ils ſont auſſi immuables qu'elle.

LETTRE XCIII. *

Ce 6 Novembre 1697.

JE viens d'achever, Monſeigneur, l'admirable inſtruction que vous nous avez faite. Il ne m'appartient pas d'avoir un avis, mais il m'eſt permis d'avoir du ſentiment. J'en fais ma lecture fréquente pour mon édification particuliere, & pour inſtruire celui dont je ſuis en quelque façon chargée. Ceux qui, juſqu'ici ont écrit contre le Quiétiſme, en ont donné de l'horreur. Vous faites aimer la véritable perfection. Je n'ai jamais rien

lu de plus fort, de plus pieux, de plus clair, &, ſi j'oſe le dire, de plus utile. On ne publiera plus que vous ménagiez le Quiétiſme par égard pour ſes protecteurs. Vous l'attaquez ſans meſure : & déſormais, que pourra-t-on écrire ſur cette matiere, épuiſée par vous? Je n'en voulois point parler, & je me ſuis laiſſée emporter à la joie que me donne votre ouvrage. Je vous le renvoye, parce que vous me l'avez ordonné. Je compte ſur pluſieurs exemplaires, dès qu'il ſera public. M. de Meaux m'en a fait l'éloge. Il eſt ravi de le voir achevé. Le peu de perſonnes qui l'ont vu en ſont charmées. Les endroits où vous parlez de J. C. m'ont enlevée. Ils rendent le Quiétiſme odieux. Je devrois me taire & garder le ſilence des filles de Ste. Agathe. La lettre dont je vous ai parlé eſt demeurée à St. Cyr. Vous l'aurez au premier jour. Je la fais copier; car l'écriture ne me paroît pas contrefaite. On veut employer mon crédit auprès de vous en faveur du parloir d'une vieille Religieuſe, retirée à P. chez la ſœur de Me. de Brinon. Mais je ne puis penſer qu'avec la ſoumiſſion qui vous eſt due.

LETTRE CXVI.

Ce 2 Décembre 1697.

LE Roi augmentera la penſion de M. le C. d'Eſtrées de ſix mille francs : vous ſavez, Monſeigneur, comment nous aurons les ſix autres. Ainſi vous n'avez qu'à conclure ce mariage, qui aura ſans doute votre bénédiction. Je n'ai encore vu perſonne qui ne ſoit charmé de votre inſtruction : & ſi j'en ai oui parler à bien des gens. Je ſuis très-contente de votre refus ; & je vous ſupplie de le publier comme je le ferai de mon côté.

LETTRE XCV. *

Ce 3 Janvier 1698.

L'Amitié que j'ai pour M. du Maine ne put m'empêcher de trouver qu'il venoit mal-à-propos. Je vous rends mille graces de toutes les bénédictions que vous me deſirez. Vos vœux me donnent de grandes eſpérances.

Si Madame Ulrich veut aller avec ſa

fille, je lui donnerai une penſion : mais que ce ſoit une converſion entiere ! Je ne veux point contribuer à gâter le Couvent où on la mettroit.

Je parlai hier à M. de Barbéſieux pour le frere de Me. Chardon : & je dis au Roi ce que vous me mandiez ſur les nouveaux convertis qui font leur devoir.

C'eſt un autre que M. de Pontchartrain qui dit que tout le monde, & ſur-tout Mrs. les Evêques, ſont très-mécontents de ce qu'on vient de faire pour les nouveaux convertis.

Je voudrois bien que le Roi fît ſon devoir Samedi ſur les pauvres.

Je ſouffre ſur la Ducheſſe de Guiche, & je ne perds pas une occaſion de parler pour elle. J'ai appris par M. le Duc de Beauvilliers que le Roi ne vouloit pas qu'on ſût la penſion qu'il vient de donner à ſes freres.

J'ai envoyé chez M. le Chancelier, comme vous me l'avez ordonné ; il accordera & privilege & preſſe pour qu'on en profite auſſi-tôt : il me le demanda hier, quand j'envoyai ſavoir de ſes nouvelles.

LETTRE XCVI. *

Ce 20 *Mars* 1698.

JE me hâte de vous renvoyer votre ouvrage. J'en ſuis parfaitement contente. J'ai de la peine à connoître les différents Auteurs : il y a dans les deux des traits qui vous reſſemblent. Je n'y vois rien de ſévere ; mais les traîtres embarquent avant que d'éclater.

Voici l'original de toutes les réponſes (1) à la conſultation que je fis il y a quatre ans. La vôtre n'eſt pas datée, mais elle eſt de même âge que les autres. Celle qui n'eſt pas ſignée eſt du P. Bourdaloue. Je vous ſupplie, Monſeigneur, de me rendre tous ces originaux, à notre premiere entrevue, & de dater votre réponſe.

(1) On a déja vu celle de M. le C. de Noailles : on trouvera les autres dans un des volumes ſuivants.

LETTRE XCVII.

Ce 1 Avril 1698.

IL y a trois traités dans ce petit Livre, tous trois de M. de Cambray : le premier & le dernier ont été faits à ma priere : le ſecond, *de la triſteſſe & de la diſſipation*, compoſé, je crois, pour Me. de Chevreuſe ; au moins c'eſt d'elle que je le tiens. Les femmes des *modernes* m'ont écrit. Je ſuis embarraſſée avec elles. Je ſuis incapable de diſſimulation. Il faut mentir, ou les offenſer : car elles me déplaiſent. Elles ſauront combien vous m'avez parlé & écrit en leur faveur. Je m'intéreſſe bien vivement aux converſations dont vous me parlez.

LETTRE XCVIII.

Ce 3 Avril 1698.

LEs penſions (1) étoient dans le projet de notre mariage comme le reſte; mais comme elles ne devoient point entrer dans le contrat, on n'en avoit point parlé. Nos jeunes gens jouiront de quatre-vingts mille livres de rente. Dieu veuille qu'ils en faſſent bon uſage! Souvenez-vous, Monſeigneur, de la part que vous avez à mon choix : & mêlez-vous de donner vos conſeils, pour que les pauvres & les bonnes œuvres ayent quelque part à la dépenſe. Je ſuis ravie de vous voir content de ma niece, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle eſt véritablement modeſte : elle craint Dieu : elle reſpecte ſes Miniſtres. Je vous charge, Monſeigneur, d'empêcher qu'on

(1) Le Roi, le lendemain des noces de M. le Comte d'Ayen avec Mademoiſelle d'Aubigné, dit au Comte : » Je vous donne une penſion de deux » mille écus : " & à Mad. la Ducheſſe de Bourgogne : » Je vous conſeille d'en dire autant à Ma» dame. "

ne la gâte par trop de careſſes, par trop d'ajuſtement, par trop de plaiſirs, par trop de magnificence, & par tout ce reſte, qui eſt ſi dangereux.

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez envoyé : il me dit que M. de Pontchartrain en avoit eu autant de M. d'Argenſon. Au reſte, Monſeigneur, je vous avertis qu'il n'y a rien de ſi galant que ce que vous me mandez ſur Ste. Françoiſe. Je n'aurois oſé vous donner mon portrait ; mais, pour parler plus ſérieuſement, faites, par vos prieres & par vos conſeils, que je ſois véritablement ſainte, comme celle dont on a pris l'habit pour me peindre. Gardez toujours le St. François pour l'amour de moi : ne prétendez pas que toute la noce finiſſe ſans que j'aye l'honneur & le plaiſir de dîner avec vous. Préparez-vous à être complaiſant.

LETTRE XCIX. *

Ce 6 Mai 1698.

JE verrai Madame l'Ambaſſadrice d'Angleterre Vendredi chez Me. de Pontchartrain. Il ne faut pas, Monſeigneur, que votre entremiſe ſoit inutile.

Dieu veuille achever ce qu'il a commencé dans mon frére!

M. de Luçon étoit un ſaint Evêque. Nous verrons ſi le Roi voudra lui donner pour ſucceſſeur l'Abbé d'Aubigné. Je ne ſuis pas fâchée, Monſeigneur, que vous ayez des ſecrets avec le Roi; mais j'aurois appris ſans beaucoup de peine ce que vous lui avez confié. Il eſt bien juſte d'avoir les dégoûts de la faveur, quand on en a tous les honneurs.

LETTRE C.*

A St. Cyr, le 24 Mai 1698.

SOuffrez, Monſeigneur, que je vous remercie très-humblement de la maniere obligeante dont je fus hier reçue chez vous. Je n'ai plus à deſirer qu'un peu plus de liberté, & que je n'y fuſſe jamais regardée comme étrangere. Quelque opinion que j'aye toujours eue du bonheur de la Comteſſe d'Ayen, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avois prévu, & que je deſirerois ardemment qu'elle en fût un peu plus digne. Elle a des défauts: je n'oſe les confier à ſon mari, de peur de le dégoû-

ter d'elle. Il s'en faut beaucoup que ſon eſprit ſoit formé. Elle auroit beſoin d'avis continuels. Et je vous ſupplie, Monſeigneur, de porter la Ducheſſe de Guiche à lui en donner de bons & de fréquents. Je.... *le reſte manque.*

LETTRE CI.

A Marly, ce 20 Juin 1698.

LE Roi accorde à Mlle. de Nantia une penſion de quatre cents livres. Je crains bien, Monſeigneur d'avoir reçu ma récompenſe de cette bonne œuvre par la joie de vous avoir plu.

On me preſſe de parler pour Me. d'Elbeuf : mais je ne crois pas qu'on puiſſe rien faire pendant l'abſence de M. ſon mari.

LETTRE CII. *

A Marly, ce 25 Juin 1698.

LE mauvais temps nous empêche de vous voir à Marly, Monſeigneur ; mais je ſuis aſſurée que vous trouverez

fort bon qu'il m'afflige par d'autres endroits. Le Roi m'a dit que vous aviez ordonné des prieres. Dieu n'en voudroit-il point de publiques ? Tout eſt à craindre de ces pluies continuelles.

Ayez-vous penſé aux Urſelines de St. Jacques ? Voici une lettre de ma ſœur Marie-Conſtance. Les filles de la Viſitation n'ont pas toujours payé. M. l'Archevêque de Rheims doit être bien content. Je vous en dirai Lundi davantage. J'ai une letire de M. le Cardinal de Bouillon, qui me charge de ſon raccommodement.

LETTRE CIII. *

Ce 29 Juin 1698.

JE ne ſais, Monſeigneur, ſi je pourrai finir cette Lettre ; mais je ſais bien que voici le premier moment que j'ai eu libre pour la commencer. Tout ce que dit M. le Duc de Beauvilliers ne ſuffit pas ; mais je crois qu'il faut attendre que Dieu l'éclaire. Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici. On ne parle d'autre choſe. Les faits ſont à la portée de tout le monde. Les folies de Me. de G. di-

vertiſſent. Le livre eſt court, vif, & bien fait. On ſe le prête, on ſe l'arrache, on le dévore. Je ne doute point, Monſeigneur, que le Duc de Beauvilliers ne ſoit fâché de me perdre. Mon amitié pour lui étoit très-ſincere. Je crois qu'il en avoit pour moi. Le manuſcrit contre vous eſt entre les mains de M. l'Ev. de Chartres. Je l'ai prié de vous l'envoyer. J'ai été très-contente de Me. la D. de Guiche. Elle m'a paru moins femme que je ne l'avois cru. Je ferai de mon mieux pour elle. Ne compte-t-elle pas venir à Compiegne? Toute ſa famille y ſera. Le livre de M. de Meaux réveille la colere du Roi, ſur ce que nous l'avons laiſſé faire un tel Archevêque. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe ſur moi. Bon ſoir, Monſeigneur. Conſervez-vous, je vous en ſupplie; & accordez à nos inſtances ce que vous auriez accordé à Me. la Ducheſſe de Noailles.

LETTRE CIV.*

A St. Cyr, ce 3 Juillet 1698.

J'Ai bien de la peine à croire, Monſeigneur, que je puiſſe être mécontente d'un préſent que vous m'avez fait, & j'ai bien plus ſujet de craindre, que Me. de Beuvron ne ſoit effrayée du poſte que vous lui avez procuré. Elle a beſoin d'une grande vertu pour s'en accommoder. Je voudrois trouver le temps de la voir, avant qu'elle allât à Moret. Oſerois-je vous ſupplier de la remercier de la lettre qu'elle m'a écrite? Vous m'en ſauverez une de compliment qui me coûte beaucoup. Nos Quiétiſtes de la Cour abjurent Me. Guion, preſque auſſi mal-à-propos qu'ils l'avoient ſoutenue. Le Livre de M. de Meaux, diſent-ils, leur ouvre les yeux; & il n'y a rien dans le Livre de M. de M. qui ne vienne d'eux. Apparemment vous leur montrerez Lundi ce que véritablement ils ne connoiſſoient pas.

Ce 5.

Jugez où j'en ſuis, Monſeigneur, par

ce qu'il me faut de temps pour achever une lettre. M. de Noailles vous pourra dire combien ma contrainte eſt augmentée.

M. de Chartres n'a point de manuſcrit contre vous. J'avois pris l'allarme, ſans avoir ſu ce que je vous ai envoyé.

LETTRE CV.*

A Marly, ce 19 Juillet 1698.

VOici le premier moment où je me ſois trouvée ſeule, Monſeigneur, depuis que je ſuis ici. J'avois à répondre à votre lettre ſur la Déclaration. On voit avec plaiſir que vous l'approuvez. Vous réuſſirez toujours quand vous aurez des louanges à donner.

Je n'ai pas plu dans une converſation ſur les bâtiments, & ma douleur eſt d'avoir fâché ſans fruit. On fait encore ici un corps de logis de cent mille francs. Marly ſera bientôt un ſecond Verſailles. Il n'y a qu'à prier & à ſouffrir; mais le peuple, que deviendra-t-il? Je ſavois ce qui s'étoit paſſé ſur les *dévots*, & je ne dis rien, parce que c'étoit une affaire faite. On ne ſera jamais neutre, quand

il s'agira de ces gens-là. Me. de St. Geran eſt revenue auſſi vive pour la Cour, qu'elle en étoit partie. J'ai fait mon poſſible pour qu'on amenât la Comteſſe de Grammont cette fois-ci; mais le manque de logements a déterminé à continuer la pénitence (1). Que vous êtes heureux, Monſeigneur, de remplir vos jours de bonnes œuvres! Il eſt Dimanche, & nous allons jouer & nous promener.

LETTRE CVI.

Ce 28 Juillet 1698.

J'Ai à répondre à pluſieurs lettres de vous, Monſeigneur, qui me font un extrême plaiſir; mais je ſuis peu maîtreſſe de mon temps, parce qu'il eſt preſque toujours pris par des gens d'au-deſſus, avec qui je le paſſe en inutilités. C'eſt un ſi véritable martyre pour moi, qu'il n'y a que Dieu qui pût m'y expoſer: car il falloit pour cela connoître le fond de mon cœur. Je ſuis très-mal contente de

(1) Elle avoit fait une retraite à Port-Royal, où elle auroit dû apprendre à ſe paſſer de Marly.

la maniere dont vous m'avez reçue à l'Archevêché, & je vous dirai avec la confiance que j'ai en vous, que les cérémonies qu'on me fait par-tout, ont contribué à me ſéqueſtrer du monde autant que je l'ai fait. Je voudrois bien vous diſtinguer là-deſſus comme en tout; il me ſemble qu'il eſt très-convenable que je ſois & paroiſſe unie avec vous. Mais comptez, Monſeigneur, que vous ne me verrez plus que chez moi. Vous ne me traitez point familiérement. Sur quel pied pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de me venir recevoir au bas du degré, & de m'accompagner à mon carroſſe, avec tout ce qui eſt chez vous? Voulez-vous trahir mon ſecret? Eſt-ce que vous êtes auſſi adorateur de la faveur? ou eſt-ce que vous m'en croyez enivrée? & penſez-vous que je trouverois mauvais que vous me traitaſſiez comme vous traiteriez une femme ordinaire? Encore devrois-je préſentement, par l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, prétendre à une entiere familiarité. C'eſt bien ſérieuſement que je vous parle : vous me bleſſez le cœur : vous m'ôterez la joie de vous voir ſi vous continuez.

Je ferai voir au Roi les nouvelles de Rome. Elles ne l'ennuyeront pas. M. de

Pontchartrain propoſa hier au Roi d'abattre tous les bâtiments de cette place de l'Hôtel de Vendôme, & d'en rebâtir une autre dont Manſard donneroit le deſſin. Le Roi répondit : » M de Louvois » l'a fait faire preſque malgré moi. Tous » ces Mrs. les Miniſtres veulent faire » quelque choſe qui leur faſſe honneur » auprès de la poſtérité. Ils ont trouvé » le ſecret de me donner à l'Europe » comme aimant toutes ces vanités-là. » Madame (1) eſt témoin des chagrins » que M. de Louvois & la Feuillade m'ont » donnés là-deſſus. Je veux me les épar- » gner déſormais, & je veux qu'on ne » me propoſe rien d'approchant : que » mon peuple ſoit bien nourri : je ſerai » toujours aſſez bien logé " Je vous avoue, Monſeigneur, que je le louai de bon cœur de cette réponſe.

J'ai vu 102 & entendu de ſa bouche qu'il ne veut plus écrire.

Voici, Monſeigneur, le dernier article de ma lettre, & celui qui me tient le plus au cœur. On m'aſſure de tous côtés que vous entreprenez un travail inſoutenable,

(1) Mad. de Maintenon.

inſoutenable, & que vous entrez dans trop de détails. Au nom de Dieu, croyez vos véritables amis, & conſervez-vous pour ce que vous ſeul pouvez faire. Faites-vous ſoulager, & ne paſſez point de jour ſans vous relâcher tout-à-fait. Je vous en conjure par les mânes d'une perſonne, qui obtiendroit quelque choſe, ſi elle étoit vivante, & qui eſt plus heureuſe que nous, qui avons le déplaiſir, le chagrin de vivre encore.

LETTRE CVII. *

A Marly, ce 7 Août 1698.

JE vous ai cru accablé ces jours-ci, & c'eſt ce qui m'a empêchée de répondre aux deux dernieres lettres que vous m'avez écrites. J'en ai fait voir au Roi une qu'il n'a eu qu'à approuver. Pour l'autre, je ne ſais pourquoi vous inſiſtez à me demander de vous parler librement. Ne l'ai-je pas toujours fait? Je ſuis très-perſuadée que vous recevrez bien tous mes avis, puiſque vous connoiſſez le principe qui m'engage à vous en donner, moi qui d'ailleurs ne ſuis pas, je crois, d'une humeur bien rude. Si j'ai parlé plus

fortement que je ne vous l'ai montré ſur l'affaire de M. de Cambray, c'eſt que je voyois le mauvais effet que la molleſſe faiſoit dans le public; mais en même-temps je comprenois vos raiſons, & je voyois votre charité. De plus, je ſais combien je dois ſoumettre mes vues aux vôtres : & je n'aurai jamais de peine à cette déférence. Je vous avertirai exactement des diſpoſitions du Roi à votre égard. Je le vois tous les jours avec un extrême plaiſir s'accoutumer à vous, & vous conſulter avec une entiere confiance. Je renvoyai ſi promptement votre déclaration, que je ne pus vous mander, que vous entriez, ce ſemble, ſi profondément dans la matiere, que je ne voyois plus d'étoffe pour l'inſtruction que vous préparez. J'ai reçu une lettre du C. de Bouillon, qui m'exhorte à finir cette affaire-ci. Je lui répondrai en général, que ce n'eſt pas à moi à m'en mêler. De quelle façon qu'elle ſe traite, je ne vois de tous côtés que ſujets d'affliction. Si M. de C. n'eſt pas condamné, c'eſt un fier protecteur pour le Quiétiſme ; s'il l'eſt, c'eſt une flétriſſure dont il aura peine à ſe relever. *Miſeris ſuccurrere diſco.* J'ai voulu voir M. de Beauvilliers pour nous affliger enſemble. Je

ſuis très-édifiée de tout ce que je vis en lui ; mais M. l'Abbé de Langeron & M. du Puis ne lui tiennent guere moins au cœur que M. de Cambray. M. l'Evêque de Chartres me dit qu'on lui fait quelque propoſition qui pourroit contenter. Dieu ſait combien je ſouhaite que cette affaire finiſſe & vîte & doucement ! Je vous avertis, Monſeigneur, que le Roi voudroit que Marly fût pour tout cet été du Dioceſe de Chartres. Vous ſavez bien pourquoi.

LETTRE CVIII.

Ce 3 Octobre 1698.

LE Roi m'apprit la converſation de M. de Blanville. Dieu veuille les défaire tous de leurs préventions !

Il me paroît par les nouvelles de Rome, que tout s'avance & ſe diſpoſe à une condamnation plus ou moins forte. Je ſuis fort tranquille là-deſſus, depuis qu'on a montré à Rome la ſource (1)

(1) La Lettre que Fénelon lui avoit écrite en Septembre 1696, ſur ſes liaiſons avec Me. Guion.

de l'entêtement de M. de Cambray. Vous avez fait ce qui dépend de vous : c'eſt à Dieu à faire le reſte.

Je n'ai pas trouvé le Roi diſpoſé à donner une penſion à Me. la Ducheſſe de Gêvres. Je parlai de M. le Marquis de Brancas, le premier jour qu'il ſe préſenta lui-même à moi. Le Roi ne me parut pas lui donner d'excluſion : mais il n'étoit point encore déterminé.

Me. de Meſnil ne peut être aſſez louée du ſoin qu'elle a pris pour ſes enfants ; mais elle a fatigué le Roi par trop d'importunités. Rien de plus fâcheux que d'accoutumer un R. aux refus.

Me. d'Heudicourt me dit à Marly, que M. le Cardinal d'Eſtrées l'envoyoit à Paris pour parler à Me. la Ducheſſe de Richelieu du mariage de Mlle. de Tourbe. Et je ſus enſuite qu'elle n'avoit pas fait ce voyage ſans qu'on m'en ait dit la raiſon. Je crains M. le Comte de Lauzun, qui veut lui faire épouſer Mlle. de Hevert. J'ai bien des raiſons de deſirer Mlle. de Tourbe plutôt qu'une autre.

Je ſuis un peu plus environnée des Grands qu'à l'ordinaire : & cette lettre-ci eſt écrite à bien des repriſes. Me. la Ducheſſe de Bourgogne paſſe ſa journée chez moi. Le Roi ne ſort guere. Vous ſa-

vez, Monſeigneur, tout ce que je penſe là-deſſus. Rien pour moi. Songez donc moins à ma ſanté qu'à demander mes véritables beſoins. La patience eſt un des plus preſſés.

LETTRE CIX.

Ce 12 Septembre 1698.

J'Ai montré tous vos papiers au Roi, qui m'a dit qu'on avoit déja parlé de cette lettre & qu'il n'y vouloit rien changer. Il l'auroit pourtant relue, ſi elle avoit été en François; mais à vous dire la vérité, Monſeigneur, le Roi ne veut entendre parler d'affaires que par ſes Miniſtres. Il ne trouve point bon que M. le Nonce ſe ſoit adreſſé à moi. Faites-lui entendre raiſon une fois là-deſſus, je vous en conjure. Je ne puis que ſemer des maximes générales. Je ne puis rien ſur les faits particuliers dont je n'entends preſque pas parler. Je ſerois trop bien payée de l'eſclavage où je ſuis, ſi je pouvois faire quelque bien : mais il n'y a qu'à gémir de voir comme les choſes ſont tournées. Je ne veux pas m'étendre davantage : ce ſujet me conduiroit trop loin.

P. S. Je vous prie, Monſeigneur, de dire à M. le Nonce, que je n'oſe me mêler d'affaires, que je penſe comme lui, mais qu'il faut que mes ſentiments ſoient renfermés en moi-même. Je n'ai point l'honneur de lui écrire : je crains de ne le pas faire comme je le dois : & tout ce qui paſſe par vous en devient meilleur. Si M. le Chancelier fait les lettres des Evêques, nous ne ſerons pas long-temps en bonne intelligence avec Sa Sainteté. Je ne puis vous dire, Monſieur, tout ce que je ſouffre.

LETTRE CX. *

Ce 9 Septembre 1698.

QUoique je ſois aſſez mal, voici la meilleure journée que j'aye paſſée à Compiegne. Tout le monde eſt à la revue, où heureuſement je n'ai pu aller : & je m'entretiens à mon aiſe avec vous.

Il eſt vraiſemblable que l'affaire de Rome finira avant l'hyver, pourvu que le Pape ne meure pas. J'ai toujours ſouhaité vivement votre union avec M. de M. mais je n'ai point entendu qu'elle vous obligeât à écrire autant que lui ; & je

ſuis de votre avis. Je n'ai point vu encore M. de M. Je ne ſais s'il a penſé à moi. Mais je ſuis inacceſſible : j'ai toujours dans ma chambre, ou le Roi, ou Me. la Ducheſſe de Bourgogne.

Je ne comprends pas bien, Monſeigneur, quelle confrontation vous voulez faire du P. de la Combe. Y en auroit-il une meilleure que celle de Me. G. avec lui, puiſque c'eſt lui-même qui dit avoir paſſé quinze nuits avec elle?

M. de Chartres a fort deſiré de voir la réponſe que M. de Cambray vous a faite : je ne me ſouciois pas qu'elle paſſât par moi ; mais je doutois que vous euſſiez le temps de la lui envoyer, & j'avois prié M. le Maréchal de Noailles de faire copier celle qu'il a. Loin de multiplier vos affaires, je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager de ce que vous avez de trop. Car du reſte, je n'empêche pas que vous ne travailliez depuis le matin juſqu'au ſoir, & que vos jours ne ſoient pleins de bonnes œuvres. Si vous pouvez encore envoyer la réponſe à M. de M., vous ferez plaiſir à votre ami, curieux pour la premiere fois de ſa vie.

J'eſpere qu'on ſera content de la fille que j'ai envoyée aux Urſulines. Je les remercierai quand je le pourrai.

Nul repos ici. Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour. Tout ce que je pourrois avoir à faire eſt coupé. Je conviens que je ſuis inſenſible aux honneurs qui m'environnent, & que je n'y vois qu'aſſujettiſſement & contrainte : ſur ce point-là, l'amour-propre eſt bien mort; mais, Monſeigneur, celui qui fait aimer le repos, la liberté, eſt encore bien vivant. Je voudrois fort le tuer à ſon tour. Il me ſemble qu'une aſſemblée de charité me ſiéroit mieux, que d'aller au camp avec une Princeſſe de douze ans; mais on veut tout par rapport à ſoi : & je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laiſſer faire aux autres. On me paroît moins dévot : hier l'on ne voulut pas de Vêpres. Ces inconſtances me pouſſent à bout, & empoiſonnent tous les plaiſirs dont je ſuis environnée. Je ne puis m'empêcher de me dire : » Que deviendra le » Roi, ſi je meurs avant le Pere de la » Chaiſe? »

LETTRE CXI. *

Ce 11 Septembre 1698.

JE fis hier mes dévotions avec Me. la Ducheſſe de Guiche. Je la vois ſouvent & le reſte de la famille : mais à peine puis-je leur dire un mot. Le Roi eſt charmé du Régiment du Comte d'Ayen : il ne s'en peut taire. On pourroit être plus content de ſa femme que je ne le ſuis. La Maiſon de Bouillon ne s'avance pas auprès du Roi : je ne puis vous en dire davantage. Notre ami Boufflers fait une dépenſe exceſſive (1). Il m'eſt revenu beaucoup de mal de la Princeſſe de Furſtemberg : à la fin, cette femme ſe perdra. On la croit très-dangereuſe pour mener les affaires des autres : ces caracteres ſont la peſte des Cours : ſervez-vous de tout pour la conduire au bien ; mais que cet avis ne m'attire pas un éclairciſſement : il ſeroit inutile, car je ſais de bon lieu ce que je vous confie.

(1) Au camp de Compiegne, le Roi lui donna 100000 francs.

LETTRE CXII. *

Ce 27 Septembre 1698.

LE meilleur uſage qu'on auroit pu faire de la lettre de 3, ſeroit, ce me ſemble, de la montrer au Roi; mais je n'ai oſé le faire ſans votre permiſſion.

Je tâcherai de faire parler le Roi ſur l'affaire qui vous embarraſſe. Je crains de n'en pas trouver ſitôt l'occaſion; car je ne lui parle preſque plus, quoiqu'il ſoit dans ma chambre. Les Traités de Paix, les ordres qu'il faut donner en conſéquence, la réforme des troupes, la préſence du Roi & de la Reine d'Angleterre, tout cela joint enſemble l'accable d'occupations. D'où vient, Monſeigneur, que nous ne voyons point ici votre déclaration, qui eſt, ce me ſemble, publique?

LETTRE CXIII. *

Ce 13 Octobre 1698.

J'Allai hier à Melun voir une fille qui a été à St. Cyr, & qui eſt préſentement fille de la Viſitation. Elle me parla un moment de M. de Cambray qu'elle a connu, & tout de ſuite, elle me tint ce diſcours : » A propos de nouveautés, » on dit que le Roi & vous, avez été » bien trompés ſur M. l'Archevêque de » Paris : qu'il eſt Janſéniſte, & le pro- » tecteur de tous ceux qui le ſont : qu'il » ne ſe contente pas de permettre la lec- » ture de leurs livres, mais qu'il les con- » ſeille : qu'il n'eſt pas permis aux péni- » tentes du Pere de la Tour d'avoir au- » tre *Nouveau Teſtament* que celui du P. » Quênel : qu'il y a une Communauté » de Ste. Agathe formée par M. l'Arche- » vêque, toute remplie des maximes & » des pratiques de ces Meſſieurs : qu'il » fait renverſer le Bréviaire pour ôter » la Magdelaine, parce que ces Meſſieurs » le veulent ainſi : qu'il fait ſon poſſi- » ble pour protéger & rétablir le Port- » Royal des Champs. »

Voilà, Monſeigneur, ce que je me hâte de vous dire, de peur de l'oublier. Vous verrez du moins comme on parle de tous les côtés. Ne vous donnez point la peine de me répondre là-deſſus, je vous en conjure. Je vous dirai, tant que je vivrai, tout ce qui me reviendra; & peut-être ferez-vous un jour quelque action d'éclat qui vous lavera de tout ſoupçon.

J'ajoute que le Roi d'Angleterre me dit qu'il lit tous les livres de ces Meſſieurs, ſans ſcrupule, parce que vous lui en avez donné la permiſſion. La Reine me dit en même-temps, qu'elle ne les veut point lire. Il eſt impoſſible que le Roi n'apprenne tout cela, & que ſes ſoupçons ne ſe fortifient; & s'il l'apprend, il eſt impoſſible qu'il ait de la confiance en vous. Et s'il n'en a pas, il eſt impoſſible qu'il ſe ſauve : car qui lui dira la vérité? Voyez que de biens vous pourriez faire!

LETTRE CXIV. *

Ce 22 Décembre 1698.

ON eſt entré dans ma chambre, ſuivi de M. de Torcy, en me diſant que ſa lettre parloit trop fortement : diſcours qui m'a ſurpriſe : car on ne l'avoit pas vu, & il falloit que M. de Torcy l'eût dit. On a lu la lettre que j'avois déja vue. Je l'ai approuvée, & il a été réſolu qu'elle partiroit, & qu'on en montreroit la copie à M. le Nonce. On n'a point voulu voir les nouvelles de Rome. Tourole attendoit & excitoit la mauvaiſe humeur contre ceux qui viennent parler d'affaires, ſans conſidérer que les jours ſont fort courts, & qu'on veut aller à Marly. Je n'ai oſé rien propoſer de plus. M. de Torcy s'en eſt allé. J'ai dit qu'il auroit fallu dépêcher un Courier au Pape & lui écrire. La propoſition a été acceptée. On a renvoyé querir M. de Torcy. J'eſpere qu'il apportera la lettre du Pape avant qu'on ſorte de chez moi. Voilà, Monſeigneur, comme Dieu tient le cœur des Rois entre ſes mains puiſſantes.

Je le prie de bénir ce que vous avez conſeillé.

LETTRE CXV. *

Ce 3 Janvier 1699.

LE Roi trouve bon que vous diſiez à M. le Nonce de ſa part, ce que vous jugerez à propos pour la déciſion de l'affaire. On veut vous donner un plein-pouvoir, ſans craindre que vous en abuſiez.

Vous ſaurez bientôt, ſi vous ne le ſavez déja, que les Jéſuites ne veulent point d'accommodement. Je ſuis bien fâchée d'être ſi long-temps ſans vous voir.

J'ai vu ce matin le P. de la Chaiſe. Ceux qui aiment l'Epiſcopat ont quelque choſe à ſouffrir.

LETTRE CXVI. *

A Marly, le 20 Janvier 1699.

NE croyez pas, Monſeigneur, que j'aye oublié de dire au Roi que vous le priez de faire écrire à M. de Ragnioles, & encore moins que je vous euſſe dit l'avoir fait ſi j'y avois manqué.

Le Roi l'a oublié : il vient de me dire que vous aviez chargé M. de M. de l'en faire ſouvenir. J'ai craint que votre confiance en moi ne diminuât.

Le Roi a lu l'Arrêt (1) & n'a point ſenti le petit mot ſur ſes bons amis (2). Il a été charmé de l'éloquence de M. d'Agueſſeau.

Nous avons vu des réponſes de Rome qui ſont fort vagues. Je me ſuis impoſé ſilence ſur cette affaire ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crains qu'on n'en demande trop : qu'à force de pourſuivre le Quiétiſme, on n'attaque le pur amour, & qu'en voulant trop de qualifications, on ne perde une cenſure qui auroit été meilleure, quelque générale qu'elle eût été, que de n'en avoir point du tout. Le Pape ne promet rien, pas même la diligence. On eſt venu ici dans le deſſein de tout oublier, pour ne penſer qu'à ſe divertir. Voilà, Monſeigneur, notre Catéchiſme.

---

(1) L'Arrêt du Parlement du 20 Janvier 1699, qui condamnoit le Problême propoſé à l'Abbé Boileau de l'Archevêché. Ce Problême fut auſſi déféré au St. Office, & y fut condamné le 2 Juin 1700.

(2) Les Jéſuites.

LETTRE CXVII.*

A Marly, ce 27 Janvier 1699.

LE Pere de la Bourdonnaye m'a fait dire qu'il eſt réſolu de quitter Monſieur. J'ai répondu que je crois qu'il ſe doit à Dieu, à lui-même, à ſa Compagnie, au monde. Peut-être cette démarche effrayera Monſieur. Si ma réponſe eſt mauvaiſe, c'eſt à vous à la raccommoder: car je ne doute pas qu'il ne vous en parle. J'ai dit auſſi que je croyois qu'il faudroit, quand il ſera tout-à-fait réſolu, en dire un petit mot au Roi. Je voudrois que ce mot paſſât par vous: occaſion de jetter quelque choſe.

Le Roi me dit hier que l'affaire de Blois alloit finir, & que le Pape vouloit bien vous en renvoyer l'examen. Je parlai pour démembrer les Evêchés trop étendus, parce qu'on m'a dit que ce ſeroit un grand bien.

La Reine d'Angleterre m'entretint hier long-temps de vos louanges. Un de ſes Aumôniers, homme de mérite, lui a rendu compte de votre audience, dont il eſt charmé. Pour moi, je trouve très-

mauvais qu'elle ne ſoit pas bornée. Si vous vous livrez à l'indiſcrétion du public, vous n'y pourrez réſiſter, & votre vie eſt néceſſaire.

LETTRE CXVIII. *

Ce 15 Février 1699.

JE ne puis vous dire à quel point je ſuis touchée de l'état où je vous ai vu aujourd'hui. Que le témoignage de votre conſcience vous en conſole, je vous conjure! je ferai le meilleur uſage que je pourrai de notre converſation : mais il faut prendre ſon temps. On a travaillé avec M. Pelletier : & l'on s'en dédommage ſur le logement de Marly : on répete des danſes dans mon cabinet ; j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir.

On ne veut point les trois mots ſous leſquels j'ai tiré une ligne; c'eſt une ſuite de la naiſſance & de l'éducation, qui ſe dérobe toujours à la vérité, & qui croit anéantir les choſes en n'en parlant pas. J'en ai vu bien des exemples : nouveau motif de redoubler nos prieres pour eux. Je m'explique avec liberté, & par inclination & par eſtime.

LETTRE CXIX. *

A St. Cyr, ce 25 Avril 1699.

J'Ai parlé deux fois au Roi, des Maîtreſſes d'école du Dioceſe de Seez: & les deux fois il m'a répondu très-ſéchement pour vous & pour moi. Il a une grande oppoſition aux Communautés, & dit que vous les aimez trop. J'aurois pu lui en dire quelques raiſons; mais c'eſt parler très-inutilement, quand il a été prévenu. Voici le pays des dégoûts: que mon noviciat pour le détachement du monde eſt pénible & long! Je voudrois bien dîner avec vous; mais vous venez le Lundi, & M. de Chamillard veut le Mardi. Accommodez-vous. Vous verrez, Monſeigneur, de quoi il s'agit, par le billet que je vous envoye du P. David à Me. de Brinon. Le Roi veut bien qu'on imprime ce manifeſte au Louvre, pourvu que vous l'ayez lu & approuvé. M. de Pontchartrain a reçu ſes ordres là-deſſus.

LETTRE CXX.

Ce 1 Juin 1699.

SI l'on avoit assez d'argent pour en répandre par-tout, ce ne seroit pas un grand inconvénient de le répandre quelquefois sur des terres stériles; mais comme on en a fort peu, & qu'on a de bonnes raisons de ne pas se souçier d'en avoir beaucoup, je crois qu'il faut faire ses aumônes avec discernement, & même avec avarice. L'expérience m'a appris qu'on donne souvent à des personnes qui prennent de toute main : c'est un vol qu'elles font à ceux qui sont plus honteux & moins secourus. Voilà pourquoi je fais passer par vous ce que je donne à Me. de Ro... art, qui vous demande peut-être, & à qui vous donnez déja. Je voudrois en user de même pour Me. de Tallouet. Vous prendrez soin de son ame, & moi de son corps; mais il ne faudroit point me nommer. Je regarderois comme un bienfait que ces personnes crussent vous devoir le mien : Dieu ne le saura-t-il pas? Vous me sauverez par-là mille demandes, & mille remerciments plus importuns enco-

re. Mandez-moi ſi vous conſentez à ne point me nommer dans les petites charités que je ferai paſſer par vous : je me fierai à votre parole. J'eſpere dîner Mardi dans la rue de Noailles. Je ne ſais qui aura l'Evêché de Luçon : mais je répondrois bien que le P. Séraphin ne l'aura pas.

LETTRE CXXI.

A Marly, ce 7 Août 1699

JE vais commencer ma lettre ſans eſpérance de l'achever aujourd'hui. Nous arrivons de Lucienne ; nous allons à la chaſſe. Nous reviendrons à la promenade, & Me. la De. de Bourgogne ſoupe dans ma chambre. Que ces jours-là ſont différents des vôtres ! Vous entaſſez vertu ſur vertu, bonne œuvre ſur bonne œuvre.

Voyez la lettre qu'on m'a écrit. J'ai penſé l'envoyer à M. de la Valliere ; mais ma pente eſt de m'adreſſer à vous, Monſeigneur. J'ai parlé à M. de Chevreuſe, qui dit, qu'il ne peut rien ſur ſon frere.

Le Roi me raconta une partie de la converſation que vous aviez eue la veille ; mais j'en ai depuis eu une avec lui, dont je veux vous rendre compte.

J'ai bien du chagrin ſur mon frere, & M. le Doyen eſt moins habile qu'il n'eſt ſaint. Il faut que tout tombe ſur vous, & que vous décidiez de ce que nous aurons à faire.

Voyez auſſi, Monſeigneur, la lettre que m'écrit le Premier Préſident, & que M. le Curé de St. Sulpice ne m'engage à rien de déraiſonnable. Le Roi me paroît bien ſcandaliſé des entrepriſes & de l'ardeur des dévots. Il vous diſtingue comme je vous le dirai.

Je ſuis bien étonnée d'avoir enfin achevé ma lettre.

LETTRE CXXII.

A Marly, ce 22 Août 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi, Monſeigneur. Elle eſt très-propre à faire tous les bons effets que vous deſirez. Il eſt bien réſolu d'acquitter le vœu du feu Roi. La mort ſubite de Me. d'Eſpinoi a ſurpris; & c'eſt tout : on ſe défait des idées triſtes le plutôt qu'on peut : & j'ai vu plus de gens réſolus à ſe faire ſaigner de temps en temps, qu'à faire une bonne confeſſion.

Le Roi n'a rien répondu ſur les Chanoi-

nes de St. Ruf; mais je crois voir en tout qu'il reçoit toujours ce qui vient de vous avec reſpect & déférence.

Le petit mot ſur ce que vous vous renfermez dans votre Dioceſe, mais que Dieu me demande de parler de tout, l'accoutumera à me voir faire ce perſonnage. Depuis notre dernier éclairciſſement, il reçoit tout avec moins de répugnance. Je ſais, Monſeigneur, que vous devez travailler Lundi avec lui. Le Roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les Nouveaux-Convertis. Cependant la plus générale eſt de les forcer d'aſſiſter à la Meſſe. Penſez-y bien encore. On prétend que M. de Meaux revient à cet avis.

J'ai bien eu de la peine à trouver ce moment pour vous écrire. Le Roi me garde à vue, & je ne vois plus qui que ce ſoit. Je ſuis ravie de vous voir un peu de gayeté au milieu de vos embarras continuels.

LETTRE CXXIII.

A St. Cyr, à 9 heures 1699.

LE Roi ſe trouve dans un grand embarras ſur la différence des avis de Mrs. les Evêques. Celui de M. de Rheims (1) eſt bien déciſif pour ne pas laiſſer rentrer les mauvais Convertis dans les Egliſes. Celui de M. de Sens eſt bien embrouillé : mais il me ſemble qu'il veut qu'on les force d'aller à la Meſſe. M. de Bâville eſt de même opinion, & ne fut jamais accuſé d'être violent : il a pour lui beaucoup d'Evêques de Languedoc. Je vois des gens de bien de ce ſentiment, qui prétendent que ceux qui n'en ſont pas ſe fondent ſur ce qu'on ne doit pas aſſiſter à la Meſſe, quand on eſt en péché mortel. Vous entendez, M., ce que cela veut dire ; on le rapportera ſûrement au R. Je ſais que vous ne ſuivez que les lumieres de votre conſcience ; mais je dois vous avertir de tout. Vous me pardonnerez de craindre tout ce qui peut s'oppo-

(1) Maurice le Tellier.

ſer à la confiance du Roi pour vous, ſi néceſſaire pour ſon ſalut & pour toutes ſortes de bonnes œuvres. Il m'a paru diſpoſé à vous entretenir long-temps; où trouverez-vous celui de me voir?

Il me ſemble que votre avis eſt une condamnation de tout ce que l'on a fait juſqu'ici contre ces pauvres gens: on n'aime pas à revenir de ſi loin, & l'on a toujours cru qu'il leur falloit pourtant une Religion.

LETTRE CXXIV.

Ce 6 Octobre 1699.

J'Ai reçu, Monſeigneur, les nouvelles de Rome, que vous avez bien voulu m'envoyer; il y en a de toutes façons; & M. le Cardinal de B. n'y eſt pas bien traité. Il faut patienter ſur la grande affaire, & eſpérer que Dieu la tournera pour ſa gloire: on n'a pas cherché autre choſe.

M. le M. de Noailles vous fera ſavoir ſans doute la converſation que j'ai eue avec M. l'Archev. de Sens. Il vouloit partir pour Conflans, afin de faire toutes les avances d'un raccommodement qu'il paroît

roît desirer, & dont je lui ai dit que vous m'aviez chargée. M. de Pontchartrain m'a fait une visite ce matin. Nous avons bien disputé sur les Evêques. Si mes lumieres égaloient mon amour pour le bien, je parlerois fortement sur l'affaire des gens de la Religion; mais tout cela est si difficile, si obscur, si incertain, que je n'ose tenir que des propos vagues. M. de P. ne voudroit qu'une instruction, & point de déclaration. Le projet de M. d'Agueſſeau m'a paru admirable; mais il est plus aisé d'arranger tout sur le papier que d'exécuter. Je ne saurois croire que cette affaire se décide promptement: & peut-être vaudroit-il mieux qu'elle vous revînt. M. de Pontchartrain dit que l'Egliſe veut se servir de l'occasion pour tirer des avantages auxquels elle n'avoit jamais prétendu. Que je serois heureuse, Monseigneur, si j'avois quelque part à ce que vous faites présentement! Je prie Dieu d'y répandre ses plus abondantes bénédictions.

LETTRE CXXV.*

Ce 10 Octobre 1699.

J'Ai enfin montré la lettre que je vous renvoye : & je ſuis fort trompée, ſi on n'en a plus penſé que ce qu'on m'en a dit : trois mots ſeulement pour excuſer le *bon Pere*. Je vis hier le P. de Valois qui me vint preſſentir ſur le changement que le mariage de M. le D. de Bourgogne apporteroit à ſon éducation. Il me jetta un mot ſur M. de Cambray. Tout cela n'eſt bon à rien. Il me ſemble qu'il n'y a plus qu'à attendre en repos la déciſion de l'Egliſe. M. de M. ne doute pas qu'elle ne lui ſoit favorable.

LETTRE CXXVI.

Ce 12 Octobre 1699.

LE Roi a, ce me ſemble, bien fait ſur l'affaire de l'Univerſité. Mr. le M. de Noailles m'en a paru content. S. M. a pris le Mémoire que vous m'aviez envoyé pour cette Me. Villedot. Je ne ſais pas l'uſage qu'il en aura fait.

Il entendit tout ce que vous m'avez mandé ſur la douceur dont il faudroit accompagner la ſévérité qu'on eſt obligé d'avoir pour les réunis: il ne répondit qu'un mot ſur la difficulté d'allier ces deux choſes.

Je ſuis toujours languiſſante. J'eſpere vous voir dès le lendemain de notre arrivée.

LETTRE CXXVII.

Ce 22 Octobre 1699.

QUand on eſt du Conſeil, Monſeigneur, on eſt myſtérieuſe. Le Roi nous a impoſé ſilence ſur ce qui ſe paſſa il y a quelques jours. Et, en vérité, c'eſt un bien pour moi, & encore plus pour eux, que je n'oſe dire tout ce que je vis & tout ce que j'entendis. J'en ſuis toute affligée, non-ſeulement par rapport à l'affaire préſente, mais pour toutes celles que ces Meſſieurs auront à traiter. Cet échantillon me fait voir que je mourrois de douleur, ſi j'aſſiſtois au Conſeil. Que les Rois ſont à plaindre! Que les hommes ſont mauvais! Enfin, ſi l'on ne prenoit patience en conſidérant celle de Dieu, on

ſe déſeſpéreroit. Vous voyez que vous n'avez guere perdu en ne recevant pas de mes lettres. Je ne puis les remplir que de triſtes réflexions. On répand fort que vos affaires de Rome ne ſeront pas jugées (1). Celle de la Religion, c'eſt-à-dire des Nouveaux-Convertis, n'eſt pas encore décidée. On ne veut pas ſe preſſer; mais je crois qu'on voudra réſoudre toutes choſes avant le retour à Verſailles, afin de n'en plus entendre parler. Le Roi a été un peu incommodé ces deux derniers jours d'avoir trop mangé. Il y a bien des ragoûts nouveaux : & la gourmandiſe eſt à la mode.

LETTRE CXXVIII.*

Ce 2 Novembre 1699.

IL n'y a qu'à prendre patience ſur les affaires de Rome comme en beaucoup d'autres. J'ai bien de la joie de ce que l'affaire de la ſignature des Docteurs s'eſt bien tournée; j'en avois été allarmée ſur ce que le Roi m'en avoit dit.

(1) Bruits ſemés par les amis de M. de Cambray.

Je ſuis fort contente de la promotion, parce qu'il me ſemble que vous l'approuverez, & qu'elle marque la conſidération que le Roi a pour vous, M. l'Abbé de Fleury (1) n'étant pas par lui-même un perſonnage à être ſitôt Evêque. J'ai répondu comme vous, quand on m'a dit que l'Abbé de la Trappe vouloit reprendre ſa démiſſion. Rien ne marque plus combien il eſt indigne de gouverner, que le deſir qu'il en a.

LETTRE CXXIX.*

Ce 5 Octobre 1699.

LE Roi ne veut point s'effrayer de M. d'Elbœuf, & me charge de vous mander que vous n'avez qu'à le lui renvoyer : il ne le croit pas aſſez ſot pour vouloir ſe perdre ſans reſſource.

Voici une lettre qui vous aidera à trouver Me. Ulrich : j'ai cru devoir la montrer

(1) On avoit dépeint au Roi l'Abbé de Fleury comme un eſprit artificieux & d'une ambition profonde. Il ſollicita un Evêché. Hébert & le Cardinal de Noailles obtinrent enfin pour lui celui de Fréjus.

à Me. de Dangeau, dans la crainte qu'on ne trouvât ſon beau-frere mêlé dans ces vilaines affaires : elle m'aſſure qu'il n'y a plus de part, qu'il eſt très-bien converti, qu'il vit retiré, & ne s'occupe que de bonnes œuvres.

Le R. eſt très-réſolu de faire travailler à l'Autel de Notre-Dame : il n'eſt arrêté que par les démêlés qui ſont entre M. de Villacerfs (1) & M. Manſard. Je l'ai preſſé de paſſer par-deſſus ces difficultés, & d'ordonner un deſſin.

Il a vu le petit mot que vous me dites ſur les Hôpitaux & le ſecours des pauvres : les intentions ſont bonnes : mais on n'aime pas aſſez le travail. Le P. de la Chaiſe doit venir ce matin rendre compte de l'affaire de la Trappe.

Décidez ſur la ſupériorité de la Raquette. Si vous voulez eſſayer de l'Abbé Bignon, je ne penſe pas que vous puiſſiez trouver une Communauté de filles moins dangereuſes : mais peut-être auſſi ce choix ne ſera-t-il pas approuvé. Ne faudroit-il point conſulter M. de Pontchartrain ? Faites ce que vous voudrez.

(1) Directeurs des bâtiments.

LETTRE CXXX. *

Ce 26 Novembre 1699.

LE P. de la Chaiſe a parlé au Roi du P. Séraphin, dont il a reçu les mêmes plaintes que celles que je vous ai données. Il eſt perſuadé que c'eſt une cabale de Capucins, qui remue tous ces reſſorts. Il me paroît que le Roi ne déſapprouve pas que le Pere Gabriel retourne dans ſon Couvent.

Tourolle (1) l'embarraſſe davantage ſur le P. Alexis. (2) Il convient pourtant qu'il n'eſt pas à propos qu'il confeſſe, & ſur-tout depuis que je lui ai dit que les Miſſionnaires Jéſuites trouvoient qu'il fait du mal ici par la fauſſeté des abſolutions

(1) Garde-meuble du Roi, protecteur & pénitent du P. Alexis.

(2) Auguſtin déchauſſé du Couvent de Loges, près de St. Germain-en-Laye. Il étoit toujours à la Cour, ſans compagnon, quêtant par-tout des Meſſes & répandant des abſolutions, ſe gliſſant dans les plus grandes maiſons, & déjeûnant avec le marmiton pour dîner avec le maître : le Cardinal de Noailles ne lui permit de confeſſer que la nourrice du Roi.

qu'il y donne. Je fis grand plaiſir au Roi de lui dire l'eſtime que vous avez pour les Jéſuites ; & il me paroît déſabuſé de l'opinion où il étoit, que les Evêques devoient approuver les Confeſſeurs ſur la parole des Supérieurs de leur maiſon.

Faut-il vous inſtruire de l'affaire de M. l'Evêque de St. Paul-Trois-Châteaux ? Pouvez-vous y entrer & y donner quelque ordre ? Je voudrois ne vous dire que des choſes néceſſaires.

LETTRE CXXXI.

Ce 17 Décembre 1699.

OUi, Monſeigneur, j'accepte, & avec une grande joie, le rendez-vous de Mercredi, & nous aurons la conſolation de recevoir notre Seigneur de votre main. Ce ſont-là les fêtes & les plaiſirs des Chrétiens.

Je crois avoir oui dire au Roi, que la profeſſion de foi ſe fait devant le Cardinal de B., & l'information de vie & mœurs devant vous. Il ajouta même qu'il falloit vous donner l'ordre, afin que vous fiſſiez tout. M. l'Archevêque de Rheims lui dit hier, que M. d'Arras avoit fait

une ordonnance qui défend la Comédie dans ſon Dioceſe, ſous peine d'excommunication. Le Roi en étoit un peu fâché; mais il vient de me lire cette ordonnance qui n'eſt que pour le temps de l'Avent, & avec d'autres circonſtances qui juſtifient le Prélat. Je vous écris avec une précipitation dont vous vous appercevrez. Mes contraintes augmentent tous les jours. Tout eſt perdu, ſi vous ne me laiſſez la liberté de mentir.

LETTRE CXXXII. *

A Marly, ce 17 Décembre 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi : il croit que la nouvelle de votre nomination (1) reviendra par Rome.

Il répondit à l'article des Eccléſiaſtiques, qu'ils pourroient ſe relâcher dans l'eſpérance d'être moins veillés, mais qu'on ne pouvoit avoir cette opinion de vous : il parla là-deſſus d'une maniere qui me ravît.

(1) Au Cardinalat. Cette affaire fut conduite avec beaucoup de myſtere : & le P. de la Chaiſe ne l'apprit que par la voix publique.

Voici un placet dont les Dames de St. Louis m'ont chargée pour vous. Nous ſommes ici aſſez bien. On s'y divertit très-innocemment : & votre famille y brille beaucoup. Le Roi a toujours la goutte : mais il lui ſemble qu'il ſupporte ſes incommodités avec plus de patience : il continue la lecture dont nous ſommes convenus.

LETTRE CXXXIII. *

Ce 26 Décembre 1699.

LA quête de hier (1) n'étant pas deſtinée, je l'ai demandée à Me. la Ducheſſe de Bourgogne pour notre pauvre enfant. Je ne crois pas qu'on en puiſſe faire un meilleur uſage. Recommandez-lui, Monſeigneur, les pauvres des villages, encore plus malheureux que ceux des villes. Quand vous viendrez ici remerciez Me. la Ducheſſe de Bourgogne : il faut tâcher de lui faire aimer le bien en flattant ſon amour-propre. Conſervez-

(1) La quête qui ſe faiſoit à l'Aſſemblée des Dames de la Charité.

vous : que la nuit de Noël, en fortifiant votre ame, n'ait pas affoibli votre ſanté !

La quête eſt de cent quatre louis : faites-les tenir, s'il vous plaît, & ſi vous les avez : je vous les rendrai à notre premiere entrevue.

LETTRE CXXXIV. *

A Marly, ce 10 Janvier 1700.

LE Roi n'a pas changé ſur M. l'Evêque d'Autun, & il ne laiſſera pas rapporter ſon affaire, qu'il ne ſoit ici. Il m'ordonna encore hier de vous en aſſurer.

L'affaire de M. de Rheims contre les Jéſuites (1) eſt très-fâcheuſe. Ce ſera un grand ſcandale; & quoique le Roi aſſure fort qu'il ne s'en mêlera point, il eſt à craindre que M. le premier Préſident ne croye faire ſon devoir en ſoutenant les Jéſuites, & que l'Epiſcopat n'en ſouffre.

(1) Au ſujet d'une Theſe, ſoutenue le 14 Décembre 1699, au College de Louis-le-Grand. Les Jéſuites la déſavouerent.

LETTRE CXXXV. *

A Meudon, ce 13 Janvier 1700.

JE vous envoye tout droit une lettre de mon Confeſſeur de St. Cyr. J'ai rayé les deux premiers articles, qui ne valoient pas la peine d'être lus : quant à l'autre, je ne vous demande que la réponſe que vous voulez que je faſſe : ce ne ſera pas moi que vous trouverez en votre chemin ; & j'eſpere que ma volonté ſera toujours la vôtre. Je ne fus point trompée hier dans la joie que je m'étois promiſe. La vilaine chambre où je dînai vaut mieux que le palais où je ſuis.

LETTRE CXXXVI.

A St. Cyr, ce 31 Janvier 1700.

JE ſuis fâchée que la préſence de M. de Noailles accoutume le Roi à ne vous pas écrire ; car ce commerce ſeroit bon. Il y reviendra.

Le Roi a de la peine ſur les trois jours

gras que vous voulez retrancher du Carnaval. Les Bals ne lui ſont pas encore indifférents ; mais il finit toujours par dire, qu'il veut être ſoumis & vous laiſſer faire. Je crois qu'il faut accepter cette ſoumiſſion, afin de l'accoutumer au bien, même malgré lui. Je lui dis que ces trois jours-là retrancheroient bien des dépenſes & bien des péchés. La Religion eſt peu connue à la Cour. Au-lieu de s'accommoder à elle, on veut l'accommoder à ſoi. On craint la lumiere, qui montreroit trop de choſes effrayantes. On en admet toutes les pratiques extérieures : on en néglige l'eſprit. Le Roi ne manquera pas à une ſtation ni à une abſtinence ; mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, ſe repentir, ſe couvrir du ſac & de cendre, aimer Dieu plutôt que le craindre.

Je lui parlai hier des Conciles Provinciaux (1). Je lui rendis tout ce que M.

(1) Ce fut M. l'Archevêque de Rheims qui propoſa le premier au Roi les Aſſemblées Provinciales pour l'acceptation du Bref qui condamnoit le Livre des *Maximes*. Les Miniſtres s'y oppoſerent : M. de Rheims préſenta un beau Mémoire pour prouver que le Roi n'avoit rien à craindre de ſon Clergé.

de Meaux m'en avoit appris le matin. Je voulois citer fortement cet Evêque, parce qu'il ne paſſe pas pour être ſi dévot que ceux qui me parlent quelquefois. Jamais je n'ai trouvé le Roi plus ferme, plus impénétrable, & plus défiant. Je lui montrai enſuite une lettre que m'écrit Me. de Mondonville, qui demande la liberté, ou du moins quelque adouciſſement à ſa priſon. Je lui dis que tous les exilés contre les formes tourmenteroient tôt au tard ſa conſcience. J'eus pour toute réponſe : „ J'en ai toujours „ vu uſer ainſi en pareille occaſion. " Je ne devrois pas, Monſeigneur, vous montrer mes peines, qui ne feront qu'augmenter les vôtres; mais je ne veux rien vous cacher. Si je l'aimois moins, depuis long-temps je me ſerois rébutée; mais je lui dois la vérité : &, s'il plait à Dieu, je la lui dirai tant que je vivrai, quoique perſuadée que tant que nous aurons le P. de la Chaiſe, nous ne ferons rien. Je vis Dimanche le P. Bourdaloue, qui me témoigna combien ſa Compagnie étoit fâchée de ce que je paroiſſois ne la pas aimer. Il m'en donna pour preuve l'éloignement qui eſt entre le P. de la Chaiſe & moi. Je répondis que ce n'étoit pas ma faute, & que j'étois prête

à faire toutes les avances avec lui ; que je n'étois d'aucun parti, que je ne tenois qu'à l'Egliſe ; qu'il ſavoit l'eſtime que j'avois pour ſa Société, & pour lui en particulier, & pour tous ceux qui lui reſſembloient ; qu'il ne m'appartenoit pas de protéger ni de cabaler ; que je devois penſer ſeulement au ſalut du Roi ; & que mon unique peine contre le P. de la Chaiſe étoit ſon averſion pour les dévots. Je dois être dans ces ſentiments ; & j'y ſuis, mais ſans eſpérance. Votre mandement pour le Jubilé ſera certainement lu. Mettez-y des vérités fortes & touchantes. Je vous écris tout ce qui me vient dans l'eſprit, & j'abuſe de votre patience : conſervez du moins votre ſanté.

LETTRE CXXXVII.

Ce 2 Février 1700.

JAmais ſuccès ne fut égal à celui du P. Séraphin. Toute la Cour en eſt charmée : mais l'eſſentiel, c'eſt que le Roi a trouvé ſon ſermon très-court, en a retenu une grande partie, & m'a dit que cet homme donnoit envie d'être dévot. Point de compliment : & l'on n'en eſt

point choqué. Il a dit qu'un Roi étoit plus obligé qu'un autre à ſavoir l'Evangile, parce qu'il avoit à l'obſerver & à le faire obſerver à ſon peuple. Tout cela eſt goûté : il en faudra voir la ſuite. Le R. croit que ce ſuccès va augmenter le nombre des ennemis du Religieux. Cette affaire a beſoin de votre attention & de votre ſageſſe. J'ai cru devoir vous dire ce qui ſe paſſe ici, afin que vous redoubliez vos ſoins pour empêcher l'éclat, & pour ne vous pas laiſſer ſurprendre.

LETTRE CXXXVIII. *

A St. Cyr, ce 10 Février 1700.

J'Écrivis à M. le Duc de Richelieu, auſſi-tôt que vous m'eûtes quittée. Il me vint voir hier à mon retour de St. Cyr, & me dit que c'étoit une affaire rompue, & me chargea de vous en inſtruire au plutôt. Elle m'avoit paru ſi peu avancée, & ſi peu de votre goût, que je ne crus pas fort preſſé de vous le mander. Il eſt vrai que le double mariage m'avoit paru bon pour les uns & pour les autres : mais il y a une petite difficulté, qui eſt l'impoſſibilité d'aſſurer

celui des enfants, qui ſont encore plus diſproportionnés d'âge & de taille que je ne l'avois cru. Il n'eſt pas beſoin, ce me ſemble, que je cherche des conſolations pour vous ſur cette rupture. Celles que vous me donnez, Monſeigneur, ſur mes peines ne me ſont point inutiles. Il eſt vrai que je ſuis de trop bonne foi en tout : Dieu l'a permis ainſi pour me faire porter ma croix dans une place la plus ſinguliere & la plus enviée. J'eſpere beaucoup du Jubilé; & ce vous ſera une occaſion de dire quelque choſe : n'aurons-nous pas en général quelque inſtruction de vous pour le bien faire ? Nous reçumes hier les nouvelles d'Eſpagne, qui marquent les tranſports de joie du Roi ſur ſon paſſage en Italie. Il y envoye aſſez de troupes : & par le calcul que j'en vis, il aura bien pres de 15000 hommes à Naples; c'eſt quelque choſe avec tout ce que nous envoyons.

LETTRE CXXXIX.

Mardi gras, 1700.

VOtre ordonnance nous met tous en trouble : quelque explication, je

vous prie, ou quelque adouciſſement du moins. Vous connoiſſez la Religion du Roi & ſa ſoumiſſion pour les Miniſtres de l'Egliſe. Vous connoiſſez auſſi le beſoin qu'il a d'aller faire de l'exercice à Marly, & d'y prendre quelques jours de repos : ſa famille eſt grande, & ſa ſuite néceſſaire l'eſt encore plus. Ne pourroit-il pas manger gras à une table avec les perſonnes qui ont le même beſoin ? & ne peut-on pas dans le même lieu, n'en ayant point d'autre, mettre une table maigre ? Le Roi compte bien de ne ſouffrir qu'on ſerve aucun ragoût. Quand il ſera à Verſailles, faut-il qu'il ſépare le ſoir ſa famille, dont les uns font gras, & les autres maigre : cette queſtion eſt pour le ſouper; car il dîne toujours en particulier, quand il eſt à Verſailles.

Me. de Dangeau & Me. d'Heudicourt & quelques autres mangent avec moi à Marly, pour ſoulager les tables du Roi, & pour manger à des heures plus convenables à leur mauvaiſe ſanté. Voulez-vous que je mange ſeule ? Ne m'accordez rien par complaiſance : car pour peu que je faſſe mieux, ou que je puiſſe ſervir d'exemple, ces Dames mangeront fort bien chez elles. Le Roi ne peut empêcher qu'on ne mange de la viande chez

ſoi, ni à Marly, ni ailleurs : mais il n'en fournira à perſonne. Nous attendons votre réponſe.

Le Roi ne veut point de M. Roſe pour Secretaire du Cabinet. Il dit qu'il épouſera bien ſans charge Mlle. de Villefranche, dont il eſt éperdument amoureux. Je trouve ce mariage bien diſproportionné, & je ſouhaiterois à cette fille quelque vieux Seigneur qui fût auſſi touché de la beauté, que certaine perſonne de ma connoiſſance que le reſpect m'empêche de nommer.

LETTRE CXL. *

Ce 21 Janvier 1700.

JE ſuis obligée par bien des raiſons à prier pour vous, Monſeigneur, & je vais le faire plus que jamais. Je ne ſuis point ſurpriſe de vos peines : vous voulez le bien : vous avez affaire à tout le monde : vous êtes chargé de tout : c'eſt à vous à décider : voilà de quoi ne pas reſpirer, ſi l'on avoit moins de vertu que vous ; mais Dieu ne nous tente pas au-deſſus de nos forces, & proportionne ſes graces à nos beſoins. Si je pouvois quelque

choſe pour votre ſoulagement, vous verriez ma vivacité. Qui l'auroit cru, Monſeigneur, que vous ſeriez l'objet de ma pitié ? Vous l'êtes pourtant ; car je connois votre cœur & votre ſituation, & j'en ſuis bien attendrie.

Le Roi eſt bien content du Jubilé. Si vous avez commencé par-là, je crois qu'il a bien reçu tout le reſte. Ne nous laſſons pas : quand il ne réſulteroit de tous nos ſoins qu'une bonne œuvre !

LETTRE CXLI.*

Ce 21 Février 1700.

J'Ai lu, Monſeigneur, & relu votre Mandement. Je voulois marquer les endroits qui me toucheroient davantage : j'aurois tout marqué. Il me paroît pieux, inſtructif, plein d'onction. Je ſuis ravie, ſur-tout, du ſoin que vous prenez d'expliquer les diſpoſitions néceſſaires pour la Confeſſion & la Communion, & les précautions pour détruire les fauſſes idées que le relâchement ſe forme du Jubilé. On comprend fort bien ici qu'il faut ſe confeſſer de bonne foi, & s'acquitter exactement des jeûnes, des aumônes, des ſta-

tions, & du reſte ; mais on ne compte point du tout qu'il faille ſe convertir : & l'on demanderoit volontiers à quoi ſert donc un Jubilé, puiſque ſi l'on veut ſe convertir, il eſt bien ſûr, qu'on ſera frappé même ſans Jubilé ? Voilà juſqu'où va notre ignorance. On ne veut pas, à la vérité, être damné ; mais il eſt ſi difficile d'aimer Dieu & de changer de vie ! J'ai mis une croix au mot de *débauché*, qui eſt très-bien placé, mais qu'on trouvera peut-être groſſier : car à nous autres pécheurs délicats, il faut nous annoncer l'Evangile avec des paroles de miel. J'ai mis une autre croix à ce mot de *naturel*, ſur l'éloignement des Sacrements, parce que je ne l'ai pas bien entendu ; mais j'eſpere que vous n'y aurez nul égard, & que vous me ſaurez gré de mon obéiſſance, ſans gâter par votre complaiſance votre Mandement.

On me dit que vous aviez jugé à propos de faire venir ici M. l'Evêque de St. Paul, & de chaſſer ſon grand-Vicaire ; & on me dit auſſi en riant, que vous aviez parlé d'un Concile Provincial. On ne m'a pas dit un mot de ce qui regarde l'érection de l'Evêché de Blois. Monſieur dit au Roi, il y a quelques jours, que vous aviez permis de remettre le Jubilé au

temps de Pâques, & qu'il ne le feroit qu'alors. Le Roi répondit : » Et moi, j'eſ-» pere faire le mien dès la premiere ſe-» maine. " Monſieur ſe récria ſur la différence des Confeſſeurs, diſant qu'autrefois les ſiens vouloient qu'il communiât tous les mois, quoiqu'il fût bien plus méchant qu'il ne l'eſt aujourd'hui, & que celui d'aujourd'hui (1) l'empêchoit de communier. J'interrompis pour dire que c'étoit-là ce qui cauſoit le déchaînement contre les Jéſuites, de voir qu'ils permettent les Sacrements en quelque état qu'on ſoit. Le Roi continua à dire, que Monſieur lui avoit conté, qu'au commencement de la converſion de Me. la Ducheſſe de V., elle ne communioit que deux fois l'an, enſuite tous les trois mois, & puis tous les mois, & que préſentement c'étoit tous les quinze jours. Je louai la conduite du P. de la Bourdonnaye. Le Roi pourſuivit, & me dit, que Monſieur ne trouvoit rien de ſi ſcandaleux que de voir des gens communier ſans ſe confeſſer : que M. de Beauvilliers communioit trois fois la ſemaine ſans qu'on le vît au tribunal de la Pénitence. Le Roi

(1) Le P. de la Bourdonnaye, Jéſuite.

répondit, que tous les gens de bien en uſoient ainſi, & me cita dans ce nombre. Vous voyez, Monſeigneur, qu'il s'accoutume : autrefois il étoit auſſi ſcandaliſé que Monſieur.

Je crains bien de ne pouvoir entretenir le P. de la Chaiſe avant le Jubilé. Je ne perdrai pas un moment à le voir. Si ce ſaint temps pouvoit le toucher ! Tant que le Confeſſeur eſt endurci, qu'eſpérer du Pénitent ? Ne vous rebutez pas. Parlez en Paſteur dans toutes les occaſions, on s'y fera, Monſeigneur. Le fond eſt plein de Religion ; mais l'ignorance eſt extrême, & le cœur n'eſt pas encore frappé.

Ne croyez pas toujours M. le Curé de Verſailles. Il eſt rempli de droites intentions ; mais il ne connoît pas ce pays-ci. Il voudroit des choſes impoſſibles.

Le Roi eſt ſûrement mieux inſtruit que les autres, & ſur-tout que les gens comme M. de Meyerkron. (1)

---

(1) Henning Meyerkron, Ambaſſadeur de Danemarck, mort en 1707.

LETTRE CXLII.

Mars 1700.

SI ce que j'avois à faire à St. Cyr Mardi eût pu ſe remettre, je n'aurois pas manqué de le faire; mais il falloit donner le voile à trois filles, qui auroient été bien affligées de n'être pas traitées comme les autres. M. le Curé m'a dit ce matin, que le Jubilé commence ici, avec un zele qu'il n'a pas vu dans les autres: j'eſpere bien que vos travaux ſeront bénis, & que vous ſouffrirez avec fermeté les contradictions.

Monſieur eſt celui qui paroît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi qu'il y avoit eu beaucoup de maſques & de bals, & que l'on avoit défendu le jeu à la Foire : que M. le Duc ayant demandé des dez, on lui en avoit refuſé, & qu'ayant demandé du rogum, on n'avoit voulu ni qu'il bût, ni qu'il mangeât; que les crocheteurs, les porteurs d'eau ne pouvoient plus ſe montrer les Dimanches. Dans toutes ces plaintes qu'il faiſoit ſans y joindre aucune réflexion, on voyoit bien qu'il ſentoit qu'il étoit devant

vant des gens qui penſent à-peu-près comme vous, & qui l'empêchoient d'en dire davantage. Le Roi ne répondoit preſque rien. Quand Monſieur fut parti, il me dit que vous ne lui aviez pas parlé du jeu, mais qu'il craignoit pourtant que vous ne l'euſſiez défendu : & il m'a dit depuis qu'il étoit vrai que le jeu étoit compris dans les défenſes de Meſſieurs de la Police, apparemment d'après vos vues. Le Roi eſt ſage : il vous reſpecte : il ne vous réſiſtera pas : il me diſoit hier qu'il ne chargeroit pas ſa conſcience, en s'oppoſant à ce que vous voudriez, quand vous ne voudriez que le bien. Voilà ſes diſpoſitions : du reſte, il craint les nouveautés en tout ; mais qu'il s'y accoutume, ce ne ſeront plus des nouveautés.

Vous ſavez ce que je vous ai mandé par 48, ſur 480. Il a dit au Roi que vous vous étiez mis derriere M. de Lamoignon. La haine qui étoit entre eux eſt encore augmentée. M. de Lamoignon (entre vous & moi) eſt mal avec 100. L'union de 480 avec vous ſeroit plus importante pour le bien public : c'eſt à votre prudence à la ménager.

J'ai déja parlé ſur la Trappe, conformément à vos intentions. Je crois qu'on veut conſulter 80. Je ne ſais rien ſur M.

de Rouenette. Le Roi m'a dit que vous en faiſiez grand cas, à l'occaſion de M. l'Evêque de Châlons, à qui vous deviez le prêter quelquefois. Vous ferez très-bien, M., de parler à 100 ſur les mauvais offices qu'on rend aux gens de bien, & ſi l'affaire de la Trappe n'eſt point conſommée, de lui en dire un mot, ne fût-ce que pour accoutumer ſes oreilles à entendre la vérité.

J'ai reçu une lettre anonyme, qui me querelle ſur ce qu'on donne la liberté tout l'été de ſe faire tuer & ruiner, & que l'hyver on défend les divertiſſements. On ajoute qu'auſſi-tôt que les troupes ſeront aſſemblées, elles paſſeront aux ennemis. Cette lettre n'eſt rien : je n'en ai rien dit.

Me. de St. Geran m'a demandé une audience, & en m'aſſurant qu'elle vouloit être dévote & très-dévote, elle a voulu me perſuader de la faire aller à Marly. Je lui ai parlé avec une grande franchiſe ſur ſa mauvaiſe conduite. Je l'ai renvoyée à Me. la M. de Noailles, pour juger ſi, pour ſe détacher du monde, il faut aller à Marly. Que de converſions fauſſes! le péché vaut encore mieux que l'hypocriſie.

J'attends 28 pour l'envoyer prier de me voir : je lui parlerai du P. de Ste. Marthe, & de Me. de Mondonville.

J'ai eu de grands commerces avec 25,

qui roulent toujours ſur le chef des *Modernes*; mais nous ne nous perſuadons ni l'un ni l'autre. La froideur entre les Dames & moi augmente tous les jours. Je fais mon Jubilé, & je prie de bon cœur pour vous. Je vous conjure de vous intéreſſer à mon ſalut.

LETTRE CXLIII.

Ce 11 Mars 1700.

J'Ai vu le P. de la Chaiſe. J'ai ſu ce qui s'eſt paſſé contre votre intérêt. Il faut ſe confier en Dieu, & ne rien attendre de cet homme.

Le P. de Valois m'eſt venu voir : c'eſt un bon homme : il eſt engoué de ſes petits Princes. J'ai dit au Roi, que c'eſt vous qui raccommodez le Pere de la Chaiſe & moi, & que vous m'avez dit de le renvoyer chercher. Ne lui en faites pas de fineſſes au cas qu'il vous en parle. Je ne me réconcilierai qu'à une condition, & vous la ſavez. Tout le fond du déchaînement contre vous eſt le retranchement de l'Opéra, & de n'avoir pas mis le Jubilé à la quinzaine de Pâques; & les deux jours gras dont on ſe

plaint, ne ſont que le prétexte. Voilà un étrange pays : priez, s'il vous plaît, pour ceux qui n'en peuvent ſortir : ils ſont à plaindre. Cette maiſon n'eſt pas en bon état, par rapport à la paix & à la régularité.

Nous n'allons point à Trianon. Le Roi a la goutte, & aſſez violente pour l'avoir empêché de dormir cette nuit. Je crois, Monſeigneur, que vous enverrez ſavoir de ſes nouvelles, en vous adreſſant à M. Bontems. Rendez à la Cour les plaiſirs, & vous en ſerez adoré ; mais apparemment vous vous ſuffiſez.

LETTRE CXLIV.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE me ſens preſſée de vous ſupplier encore de faire ce qui vous ſera poſſible pour obtenir le ſacrifice entier de la petite Charlotte. Elle ſera nourrie dans le vice, & joindra l'exemple & l'habitude à ſes inclinations naturelles : ſi elle étoit belle, que de maux elle feroit ! Obtenez qu'on me la donne : c'eſt le ſeul moyen de la dérober à la connoiſſance de ſa mere & de ſon prétendu pere. Les

bonnes gens ne pourront la refuſer quelquefois à mon frere, & ce ſera un prétexte de ſe rejoindre à cette femme qui reviendra bientôt. J'enverrai cette petite-fille dans un Couvent de campagne. J'en aurai ſoin, tant que je vivrai, & j'en chargerai ma niece après ma mort. M. d'Aubigné m'a déja fait pareil préſent dont il m'a laiſſé tout le ſoin, & peut-être me le laiſſera-t-il encore pour éviter la dépenſe ; en ce cas-là, qu'on me l'envoye tout droit à Verſailles, ou à St. Cyr, ou chez M. Vacherot, homme d'affaires des Dames des St. Louis. Tout eſt bon, pourvu qu'on ſauve cette petite malheureuſe : c'eſt une bonne œuvre : je ne vous ferai point d'excuſe de mon importunité.

LETTRE CXLV.

A St. Cyr, ce 2 Avril 1700.

MEſſieurs des Miſſions étrangeres m'ont parlé de Me. de Neſmond : ils eſpérent qu'elle entrera dans une partie des bonnes œuvres de feue Me. de Miramion : elle doit me venir voir : on

veut que je l'y exhorte : ce n'eſt pas à moi à exhorter les autres : ce n'eſt pas à moi non plus à avoir des délicateſſes quand il s'agit du bien des pauvres. C'eſt de vous, Monſeigneur, dont je dois recevoir les ordres & la miſſion : je m'y ſoumettrai. Le Roi me demanda hier au ſoir à qui il donneroit l'argent qui paſſoit par les mains de M. de Miramion : je lui dis d'attendre encore quelques jours, & que je lui rendrois réponſe. Me. la Princeſſe d'Harcourt me mande qu'elle a bien des choſes à dire ſur le compte de Me. de Neſmond : il faudra l'écouter. M. de Pontchartrain me dit hier qu'il falloit engager Me. de Neſmond à nous rendre entier le zele de ſa mere. Les pauvres de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle m'écrivent pour me prier que le Roi charge quelque Dame d'avoir ſoin d'eux, comme faiſoient Mlle. de Lamoignon & Me. de Miramion. Ordonnez, & je ferai, ou ne ferai pas.

LETTRE CXLVI.

Le 5 Avril.

JE me ſavois mauvais gré ce matin, Monſeigneur, d'avoir une affliction que je ne vous confiois pas; mais je ſentois que je n'en pouvois parler ſans larmes, & l'amour-propre m'a obligée à vous cacher cette foibleſſe. Il eſt vrai que nous avons perdu un des meilleurs ſujets de notre maiſon, & une fille qui attiroit la tendeſſe de tous ceux qui la voyoient. Vous êtes trop bon de me conſoler; car je méritois que vous me fiſſiez des reproches. Ma place ne m'a pas encore endurcie : je ſens tout trop vivement. J'eſpere que ces triſtes idées ſe diſſiperont Lundi. Je ſuis ravie que vous ſoyez content de celui qui nous donnera à dîner. (1) Si je n'étois rebutée des projets, que j'en ferois pour lui!

(1) M. le Comte d'Ayen.

LETTRE CXLVII. *

A St. Cyr, ce 9 Avril 1700.

VOus croyez peut-être, Monſeigneur, que je vous dirai que j'aurai de la peine à vous donner les ſoins que votre bonté vous a fait imaginer : je ne ſerois pas ſincere. Je vous aſſure que j'aurois été ravie de ne trouver que vous, & de recevoir de vous la bénédiction, l'abſolution, la pénitence, & enfin notre Seigneur. Je ne ſais rien qui pût être plus conſolant pour moi, & je ne vous plaindrois point dans ces fonctions ; car vous êtes trop ſaint pour les dédaigner. Après cet épanchement de mon cœur, il faut vous rendre mille graces du ſecours que vous nous donnâtes hier ; mais on nous fit faire nos ſtations avec une pompe peu convenable à ce que je ſuis & à l'exemple de pénitence que je dois. Vos geſis ne ſe ſont que trop bien acquittés de votre commiſſion. Peu contents de faire les honneurs de Notre-Dame, ils nous ont accompagnés partout. J'ai prié de tout mon cœur pour Louis-Antoine. Je voudrois m'acquitter auſſi-bien de tous mes devoirs, que de

celui qui s'accorde ſi fort avec mon inclination.

LETTRE CXLVIII.

Ce 13 Avril 1700

JE ſuis bien ſurpriſe, Monſeigneur, de ce que vous me dites de l'Edit ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique : car j'ai cru que ce qu'on y a réformé avoit été réglé par M. l'Ev. de Meaux & par M. le Duc de Beauvilliers : & j'ai eu lieu de le croire.

Me. la Pr. de N. me paroît une bonne femme, & s'édifiant d'elle-même, & voulant prendre conſeil. Je crois qu'elle fera du bien ſous votre conduite.

Le P. de la Chaiſe eſt venu me voir en m'apportant une lettre de cachet pour une fille de St. Cyr : il étoit gai, libre à ſa maniere : la viſite avoit plus l'air d'une inſulte que d'une honnêteté. J'ai vu auſſi le P. de la Bourdonnaye qui me parla ſur l'abſolution comme vous euſſiez fait, Monſeigneur, me faiſant entendre qu'il n'avoit nulle part à la communion que Monſieur a faite au Jubilé. Il me dit que des perſonnes fort éclairées l'avoient empêché de quitter, diſant qu'un autre n'auroit de

long-temps la liberté & l'autorité qu'il avoit, & qu'il pourroit s'en ſervir utilement dans les occaſions que la Providence pourroit fournir. Il eſt difficile, Monſeigneur, de prendre le deſſus avec..... (Je n'ai pas mon chiffre) quand ou veut ſe tenir dans ſon devoir, qu'on craint d'offenſer Dieu, & qu'on tâche d'imiter la douceur & la patience de celui qui doit être notre modele. Nous en parlerons quand j'aurai l'honneur de vous voir.

Me. la Comteſſe de Grammont me prioit il y a quelques jours de demander permiſſion au Roi d'aller paſſer la Semaine-ſainte à Port-Royal. Je lui dis que cette propoſition ne ſeroit pas bien reçue : & je lui demandai de quoi elle s'aviſoit préſentement. Elle me répondit qu'elle n'avoit oſé le faire pendant la vie de M. l'Archevêque, qui avoit trop d'averſion pour ces filles-là. Je fus ſur le point de lui dire que vous n'étiez pas plus favorable au Janſéniſme : mais je crus qu'il valoit mieux que la choſe manquât par le Roi, qui en effet trouva aſſez mauvais qu'on lui oſât demander cette permiſſion. Me. la C. de Grammont ne garde plus de meſures là-deſſus : elle montre ſans façon dans une chambre qu'elle a au Couvent de la Magdelaine tous les portraits de Janſénius, de M. Arnauld, de Saci, &c.

Je ſuis en peine de ſavoir où en eſt votre affaire, & ſi elle s'accommodera.

Ne pourriez-vous point eſſayer de ce M. Michel, autrefois Vicaire de St. Germain. Il charge la Reine d'Angleterre, qui n'a rien à lui donner; & vous lui feriez un grand plaiſir de l'ôter d'où il eſt, où il n'a plus rien à faire.

LETTRE CXLIX.

Marly, 15 *Avril* 1700.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Monſeigneur, que vous faſſiez ſur le Jubilé tout ce qu'il vous plaira. Il m'a paru n'avoir nulle répugnance à remettre ſa Communion à la Trinité. Il s'attendoit à vous voir hier, & vous reprochera que vous avez manqué à votre ſerment, qui vous oblige à vous trouver à toutes les aſſemblées de l'ordre du St. Eſprit. J'ai grand regret à ce que vous voulez que je donne à Me. de la Broſſe, touchée d'un ſi foible repentir : mais je ne puis manquer en vous obéiſſant. Je voudrois ſeulement que le petit ſecours que je lui donnerai, parût venir de vous, & que je ne fuſſe point nommée avec cette femme-là, qui

tôt ou tard ſera une importune de plus. Elle voudra que je me charge d'elle, en nous menaçant de retourner à mon frere, ſi je ne fais pas tout ce qu'elle exigera. D'un autre côté, elle me demandera ſa fille. En tout, il ſeroit mieux qu'elle n'entendît pas parler de moi. Ce que vous me mandez de Me. de Brinon me fait peur. Eſt-il poſſible qu'on ne veuille point mourir ? Je m'en fais un délice. Peut-être penſerai-je autrement quand je toucherai au moment dernier. Aujourd'hui je ne crains qu'une longue décrépitude. Ne demandez donc point ma vie, je vous en conjure, mais une ſainte mort.

LETTRE CL.

Ce 23 Avril 1700.

LE P. Séraphin a ſoutenu ſon Carême, & le finit hier de maniere à faire pleurer les plus durs. Il m'eſt venu voir ce matin, & m'a parlé de ſes affaires. Je lui ai conſeillé de les traiter avec vous, Monſeigneur, & il s'y diſpoſe. Il a pris congé du Roi dans mon anti-chambre, & en a reçu plus de louanges que tous

les Prédicateurs enſemble n'en ont donné à S. M. depuis trente ans. M. le M. de Noailles en a entendu une partie. Le Roi doit vous parler là-deſſus : c'eſt à vous à vous déterminer. Comptez que c'eſt ſans entêtement, ſans exagération, que je vous dis que jamais homme n'eut un tel ſuccès, & que le Roi & Monſeigneur en particulier en ſont touchés juſqu'à la tendreſſe pour ſa perſonne. Je crois de la gloire de Dieu de ne pas ſcandaliſer cet homme.

Le P. de la Chaiſe ne perd plus d'occaſion de me voir, & vint m'annoncer hier que le Roi prenoit l'Abbé de Caylus (1) pour Aumônier ; nous eûmes enſuite une longue converſation. Je vis que le Roi n'eſt pas ſi docile que je le penſois, & que le *bon Pere* lui donne de très-bons conſeils : il m'exhorta fort à le prêcher, en m'aſſurant que perſonne ne le pouvoit mieux que moi. Nous nous excuſâmes l'un l'autre, & nous étions de même avis : mais j'allai parler d'amour divin : & là-deſſus, on me voulut perſuader qu'il y en avoit un très-parfait dans la crainte : ainſi nous nous ſéparâmes,

(1) Depuis Evêque d'Auxerre, mort en 1754.

après avoir un peu disputé. Il est charmé des dispositions de Monsieur.

LETTRE CLI. *

A Marly, ce 3 Mai.

JE voudrois bien ne point voir la dévote (1) de M. de Meaux : il y a bien des choses qui sont plus belles de loin que de près : je ne suis ni intérieure ni expérimentée dans les voies de Dieu : & je n'entends pas la moitié des consultations que cette personne faisoit à son Directeur : sauvez-moi donc, si vous le pouvez, cette visite inutile pour elle & pour moi : mais si vous ne le pouvez, si je vous fais le moindre plaisir en lui procurant ce qu'elle desire, qu'elle vienne Samedi ou Dimanche après-dîné à St. Cyr : ce sont les jours où j'y vais le plus ordinairement.

(1) Apparemment Me. de la Maisonfort.

LETTRE CLII. *

Ce 10 *Mai.*

JE viens de parler au Roi ſelon ce que M. le M. de Richelieu deſire. S. M. m'a dit qu'il falloit s'informer du lieu où elle eſt; car, ſelon toutes les apparences, elle ſuit M. le Grand-Prieur qui n'eſt pas encore fixé. Le Roi ne m'a pas paru éloigné de la faire enfermer : il faut que M. le Maréchal de Richelieu avertiſſe où elle ſera. Il propoſe un Couvent en Baſſe-Bretagne; mais je crois un château bien meilleur. Comme je ne doute pas qu'il ne s'adreſſe à vous, comme à la reſſource des malheureux, j'ai cru, Monſeigneur, que vous voudriez bien lui faire cette réponſe. En la reliſant, j'ai trouvé qu'elle ne ſeroit pas intelligible à un autre que vous : mais vous ſaurez bien ſuppléer à ce qui y manque.

LETTRE CLIII.

A St. Cyr, le 6 Mai 1700.

J'Avois donné rendez-vous ici à M. le Duc de R. J'y ſuis arrivée à ſix heures trois quarts : mais il m'y attendoit. J'ai été au Parloir : il m'a dit la réſolution où il étoit de ſe ſéparer : il m'a trouvé froide ſur cette propoſition : il m'a querellée ; je lui ai répondu avec la *rude probité* d'Agrippa d'Aubigné, que le Comte d'Ayen aime tant : nous nous ſommes ſéparés, très-mécontents l'un de l'autre. Voilà un incident dont j'ai cru devoir vous rendre compte.

LETTRE CLIV.

Ce 9 Juin 1700.

NE faites rien, Monſeigneur, ſur les Cardinaux, que vous n'ayez parlé au Roi : il n'eſt point d'avis que vous les taxiez pour la Capitation : c'eſt par ſon ordre que je vous le fais ſavoir.

LETTRE CLV.

A St Cyr, ce 27 Juin 1700.

CE n'eſt pas une décharge de taxe pour les Filles de Ste Marie de votre Dioceſe, qu'on vous demande, mais pour l'Ordre entier de la Viſitation, qui prétend que cette grace fut accordée de tout temps, mais doit être confirmée à chaque Aſſemblée du Clergé, comme elle le fut encore à la derniere. Même demande de la part des Urſulines. Nous vous chargeons de toutes nos requêtes. J'aurois d'autres choſes à vous dire, ſi dans l'obſcurité où je me trouve, je ne m'étois renfermée à prier Dieu pour le Roi, & pour l'aſſemblée de St. Germain, qui n'eſt pas préſentement bien unie, à ce qu'on nous dit (1).

(1) On y examinoit alors la relation que M. Boſſuet avoit dreſſée de tout ce qui s'étoit paſſé en France ſur l'affaire de M. de Cambray. Elle cauſa de grands débats : cependant elle fut ſignée le 23 Juillet. Ils furent encore plus vifs, quand on en vint à l'examen de la Morale des Jéſuites. Le 4 Septembre, on ſigna unanimement la cenſure de 127 propoſitions, tirées de leurs theſes ou de leurs livres. M. de Paris préſidoit à l'Aſſemblée : M. de Reims lui avoit cédé ce danger aux honneurs.

LETTRE CLVI. *

Ce 6 Juillet 1700.

MR. de Chamillard me mande que vous lui avez dit, que je ne vous ai point parlé pour St. Cyr : je crois l'avoir fait plus d'une fois : & ſi j'ai eu l'honneur de vous voir ſans le faire, c'eſt que j'ai cru M. de Chamillart plus propre à parler d'affaires que moi, & armé de ſi fortes raiſons, que vous ne pourriez y réſiſter. C'eſt donc une méchanceté de l'un de vous deux de vouloir mettre ſur moi, le mauvais ſuccès de cette affaire. Je payerois plutôt pour les Dames de St. Louis, que de vous importuner, ſi ce qu'on va faire étoit ſans conſéquence pour leur maiſon. M. de Chamillart me mande de même, que nous ne réclamons que la juſtice : je ne puis croire que vous la refuſiez. M. le Duc de Gêvres, qui ſe raccommode avec ſa famille, ne payera-t-il pas pour ſa femme ?

LETTRE CLVII.

Ce 23 Juillet 1700.

LEs Filles de Chaillot m'écrivent ſur leur affaire du Don gratuit, & me prient de vous preſſer, parce que le temps s'écoule. Je regarde cette affaire comme finie: car eſt-il vraiſemblable que mes ſollicitations leur impoſent une taxe dont elles ont été juſqu'ici déchargées? Je n'oſe plus parler en faveur des Urſulines, quelque fortes que ſoient leurs raiſons. Je comprends qu'il eſt difficile d'obtenir une grace pour un Ordre ſi étendu: mais je voudrois bien que la maiſon du Fauxbourg St. Jacques fût exceptée; elle vient de recevoir pour rien Mlle. de Pelavoine. Après tout cela, je ne veux que ce que vous voudrez. Je vous prie de me conduire: il ne me convient pas de demander mal-à-propos. Le Comte d'Ayen m'a dit que nous vous verrons Lundi: je finis tout court, le Roi arrive. Je lui ai lu la lettre de Me. de Gerſay, & fort inutilement: il dit que le Sieur Amiot n'eſt pas ſeulement à la Baſtille pour avoir laiſſé ſortir ſa fille du Royaume, mais pour s'être

conduit fort mal lui-même, & qu'on auroit toujours dû arrêter les peres pour les obliger à faire revenir les enfants.

On nous aſſure ici que le public eſt content du Chancelier & du Contrôleur-Général. Le premier vouloit un autre ſucceſſeur, & le ſecond eſt effrayé du poids dont on le charge. Rien ne contente ici-bas : je le vois tous les jours de bien près.

LETTRE CLVIII.

A St. Cyr, 21 Août 1700.

J'Ai confié le ſecret à M. de C., & je crois le lui avoir recommandé : mais comme il n'en connoît guere entre vous & moi, il n'aura pas cru vous en devoir faire un myſtere. Répondez ce qu'il vous plaira en l'engageant au ſecret. Nous ſerions bien malheureux, s'il nous en manquoit, lui qui eſt ſi peu preſſé de parler. Nous parlerons du fond de l'affaire quand il vous plaira : elle mérite bien d'être diſcutée.

Il eſt vrai que Mlle. de la Varanne écrit de belles lettres pour ſa juſtification : je ferai ce que vous m'ordonnez.

Je vous ai envoyé l'Arrêt que Me. la Ducheſſe de Gêvres a deſiré : il me paroît que ce qui paſſe par Mr. Tiberge ya lentement.

LETTRE CLIX.

Marly, 11 *Septembre* 1700.

LE Roi n'a nulle connoiſſance de l'affaire dont vous vous plaignez, Monſieur : il me dit qu'il en parleroit à M. le Chancelier ; mais je le priai d'attendre que vous l'en euſſiez informé. Je lui dis ſeulement qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus utile, plus juſte, & plus charitable, que celle que vous voulez établir pour de vieux Prêtres. Je voudrois bien vous voir un de ces jours à St. Cyr. J'ai tant de choſes à vous dire, qu'il ne faut pas être preſſé par le temps, ni obſervé par ceux qui comptent les viſites que je reçois. Tous les jours me ſont égaux. Je quitterai tout pour vous.

12 *Septembre.*

Quoique je n'aye ni temps, ni ſanté depuis que je ſuis ici, j'aurois trouvé un

moment pour vous écrire, Monſeigneur, ſi j'avois pu en obtenir un pour écouter la lettre de M. de Bonrepaux. Enfin, j'y parvins hier au ſoir. On me dit qu'on ne pouvoit accorder une place de Colonel réformé à ce Gentilhomme, mais bien une penſion de 1200 livres, quand on ſaura ſon nom. Pour la Princeſſe, on en eſt bien embarraſſé, & on ne veut lui donner que mille écus. Comment ſoutiendra-t-elle ſon rang? J'ai donné le placet des réunis de la Paroiſſe de St. Etienne-du-Mont. Je ne ſais ce qu'il aura produit. Il me ſemble que voilà toutes vos commiſſions. Celle de Me. la Comteſſe d'Auvergne eſt mieux reçue que les autres, parce qu'elle ne demande rien, & on vous l'abandonne pour le temps de ſa converſion. J'ai été bien-aiſe de vous ſavoir en retraite, dans l'eſpérance que vous y aurez trouvé de nouvelles forces d'eſprit & de corps. Je voudrois que vous y euſſiez pris des réſolutions de n'en pas abuſer: votre auſtérité me fait peur: j'en ai vu mourir Me. votre mere, & je ſuis perſuadée que ſa piété avoit le même caractere que la vôtre, à proportion de ce qu'elle étoit: réflexion qui ſouvent me fait trembler pour vous: nous en parlons dans la famille. Nos ſaints Princes de St.

Germain ſont charmés de vous: & moi, Monſeigneur, je languis ici encore plus qu'ailleurs, n'ayant pas la diverſion de St. Cyr, & voyant ſouvent ce que je ne voudrois pas voir; mais je ſuis par-tout également la perſonne du monde qui vous honore le plus.

LETTRE CLX. *

A Fontainebleau, 27 Septembre 1700.

J'Eſpere que ce que vous deſirez pour M. d'Agueſſeau, & encore plus pour le bien public, s'exécutera bientôt. Toutes les raiſons ſont pour lui: & celles de le conſerver me paroiſſent bien fortes: car on dit que ſa charge le tue. Tout eſt incertain juſqu'au moment où le Roi déclarera ſa volonté. Ainſi cette confidence, entre nous.

Je ſuis ſi touchée de votre voyage, que j'ai ſongé cette nuit que je vous diſois adieu. Après que je vous l'aurai dit en effet, il n'y aura plus perſonne à qui je parle avec liberté. Le Roi eſt en parfaite ſanté, & d'une gravité étonnante. On fait mille efforts pour le réjouir: on y réuſſit rarement. Je ne ſais rien ſur la

famille, & je crois qu'on me cache par bonté tout ce qui m'affligeroit. C'eſt la deſtinée de la vieilleſſe d'être menagée comme l'enfance. Monſieur va Samedi à Montargis pour deux jours, & nous aurons demain le Roi & la Reine d'Angleterre.

Le Prince d'Orange a toujours mal aux jambes.

Le P. de la Chaiſe s'eſt plaint au Roi de ce que j'ai écrit par mes amis au Cardinal Janſſon: ce qui n'eſt point vrai. Le Roi me lut hier un grand écrit de la conduite des Jéſuites avec M. de Lyonne. Je dis que mes amis prétendoient tout le contraire de ce que j'entendois, & qu'il étoit injuſte de n'écouter qu'une partie.

LETTRE CLXI. *

Ce 2 Septembre 1700.

LE Roi m'a montré votre lettre, Monſeigneur, & m'ordonne de vous dire, que vous avez très-bien fait de finir l'aſſemblée le plus paiſiblement qu'il vous a été poſſible. Je lui ai parlé pour l'affaire dont vous m'écrivez. Il m'a écoutée; mais il étoit plein d'un autre objet.

Je

Je ne ſais ce qui en arrivera. Comme M. le Maréchal de Noailles ſait plus de nouvelles que moi, je ne vous en mande point. Et je ſuis dans une grande langueur, qui diminue mes forces, mais non les ſentiments d'eſtime & de vénération que j'ai pour vous.

LETTRE CLXII.

A Fontainebleau, ce 24 Octobre 1700.

JE ne ſaurois être fâchée de la peine que vous ſentîtes en ſortant de ma chambre, Monſeigneur; & j'oſe dire que celle où vous me laiſſâtes méritoit que vous y répondiſſiez. Il n'y faut plus penſer : mais il me ſera difficile d'oublier tous ces Lundis où j'avois le plaiſir de vous entendre & de vous ouvrir mon cœur ſur toutes ſortes de ſujets. (1) Je ne mettrai perſonne en votre place. Hé! qui la rempliroit comme vous ? j'attendrai votre retour, ſans me donner une conſolation que je ne pourrois auſſi-bien trouver ail-

(1) Le Cardinal de Noailles étoit parti pour le Conclave le 11 Octobre.

leurs. On vous enverra la condamnation, ou pour mieux dire la cenſure de la Sorbonne ſur les propoſitions du P. le Comte. On a dit au Roi, que tous les Docteurs les plus graves n'en étoient pas, & que la jeuneſſe accabla les vieux par le nombre. Il eſt inutile de répondre à ces rapports. Je prie ſeulement qu'on ne diſe, qu'on ne faſſe rien en votre abſence dont on cherche à profiter. Oui, Monſeigneur, je prie Dieu, tout indigne que j'en ſuis, de nous donner un Saint Pape; & je ne puis m'empêcher de mêler dans ce grand intérêt celui de votre retour. Vous ſavez que j'en ai toujours voulu à cette calotte, qui vous fait tant ſouffrir, & que je ne pus la deſirer dès quelle m'annonça ce qu'elle nous coûteroit, à vous bien des inquiétudes, à nous une abſence peut-être de ſix mois. C'eſt bien du temps ſur le peu qui m'en reſte; & je trouve fort triſte de vivre & de mourir ſans ſon Archevêque. Que ma confiance en vous me vaut de peines! J'aime mieux cette dignité que le chapeau. Un Cardinal ne me paroît bon qu'à aller à Rome, ſans compter les mauvais choix que fait la faveur. Je ne me jetterai point dans les nouvelles. La famille en eſt mieux inſtruite que moi. J'ai eu une converſa-

tion avec M. le Comte d'Ayen, qui ſera de quelque utilité pour l'empêcher d'être bleſſé de ce que fait Me. la Ducheſſe de N. à l'égard de ſa femme; & je regarderois comme un nouveau malheur, que j'euſſe contribué à déſunir une maiſon ſi liée. Vos prieres, Monſeigneur, feront plus que tous nos ſoins. En tout on avance plus avec Dieu. Vous ſerez incommodé de ce parti pris d'aller avant vos gens. Vous ne vous comptez pas aſſez, Monſeigneur. Je ſerai ravie de recevoir de vos lettres le plus ſouvent que vous le pourrez; mais je n'en tirerai pas tout le plaiſir que je me promettois. Déja la contrainte me ravit mes eſpérances. Traitez-moi là-deſſus comme vous traiteriez le Comte d'Ayen: ne m'écrivez que lorſque vous ne ſerez pas accablé. D'ailleurs, par la multitude de lettres que vous aurez à répondre, votre temps me ſera dérobé. Vous allez être en cet état-là par la mort de Mlle. de Condé, qui cauſe une auſſi grande affliction que ſi l'on n'avoit pas dû s'y préparer depuis ſix mois. Me. la Princeſſe ſur-tout eſt dans une douleur extrême: on dit qu'elle en auroit paſſé le premiers mouvements à Maubuiſſon, mais que l'extrémité où eſt Me. de Brinon l'en empêche. J'ai ſigné le contrat

du Prince d'Iſenghien. Je ne mérite guere de pareils honneurs : la Maréchale d'Humieres a toujours eu de la bonté pour moi. Je ferai toujours tout ce qui me ſera poſſible pour la Tribu. Le Patriarche m'a fort priée d'empêcher qu'il ne ſoit regardé comme un Invalide. J'ai bien des raiſons, Monſeigneur, pour bien vivre avec eux ; mais ce qu'il vous ſont en ſeroit une ſuffiſante pour moi.

Vous ſavez, Monſeigneur, ce que je penſe pour M. le Cardinal d'Eſtrées, & je m'aſſure que vous le lui aurez déja dit. Il a plus de part que perſonne au regret que j'ai quelquefois de n'être plus dans le commerce.

LETTRE CLXIII.

A Fontainebleau, ce 5 Novembre 1700.

JE veux vous écrire, Monſeigneur, pour vous faire ſouvenir de moi ; mais je ne ſais de quoi remplir mes lettres.

C'eſt à vous à nous dire des nouvelles du Conclave, qui fixe préſentement l'attention de tout le monde Chrétien. Vous ſavez auſſi-bien que nous des nouvelles du Roi d'Eſpagne, & qu'on mande de tous côtés qu'il ne peut guérir de cette

maladie-ci. La famille ſait mieux que moi les nouvelles de la Cour, & vous aura mandé la diſtibution de la fête de la Touſſaint, & le ſuccès du Pere Mor ou Maure, que je n'ai point entendu. Vous ſavez auſſi que M. de Molac eſt mort, & que ſa ſucceſſion eſt bien demandée. Mes vœux ſont pour le Maréchal d'Eſtrées, & mes ſollicitations pour un autre. Voilà comme il faut ſe ſacrifier ſans ceſſe. On ſe divertit fort ici, & l'on en part avec regret. Me. la D. de Noailles a donné un retour de chaſſe à Me. la D. de Bourgogne. Il ne m'eſt pas encore revenu qu'on y ait trouvé à redire : mais je ſuis fort ſujette à ignorer ce qui ſe dit dans ma chambre même. J'y vois peu Me. la D. de Guiche. Elle eſt toujours incommodée. Vous voyez, Monſeigneur, que je ſuis auſſi embarraſſée à remplir mes lettres, que charmée de m'entretenir avec vous le Lundi matin. Vous en ſavez la raiſon. Vous ne reviendrez jamais auſſi vîte que je le ſouhaite.

Je vous ſupplie, Monſeigneur, de dire quelque choſe pour moi à M. le C. de Coiſlin (1). Je n'ai pu lui écrire à

(1) De Cambout de Coiſlin, Evêque d'Orléans, créé Cardinal le 12 Juillet 1697.

propos, & je n'ai pas oſé hors de temps. Mais perſonne ne l'honore plus que moi.

LETTRE CLXIV. *

Ce 8 Novembre 1700.

ON aura bientôt la nouvelle de la mort du Roi d'Eſpagne ; car on a reçu celle de ſon agonie. Grandes affaires à démêler. Dieu veuille nous donner une paix ſolide ! Je ſuis bien fâchée, Monſeigneur, de ce que le vent vous eſt contraire. Je vous deſire à Rome, puiſque vous ne pouvez être à Paris, & je deſire votre retour, comme s'il y avoit un ſiecle de votre départ.

J'ai montré la lettre de votre bon Prêtre de St. Jean-de-Luz, afin qu'on voye le beſoin de bien choiſir les Evêques. On croit avoir fait un bon choix en M. l'Abbé de Beauveau, que je n'avois jamais oui nommer.

Le *bon Pere* a dit qu'il n'y avoit que la jeuneſſe qui eût condamné le P. le Comte (1). Je ne réponds rien à tout cela,

(1) Le 1 Juillet, Salomon Prioux, Docteur de Sorbonne, dénonça à la Faculté les Livres du P.

ſi ce n'eſt qu'il faut attendre Louis-Antoine.

Je n'ai point oui parler du Curé de Marly, comme d'un ſujet deſtiné à l'Epiſcopat. Je n'oublierai pas dans l'occaſion ce que vous m'en écrivez. J'ai entretenu notre jeune femme, qui m'a promis une grande dévotion, que Dieu ſeul peut donner. On n'eſt point encore déterminé ſur la Lieutenance vacante en Bretagne. Encore une fois, Monſeigneur, je ne ſais que vous mander, & j'aurois beaucoup de choſes à vous dire.

LETTRE CLXV. *

Ce 17 Novembre 1700.

C'Eſt pour avoir trop de choſes à vous dire, Monſeigneur, que je ne puis me réſoudre à prendre la plume. Lundi, j'en chargeai le Comte d'Ayen, qui eſt

le Comte ſur les Cérémonies Chinoiſes. On nomma huit Commiſſaires. Le 18 Octobre, les propoſitions furent diſcutées. De 160 opinants, il y en eut 114 pour la cenſure. Peu de jours après, le P. le Comte, Confeſſeur de Mad. la Ducheſſe de Bourgogne, fut diſgracié. Il partit pour Rome, où il avoit été prévenu par une lettre très-forte de Mrs. de Tiberge & Briſacier contre lui.

plus maître de ſa chambre, que je ne le ſuis de la mienne. Tout le monde paroît ravi de l'affaire d'Eſpagne. Notre jeune Roi (1) la reçoit avec la gravité & le ſang-froid d'un Roi de quatre-vingt ans. Les trois freres ont montré dans cette occaſion une grande tendreſſe les uns pour les autres. Voilà une grande grandeur dans la grandiſſime Maiſon de France. Des gens fort ſages ſont perſuadés que nous n'aurons point de guerre, & que nous en aurions eu une longue & ruineuſe pour la France, ſi l'on avoit voulu exécuter les traités. L'Empereur vient encore de confirmer le Roi dans l'opinion qu'il a pris le bon parti; car il a refuſé de ſigner ce traité. Dieu conduit tout. Il n'y a qu'à ſe livrer à lui. Le Comte d'Ayen va en Eſpagne, avec preſque autant de joie qu'il alloit à Rome. Me. la Ducheſſe de Noailles a conſenti à tous ces voyages, de la meilleure grace. Je doute que M. le Duc de Beauvilliers puiſſe les ſoutenir tout entiers. Sa ſanté eſt fort dérangée. On donne un Jéſuite au Roi d'Eſpagne, quoique leur coutume, à ce qu'on dit,

(1) Le Duc d'Anjou, déclaré Roi d'Eſpagne, le 26 Novembre.

ſoit d'avoir un Dominicain ; mais on a dit au Roi que les Jéſuites ſont les meilleurs par l'oppoſition qu'ils ont pour le Janſéniſme. Ceci entre nous. Ce Confeſſeur n'eſt pas encore nommé. Le Marquis d'Harcourt eſt Ambaſſadeur & Duc. Il demeurera quelques années auprès du jeune Roi. Du reſte, il mene deux Gentilshommes de la manche, quelques Valets-de-chambre, trois ou quatre Officiers pour lui donner à manger à la Françoiſe, & trois ou quatre Valets de pied. Tout cela ne doit aller qu'à 18 ou 20 perſonnes. Sa maiſon viendra au-devant de lui. M. le Maréchal de Noailles me parut fort content de ce que le Roi l'a choiſi pour accompagner nos Princes. J'eſpere qu'il fatiguera moins à ce voyage, que dans les jardins de Marly. M. l'Evêque de Châlons avoit eu deſſein de demander l'Abbaye vacante par la mort de l'Abbé de Troiſville ; mais le Roi s'eſt hâté en faveur de M. le Grand, & l'a donnée à l'Abbé d'Armagnac.

Je viens d'entretenir M. le Duc de Beauvilliers, qui m'a fait de grandes proteſtations d'amitié pour M. le Maréchal de Noailles, & du concert où il veut être avec lui dans ce voyage. M. votre frere me parut être dans les mêmes diſpoſi-

tions. J'appris hier au ſoir ce qui eſt arrivé à Rome (1). Je ne comprends pas que M. de Monaco n'ait pas ſuivi vos conſeils. Je vous ſupplie, Monſeigneur, de faire mes compliments à nos Cardinaux. Vous me connoiſſez aſſez, pour mettre dans les expreſſions les différents degrés de ſentiments que j'ai pour eux.

LETTRE CLXVI.

A Marly, ce 25 Novembre 1700.

JE voudrois bien qu'on me laiſſât le temps de vous écrire; mais je n'oſe l'eſpérer. Je regarde l'union de l'Eſpagne avec nous avec un nouveau plaiſir, quand je penſe que nous voudrons le même Pape, & que par-là vous reviendrez plutôt. Cet intérêt eſt grand pour moi & pour bien d'autres : & vous ſavez, Monſeigneur, que je n'ai jamais cru que vous fiſſiez autant de bien dans le Conclave,

(1) Au ſujet du Prince Vaini, attaché à la nation Françoiſe, & Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, dont on avoit arrêté les domeſtiques pour avoir inſulté les Sbires. L'Ambaſſadeur du Roi ſortit de Rome.

que vous en faites dans votre Dioceſe. Vous aurez appris que M. de Châlons vouloit demander le Bénéfice qu'a eu M. l'Abbé d'Armagnac. Il vous reſte le plaiſir de n'avoir fait aucun pas pour cela. Nous ſommes à Marly fort déſœuvrés. Le Roi de France plante, & le Roi d'Eſpagne chaſſe le jour, & joue à cligne-muſette le ſoir dans ma chambre. Je voudrois qu'il fût déja parti. Si j'avois eu voix en Chapitre, il ſeroit allé en poſte. On ne peut aller trop vîte ſaiſir une Couronne ſi belle. Il ſera plus de quarante jours en chemin. M. le Duc de Beauvilliers a bien la mine d'y demeurer. Il eſt dans une langueur dont il aura de la peine à revenir. Me. ſa femme marche pour avoir ſoin de lui. Me. la Ducheſſe de Noailles me paroît fort triſte : je ne ſais ſi c'eſt ſimplement de voir partir M. ſon mari & ſon fils : elle ne m'en avoue pas d'autre cauſe. Il me paroît que M. de Noailles doit être content de la maniere dont le Roi l'a engagé à ce voyage, dont il pourra bien demeurer chargé ſeul. Cependant je crains qu'ils ne le voyent préſentement que par le mauvais côté, qui eſt l'éloignement du Roi, que les courtiſans croyent le plus grand des malheurs. Le Comte d'Ayen eſt plus Philoſophe, & par con-

ſéquent plus tranquille. Il part avec joie. Il mene une Muſique pour ſon plaiſir & pour celui de M. le Duc de Bourgogne. Je lui ai conſeillé de ne rien épargner : mais je ne m'en vante pas à Me. la Ducheſſe de Noailles.

L'Abbé de Luxembourg a laiſſé une belle Abbaye. L'Abbé de Mornay veut la demander en remettant la ſienne. M. le C. de Bonzi preſſe pour avoir un Coadjuteur : j'en preſſe le Roi auſſi, parce que je crois qu'il y va de ſa conſcience : mais je ne ſais ſur qui ce choix devroit tomber. J'ai parlé auſſi contre le Curé de Marly. On ne penſe point à le faire Evêque.

Le Pere de la Chaiſe a propoſé au Roi de me conſulter ſur le choix d'un Confeſſeur pour le Roi d'Eſpagne. Je l'ai refuſé en diſant, que mon Archevêque n'étant pas ici, je ne pouvois m'inſtruire.

Je ſuis bien étonnée, Monſeigneur, d'avoir pu achever cette lettre. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques, elles vous reviennent de tous côtés.

LETTRE CLXVII.

A St. Cyr, Décembre 1700.

IL faut croire, Monſeigneur, que nous avons un ſaint Pape (1), & le reſpecter comme tel. Quelque envie que j'aye de votre retour, je ſouhaite fort que vous l'entreteniez des bonnes intentions & de la véritable piété du Roi. C'eſt à ſon Archevêque à lui en répondre. Les Dames de St. Louis ſont inſatiables d'indulgences: apportez-nous des chapelets ou médailles qui en ſoient chargées, pour la vie & pour la mort, & ſouvenez-vous qu'elles ne peuvent ſe ſervir ni d'or ni d'argent: ainſi ce que nous vous demandons ne doit pas vous ruiner. J'ai bien mal à la tête de tous les adieux que nous avons faits. Le Roi a été touché de voir partir ſes trois enfants; & quoique leur voyage n'ait rien que de bon, la ſéparation eſt triſte. J'ai dit adieu ce matin à M. le M. de Noailles & au Comte d'Ayen. Ils partent contents

(1) François Albani, élu le 23 Décembre, âgé de 51 an: il prit le nom de Clément XI.

de tout ce que le Roi leur a dit : & ils ſont chargés de trois perſonnes fort précieuſes : car je doute fort que M. le Duc de Beauvilliers finiſſe le voyage. J'ai avoué à ceux qui m'ont quittée & que je quittois avec peine, que je ſentois au fond du cœur une grande conſolation en penſant que vous revenez. C'eſt ainſi que la joie eſt toujours mêlée au chagrin. J'ai lu avec plaiſir la ferme réſolution que vous prenez de ne retourner jamais à Rome. Gardez-la bien, & revenez nous gouverner & nous bénir *ad multos annos*. Les miennes ne finiront pas ſitôt, ſi j'en juge par ma ſanté. Mes compliments, je vous ſupplie, à M. le Cardinal d'Eſtrées. Il faut finir tout court.

LETTRE CLXVIII.

A Marly, ce 19 Février 1701.

IL faut peu de choſe pour m'accabler : & je ſuis ſouvent perſuadée qu'une autre ne ſe plaindroit pas tant des peines que je vous confie, & dans leſquelles vous entrez avec bonté. Mais j'ai une autre idée de ce qu'il faut que vous ſouffriez, pour être en l'état où je vous ai

vu, & dont je ſuis ſi touchée que je ne ceſſe d'y penſer. Permettez-moi de m'expliquer avec vous librement, quoique je ne duſſe que vous écouter, vous obéir, & prier pour vous : la droiture de mes intentions excuſera tout. Vous ſavez, Monſeigneur, ſi c'eſt vous qui avez deſiré la place que vous occupez, & ſi l'on a eu de la peine à vous la faire accepter. Vous ne pouvez donc douter, que ce ne ſoit Dieu qui vous y ait mis. Quel compte auriez-vous à lui rendre, ſi vous en ſortiez de votre propre mouvement? Je ne crois pas que vous acheviez votre vie, avec autant d'agrément que vous en trouveriez dans la retraite. Mais eſt-ce pour une vie agréable & commode que vous êtes fait? Dieu vous a-t-il donné de ſi grands talents pour vous ſeul? Le repos, & le bonheur d'un Archevêque dépendent-ils d'un coup d'œil d'un Roi? & parce que vous êtes entouré d'ennemis, faut-il décliner le combat? En avez-vous d'autres que les ennemis de l'Egliſe? Vous devez donc reſter dans votre place. Votre affliction eſt juſte : quitter votre poſte, ſeroit pourtant une déſertion. Mais comment répondrez-vous aux deſſeins de la Providence? en vous mettant en état de travailler utilement. Que

vous manque-t-il ? une bagatelle : il n'y a contre vous qu'un ſoupçon. Ce ſoupçon eſt-il impoſſible de l'effacer ? Tout ce qu'on dit contre vous ſe réduit à la protection ſecrete que vous accordez au parti Janſéniſte : perſonne ne vous accuſe de l'être : voudriez-vous être plus longtemps le chef & le martyr d'un corps, dont vous rougiriez d'être membre ? Ne leverez-vous pas cet obſtacle, le ſeul qui nuiſe au bien auquel vous paroiſſez deſtiné ? Quant aux moyens, vous les connoiſſez mieux que moi. On ne vous accuſe point d'être Quiétiſte, ni tous ceux qui vous environnent : pourquoi ne vous laverez-vous pas auſſi-bien du ſoupçon de Janſéniſme ? J'avoue qu'alors vous eſſuyerez le déchaînement des Janſéniſtes, comme vous eſſuyez aujourd'hui les fureurs de la cabale oppoſée ; mais du moins vous ſerez en état d'édifier & de conduire à Dieu, & le Roi, & moi, & tous ceux qui ne tiennent à aucun parti. Jamais les Jéſuites n'ont été plus foibles qu'ils le ſont ; le Pere de la Chaiſe n'oſe parler : leurs meilleurs amis en ont pitié : ils n'ont de pouvoir que dans leurs Colleges : je le vois ſouvent : je vois la force que vous auriez, ſi ce nuage de Janſéniſme pouvoit enfin ſe diſſiper. On eſt

averti que vous avez des commerces directs & indirects à Rome avec des gens qui y ont été les plus acharnés pour Janſénius & contre le Roi. Croyez, Monſeigneur, que tout lui revient, & qu'il n'a aucun tort de vous ſoupçonner. Ce n'eſt point ſur les diſcours de votre Pere de la Chaiſe. Le bon homme, encore un coup, n'a nul crédit. D'autres perſonnes parlent, écrivent, & ſont écoutées, & encore une fois, avec raiſon. Cependant le remede eſt facile. On eſt prévenu d'eſtime pour vous : on croit votre vertu ſincere : on la regarde avec reſpect : on me permet même de vous donner les avis que je vous donne ſur vos commerces à Rome : grande marque de conſidération pour vous. Je touchai le Roi, en lui diſant une partie de notre derniere converſation ; & je vois très-clairement, Monſeigneur, que ſi vous vous déclariez hautement avec vos gens de l'Archevêché, le Roi ſeroit pour vous tel que vous ſouhaitez qu'il ſoit. Il me nomma ce jour-là M. de Beaufort. Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble qu'il eſt aiſé de s'expliquer ſi nettement & ſi fortement, que nous ne laiſſions aucun doute. Pardonnez-moi toutes mes libertés : vous en voyez la cauſe : j'aime le Roi, j'aime le

bien public, j'aime votre perſonne : voilà ce qui me rend ſi ſenſible. Je mourrai apparemment avant vous ; je voudrois en mourant laiſſer le Roi entre vos mains.

Le Roi & la Reine d'Angleterre ſont bien touchés de ſe croire mal avec vous, & vous demandent de les voir pour s'expliquer ſur tout ce qui s'eſt paſſé. Il ne vous convient ni aux uns ni aux autres d'être brouillés : & il convient encore moins que la cauſe en revienne au Roi. Voyez-les, Monſeigneur, je vous en conjure. Hé bien ! ne vaudroit-il pas mieux lire l'*Année Chrétienne*, que de donner de telles ſcenes ? Toutes ces pénitentes du P. de la Tour ont-elles d'autres Livres que ceux qui s'appellent de ces Meſſieurs ? Les autres ne ſont-ils pas dans le mépris comme ceux qui les liſent. Ne ſont-ce pas-là des marques de cabale, qui détruiſent toute l'édification qu'on devroit tirer de la ſainteté de leur vie ? C'eſt au moins l'effet qu'a fait ſur moi la converſion de Me. de Caylus. J'aurois été ravie, ſi je l'avois vue, ſimple, eſtimant la piété par-tout, liſant ſans prévention tout ce qui eſt utile, & ſe tenant même à la plus grande ſimplicité, qui convient ſeule à notre ſexe, & qui n'eſt plus, depuis ces nouveautés. Elles portent l'or-

gueil avec elles : il faut des Livres faits exprès : il faut de belles traductions : la *Vie des Saints* eſt en mépris : Grenade, Rodriguès, St. François de Sales, ſont à peine ouverts. Il me ſemble que les conducteurs de ces femmes devroient les tenir plus humiliées, quand ce ne ſeroit que par politique. Leur ton important & déciſif marque clairement qu'elles ſoutiennent un parti. Je reçois en ce moment votre lettre d'hier. Si vos peines pouvoient diminuer par l'intérêt que j'y prends, vous ſeriez le plus heureux des hommes. Je voudrois que Lundi fût arrivé, pour n'être plus ici & pour être avec vous.

LETTRE CLXIX.

Jeudi Saint, 1701.

MOnſieur Michel eſt malade, & ne peut pas vous aller trouver auſſitôt qu'il l'auroit deſiré : je lui ferai ſavoir votre nouvelle bonté. J'ai brûlé depuis quelques jours la lettre des Carmélites de Rome : je ne prévoyois pas qu'elle pût me ſervir ; & j'aime à me défaire des papiers. M. le Maréchal de Noailles vous aura rendu compte ſans doute de ſa der-

niere converſation avec le Roi, qui vous fera voir que Mrs. de Bouillon n'obtiendront rien de nouveau en cette occaſion : ainſi, Monſeigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien à dire ni à faire préſentement ; il faut voir ce que deviendra l'accommodement particulier. Je prie Dieu de tourner tout ce qui nous touche pour ſa plus grande gloire : nous aurions grand ſujet de nous déſeſpérer, ſi nous jugions de l'avenir par le préſent. On remet vos lettres entre les mains de M. de Pontchartrain, qui n'eſt pas toujours diſpoſé à bien traiter les Eccléſiaſtiques. Je dis au Roi que vous trouviez que cet Abbé avoit tort dans le commencement de l'affaire ; mais que la procédure perſonnelle contre lui vous paroiſſoit violente : il en convient. Il y a des Demoiſelles à Perpignan qui ont été élevées à St. Cyr, & qui réſiſtent juſqu'ici à l'envie que leur mere a de les perdre. Je voulois prier M. l'Evêque de les placer dans un Couvent. Le pourroit-il ? & voudroit-il entrer dans cette affaire, dont M. votre frere a connoiſſance ? Je vous demande pardon, Monſeigneur, de vous en fatiguer ; mais ce ſeroit une bonne œuvre, & c'eſt une grande excuſe. Voudriez-vous voir ce qu'on en mande à M. le Maréchal ? je crois la lettre du P. Recteur des Jéſuites.

LETTRE CLXX.

Ce 21 Mai 1701.

JE vous ſupplie, Monſeigneur, de me faire toujours part des choſes principales que vous faites. Il me ſemble que j'en dois être inſtruite, pour être en état de répondre.

J'ai bien de la peine à pardonner à M. de Pontchartrain l'allarme qu'il m'a donnée : & je tâchai de porter le Roi à faire ſes réflexions là-deſſus, & à juger combien il devoit être en garde contre tout ce qu'on lui diſoit : que pour moi j'avois cru tout perdu ; & qu'enfin toute cette affaire qui pouvoit détruire le crédit en un inſtant, perte plus nuiſible à la France que celle d'une Province, étoit peut-être un effet de la plus raffinée politique du Prince d'Orange. Que tout cela ſoit un rien, c'eſt ce que je ne conçois pas, après avoir craint que l'Etat ne fût bouleverſé. Je dis enſuite au Roi une partie de la réprimande que j'avois faite à ſon Miniſtre, de ne vous avoir pas averti d'abord, & d'avoir penſé à parler à M. de Rheims avant d'aller à vous : &

j'ajoutai que toute cette conduite étoit maligne. Je dis les reproches que j'avois faits ſur la haine qu'on témoignoit pour les dévots : & le Roi dit que cela étoit vrai. Enfin, Monſeigneur, je n'oubliai rien pour donner de la défiance de cet homme, me trouvant d'ailleurs malheureuſe, que mon perſonnage ſoit de dire du mal de quelqu'un. Quand j'irai trop loin, c'eſt à vous à m'arrêter. Mais revenons à vous. Le Roi étoit parfaitement ſatisfait de votre converſation : vous l'aviez mis à ſon aiſe, & il étoit bien diſpoſé à m'écouter.

J'ai vu ce matin M. de Chamillart, qui conjointement avec M. de Pontchartrain, ſe déchaîne contre vos répartitions de don gratuit & de capitation : ils diſent qu'il n'y a ni ordre ni égalité dans ce que font les Evêques, qui ne ſongent qu'à ſe ſoulager eux & leur Chapitre, & jettent le fardeau ſur des épaules moins fortes. L'honneur de l'Epiſcopat voudroit bien, ce me ſemble, que des répartitions plus juſtes fiſſent ceſſer ce propos. Je rendrai compte à M. la C. de Gr.... de l'état de l'affaire du Religieux de Ste. Genevieve.

J'ai vu ce matin M. de Meaux bien convaincu qu'il faut laiſſer Me. G. en priſon.

LETTRE CLXXI.

A St. Cyr, 10 *Août.*

C'Eſt toujours dans les mauvaiſes affaires qu'on a recours à vous, Monſeigneur : & en voici une qui m'embarraſſe. Vous ſavez l'amitié que j'ai pour le Duc de Richelieu. Il a exigé de moi pluſieurs ſollicitations contre Me. d'Acigné. Je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderois donc à ſoutenir une injuſtice. On me dit de tous côtés, que c'en eſt une, d'empêcher qu'elle ne ſoit tutrice de ſes petits-enfants. Donnez-moi votre avis. Je ne voudrois pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami : je voudrois encore moins manquer à ce que je dois à ma conſcience. Votre conſeil. Il réglera ma conduite ſans vous commettre : dût Me. d'Acigné m'accuſer d'être injuſte, ou M. de Richelieu m'accuſer d'être ingrate.

Le Roi a lu votre Mandement, Monſeigneur, & il a rayé ce qu'il faudroit ôter pour ne rien exciter en Angleterre, & ne donner à l'ennemi aucun prétexte de ſe plaindre. Comme il y a pluſieurs endroits barrés, j'ai mis une croix où

le Roi a commencé de rayer, & une où il a fini. Je me preſſe de vous le renvoyer ; & je n'ajoute pas ici ce que j'aurois à vous dire.

LETTRE CLXXII. *

Ce 5 Novembre 1701.

MR. l'Archevêque de Sens m'a envoyé ce matin la lettre que vous lui avez écrite, Monſeigneur, ſur l'affaire de Me. de Beuvron. Il a été à Moret, & l'a déterminée d'en partir au premier jour. C'eſt le meilleur parti qu'elle pouvoit prendre, ſa Communauté étant prévenue au point qu'elle l'étoit. Jamais elle n'eut fait de bien dans cette maiſon-là. Mais dans l'état où étoient ces filles, depuis qu'elle avoit déclaré qu'elle s'en iroit, elle y auroit fait bien du mal par les brigues qui s'y faiſoient & pour & contre elle. Eternelle diſcorde. Toutes ces raiſons nous ont fait prendre la réſolution de vous la renvoyer : un autre que vous ne s'en ſeroit pas chargé ſi charitablement : & ſans vous, il eût fallu que les Religieuſes de Moret l'euſſent gardée. Elles prieront Dieu de vous récompenſer du repos

pos que vous leur donnez. Me. de Beuvron paroît une bonne fille; peu d'eſprit, peu de piété : fort occupée de ſa perſonne : exceſſivement propre : viſionnaire ſur ſa ſanté, ménagere, aſſez douce & ſage : perſuadée qu'elle a un nom, un rang à ſoutenir : froide, ſeche, incapable de la patience qu'il faut avoir avec des filles : d'un abord pénible, point aimée en général : des favorites : ſans éducation, ſans maxime, ſans droiture, ſans piété ſolide : en un mot, une vraie Religieuſe. Elle ſera Mardi à Paris. Elle va en relais dans mon carroſſe, accompagnée de Nanon & de Mlle. d Oſmond (1) que j'ai auprès de moi. Elle emporte tout ce qu'elle a acheté à l'uſage de ſa perſonne. Je lui ai toujours donné cent écus tous les ans, afin qu'elle n'eût rien à demander à la maiſon. Elle les a tous employés pour elle, & il ne lui manque rien. Elle aura deux cents francs de Moret : & M. de Sens ſe charge d'établir cette penſion en Cour de Rome. Elle en ſera bien payée tant que je vivrai : car il retiendra cette ſomme ſur ce que je leur donne, & elle paſſera entre vos mains. Je lui

(1) Depuis Marquiſe d'Havrincourt.

donnerai 400 liv., quoique je n'en aye promis que 200 : & ainſi vous pouvez compter, Monſeigneur, ſur 200 écus, & en avancer ce qu'il vous plaira ſur ma parole. Voilà vous importuner long-temps d'une même affaire : mais c'eſt pour n'y plus revenir. Je vous remercie de votre complaiſance à lire tout ceci.

LETTRE CLXXIII.

Ce 25 Novembre 1701.

MR. le Maréchal de Noailles m'avoit envoyé votre mandement. Je ſuis ravie, Monſeigneur, d'avoir tout ce qui vient de vous. J'y prends trop d'intérêt, pour ne devoir pas en être informée avant le public.

Je montrerai au Roi la lettre des Eccléſiaſtiques de Bordeaux. Je lui ai lu celle de M. d'Autun. Il approuve fort ſon zele pour la réſidence, & fera dire de ſurſeoir l'affaire de M. de Citeaux.

Je crains que M. le Doyen ne faſſe une mauvaiſe affaire, en ſe chargeant de mon frere, aux conditions qu'il y veut mettre. Il prétend ne payer que la moitié du louage de la maiſon, y avoir autant de

domeſtiques & de chevaux qu'il y en a chez lui, avoir un Suiſſe à la porte, ſe retirer à onze heures ou minuit, manger chez lui avec qui il lui plaira, &c. Tout cela ne me paroît guere convenable à une retraite, & je ne répondrois pas qu'il ne vît des femmes, & n'attirât un grand ridicule ſur cette Communauté. Je lui ai fait propoſer de prendre ſoin de ſes affaires. Il le refuſe : ce qui ne me paroît pas de fort bon augure. Enfin, Monſeigneur, je ne vois rien là qu'une légéreté, qui, ſelon la prudence humaine, ſera ſuivie de légéretés encore plus grandes. Si après toutes ces réflexions vous croyez qu'il faille haſarder, je ſoumettrai volontiers ma défiance à votre déciſion. Je vous ſupplie de communiquer cette lettre à M. le Curé de St. Sulpice.

LETTRE CLXXIV.

Le 12 Décembre 1701.

JE me trouve très-embarraſſée ſur M. de St. Hermine, dont les raiſons ne ſont que trop bonnes. Il n'y a, ce me ſemble, rien de mauvais dans ſa lettre, que l'expédient de ſéparer mon frere d'avec M. le

Doyen. Ces Meſſieurs ne ſauroient-ils trouver une maiſon pour M. de St. Hermine? Ils ſont tous, ce me ſemble, dans le quartier où il veut demeurer. Si j'avois une maiſon à Paris, je la lui donnerois; mais je n'y connois plus perſonne : & comment uſer de toute mon autorité pour mettre ce paralytique ſur le pavé, & un paralytique auquel je ne fais aucun bien, & qui n'entend parler de moi que depuis hier, de moi dont la fortune a commencé par un paralytique? Tous les Gardes-du-Corps ſont dans ma chambre avec leur Capitaine, & font grand bruit.

LETTRE CLXXV.

Ce 21 Décembre 1701.

JE vous ſupplie, Monſeigneur, de voir le mémoire que je vous envoye : il eſt d'un homme que je conſidere infiniment, & auquel je ne voudrois rien refuſer : mais vous ſavez ce que je puis. Je voudrois de tout mon cœur que mon frere voulût donner de l'argent pour ſoutenir un établiſſement qui mériteroit de trouver plus de protection : les temps ne ſont

pas favorables pour demander au Roi. Quant à ce qui me regarde, je vous aſſure que ce ſera le Comte d'Ayen qui payera les deux mille écus que je donnai pour cette œuvre il y a quelque temps: car je les empruntai ſur la Terre de Maintenon, n'étant jamais en état de donner de pareilles ſommes. Mes aumônes ſont réglées ſur ce que je touche d'argent, & je ne ſais perſonne à qui il en coutât plus d'en faire d'extraordinaires. Je n'ai nul crédit ſur l'eſprit de mon frere : je ne ſais ſi dans le fond il ſeroit fâché que la Communauté le quittât : quoiqu'il en arrive, il devroit ſe réduire pour pouvoir donner davantage : il a trop de domeſtiques : mais c'eſt à ces Meſſieurs à le perſuader : je ſuis bien édifiée & bien honteuſe de ce que M. de Madot fait pour lui : il faudra bien tâcher d'obtenir du Roi quelque récompenſe. Parlez franchement à ces Meſſieurs une fois pour toutes : car il m'eſt impoſſible de rien faire pour eux : vous ſavez combien de fois vous avez été refuſé, quand vous avez parlé pour cet établiſſement du temps du bon M. le Doyen.

LETTRE CLXXVI.

Ce 26 Février.

LE Roi veut que je vous envoye la lettre du Vicaire de Marly : car il a été bien touché de ce qu'il eſt Docteur. Je vous avois bien dit, Monſeigneur, qu'il en fait grand cas, je dis des Docteurs. Je ne ſais rien de nouveau depuis notre derniere entrevue. J'oubliai de vous demander un ſermon du Pere Maſſillon à St. Cyr : il prendroit le jour qu'il voudroit : il ſeroit dans une chaiſe à la grille : il n'y auroit que nous. Si vous lui faites cette priere de ma part, Monſeigneur, dites-lui du bien des Dames de St. Louis, & qu'on ne reſpire à St. Cyr que ſimplicité, obéiſſance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus. Je crois, Monſeigneur, que la lettre du Sr. Cottin ne doit pas vous empêcher de chercher un Curé pour Marly.

LETTRE CLXXVII.

A St. Cyr, ce 9 Mars.

JE me hâte, Monſeigneur, de vous dire que le Roi accorde tout ce que Me. de Montauban demande, afin qu'on ne perde pas de temps pour la petite fille dont l'âge eſt déja avancé. Il faut commencer par les preuves, & que la perſonne n'ait ni difformité, ni maladie qui la mît hors d'état de recevoir l'éducation, qui eſt la fin de cet Inſtitut. Le Roi mettra les garçons au College. Ce que Dieu veut, il le facilite.

LETTRE CLXXVIII.

A Verſailles, ce 22 Février.

J'Ai vu la Reine; mais elle deſire un plus grand détail ſur l'affaire que vous avez traitée, & demande à vous voir Mercredi.

Le Roi m'a dit que vous n'étiez pas content de ce qu'on a mis à Gif une mauvaiſe Demoiſelle: c'eſt M. l'Abbé Tiber-

ge qui a demandé cette lettre de cachet : j'ai lieu de croire qu'il ne fait rien qu'avec votre agrément.

Votre derniere viſite a été ſi courte, que j'ai oublié de vous recommander un jeune Eccléſiaſtique de votre Dioceſe, appellé Palliere. C'eſt le fils d'un Gentilhomme très-ſage. Je vous fatigue ſi peu de recommandations, que vous aurez égard à celle-ci, ſi le ſujet eſt bon : mais en l'examinant, oubliez-moi.

LETTRE CLXXIX. *

A Marly, le 10 *Mars* 1702.

LE Roi me raconta aſſez de choſes de la derniere converſation qu'il a eue avec vous, Monſeigneur, pour me faire juger que vous avez été affligé. J'eus bien envie de vous écrire : mais qu'écrire dans de ſi triſtes occaſions ? je ne pouvois que vous répéter ce que vous aviez entendu. Il eſt certain que deux endroits ont choqué le Roi ; le premier eſt celui d'avoir voulu l'obliger à défendre aux autres Evêques d'écrire : il s'eſt ſouvenu des plaintes que vous faiſiez il y a deux mois de ce que M. le Chancelier vouloit leur impo-

ſer quelque contrainte ; & il a conclu que vous vouliez épargner les Janſéniſtes. Le diſcours de M. de Rheims le perſuada, que vous les aviez ménagés : & tout cela joint aux anciennes préventions & à une nouvelle converſation du Pere de la Chaiſe à ſon dernier voyage de Verſailles le mit dans l'humeur où vous le trouvâtes. Elle paſſera, ſur-tout ſi le *bon Pere* lui paroît content de votre Ordonnance : mais pour le fond, je n'y vois point de remede : & c'eſt ce qui m'afflige ſenſiblement. Il faudroit pour détromper le Roi, que vous vous jettaſſiez dans des extrêmités dont vous n'êtes pas capable, & que vous ne croyez pas Chrétiennes : il voudroit que les Janſéniſtes fuſſent auſſi mécontents de vous que les Quiétiſtes. L'affaire de Port-Royal ne s'efface point : vous avez en M. de Rheims un ami qui vous fera toujours tort : il ſe pare de vous : mais il ne vous fait pas autant d'honneur que vous lui en faites. Pourquoi M. de Meaux ne dit-il mot ? Je n'ai jamais attendu le Pere de la Chaiſe avec autant d'impatience, que je fais préſentement, pour voir s'il parlera au Roi comme il vous a parlé : & jamais je n'ai éprouvé plus vivement les ſentiments que j'ai pour vous : car je puis vous dire ſans aucune exagération, que

j'en ai le cœur ſerré à tous les moments du jour & de la nuit. Je prie Dieu d'être votre conſolation : je comprends combien votre bon cœur en a beſoin : & il n'eſt rien que je ne vouluſſe faire pour y contribuer.

P. S. On veut abſolument que notre Cardinal & la Pr. des Urſins ſe raccommodent, autant qu'il eſt néceſſaire pour le bien des affaires. Ne leur écrirez-vous pas à tous deux pour les porter à faire ce ſacrifice au Roi ? Tout tombe ſur l'Abbé d'Eſtrées : & ceux qui ſont le plus pour le Cardinal abandonnent le neveu : vos lettres feront plus d'effet que celles des Miniſtres.

LETTRE CLXXX.

A Verſailles, ce 14 Avril.

J'Ai dit au Roi que vous ne croyez pas, Monſeigneur, qu'il eût fait un bon choix dans la nomination de ce Religieux Bernardin. Il m'ordonna de vous demander ſon nom qu'il a oublié, & ce que vous ſavez de ſa conduite, parce que la feuille n'eſt point encore ſignée.

LETTRE CLXXXI.

A Marly, 9 Juillet.

JE ſuis bien fâchée de tout ce qui peut vous embarraſſer, & bien touchée de la fermeté mêlée de douceur qu'on voit dans votre conduite. Je ſerois bien trompée, ſi le Roi approuvoit celle des Jéſuites dans cette occaſion : & je lui aurois montré votre édifiante lettre ſans les endroits que j'ai rayés, qui auroient fortifié ſes ſoupçons ſur votre prédilection pour les Peres de l'Oratoire. Voyez, Monſeigneur, ſi vous jugeriez à propos de me la renvoyer corrigée. Au reſte, il eſt temps de penſer à votre bon & ancien ami Jéſuite : mais je ne ſais comment vous parviendrez à le placer. Si vous m'entendez, Monſeigneur, vous remercierez Dieu, & me garderez un grand ſecret. Vous ne vous attendiez pas à ce dénouement : pour moi je ſuis prête à chanter le Cantique de Siméon. Si nous réuſſiſſons, que nous reſte-t-il à deſirer ?

LETTRE CLXXXII.

A St. Cyr, ce 29 Juillet.

JE ſuis venue ici chercher le ſilence & le repos qu'on ne trouve pas à Marly, & conſoler notre communauté de la perte de leur nouvelle Supérieure qui mourut Vendredi.

Je n'ai pas encore montré votre lettre au Roi, ni celle de M. l'Archevêque de Rouen. A ce ſoir.

Rien ne ſeroit plus à deſirer, que de voir le Roi bien raſſuré ſur vous. Il ſemble que cela ſeroit très-facile, quand on voit les Jéſuites & les Anti-Janſéniſtes répandre comme d'eux-mêmes que vous n'êtes pas du parti : voilà l'eſſentiel : le reſte eſt peu conſidérable, & c'eſt pourtant ce petit reſte qui fait tant de tort à l'Egliſe, aux gens de bien, aux bonnes œuvres que vous feriez ſans nombre, ſi ce malheureux nuage étoit diſſipé. Il faut adorer la conduite de Dieu ſans l'approfondir. Ma ſenſibilité ſur vos vrais intérêts va au-delà de tout ce que je puis vous dire, & m'a déja coûté plus d'une mauvaiſe nuit. Ma ſanté eſt toujours très-foible,

& ma vie ne vaut pas les ſouhaits que vous faites pour elle.

LETTRE CLXXXIII.

Ce 4 Novembre 1702.

QUi le croiroit, Monſeigneur, que depuis quatre jours je n'euſſe pas eu un moment pour répondre à votre derniere lettre? Le Roi ne ſe preſſera point ſur Montmartre, & il attendra votre avis : il voudroit une fille de qualité & de la grande regle : on lui propoſe une Me. de Châtillon. N'y auroit-il perſonne à Malnoue? Il me ſemble que c'eſt une maiſon bien réguliere; mais je ne ſais ſi c'eſt la même regle. Je ne reſpire pas entre les grands; toute votre famille eſt ici, & je n'ai pas encore dit un mot à aucun d'eux. Je ſerai bien heureuſe, ſi mes contraintes ſont récompenſées à proportion de ma ſenſibilité & de ma patience. Ne dinerai-je pas avec vous la premiere fois que vous viendrez à Verſailles?

LETTRE CLXXXIV. *

Mercredi, 20 *Novembre* 1702.

IL eſt vrai, Monſeigneur, que le Roi a été ſurpris & un peu choqué des ſujets, mauvais ſelon lui, que vous avez mis ſur la liſte qu'il vous avoit demandée. Il eſt implacable ſur les fautes des autres, & eſt ravi de ſe fournir à lui-même une raiſon de juſtifier les ſiennes : » Les gens de bien, dit-il, ſont trop cré-» dules. " Je crains que l'opinion qu'il a de votre bonté ne diminue du crédit que je vous voudrois ſur ſon eſprit. Je n'oſe lui nommer M. de Luçon pour Bordeaux, dans la crainte qu'il ne regarde cette recommandation de vous, comme une ſuite de cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le Janſéniſme. Il vaut encore mieux, ce me ſemble, que ce ſaint Evêque demeure où il eſt, que d'éloigner le Roi de vous. C'eſt ce que je regarde comme très-important pour lui. M. le Curé de Verſailles m'a dit ce matin, que vous viendriez au premier jour préſenter votre inſtruction. Le Roi garde un profond ſilence ſur Mrs. d'Eſtrées, & je n'oſe le rom-

pre, de peur de m'emporter; car je ſuffoque de ce que je vois tous les jours. J'ai grand beſoin de vos prieres, Monſeigneur: mon cœur eſt dans l'amertume. Si M. d'Aubigné exécute ſon projet, ce ſera une conſolation pour moi.

LETTRE CLXXXV.*

A Verſailles, ce 2 Février 1703.

NOus ſommes ſurpris comme vous, Monſeigneur, & me voilà encore bien convaincue que nous ne ſavons ce que nous faiſons. M. le Cardinal d'Eſtrées m'écrit & me renvoye à vous pour des particularités. Me. la Princeſſe des Urſins écrit à M. de Torcy, que le courier eſt ſi preſſé, qu'elle n'a pas le temps de lui rien dire. Elle mande à Me. la Ducheſſe de Noailles qu'elle va inceſſamment demander ſon congé. On ne peut ſavoir combien elle a tort; mais notre Cardinal n'en peut avoir: fût-il capable de faute, on ne lui a pas donné le loiſir d'en faire; cependant nos affaires vont ſouffrir de ces malheureuſes intrigues, & il eſt bien difficile de juger & de conduire de ſi loin. Je ſuis très-perſuadée qu'il faudroit y en-

voyer quelqu'un, pour nous apprendre les ſecrets reſſorts, & pour parler fortement au Roi d'Eſpagne : les lettres ne peuvent faire le même effet.

J'ai été bien allarmée du mal de M. le Maréchal de Noailles. On croit qu'il en ſera bientôt quitte. Vous avez permis, Monſeigneur, que Mlle. de Choiſeuil entrât à Belle-Chaſſe pour ſix mois. Elle ne veut point être Religieuſe ; mais elle voudroit demeurer dans cette maiſon dont elle dit beaucoup de bien. Vous & Me. de Verdille feriez une grande charité en donnant un aſyle à une fille de qualité, qui n'a pas de quoi vivre dans le monde : elle a été élevée à St. Cyr : jugez, Monſeigneur, ſi je m'y intéreſſe.

LETTRE CLXXXVI. *

Ce 10 Février 1703.

PUiſque je trouve ici un moment ſur lequel je n'avois pas compté, trouvez bon, Monſeigneur, que je vous le donne. Je ne ſais rien de particulier ſur le déchaînement ; mais le bruit eſt fait. Vous avez tout réglé avec le Roi : il faut peu-à-peu l'accoutumer à quelque réfor-

me, s'attendre aux murmures, aux critiques, aux contradictions, & les mépriſer. Toutes ces raiſons me font pencher à ſuivre votre projet. Redoublez vos prieres : il y a quelque ſujet qui le mérite : je ne ceſſe d'en faire, hélas ! de très-miſérables pour vous. Ce que vous me dites de la promotion (1) m'afflige. Me. la Ducheſſe de B. a fait M. de Teſſé, & je n'ai pu faire le coüſin de 59. Il me ſemble que le public n'auroit point été ſurpris : il a plus de ſervice, de réputation, de capacité, & un plus beau nom que le Comte de Roſen & d'autres. Vous ſavez combien je mépriſe les honneurs ; mais ceci me paroît une injuſtice : je me ſuis oppoſée à l'élévation du frere de 22, parce qu'il n'en étoit pas digne ; mais ſon parent méritoit quelque choſe de plus que le cordon rouge, ſur-tout le frere ayant eu le bleu. A ma place, on eſt ſi expoſé à la flatterie, qu'on doit ſe défier de la vérité même ; mais il me ſemble qu'il n'y a pas deux voix là-deſſus : & ſi je n'avois inſpiré à la petite niece ma modération, elle m'arracheroit les yeux. Jugez donc, Monſeigneur, ſi je ſuis contente, moi qui ſent tout ſi vivement.

(1) Des Maréchaux de France.

LETTRE CLXXXVII. *

Ce 24 Septembre 1703.

JE priai hier le Roi de lire votre lettre, Monſeigneur, pour lui tenir lieu de lecture ſpirituelle. Il ſeroit difficile d'en faire une meilleure : Dieu veuille la bénir! On la fit avec attention, & ſans réponſe, hors ſur la Foire St. Germain, diſant que c'eſt M. de Chamillart qui s'oppoſe à ce changement, & qu'il falloit défendre ſeulement les boutiques où l'on invite les paſſants à offenſer Dieu.

Je vis hier, & je vous le dis en ſecret, un mémoire de M. le Procureur-Général, ſpécieux, éloquent, qui conclut à ſupprimer la plus grande partie des Communautés établies ſans Lettres-patentes, & à faire des réglements pour celles qu'on voudra garder, leſquels établiront la viſite & l'autorité des Magiſtrats ſur la conduite intérieure & extérieure de ces maiſons. Vous ſerez conſulté là-deſſus. Je pris la liberté de dire que je ne croyois pas qu'il me fût impoſſible de faire un mémoire contre celui de M. d'Agueſſeau: que je ne pouvois penſer qu'il y eût tant

à craindre d'établiſſements que l'on pouvoit ſéparer d'un moment à l'autre : que je ne croyois pas que cette affaire fût la plus preſſée des nôtres. En effet, Monſeigneur, il me ſemble que ces réformes ſeroient plus à propos dans un temps de paix. Je ſoumets mes vues aux vôtres.

On parla hier au *bon Pere* pour ce que vous ſavez, & auſſi doucement que vous l'avez deſiré : il ne m'eſt point revenu qu'on parle d'un ſucceſſeur.

Nous avons la triſte Cour d'Angleterre. Je n'ai vu la Reine qu'une fois. Le mauvais temps fait que le Roi eſt toujours chez moi, ainſi je m'y trouve clouée. Il y eut hier une muſique dans ma chambre, où je crois que perſonne ne ſe divertit. Je ne ſais point de nouvelles, & M. le Maréchal ne vous laiſſe pas ignorer celles qui méritent d'aller juſqu'à vous. Je crois devoir à vos bontés pour moi la confiance de vous dire que je me porte bien.

LETTRE CLXXXVIII.

Ce 3 Octobre 1703.

JE ſuis bien contente de votre lettre, Monſeigneur ; elle eſt écrite avec force & avec douceur : j'eſpere qu'elle fera un bon effet ; mais je ſuis obligée de vous dire que la nouvelle ne venoit pas des *dévots :* n'allons pas leur chercher des crimes, nous leur en trouverons aſſez. Comme vous devez tout ſavoir, je vous dirai qu'elle vient de 29, qui va ramaſſant tout ce qu'il peut pour allonger ſon audience. Je me hâte de juſtifier les *Anti-Anciens*, de peur qu'en les regardant comme vos ennemis, vous ne priiez trop pour eux. Me. la Ducheſſe de Bourgogne vous eſt bien obligée de penſer à elle, & ſera ravie d'avoir vos Heures. Profiterons-nous des leçons dont vous les avez remplies ? Nous aimons le bien, nous nous en laſſons : à la Cour, les plus ſaints ſont les moins tiedes.

LETTRE CLXXXIX.*

Ce 2 Novembre 1603.

JE ne m'étonne plus, Monſeigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des Heures de Me. la Ducheſſe de B. & des miennes. Dieu veuille que le profit que nous en tirerons égale la joie que nous avons de les recevoir ! Mais vous faites des préſents trop magnifiques & trop étendus. Je vous rends mille graces d'un livre ſi parfait qu'on peut ſe paſſer de tous les autres.

Le Roi n'a pas eu de bons témoignages de l'Abbé de la Serre (1), & il a diſpoſé des Evêchés vacants en faveur de deux hommes qu'il ne connoît pas. Dieu veuille qu'il ait bien choiſi ! Je ſais,

(1) Archi-Prêtre de Montcabrier, dans le Dioceſe de Cahors : homme vraiment Apoſtolique, fort protégé par le Cardinal de Noailles, deſtiné par le Roi à l'Epiſcopat, & exclu par le P. de la Chaiſe, ſous prétexte de Janſéniſme, que ce ſaint Prêtre haïſſoit autant que le haïſſent les Jéſuites.

Monſeigneur, que M. le Maréchal de Noailles ne vous laiſſe rien ignorer de tout ce qui ſe paſſe ici. C'eſt peu de choſe. Je ne trouve rien à vous dire : vous parler de moi, ce ſeroit affliger votre cœur.

Verſailles, 3 Novembre.

Je vous ſupplie, Monſeigneur, de mettre au rang de vos bonnes œuvres la lecture de cette lettre : elle eſt de Me. Di... n l'aînée. Tout ce qu'elle propoſe dépend de vous ; ainſi j'eſpere que vous mettrez ces deux perſonnes en ſûreté. C'eſt un grand bonheur de trouver une bonne Communauté qui veuille s'en charger. Donnez-moi donc vos ordres & de l'argent. Je ferai de ma part tout ce qui dépendra de moi. J'eſpere que M. d'Argenſon voudra bien faire conduire celle de Clave à Corbeil. Si je vous importune, Monſeigneur, conſidérez qu'il vaut autant que ce moi qu'un autre ; car je ne crois pas que votre vie ſe paſſe dans des occupations fort agréables. Nous ſommes l'un & l'autre condamnés à mourir debout.

LETTRE CXC.

A Marly, ce 15 Novembre 1703.

JE rendrai compte au Roi de la lettre que je viens de recevoir de vous, Monſeigneur : vous lui ferez un grand plaiſir, de finir cette affaire. Il me paroît que le zele y a un peu de part, & l'amour de ſon repos, beaucoup. Vous m'affligez, quand vous n'eſpérez plus de ſatisfaction, quoique je voye comme vous une ſource intariſſable de peines. La Reine d'Angleterre me parla hier au ſoir long-temps de vous : je ne ſerois pas fâchée que vous euſſiez entendu cette converſation. Je vous rends mille graces de ce que vous avez fait pour Me. D...n. C'eſt vous, Monſeigneur, en toute façon qui l'avez placée, & c'eſt vous qui faites tout le bien que vous pouvez. Pourquoi faut-il qu'on ne puiſſe vous aimer à ſon aiſe ? Pardonnez la liberté de cette phraſe : toute la gravité du ſacré College ne ſauroit, ce me ſemble, s'offenſer d'un ſentiment.

LETTRE CXCI.

A St. Cyr, ce 9 Janvier 1704.

J'Aurai toujours du temps pour vous, Monſeigneur, & je ſouhaite de tout mon cœur que vous ne vous déſaccoutumiez ni de m'écrire, ni de me parler. Je vous dis la répugnance de M. Vatel pour M. Barbey, parce que je l'avois vue, & que je ne crus pas que vous vouluſſiez faire violence au Supérieur. J'ai vu M. Huchon un moment : il paroît ſage, & d'une aſſez bonne repréſentation. J'en ai parlé au Roi, ſelon vos ordres : il recevra qui il vous plaira, & ne peut en affecter aucun.

Je ne puis croire qu'il tienne à M. l'Evêque de Chartres d'être uni intimement avec vous. Je connois ſes ſentiments pour vous, & je vois avec douleur qu'ayant paſſé ma vie à concilier mes amis dans le monde, je déſunis préſentement les Saints. Je ſuis bleſſée de l'injuſtice que vous faites à celui-là, en vous prenant à lui de ce que je vous ai dit de dur ou d'affligeant. Je ne me défends pas d'avoir beaucoup d'eſtime pour M. l'Evêque de Chartres ;

Chartres ; mais j'étois capable d'avoir des opinions par moi-même avant de le connoître : & il ne m'a point ôté cette capacité depuis que je l'ai connu. Plût à Dieu que lui ſeul trouvât que vous ménagez trop le parti ! Je pourrois le ſoupçonner de vouloir aller un peu trop loin ; & quand vous penſeriez différemment là-deſſus, ce ne ſeroit pas une raiſon pour rompre une ancienne amitié. Je ne veux pas aller plus avant ſur cette matiere, & je finirai en vous aſſurant que je remplis les devoirs de ma Religion dans le reſpect & la ſoumiſſion que j'ai pour mon Archevêque, & qu'il s'y joint une grande eſtime & une véritable inclination pour ſa perſonne.

LETTRE CXCII.

Ce 24 Août 1704.

JE parois plus affligée qu'une autre, Monſeigneur, parce que j'ai peu de vertus & de courage ; mais du reſte, je crois que dans cette occaſion nous ſentons tous à peu près la même choſe : & je ne puis douter que vous ne ſoyez ſenſiblement touché de la perte générale, & des pertes particulieres. Dieu ſoit loué

de tout, & veuille appaiſer ſa colere, que nous n'avons que trop méritée ! Nous avons lieu d'eſpérer que la peine du Roi n'altérera pas ſa ſanté. Il a une véritable Religion & un grand courage, & je vous aſſure qu'en lui rien n'a été ébranlé : l'égalité extérieure qui prouve celle du dedans a toujours été la même, & je ne l'ai pas vu un moment avec de l'humeur. Pourquoi ne l'êtes-vous pas venu voir ? Il me ſemble que les tribulations ſont votre partage. J'eſpere me conſoler ou me plaindre avec vous, Mercredi, à moins que la Duch. de Noailles ne hâtât votre viſite de Verſailles. Vous êtes trop bon, Monſeigneur, de penſer à moi dans une affliction générale : je le ſens avec toute la reconnoiſſance poſſible.

LETTRE CXCIII.

Ce 20 Octobre 1704.

LE Roi me parut diſpoſé à parler comme vous le trouvez à propos, Monſeigneur, & à ſe contenter d'éloigner cet homme ſans air de diſgrace. Il m'a dit que vous étiez convenus, qu'il ne falloit pas donner cet ordre à la premiere vi-

ſite du *bon Pere*, afin qu'il ne ſoupçonnât pas qu'il fût ſuggéré par vous. Je doute fort du ſucceſſeur que vous me nommez, & on pouſſera celui-ci le plus loin qu'on pourra.

Les nouvelles d'hier au ſoir qui viennent par l'Eſpagne nous font voir l'avantage de notre combat naval (1), encore plus grand que nous le ſavions. Choiſeuil a été tué : l'Amiral Hollandois a ſauté, & il reſte ſi peu d'hommes ſur la flotte ennemie, qu'à peine en a-t-elle pour la manœuvre. Ils ont quitté le détroit, & notre flotte va à Gibraltar, voir ſi l'on peut en faire le ſiege. Voilà les choſes au vrai. Il faut les répandre avec des exagérations, pour raſſurer les peuples qu'on dit bien effrayés.

Je ſuis ravie des diſpoſitions que vous avez faites pour des prieres. M. de Chamillart m'écrivit ſur ce chapitre, il y a quelques jours, d'un ton ſi raiſonnable, que j'en ſuis encore étonnée, moi qui vois tous les jours ces Meſſieurs dans l'idée que pour être un bon Miniſtre, il faut être un mauvais Chrétien.

---

(1) A la hauteur de Malaga, entre l'Amiral Rocock & le Comte de Toulouſe.

Je me porte fort bien, quoique mon cœur ſoit très-ſerré. Le Roi eſt dans les diſpoſitions qu'on peut lui deſirer. Sa piété, ſon courage augmentent avec les revers, & ajoutent à l'attachement qu'on a pour lui. Il ne tranſpire rien de la douleur dont il eſt déchiré. Hélas! nous ſouffrons de grands maux : nous en méritons de plus grands encore. J'ai toujours appréhendé la punition du luxe & de l'ambition. Dieu ne s'appaiſera-t-il point? il y a tant de bonnes ames qui le prient!

J'ai eu quelque joie de ce que le Roi a fait pour le Marquis de la Valliere, & de la réputation que celui-ci a acquiſe dans notre malheureuſe affaire. Le Comte de Toulouſe s'explique bien honnêtement ſur le Marquis de Cœuvres, & dit dans ſa lettre particuliere qu'on lui doit tout ce qui s'eſt paſſé dans cette journée. Le pauvre de Relingue eſt mort. On mande que tous ceux qui ont été bleſſés conſidérablement ont eu des convulſions, & qu'ils en mourront. Que de ſujets, que de Héros perdus, Monſeigneur! & quelle fureur de s'entretuer ainſi! On croit que le Marquis de la Valliere viendra ſur ſa parole. M. le Duc de Chevreuſe a fait ici un étrange voyage, pour demander tout ce qu'ayoit ſon fils, juſqu'aux loge-

ments. Me. d'Heudicourt dit qu'un Quiétiſte ne peut être affligé : je n'ai donc jamais été Quiétiſte.

LETTRE CXCIV.

A Marly, ce 14 Novembre 1704.

VOus ſavez, Monſeigneur, que le mal ſe fait plus aiſément que le bien, ainſi il m'a été plus facile de vous brouiller avec Me. la Princeſſe d'Harcourt (1), qu'il ne le ſera de vous raccommoder. Je crois que Meſſieurs ſes enfants y contribueront plus que moi, & que vous verrez qu'ils ont une conduite dont elle a ſujet de n'être pas contente. Le Roi reçoit un placet du Prince de Montlir ſur ce qu'on le tient priſonnier à Clermont. Il déſavoue ce placet, & écrit que bien-loin d'être venu par force auprès de ſon pere, il en reçoit toutes ſortes de marques de bonté. J'ai lu cette lettre, & huit jours

(1) Le Cardinal de Noailles, diſoit-elle, prétend connoître mes enfants mieux que moi qui les ai faits. L'Abbé d'Harcourt alla trouver le Prince Eugene, qui ne voulut pas même lui donner une Lieutenance.

après, il ſe ſauve ſur un cheval ſans ſelle, avec un ceinturon & une épée. Tout cela ſent plus le bandit que le Prince. Cette pauvre femme a ſes défauts, mais elle eſt bien à plaindre : je lui conſeille de ne plus ſe mêler de ſes enfants : j'ai vu une lettre de M. de Rieux, qui lui mande la même choſe. Je vous plains, Monſeigneur, d'être chargé de telles affaires ; mais ce ſont autant de pratiques de vertu.

Je vous conjure de dire à M. l'Evêque de Soiſſons, que je n'ai oſé en face lui refuſer l'audience qu'il me demande pour M. de Piſieulx ; mais que je le ſupplie de conſidérer le peu de temps que j'ai, & l'inutilité de m'inſtruire des affaires de Suiſſe. Je ne ſuis point un Miniſtre d'Etat : le Roi n'aime point que j'entre, ni que je paroiſſe entrer dans ces détails : je n'oſerai faire nul uſage de ce qu'on m'aura dit : pourquoi donc l'entendre ? c'eſt à M. de Torci à faire valoir les ſervices de M. de Piſieulx. S'il vouloit faire un mémoire, je le donnerois au Roi ; mais vraiſemblablement ce mémoire ſeroit renvoyé au Miniſtre. Sauvez-moi donc cette entrevue ; ſi c'eſt par reſpect, elle eſt ridicule ; ſi c'eſt pour affaires, elle eſt inutile.

Je ne puis rien dire ſur l'affaire de M.

de Villette que je ne l'aye vu. J'ai eu la fievre deux fois vingt-quatre heures. J'en ſuis quitte.

LETTRE CXCV.

A Marly, Dimanche 14 Février 1705.

JE ſais, Monſeigneur, ce qui s'eſt paſſé entre le Roi & vous. Le temps qu'il a pris pour vous parler doit vous faire voir ſon zele pour l'Egliſe, & l'envie qu'il auroit que vous fuſſiez avec lui, comme vous devriez être. Mais j'en ſais aſſez pour vous répondre que les malheureuſes affaires qui nous agitent tous, ne finiront point, ſans qu'il vous en coûte une déclaration, bien formelle & bien claire contre le Janſéniſme, qui leve les ſoupçons du Roi, & qui vous brouille avec le parti : c'eſt pour vous parler à cœur ouvert, Monſeigneur, que j'entre ici en matiere. On ne m'en a point donné d'ordre : je fais ſimplement tous vos compliments ; & on m'a chargée de vous mander de ne revenir ici que Jeudi matin, afin d'avoir plus de temps que vous n'en auriez un jour de Conſeil. Ma douleur ne m'empêche point de ſentir toutes

vos bontés pour moi : je ſerai toute ma vie bien ſincérement votre, &c.

P. S. Je ſuis encore dans la crainte que M. le Duc de Noailles ne nous donne douleur ſur douleur.

LETTRE CXCVI.

A Marly, ce 16 Mai 1705.

LE Roi a une grande fluxion ſur le viſage, & a eu cette nuit un peu de fievre. Je crois qu'il ſera ſaigné demain, & que ce mal ne ſera rien. Il s'y mêle des vapeurs & du chagrin ; car on n'eſt accoutumé ni à ſouffrir ni à être vaincu. J'ai cru, Monſeigneur, que vous ſeriez bien-aiſe de ſavoir des nouvelles poſitives d'une ſanté auſſi précieuſe que celle du Roi, & je vous en donne, parce que M. votre frere n'eſt pas ici.

LETTRE CXCVII.

A Fontainebleau, ce 17 Octobre 1705.

ON n'a point dit au Roi que M. d'Auxerre n'avoit pas voulu ſigner le procès-verbal de l'Aſſemblée ; mais que lui & M. de Nantes s'étoient diſtingués en une occaſion. J'ai peu de connoiſſance là-deſſus : on m'en a peu parlé : ce ſont des matieres que je n'entends point. Je ſais qu'on dit toujours la même choſe ſur vous ; que vous ménagez trop le parti ; que vous avez quelque prédilection pour ceux qui le flattent ; que vous avez été lié avec toutes ſortes de diſtinctions à celui qui favoriſoit le cas qui a attiré la Conſtitution : voilà ſur quoi roulent & rouleront les mauvais offices qu'on voudra vous rendre. Le Roi en eſt toujours plus affligé qu'irrité : il a pour vous l'eſtime que vous méritez, & une inclination naturelle pour votre perſonne : je vous l'ai dit ſouvent, & je ne vous parle plus ſur ces matieres, parce que cela eſt inutile, & que mon perſonnage eſt celui du ſilence & de la priere pour vous : du reſte, je n'entends rien à tout ce qui ſe dit là-

deſſus, & je ne pourrois le redire. Le Duc de Noailles me voit ſouvent; mais il n'a pu encore me dire un mot en particulier. Je ne prendrai point le change: les Demoiſelles de St. Cyr ne ſont point aſſez belles pour vous, & il ne m'eſt auſſi rien revenu du ſcandale dont vous me faites l'honneur de me parler : il faut que vous ayez conſervé quelques meſures. J'ai dit au Roi votre eſpérance en lui pour vos affaires du Clergé, & le peu de confiance que vous avez en ſon Chancelier. Que je ſuis contente de vous, Monſeigneur, d'avoir bien voulu fâcher la famille! J'eſpere qu'avec ce petit ſecours, notre chere Abbeſſe (1) ſe verra devant elle, & qu'avec ſa bonne conduite, elle raccommodera peu à peu les mauvaiſes affaires de ſa maiſon: elle aura 600 liv. de vous trois : j'en ai tiré 200 de M. le Duc de Bourgogne, & 400 du Roi : pour faire un compte rond, j'y en joindrai 300, & elle aura 1500 liv.; c'eſt quelque choſe, dans le beſoin où elle eſt. Je lui écrirai de ne plus prétendre à ces ſortes de ſecours: elle eſt diſcrete, & je ne doute pas que ce ne ſoit le dernier cri

(1) L'Abbeſſe de Gomer-Fontaines.

de ſa miſere. Vous lui ſervez bien de pere, & d'un bon pere : vous en ſerez récompenſé : elle ſera une maiſon édifiante ; nous aurons fait une bonne œuvre. Je lui rendrai tous les ſervices qui me ſeront poſſibles. Toute la Communauté m'a écrit pour me témoigner la joie de l'avoir : elles en ſont charmées ; elles m'aſſurent qu'elles feront tout ce qu'elle voudra : je leur ai répondu, & renouvellé mon ancienne connoiſſance avec elles, pour les y engager. Nous ne vous importunerons plus, Monſeigneur, que pour les grandes conſultations : je répondrai aux petites, & je n'oublierai rien pour aider les bons deſſeins de notre éleve : je me laiſſe encenſer là-deſſus ; mais je ſais à qui elle doit ſa vertu & ſon bon eſprit. Je me porte aſſez bien préſentement : votre bonté pour moi eſt aſſez grande, pour avoir la confiance de vous le dire.

LETTRE CXCVIII.

Ce 2 Novembre 1705.

JE crois, Monſeigneur, que Me. de la Vief-ville m'adreſſe la lettre qu'elle vous écrit, pour en avoir plutôt la réponſe,

dans l'eſpérance que je vous preſſerai. Elle me mande qu'elle ſait, Monſeigneur, que vous vous tuez. J'ai toujours craint votre auſtérité : je vous avertis que je vous croirai Janſéniſte, ſi vous n'avez plus de ſoin de vous : il n'y a qu'un hérétique qui puiſſe être homicide de ſoi-même. Il ne faut pas ſcandaliſer le moindre des foibles. Vous ne me ſortez guere de l'eſprit depuis Jeudi ; & l'effet que vos peines produiſent ſur moi me dit bien l'attachement que j'ai pour vous.

Ce placet eſt d'un de mes gendres de St. Cyr, fort honnête homme : je ne veux rien contre vos ordonnances : je ſerai charmée du ſuccès ; mais je m'accommoderai fort bien un refus. On fait cette demande, parce qu'un ami veut donner un bénéfice à cet enfant.

LETTRE CXCIX.

A Verſailles, ce 23 Décembre.

J'Ai appris avec une grande joie, Monſeigneur, qu'il y a lieu d'eſpérer que M. l'Evêque de Chartres rentrera dans vos bonnes graces. Il n'eſt rien qui pût me faire plus de plaiſir, comme il n'eſt rien

qui m'ait donné plus de peine, que l'éloignement que vous aviez pour lui. Il me paroît réſolu de regagner votre amitié ou de quitter ſa place. J'eſpere beaucoup de votre bonté & du négociateur qui traite cet accommodement. Il ſait que je n'ai jamais aimé la guerre entre mes amis, & que jeune j'aimois autant la paix, que je la deſire dans ma vieilleſſe. Mais à propos de guerre, voilà notre cher Duc de Noailles qui commence la campagne au mois de Décembre. On ne peut pas dire qu'il ait perdu de temps depuis ſa guériſon: il me paroît que ce qu'il fait eſt approuvé. Dieu veuille qu'il y trouve de la ſatisfaction! je crains toujours la jalouſie, & les mauvais offices de loin: j'y veillerai en mere. Il eſt bien fâcheux que tout cela ſe ſoit paſſé ſans que je l'aye pu traiter avec vous. Voilà un beau coup d'eſſai pour la goutte! il y a un mois qu'elle dure: tous les libertins en triomphent: & pour moi, je m'en afflige, craignant que vous y prenant ſi bien, vous n'y retourniez ſouvent.

LETTRE CC.

A Marly, ce 5 Janvier 1706.

JE n'ai pas plutôt répondu, Monſeigneur, à la derniere lettre que vous m'avez écrite, parce que je voulois en parler au Roi. Il aſſure que les Jéſuites veulent la paix, & qu'ils promettent de faire des punitions exemplaires de ceux de leur Corps qui écriront contre vous. Il eſt donc queſtion de ſavoir des faits; après cela, nous verrons quels ſeront leurs procédés: juſques-là, il ne faut point leur déclarer la guerre. Je penſe bien comme vous, qu'il la vaut mieux toute ouverte, que des honnêtetés qui ne les empêchent pas de porter leurs plaintes ſecretement. C'eſt un grand inconvénient de tous côtés, que tout le monde ſe mêle d'écrire; mais il faut s'accoutumer à ſouffrir toutes ſortes de contradictions. Je ſuis en grand commerce avec le négociateur; mais, quoique d'âge l'un & l'autre à parler ſérieuſement, nous avons bien de la peine à prendre un autre ton que celui de l'Hôtel de Richelieu & d'Albret. Vous ſavez pourtant, Monſeigneur, que les affai-

res dont il s'eſt chargé, ne me ſont pas indifférentes. J'ai bien des raiſons de deſirer un ſincere raccommodement ; il me ſemble que la gloire de Dieu y eſt intéreſſée, & que les impies ſont ravis de montrer des Saints déſunis de penſées, au point de l'être de ſentiments, après avoir été long-temps amis. Je ne reſpire que paix de tous côtés, quelque peu de temps qu'il me reſte pour en jouir. Je n'avois pas eſpéré que vous vinſſiez ſitôt à Verſailles, & je crains bien que votre ſanté ne ſe rétabliſſe difficilement. Il vous doit ſuffire de marcher ferme & avec gravité. Je compte donc que ce ne ſera que de demain en huit que je vous verrai, & je vous aſſure que ce ſera bien tard.

LETTRE CCI.

Ce 3 Mars.

LE Roi trouve très-bon, Monſeigneur, que le Comte d'Ayen reçoive l'Ordre de la Toiſon : j'ai rendu cette réponſe à Me. la Ducheſſe de Noailles, afin qu'il n'y ait pas de temps perdu. Je n'ai pu dire encore que vous avez un Curé pour

Marly : car le Roi ne reſpire pas. Nous attendons & entendrons le Pere Maſſillon le Lundi de la Paſſion. Je vous en remercie par avance.

On a dit cinquante chapelets pour vous ce matin à St. Cyr. Vous ne pouvez croire, Monſeigneur, combien vous y êtes honoré.

LETTRE CCII.

A St. Cyr, ce 24 Mars 1706.

JE ne vous fais point d'excuſes de ne vous avoir pas dit hier la nomination de M. l'Evêque d'Angers (1), que le Roi m'avoit donnée en ſecret ; mais je vous prie de vous ſouvenir de l'embarras où je me trouvai d'avoir à vous faire une fineſſe. J'avois bien réſolu de demander la permiſſion de vous faire cette confidence. Vous êtes venu le Mardi au-lieu du Mercredi ; c'eſt ce qui m'en a empêchée. Le Roi a été fâché auſſi de ne vous l'avoir pas dit : il en avoit le deſſein, & il l'ou-

(1) A l'Evêché d'Orléans, vacant par la mort du Cardinal de Coiſlin, Grand-Aumônier de France.

blia. Ma conſidération pour vous, mon eſtime, mon reſpect, & quelque choſe de plus encore, augmentent tous les jours, par la connoiſſance de votre vertu : j'admire votre douceur, votre bonté, votre zele pour l'Egliſe, votre patience dans toutes les contradictions qui vous environnent ; & je vous aſſure que ceux qui diſent & qui écrivent que vous êtes mal avec moi, ſont mal inſtruits : vous n'y avez jamais été ſi bien : je ſens croître mon attachement pour vous. Pardonnez-moi, Monſeigneur, la liberté avec laquelle je m'explique, & ſouffrez que j'y ajoute l'exhortation. Traitez bien vos Suffragants, je vous en conjure, pour le bien de l'Egliſe, & pour l'édification du prochain : ils ont tous été vos amis particuliers, & je ſais très-bien qu'ils ſont tous remplis d'un très-tendre reſpect pour vous. M. de Chartres croit que vous ménagez trop le parti : & vous, vous croyez qu'il en demande trop. Y a-t-il en cela de quoi brouiller des Saints ? Vos dernieres aſſemblées ſe ſont paſſées à merveilles : tous ſe louent du traitement qu'ils ont reçu de vous. Achevez de diſſiper les nuages qui s'étoient élevés : ne croyez point ceux qui voudront éloigner de vous les Prélats qui doivent en être les

plus proches. Si vous voyiez dans mon cœur, vous me pardonneriez toutes mes hardieſſes.

LETTRE CCIII.

De M. le Cardinal de Noailles à Mad. de Maintenon.

L'Humiliation a été très-complete pour moi, Madame. Pendant que j'étois à Verſailles où je ne pus rien apprendre de la deſtination de l'Evêque d'Angers, le P. de la Chaiſe en diſoit publiquement à ſon audience la nomination : & le ſoir, M. de Bourges m'étant venu voir, trouva que je l'ignorois abſolument. Je le lui avouai de bonne foi. Ainſi tout le monde a vu que je ne l'ai appriſe qu'avec le public. Je remarquai bien votre embarras, quand j'eus l'honneur de vous en demander des nouvelles : & je jugeai que l'affaire étoit faite, & que vous ne vouliez pas m'en inſtruire. Mais je crus qu'elle ne le ſeroit que le jour ordinaire : & le jour des Pâques du Roi, S. M. me dit un mot de l'Evêque de Limoges, & de celui de Gap, & rien du tout de celui d'Orléans. Ainſi je m'en revins perſuadé qu'on

étoit réſolu de m'en faire un myſtere. J'eſpérai ſeulement que le public n'en verroit rien. C'eſt beaucoup, Madame, que vous m'aſſuriez que vos bontés ne diminuent pas pour moi, & même que je n'ai jamais été ſi bien auprès de vous. Mais qui le croira, tant que je n'en aurai que des preuves ſecretes, comme ſont les diſcours particuliers, ou les lettres dont vous m'honorez? Ceux qui diſent & qui écrivent que je ſuis mal avec vous, voyant en vous des ſignes de changement pour moi, ſe croiront toujours bien fondés à ſoutenir que vous n'êtes plus la même à mon égard. Je veux bien croire pour ma conſolation qu'ils ſe trompent, puiſque vous avez la bonté de me le dire: mais je vous avoue, Madame, que vous mettez à une grande épreuve ma confiance en vos paroles. Je ſouhaiterois fort avoir les vertus que votre charité vous fait voir en moi: j'en ſuis très-éloigné, je ne me ſens que le deſir de les acquérir: mais quelque cas que j'en faſſe, ſur-tout de la douceur & de l'humilité de cœur, qui ſont les vertus chéries de N. S., & qu'il eſt venu enſeigner préférablement à toute autre, je ſais qu'elles ont des bornes; & que quand elles les paſſent, elles dégénerent en foibleſſe & en ſottiſe, princi-

palement pour ceux qui ſont dans des places. Je recevrai toujours avec bien du plaiſir & du reſpect vos exhortations. Mais eſt-ce à moi qu'il faut dire de bien traiter mes Suffragants? c'eſt plutôt à eux qu'il faut recommander de me bien traiter : ils ont plus de crédit que moi : & s'ils continuent de l'air qu'ils ont commencé, ce ſera ſans doute à moi à leur demander quartier. C'eſt ce que tout Paris dit déja : c'eſt ce que toute la France dira bientôt : c'eſt ce qu'on dira dans peu à Rome & dans toute l'Italie. Les Jéſuites en triomphent : & le déchaînement eſt ſi grand, que les Courtiſans ont déja pitié de moi. Vous me faites, Madame, plus de mal que vous ne croyez, & qu'il ne convient à votre cœur bon, généreux, & compatiſſant. Il eſt vrai que ces Prélats ont été tous mes amis particuliers & bien anciens : mais perſonne ne les croit tels aujourd'hui : ce très-tendre reſpect que vous croyez qu'ils ont pour moi a d'étranges effets : le mépris & la haine n'en auroient pas d'autres. Si M. de Chartres ne faiſoit que penſer autrement que moi, je ne m'en plaindrois pas; mais je vois bien qu'il va plus loin : car la fineſſe que vous m'avez faite ne peut venir que de lui : elle n'eſt point de vous, Madame : je ſuis bien aſſuré

que ſi vous aviez ſuivi les mouvements de votre cœur, vous m'auriez honoré de votre confiance : & vous vîtes que je n'en étois pas indigne, puiſque loin d'avoir de la répugnance que M. d'Angers fût Evêque d'Orléans, j'eus l'honneur de vous dire, que je m'accommoderois mieux de celui-là que de bien d'autres. Mais quelques chagrins que l'on me donne, rien ne m'empêchera de faire le bien de l'Egliſe : & je vous en donnerai toutes les preuves qui dépendront de moi. Chacun le trouve où il lui plaît : je tâcherai de le trouver où il ſera : je le chercherai de ſi bon cœur, que j'eſpere que N. S. me fera la grace de ne point prendre le change, ſur-tout ſi vous m'y aidez par vos prieres. Si nos aſſemblées ſe ſont paſſées à merveilles, c'eſt parce que j'ai tout pris pour moi ; mais je vous avoue que mon cœur n'y étoit pas à ſon aiſe : & comment pourra-t-il y être dans la ſuite, de la maniere dont on me traite ? comment pourrois-je diſſiper les nuages qui ſont élevés, ſi l'on en forme toujours de nouveaux ? Pardon, Madame, ſi je mets tant d'amertume dans cette lettre : il y en a tant dans mon cœur, que je ne puis la retenir toute entiere : il n'en eſt pas moins rempli d'eſtime, de reſpect, de vénéra-

tion & d'attachement pour vous : ſoyez-en, s'il vous plait, bien perſuadée (1).

LETTRE CCIV.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 23 Mai 1706.

VOtre lettre eſt de Dimanche, & je ne l'ai reçue que le Mercredi au ſoir. Je la lus hier au Roi, qui me dit que M. de Pontchartrain vous avoit envoyé l'arrêt dont il eſt queſtion : que vous le lui aviez renvoyé, parce que vous ne vouliez pas le faire ſignifier : & que l'on alloit faire là-deſſus ce que vous aviez marqué. Quant à l'Abbeſſe de Port-Royal, le Roi dit toujours la même choſe : & tout cela ne conclut rien. Le Roi ſur le troiſieme article de votre lettre, me dit qu'il a depuis long-temps mis M. l'Abbé de Genetine ſur ſon mémoire, après l'avoir fait ſur le témoignage de pluſieurs perſonnes ; qu'il eſt vrai que le P. de la

(1) Il y a tout lieu de croire que Madame de Maintenon ne reçut point cette Lettre.

Chaiſe n'a nullement parlé pour lui, & que c'eſt de ſon ſeul mouvement qu'il a cherché un homme de condtion qu'il a d'ailleurs cru bon. Il n'a pas encore ſigné la feuille; & je crois qu'il ne la ſignera pas ſans faire quelque information.

Vous n'êtes pas ſans inquiétude ſur l'état du Duc de Noailles : cependant j'eſpere beaucoup. Je viens encore de recevoir une lettre, de même date que les autres, à la vérité, mais qui finit par ces paroles : » Je me réjouis avec vous, » Madame, du bon tour que prend la » petite-vérole de M. le D. de Noailles, » dont vous apprendrez bientôt la guériſon.

Il ne me reſte plus, pour répondre à toutes vos lettres, que l'article qui me regarde, & qui m'aſſure de la continuation de vos bontés : Je crois les mériter par mes ſentiments pour vous, & que j'en jouirois, ſi perſonne ne s'y oppoſoit.

LETTRE CCV.

A Marly, 11 *Janvier* 1706.

MArchez bien droit & bien ſûrement, Monſeigneur, dans l'affaire de Me. de Mondonville. Vous êtes accuſé d'aimer les Janſéniſtes, & encore plus

de haïr les Jéſuites. Ils regardent M. Couet comme leur ennemi. Ne dites ni n'écrivez que ce que vous diriez ou écririez au Roi & au P. de la Chaiſe. Défiez-vous de tout... Soutenez ou excuſez le Roi, & gardez la force de la vérité pour la lui dire à lui-même. Excuſez la liberté de mes conſeils & de mes expreſſions : c'eſt mon zele qui me les inſpire. J'ai toujours oublié de vous recommander l'Abbé de Caylus : il a de bonnes intentions & une conduite exemplaire. Tout ce que vous inſinuerez au Roi contre les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre: on eſt perſuadé qu'elles ſont fort néceſſaires, & qu'on a droit de les donner : vous direz de bonnes raiſons : mais quelle apparence que vous l'emportiez ſur trois Miniſtres, ſur tous ceux qui les ont précédés dont ils citent l'exemple, & ſur l'habitude de gouverner ainſi ?

LETTRE CCVI.

A Marly, ce 18 Juin.

VOus ne me devez ni reſpect ni compte de votre conduite. Je dirois à un autre que vous, que ces termes-là ſont une raillerie :

raillerie : mais je les regarde plutôt comme un effet de votre bonté. Je ne vous dirai pas mon avis de votre Ordonnance ; & je ne ſais point celui des autres : & je ne veux plus en avoir un. Je ne vis qu'hier M. de Chamillart. Il ne me propoſa aucune revue particuliere, à moins que vous n'appelliez ainſi l'envie qu'il a de la paix : mais il n'y a rien à inſpirer là-deſſus au Roi, qui en connoît la néceſſité, qui n'a pas attendu pour la deſirer, l'extrémité où il ſe voit. Le Roi ſouffre en effet beaucoup, mais très-chrétiennement : & vous ſeriez content de ſes dipoſitions. La Cour eſt aſſez ſérieuſe préſentement, & peu diſpoſée aux plaiſirs. Je compte beaucoup ſur vos prieres & ſur celles que vous faites faire en public & en particulier. J'ai dit au Roi votre exhortation, qu'il a très-bien reçue. Le P. de la Chaiſe apporte la démiſſion tant attendue ; ainſi vous allez être en état d'édifier le Port-Royal de Paris, & de détruire l'autre.

LETTRE CCVII.

A St. Cyr, ce 14 Juillet 1707.

DEpuis que je crains une deſcente en France, (1) j'ai eu envie de vous écrire, Monſeigneur, pour vous confier ma douleur, mes inquiétudes. Ste. Geneviève a toujours protégé, dit-on, le Royaume : & quoique les libertins puiſſent penſer, on en a vu autrefois des miracles, & le peuple a une grande confiance en elle. Ce n'eſt pas à moi à vous rien propoſer, & encore moins à vous exciter. C'eſt à vous, Monſeigneur, à nous conduire, à nous marquer comment il faut appaiſer la colere de Dieu. Si l'on n'oſe pas faire beaucoup, on peut faire peu ; les Magiſtrats s'oppoſeront-ils aux prieres ? les libertins même croyent qu'il y a un Dieu qui veille ſur nous : pour-

(1) M. le Duc de Savoye paſſa le Var le 11 Juillet, entra en Provence le 23 du même mois, & en ſortit le 22 Août. Il n'avoit point approuvé cette deſcente, & avoit dit : *Je ſais trente chemins pour entrer en France : je n'en ſais pas un pour en ſortir.* Il y perdit 10000 hommes.

quoi ne croiroient-ils pas qu'on peut le fléchir? Liſez, je vous prie, la lettre de la Supérieure de Chaillot ; je ne mérite point les reproches qu'on me fait : s'il eſt vrai que le peuple me maudit, c'eſt qu'il ne me connoît pas : ſans héſiter, je donnerois mille vies pour obtenir la paix : mais il vaut mieux qu'on murmure contre moi que contre notre maître. Le Duc de Noailles eſt bien affligé de votre état. Je n'ai pas eu encore le courage de lui faire réponſe.

P. S. Il n'y a, Monſeigneur, qu'à brûler la lettre que je vous envoye.

LETTRE CCVIII.

Ce 5 Octobre 1707.

J'Ai lu votre lettre au Roi ; & ſur l'heure, il a envoyé chercher M. de Pontchartrain qui devoit aller demain à Paris : mais il eſt parti dès ce ſoir. Le Roi vous envoye, Monſeigneur, un billet pour lui, tout ouvert, que vous lui rendrez, ſi ce Prieur venu de Rome ne change rien à votre premier plan.

» *A M. de Pontchartrain.*

» *A Fontainebleau, ce 5 Octobre.*

» VOyez le Cardinal de Noailles : & » ſachez de lui, s'il perſiſte à me » demander des ordres ſur l'éloignement » de quelques Religieux du Port-Royal, » depuis les nouvelles que l'on a eues de » Rome : faites là-deſſus tout ce qu'il » deſirera ".

Signé LOUIS.

LETTRE CCIX.

Ce 6 Octobre 1707.

J'Ai fait voir au Roi votre lettre, toute remplie de juſtifications qu'il avoit déja entendues. Ce n'eſt pas à moi à y répondre : & le reſpect que je vous dois ne me permet pas de vous contredire. Il n'eſt rien en tout cela qui ſoit à ma portée, que les injuſtices que j'oſe dire que vous faites à M. l'Evêque de Chartres, qui ignore ſouvent les choſes dont vous l'accuſez. Vous ſavez très-bien que c'eſt un Saint, & un Saint très-doux malgré

cette bile & atrabile dont vous faites de ſi triſtes portraits. C'eſt moi qui lui attire tous ces déſagréments : c'eſt ce qui m'y rend infiniment ſenſible. Comme je n'oſe entrer en matiere ſur la ſuite de la lettre, il ne me reſte qu'à vous aſſurer que malgré les peines que vous me faites, je ſuis, &c.

LETTRE CCX.

A St. Cyr, ce 8 Novembre 1707.

VOilà cette lettre dont le ſtyle n'annonce pas un cœur fort élevé, mais qui n'en eſt peut-être pas moins eſtimable. J'ai bien fait des réflexions ſur l'honneur que vous me fîtes l'autre jour de me demander mon conſeil. Je ne vois partout que des écueils : ſi vous cédez au goût qui regne auprès du Roi, vous ne ferez guere de bonnes œuvres nouvelles : ſi vous ſuivez trop votre zele, on dira que vous êtes Janſéniſte, ou du moins que vous n'êtes pas aſſez vif contre ce qui y reſſemble. Ce ſera-là un grand éloignement, ou du moins un prétexte. C'eſt à vous, Monſeigneur, à prendre vos meſures avec Dieu, & à nous les envoyer

bonnes. J'avoue avec la ſincérité que je vous dois, que je crains que vous ne ſoyez favorable au Port-Royal-des-Champs, & que je ne ſaurois m'imaginer que ces filles n'ayent rien retenu de l'eſprit, des maximes, des pratiques qu'elles ont vues autrefois. Si cela étoit, il ſeroit à deſirer, pour raſſurer le Roi, que vous euſſiez corrigé quelque choſe. Voilà vous parler bien librement; mais vous verrez quelles ſont en tout cela mes intentions.

LETTRE CCXI.

A Marly, ce 5 Novembre 1707.

C'Eſt un manque de prévoyance de la part de M. d'Argenſon, de n'avoir pris nulles meſures avec vous pour mettre des filles à St. Denis : elles n'y ſont qu'en entrepôt : ce ſont des Sœurs converſes. Le Roi eſt très-fâché de votre peine, & m'ordonne de vous le dire. On n'a eu nul deſſein de vous rien cacher de tout ce qui s'eſt paſſé dans la ſéparation de cette maiſon : vous y êtes entré comme on pouvoit le deſirer : & ce n'étoit pas un temps à prendre pour vous fâcher. Je vous aſſure que vous ſeriez con-

tent, ſi vous aviez vu la peine que le Roi a eue, quand je lui ai fait vos plaintes. Vous ſavez que loin d'être flatteuſe, je ne ſuis que trop ſincere. Je voudrois de tout mon cœur que votre pauvre Demoiſelle pût nous convenir : ce ſeroit une bonne œuvre de la tirer de l'état où elle eſt : ſa ſituation me fait pitié : & c'eſt le ſentiment auquel je m'accoutume le moins. Vous êtes trop bon de penſer à ma ſanté : je ne dois plus eſpérer d'en avoir : mais je vous ſupplie de demander mon ſalut, & de croire que je voudrois de tout mon cœur vous ôter toutes les peines que vous avez. J'eſpere que nous verrons bientôt notre cher Duc de Noailles. Son mérite & mon amitié augmentent tous les jours.

LETTRE CCXII.

A St. Cyr, ce 9 Novembre 1707.

LE Roi m'ordonne de vous demander pour Supérieur du Port-Royal celui à qui vous avez penſé de vous-même, & de vous rappeller que vous lui avez promis de vous défaire doucement de celui qui y eſt préſentement, pour y éta-

blir M. Paulet. Cela ſuffira pour le raſſurer ſur cette maiſon. Vous voyez le repos dont vous jouiſſez pour le Val-de-Grace, depuis que vous en avez chargé un homme hors de tout ſoupçon, & que cette maiſon accuſée de nouveautés n'en a plus aucune, & ne tenoit point à ce qu'elle en avoit. J'eſpere qu'il en ſera de même pour celle-ci. Je vous conjure donc, par le zele que j'ai pour vous, de finir promptement cette affaire, à la ſatisfaction du Roi : il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour la vôtre. Il ne tiendroit qu'à vous de me donner de grands plaiſirs; mais il ne faut compter ſur rien, & encore moins ſur ſes amis.

LETTRE CCXIII.

St. Cyr, ce 17 Novembre 1707.

J'Admire votre bonté de vous ſouvenir des prieres que je vous fais pour la ſatisfaction des Dames de St. Cyr, parmi les différentes affaires qui vous accablent ſouvent : j'en ſuis bien touchée. Quand je reçus hier votre lettre, le Roi travailloit dans ma chambre avec M. Voiſin. Je lus l'endroit où vous me marquiez vo-

tre peine ſur la diſſipation des biens de Port-Royal par une garniſon. Il ordonna qu'on écrivît ſur le champ à M. d'Argenſon de finir ce ſcandale, ſans perdre un moment. Je crains bien qu'en tout cela il ne ſe faſſe bien des choſes contre l'ordre public & contre la volonté du Roi: c'eſt une ſuite de nos malheurs : nous entaſſons ſottiſe ſur ſottiſe, infortune ſur infortune. Je ſens tout ce qui vous intéreſſe : & je donnerois de mon ſang pour vous l'épargner : rien ne peut m'empêcher de révérer votre vertu. Nous attendons le Duc de Noailles. Je ne puis dire que je le verrai avec joie : car il me ſemble qu'il n'y en a plus pour moi, & que tout eſt affliction d'eſprit. Je n'ai eu juſqu'ici que des amis malheureux.

LETTRE CCXIV.

A St. Cyr, ce 19 Août 1707.

PAr les lettres que notre Général écrit au Roi, il ne paroît pas preſſer ſon retour autant que dans les vôtres. Je crains bien qu'il ne ſoit pas agréable, non que le Roi ne ſoit content, & très-content de lui, mais parce qu'il le fait dépendre d'une

choſe qui à moi me paroît difficile, & au Roi prématurée. Nous en parlerons Vendredi. Vous aurez ſu ſans doute la fin du procès de M. de Noyon. Si ſes Juges lui ont fait un peu de mal, ils ne ſe ſont pas fait beaucoup d'honneur. Il y a bien des ſortes de peines dans la vie. Mais il ne faut pas moraliſer, en prenant les eaux.

LETTRE CCXV.

De M. le Cardinal de Noailles.

1708.

JE ne puis plus tenir, Madame, à la peine que me donnent les nouveaux malheurs de l'Etat. Il faut, s'il vous plaît, que vous me permettiez de rompre le ſilence, & d'avoir l'honneur de vous dire à quel point j'en ſuis touché. Je le ſuis pour le Roi, je le ſuis pour vous, Madame, je le ſuis pour M. le Duc de Bourgogne, je le ſuis pour le bien public : en un mot, je me ſens pénétré par tous les endroits qui rendent cette affaire malheureuſe. Il faut adorer les jugements de Dieu, & s'y ſoumettre : ils ſont bien profonds ; mais ils n'en ſont pas moins

adorables : il eſt juſte que ſa volonté ſoit faite ! Il la faut aimer, quelque dure qu'elle ſoit. Je n'oſe propoſer de nouvelles prieres publiques : car je comprends les inconvénients qu'elles pourroient produire dans ces circonſtances ; mais je vais faire redoubler les prieres particulieres : il faut faire toutes ſortes d'efforts pour fléchir la colere de Dieu, & arrêter ſon bras furieuſement appeſanti ſur le Roi & ſur le Royaume. Je n'oſe témoigner à Sa Majeſté ma douleur. Je prends ſeulement la liberté de vous ſupplier qu'elle n'ignore pas mes ſentiments ſur tout ce qui la regarde. Je ſuis né, & je mourrai, s'il plaît à Dieu, avec tout l'attachement poſſible à ſa perſonne & à ſes intérêts : je prierai N. S. toute ma vie avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, de la combler de graces, de gloire, de proſpérités, & d'années. Je ne ceſſerai auſſi de demander pour vous, Madame, toutes ſortes de conſolations & les moyens de vous faire connoître mon très-ſincere & très-reſpectueux attachement.

LETTRE CCXVI.

De Madame de Maintenon.

A Verſailles, ce 9 Septembre 1708.

LE Roi a compris, Monſeigneur, que les prieres continueront tous le mois de Septembre, comme vous les propoſez. Quoiqu'il arrive, elles ſeront toujours bonnes : nous ſommes Chrétiens & malheureux, & nous rougirions d'avouer notre confiance en Dieu & les coups dont il nous afflige! Le Roi attend des nouvelles : je ne ſais pas encore s'il en eſt arrivé : M. le Maréchal de Noailles vous inſtruira mieux que je ne le ferois. Je vous demande pardon de me ſervir d'une autre main ; mais pour arriver à temps à St. Cyr, il faut que je dicte en m'habillant. M. Fagon me dit hier au ſoir que M. Chamillart s'étoit trouvé mal à Gouvernay : le Roi ne le ſavoit point. Je ne ſais ce qui en eſt. Si Lille n'eſt pas ſecourue, on ne pourra s'en prendre au Maréchal de Boufflers. Il fait au-delà de tout ce qu'on pouvoit eſpérer.

LETTRE CCXVII.

Ce 24 Septembre 1708.

JE mourois d'envie, Monſeigneur, de ſavoir de vous ſi vous étiez content du Roi. Car ce qu'il me fit l'honneur de m'en dire me parut plein de douceur & de bonté. Dieu veuille que tout puiſſe ſe traiter ainſi, & que ce nuage ſe diſſipe! (*Il y a trois lignes de rayées dans la copie que j'ai.*) On ne vous propoſe point des violences contre eux. Il n'en faut jamais que contre ceux qui refuſent hautement de ſe ſoumettre à ce qu'une autorité légitime a décidé. Quant aux autres, il faut, Monſeigneur, les ramener par la douceur & par le bon exemple : vous pouvez leur montrer, avec une doctrine pure, cette morale ſévere dont ils ſe parent, & qui met dans leur parti pluſieurs perſonnes qui cherchent Dieu & qui ignorent qu'il n'eſt jamais dans les cabales. Je donnerois de mon ſang pour entendre dire : » M. le Cardinal eſt bien déclaré » contre les Janſéniſtes." Je voudrois que vous puſſiez voir l'uniformité des ſoupçons ſur vous, depuis les Prélats juſqu'aux

plus petites Religieuſes : » M. le Cardi-
» nal n'eſt point Janſéniſte ; mais il les
» ménage : M. le Cardinal n'eſt point
» Janſéniſte ; mais il eſt obſédé par eux :
» M. le Cardinal n'eſt point Janſéniſte
» dans le fond ; mais ſon inclination eſt
» pour la cabale : M. le Cardinal n'eſt
» point Janſéniſte ; mais ils ſe parent de
» lui, quoique dans le cœur ils en ſoient
» très-mécontents." Voilà, Monſeigneur, ce que j'entends dire tous les jours, & qui me perce le cœur. Ce qui me conſole, c'eſt que je n'ai pas encore trouvé une perſonne qui vous accuſe de Janſéniſme, ni aucune qui ne vous blâme de n'être point hautement déclaré contre eux.

Vous voyez, Monſeigneur, le déſordre de ma lettre : revenons au fait : la diſgrace de M. de Chartres eſt publique : il en eſt plus touché que je ne l'aurois pu croire de ſa ſainteté. Mais la cauſe qu'on en dit fait encore contre vous. Ne demeurez point pour lui, même comme vous êtes, Monſeigneur. C'eſt l'homme du monde qui vous honore, reſpecte, & aime le plus. J'en ai des preuves convaincantes, & vous le ſavez bien. Je ne puis voir d'autre cauſe de votre éloignement pour lui, que ſa vivacité contre le Janſéniſme : & cette cauſe m'affli-

geroit plus pour vous que pour lui. Croyez, Monſeigneur, que c'eſt le zele que j'ai pour vous, qui me fait parler avec tant de liberté. Au nom de Dieu, revenez pour ce ſaint Evêque : faites finir ce qui ſe dit là-deſſus : on ne perſuadera à perſonne qu'il veuille votre place. Je ſais ce qu'il penſe ſur votre famille : je ſuis un témoin bien inſtruit : je ne puis le regarder brouillé avec vous ſans vous accuſer d'injuſtice : raccommodez-vous donc, je vous en conjure, quand ce ne ſeroit que pour l'amour de moi : mais que cela ne paroiſſe point, & que ce ſoit par M. de Toul, ſi vous l'avez encore auprès de vous.

Le Roi remet au retour tout ce qui concerne cette malheureuſe affaire. Il eſt fort queſtion dans les derniers papiers d'un M. Reilhac avec vous. Je ne ſais ſi je dis bien ſon nom. J'ai lu l'article du Sr. Domergue. Les Jéſuites n'y ont point de part. Ils ont donné une liſte : & le Roi choiſit celui-là, parce qu'il eſt frere d'un homme que j'avois vu à Maintenon & qui faiſoit mes affaires. Je ſuis ravie que vous ayez vu dans le Roi l'eſtime, la conſidération, & l'amitié qu'il a pour vous ! Plus vous vous attacherez à lui, plus vous l'éloignerez de la domination

des Jéſuites, & plus vous ſerez en état de protéger tous les Evêques qui ont ſouvent des affaires à démêler avec eux.

Au reſte, notre mariage eſt déja rompu : Me. de Dangeau veut que ſa belle-fille ſoit Dame du Palais, & le Roi n'en veut pas abſolument augmenter le nombre.

Je me porte très-bien, malgré pluſieurs peines : vous ſoulagez la principale par l'eſpérance où je ſuis que ce qui vous regarde ſe terminera heureuſement : car il n'y a perſonne au monde, Monſeigneur, qui ait pour vous des ſentiments plus tendres & plus reſpectueux.

LETTRE CCXVIII. *

Ce 3 Octobre 1708.

JE ſens très-tendrement votre douleur (1), & il me ſemble que je la comprends dans toute ſon étendue. Le Roi

(1) De la mort de ſon frere, Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Rouſſillon, Vice-Roi de Catalogne, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, né le 4 Février 1650, mort à Verſailles le 2 Octobre 1708.

m'apprit hier au ſoir que Me. la Ducheſſe de Noailles a la fievre. Je vous ſupplie de me faire ſavoir ce que vous en apprendrez : car ſelon toutes les apparences, je ne verrai perſonne de la famille pour m'en dire des nouvelles. Permettez-moi de vous recommander la Ducheſſe de Noailles au nom de ſon mari : Me. la Maréchale eſt peu en état d'y penſer, & la Ducheſſe de Guiche doit cette attention à elle ou à ſon frere. Je voudrois bien qu'elle pût entrer aux petites Carmélites. Me. la Maréchale n'y a-t-elle pas un droit ? Ma niece aime les Couvents, & les filles de St. Cyr. Elle pourroit paſſer des journées avec elles. On l'y méneroit le matin : l'on iroit la querir le ſoir. Si elle y pouvoit coucher quelquefois, ce ſeroit encore mieux. Je cherche ce qui peut débarraſſer d'elle, & l'amuſer. Il n'y a rien de plus aiſé : elle ſent la perte qu'elle vient de faire : M. le Maréchal avoit de grandes bontés pour elle. Je ſuis avec une admiration pour votre vertu que je ne puis exprimer, votre, &c.

LETTRE CCXIX.

Marly, ce 5 Octobre 1708

PLus je penſe à la perte que vous venez de faire, Monſeigneur, plus je la trouve grande, & plus j'en ſuis affligée : c'étoit un digne Chef d'une famille comme la vôtre, & qui ne peut-être remplacé. On en paroît ici plus touché, qu'on n'a accoutumé de l'être des particuliers. Nous avons ſujet de croire qu'il eſt heureux : c'eſt donc nous-mêmes que nous pleurons. Je n'oublierai jamais les marques d'amitié qu'il m'a données en mourant. Je ne m'apperçois pas que ce qui s'eſt paſſé entre nous ait diminué ma ſenſibilité pour vous. Votre état me ſerre le cœur : & vous ne vous conſolerez de longtemps d'une telle ſéparation. Si j'étois maîtreſſe de ma conduite, je quitterois bien certainement toute autre choſe pour être auprès de vous. Je ne dis rien à Me. la Maréchale : elle n'eſt pas en état de m'entendre. Tout eſt à craindre pour Me. la Marquiſe de la Valliere : Dieu veuille la ſoutenir ! Me. la Ducheſſe de Guiche s'eſt acquiſe l'admiration de tous ceux qui l'ont

vue dans ces triſtes moments. Je vous ſupplie de m'inſtruire de ce que vous apprendrez du Duc de Noailles. Il n'y a certainement rien qui preſſe ſur l'entrée de la Ducheſſe de Noailles aux Carmélites: je ne le propoſe que pour me décharger d'elle, & la mettre dans un lieu de ſûreté, & qui lui plaiſe. Je meurs de peur qu'étant moins veillée, elle ne faſſe quelque imprudence : elle ne voit que des femmes, mais les femmes ſont auſſi dangereuſes que les hommes : il faut que quelqu'un ſoit occupé d'elle. J'ai permiſſion d'entrer dans tous les Couvents de Carmélites, & je n'en uſe point. Les Carmélites du Fauxbourg ont de l'amitié pour moi, & croyent m'être obligées : elles me feroient un ſenſible plaiſir : vous le deſirez : mettez tout en œuvre, & nous réuſſirons : j'aime aſſez ma niece pour ne deſirer que ſon ſalut : mais j'aime beaucoup plus ſon mari, & il ne faut rien oublier pour la lui conſerver : il vous ſeroit facile de la faire entrer dans d'autres Couvents : je ne vous le propoſe point, parce qu'il n'y auroit pas la même ſûreté, & qu'elle n'y auroit pas le même goût.

J'ai demandé des logements. Le Roi m'a répondu qu'il ne toucheroit à rien que le Duc de Noailles ne fût ici, & qu'il

pourroit revenir après la Touſſaint : je mets ici une letttre de notre Princeſſe pour lui. On prie à St. Cyr. Je ne ſuis pas digne de prier pour vous, Monſeigneur ; mais je ne ſaurois y manquer.

LETTRE CCXX.

A Marly, ce 12 Octobre 1708.

LE Roi me dit hier au ſoir, que le Duc de Noailles n'avoit plus de fievre, qu'il demandoit ſon congé ſur ce qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il propoſoit déja de repartir avant la fin de ſon quartier. On lui a mandé qu'il pouvoit partir le 25 de ce mois : ainſi nous l'aurons bientôt : il ne ſavoit pas la mauvaiſe nouvelle.

Je vous fatigue ſur les Carmélites, mais vous ſavez par quelle vue : il faut attendre M. le Duc de Noailles pour voir ſon plan : mais quel qu'il ſoit, s'il laiſſe ſa femme en ce pays-ci, je crois qu'un Couvent quand elle eſt à Paris, & St. Cyr quand elle ſera à Verſailles, rempliroit bien des journées, & ſoulageroit ceux qui ſeront chargés d'elle.

La Flandre prend ici toute l'attention. L'on ne m'a pas dit un mot de la Bulle.

Je prie Dieu de vous consoler & de vous inspirer ce qu'il y a de meilleur. Point de nouvelles décisives : mais de la maniere dont les armées sont disposées, il pourroit en venir de bien considérables. Vous savez sans doute que M. de Chamillart est allé pour voir M. l'Electeur de Baviere qui est à Compiegne : il doit revenir demain au matin.

Je vous assure, Monseigneur, que je ne reviens point de la perte que nous avons faite ; que votre douleur m'est toujours présente, & que je vois avec peine que vous ne vous consolerez point. Je crains fort....

LETTRE CCXXI.

Ce 15 Octobre 1708.

LE P. de la Chaise dit hier au Roi que M. l'Archevêque de Cambray ayant taxé son Clergé, & devant être taxé lui-même à mille écus par proportion à son revenu, il avoit déclaré qu'il donneroit quinze mille francs pour soulager les Curés de son Diocese. Le P. de la Chaise accompagna ce récit de toutes les louanges que la chose mérite. Je crois devoir

vous tenir inſtruit de tout. Si je vais trop loin, Monſeigneur, il ne tiendra qu'à vous de me modérer. Souvenez-vous que ce que je vous écris n'eſt uniquement que pour vous.

LETTRE CCXXII. *

A Verſailles, ce 22 Octobre 1708.

J'Oubliai hier, Monſeigneur, de vous dire, que je me ſuis informée de celui qui deſſert la Cure de Chevreuſe. On le dit fort honnête homme, fort eſtimé, & ſuivi dans ſes ſermons, qu'on prétend être très-bien. Il n'eſt pas fort aimé. On a été ſurpris qu'il ait fait coucher chez lui une de ſes pénitentes de St. Germain qui a été le voir. On ne ſoupçonne pourtant aucun commerce contre les mœurs. Voilà tout ce que j'en ai appris. Je ſuis dans mon lit avec un peu de fievre & une grande fluxion.

P. S. J'ai oublié de vous parler d'une permiſſion au Curé de Marly de me confeſſer dans ma chambre, à cauſe de ma ſurdité. Je crois l'avoir déja demandée & obtenue. Je vous prie de me l'envoyer

dans les formes, afin que je ne vous importune plus.

Les Dames de St. Louis pleurent l'état de l'Egliſe (1) encore plus vivement que celui du Royaume. Elles ont une vertu & une ſimplicité que je crois bien agréables à Dieu. C'eſt le plaiſir de vous entretenir qui me fait toujours oublier ce que j'ai à vous dire.

LETTRE CCXXIII.

Vendredi matin, 1708.

QUoique je n'aye vu qu'un échantillon de ce que vous m'avez confié, Monſeigneur, j'en vois aſſez pour vous remercier d'un ſi grand préſent. Mandez-moi, s'il vous plait, s'il faut vous ren-

(1) Le Cardinal de Noailles, laſſé des plaintes qu'on portoit contre lui, avoit écrit dès le mois d'Août au Pape pour ſa juſtification. Le Pape répondit à ſa lettre en donnant au Courier, qui la lui avoit apportée, un Bref contre le livre du P. Queſnel, dont la condamnation n'avoit encore été demandée ni par le Roi, ni par les Evêques. Dix ans auparavant, le Pape Innocent XII avoit juſtifié ce livre par ſa cenſure contre le dénonciateur.

dre ces cahiers, à meſure que nous les lirons, en nous permettant de les copier. Je vous demande encore la lettre de M. de Meaux, écrite autrefois aux Religieuſe de Port-Royal des Champs : elle eſt ſi propre à porter les filles à la ſoumiſſion & à la ſimplicité, & cet Auteur eſt ſi révéré à St. Cyr, que j'eſpere qu'il y aura de l'utilité à y mettre ce morceau. Un peu de fievre & un grand rhume m'obligent à me ſervir de la main de Mlle. d'Aumale : il faudra bien vous y accoutumer ; car mes forces diminuent tous les jours ; mais mes ſentiments ſurvivent à mes forces.

LETTRE CCXXIV.

Ce 16 Janvier 1709.

JE croyois que nous aurions l'honneur de vous voir aujourd'hui : j'avois remis à vous rendre mille graces de la lettre que vous avez écrite, pour autoriſer celle de feu M. de Meaux : elles ſeront miſes l'une & l'autre dans les Archives de St. Cyr. Il eſt très-important que mes filles voyent à l'avenir ce que de tels Prélats ont penſé ſur la révolte de celles de

de Port-Royal-des-Champs. Vous avez mis dans la vôtre, Monſeigneur, tout ce qui peut affermir les Dames de St. Louis dans leur obéiſſance & dans leur ſimplicité. Je vous en remercie encore plus pour l'avenir. Le Roi ne peut ſortir, à ſon grand regret : il en a quelquefois des vapeurs : car l'air lui eſt abſolument néceſſaire. Son Capitaine des Gardes s'en paſſe mieux, & me paroît frilleux comme un vieillard. Notre ami M. le Maréchal de Bouflers travaille treize ou quatorze heures par jour. Je crains qu'il ne ſe tue. Ses travaux ſont très-utiles au ſervice & au rétabliſſement des troupes. Obtenez-nous la paix, Monſeigneur, & croyez que perſonne ne vous honore plus que moi.

LETTRE CCXXV.

A Verſailles, ce 16 Février 1709.

J'Ai donné, Monſeigneur, un de vos Mandements au Roi, un à M. le Duc de Bourgogne, un à Me. la D. de Bourgogne, un à M. le Duc du Maine, un à St. Cyr, & un à moi-même. Je l'ai lu avec un eſprit de critique, parce que

vous m'aviez dit qu'il pourroit bien déplaire : & je n'y ai pas trouvé un mot que je vouluſſe retrancher. Il eſt plein de piété, de vérité : il touche les endroits les plus néceſſaires dans les circonſtances : il nous fait enviſager nos malheurs ſans nous décourager : en un mot, tout eſt, Monſeigneur, parfaitement bien. Mon approbation vous eſt aſſez inutile ; mais le plaiſir de louer une ſi belle choſe m'eſt néceſſaire.

Il eſt vrai, Monſeigneur, que je ſuis fort inquiete de M. le Maréchal de Bouflers : il doit ſe repoſer à Douay, & venir ici dès qu'il le pourra. Le Roi jugera alors s'il peut ſervir cette campagne.

Il ſeroit fort à deſirer de trouver quelque choſe de bon pour Maubuiſſon : mais les meilleurs ſujets ſont ordinairement les moins connus. Je crois que le Roi ne ſe hâtera pas, & qu'il va nommer ſon Confeſſeur.

Vous me confondez, Monſeigneur, quand vous me parlez de reſpect. C'eſt à moi à en avoir pour vous : & je n'y manque pas aſſurément.

LETTRE CCXXVI. *

A St. Cyr, 5 Mai.

JE n'entends point parler de l'eſpérance que vous m'aviez donnée ſur la proceſſion de Ste. Genevieve. Il me ſemble pourtant que notre mal croît tous les jours. Vous ne ſauriez y être inſenſible. Je dois dire adieu aujourd'hui à notre Duc de Noailles. Il part bien triſtement, & ne nous trouve pas affligés mal-à-propos.

Voici, Monſeigneur, la réponſe de Me. de Querjean, & un Mémoire dont M. le Duc de Foix doit être chargé. Je trouve un accomodement bien difficile dans ce temps-ci, quand il dépend de dix mille écus. J'ai une migraine qui raccourcit un peu ma lettre. Sans cela je vous aurois prié d'envoyer notre jeune Abbeſſe ſeule à Gomer-Fontaines, & d'engager Me. ſa mere à attendre qu'elle y fût établie.

LETTRE CCXXVII.

A St. Cyr ce 25 Février 1709.

MR. de Chartres m'a toujours paru très-honnête homme, & prêt à s'expoſer à tout, plutôt que de bleſſer ſa conſcience. Il n'y a pas de remede. Mais c'eſt une fâcheuſe affaire d'avoir auſſi à bleſſer M. le Chancelier par un endroit auſſi ſenſible, & qui retombera par l'oncle & par le neveu ſur l'Epiſcopat. Eſt-il poſſible que M. l'Abbé Bignon oſe ſe déclarer contre vous, & que M. le Chancelier ne lui impoſe pas ſilence ? Il y a tant d'endroits & de raiſons pour vous reſpecter, que je ne comprends pas qu'on puiſſe vous manquer. Je ſuis ravie des prieres publiques. Je vous ſupplie de m'en faire voir le Mandement. Je ne ſais comment ces malheureux temps de carnaval ſe ſont paſſés à Paris. Mais je puis vous aſſurer que les Bals de Marly ont été auſſi innocents, que ces divertiſſements-là peuvent l'être ; & qu'excepté Me. la Ducheſſe de Bourgogne, il n'eſt perſonne qui ne ſoit charmé de les voir finir. J'ai laiſſé à Marly les lettres que vous m'ordonnez de vous rendre. Je les donne à M. le Maréchal de Noailles,

LETTRE CCXXVIII.

Ce 25 Août 1709.

JE n'ai pas beſoin d'un plus grand papier pour répondre à votre lettre que le Roi veut compter pour rien, m'aſſurant que vous avez conclu avec M. des Granges, & qu'il vous a laiſſé le maître du parti que vous prendriez.

Je m'intéreſſe fort à vos pauvres, Monſeigneur, mais beaucoup plus au peuple, & à cette cherté du bled, dans le temps que l'orge rapporte d'une façon miraculeuſe. Le Duc de Noailles me preſſe vivement de renvoyer votre meſſager.

LETTRE CCXXIX.

Marly, ce 3 Septembre 1709.

VOs commiſſions m'honorent, Monſeigneur, mais il faut toujours aller aux Miniſtres : & le Roi me charge de vous mander qu'il ne peut vous répondre qu'il n'ait vu M. Deſmarets.

Votre bon cœur, Monſeigneur, vous

rend ſenſible à la perte (1) d'un ancien ami que vous avez toujours regardé comme un Saint. Et vous comprenez quelle peine c'eſt pour moi de voir mourir ce véritable ami qui eſt ſi difficile à trouver. Dieu l'a voulu : je gémis & je me ſoumets.

Nous attendons aujourd'hui des nouvelles de l'état où M. Maréchal (2) aura trouvé M. de Villars; (3) quelle perte, ſi la mort nous le ravit auſſi! Ce ſera une ſuite de nos malheurs.

Je ne crois pas, Monſeigneur, que vous ayez un ami dans ceux qu'on vous donne, qui parle de vous, comme j'en entendis parler hier à votre ennemi M. l'Archevêque de Rouen.

Vous ſavez bien que notre Duc de N... a fait encore quelque petite choſe qui marque qu'il ne s'endort pas. M. Voiſin m'a dit, qu'il croyoit que nous pourrons le voir à la fin du mois. J'ai l'honneur de vous écrire avec la fievre : je l'ai apportée ici pour être plus en repos.

---

(1) De M. Godet Deſmarais, Evêque de Chartres.

(2) Premier Chirurgien du Roi.

(3) Bleſſé à la bataille de Malplaquet.

Digitized by Google

LETTRE CCXXX.

A St. Cyr, ce 14 Septembre 1709.

JE ſuis bien fâchée, Monſeigneur, que cette Demoiſelle ne vous ſoit pas propre; la miſere l'a accablée : de-là cette ignorance que vous ne voyez pas à St. Cyr. Ne pourrois-je point avoir une copie du pardon que la Religieuſe d'Amiens vous demande? On eſt fort curieux ici de pareils papiers : ils ne peuvent qu'édifier. Je ne fais plus que languir. Je ſuis dans un état de foibleſſe qui ne me permet plus d'écrire de ma main. Il me ſemble que mon Secretaire ne vous déplaît pas. Diſpenſez-moi de la viſite dont vous avez coutume de m'honorer. St. Cyr eſt dans l'affliction, & moi auſſi, de l'extrémité où ſe trouve M. de Chartres, qui reçut hier matin Notre-Seigneur, que nous croyons mort préſentement. Laiſſez-moi me livrer à ma douleur. Un autre jour, je recevrai avec joie M. l'Abbé d'Argenſon ſur le portrait que vous m'en faites. Le Roi ne m'a encore rien dit de votre audience.

LETTRE CCXXXI.

A St. Cyr, ce 13 Février 1710.

UNe Demoiſelle de St. Cyr eſt revenue de Gomer-Fontaines, & m'a pénétrée de triſteſſe. Notre Abbeſſe ſouffre beaucoup : on mange du pain d'orge très-dur & très-noir : on retire les penſionnaires : un de mes gens va reprendre ſa fille que j'y avois miſe ; celle que j'ai ici eſt très-ſeche, & marque bien la famine qui eſt dans cette maiſon. Faites une petite quête dans la vôtre, Monſeigneur, pour une fille de condition, de mérite, affamée, & votre parente. Je vois quinze ou vingt louis dans votre famille, ſi chaque perſonne en veut bien donner un. Une de vos Dames du Palais obtiendroit une quête de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, ſi elle la vouloit bien demander. Vous me direz que je n'aurois qu'à la faire ; mais, en vérité, il n'eſt pas juſte que tout tombe ſur moi. Ce petit ſecours donneroit du bled, pour mêler avec l'orge juſqu'à la récolte.

Je vous envoye les cent écus que vous me faites donner à votre Dame Alleman-

de. Je ne doute pas qu'elle n'en ait grand beſoin ; mais je n'ai nulle raiſon de la préférer à tant d'autres miſeres qui nous environnent : & je vous avoue que mon inclination m'auroit porté à donner plutôt cette petite ſomme à Me. de Gomer-Fontaines que j'aime, qu'à une étrangere que je ne connois pas. Mais tout ce que vous faites, Monſeigneur, eſt bien fait. Qu'il eſt triſte d'avoir à retrancher ſes charités, quand la miſere augmente ! Dieu veut que nous la reſſentions, en nous privant des moyens de la ſoulager dans les autres.

LETTRE CCXXXII.

A St. Cyr, ce 9 Juin 1710.

LE Roi a lu votre Mandement, & a mis un trait de plume à deux endroits qu'il m'a ordonné de vous expliquer. Le premier eſt ſur le mot de *demander la paix*, qu'il croit n'être pas de ſa dignité ; vous le changerez aiſément. Le ſecond eſt ſur l'uſure : il croit qu'il ſeroit bon dans ce temps-ci d'appuyer un peu plus ſur l'uſure par rapport à l'argent, & encore plus ſur celle du bled

qui eſt contraire à la nature, & abominable même parmi les Payens.

Le Roi a reçu quelques avis ſur ce que les peuples ne ſont point aſſez inſtruits, ni aſſez éclairés ſur ce qu'ils lui doivent. C'eſt à lui à les conſerver, à les défendre ; mais il ne le peut ſans leur ſecours. Travaillez ſur cette idée, & l'on vous ſera obligé. Je croirois ces inſtructions plus néceſſaires à Paris où tout l'argent eſt ſi bien renfermé, que dans les Provinces qui ne ſont que trop épuiſées par ce qu'elles donnent au Roi. On en a dit un mot au P. le Tellier.

J'ai dit tout ce qui eſt dans votre lettre au Roi, qui l'a reçu comme il le doit de ſon Archevêque. Il a diminué ſa table à Marly : il a envoyé ſa vaiſſelle d'or à la Monnoie : il a donné ſes pierreries à M. Deſmarets pour les mettre en gage, ſi on le peut. » Il ſera toujours prêt, » dit-il, à ſe dépouiller pour des peu» ples qui ont tant fait pour lui ".

Je reçus hier un gros paquet du D. de Noailles, qui croit la paix faite, & qui raiſonne ſur ce pied-là : il a envoyé un courier à M. de Chamillart, pour mander qu'il manque de tout : il prend du quinquina, il a la fievre : je ne doute pas que vous n'ayez de ſes nouvelles. Je ne ſais

quand on renverra le courier. Tout va ici assez lentement.

P. S. Votre mandement nous a paru très-beau, quoique lu avec un peu trop de précipitation : la Religion ne peut mieux servir la politique.

LETTRE CCXXXIII.

A Marly, ce 8 Janvier 1711.

JE suis ravie, Monseigneur, de l'heureux effet de votre admirable lettre. Quoiqu'incapable d'en juger, je l'entendis lire avec un grand plaisir & une grande attention ; mais vous savez que je n'ai entendu que trop discuter ces matieres-là. Il me paroissoit à chaque ligne qu'on ne pouvoit s'expliquer plus clairement & avec moins de ménagement. Depuis, j'ai reçu des lettres de fort habiles gens qui confirment mon suffrage. La critiquera-t-on encore ?

J'ai toujous été malade, & je n'ai pu encore lire l'ouvrage entier de M. de Nîmes. (1) J'ai jetté l'œil sur quelques en-

(1) Esprit Fléchier.

droits : il me paroît très-agréable. Je n'ai pas l'eſprit bouché ſur cette matiere-là comme ſur l'autre. J'ai de l'expérience, & mon attrait ne me permettoit pas autant d'objections que Flavie en fait. Je le ferai copier, puiſque vous me le permettez, Monſeigneur ; mais je crains de garder l'original trop long-temps.

M. de Baſville mande à M. Voiſin, que le Duc de Noailles a quinze pieces de canon qui battent en brêche le Fort-Rouge, qu'il ne manque de rien, & que tout va bien. C'eſt tout ce que nous en ſavons : & ce n'eſt pas aſſez pour nous. Voilà le premier moment dont j'ai pu diſpoſer. Je ſuis accablée de monde, & dans une très-grande foibleſſe. Mon tempérament s'altere tous les jours : mes ſentiments pour vous ne ſe reſſentent point du déclin de mes ans.

LETTRE CCXXXIV.

A Marly, ce 5 Février 1711.

JE ne puis m'empêcher, Monſeigneur, de me réjouir avec vous de la priſe de Gironne, qui nous inquiétoit par tant de côtés. Celui qui en a apporté la nouvelle

ne ſe peut taire ſur le Duc de Noailles. Il dit au Roi qu'il avoit ſuivi tous ſes Généraux ; mais qu'il le ſurpaſſoit tous, qu'il avoit la prévoyance de Turenne, la valeur de Créqui, je ne ſais quoi de la Frézéliere, & le détail de Jaquier. Ce ſont ſes propres termes. Quoique ſon récit ſe fît à l'heure où d'ordinaire je m'endors, je vous aſſure qu'il ne m'en échappa pas un mot, & que cet homme m'a fait paſſer une bonne nuit. Vous me vîntes bien vîte à l'eſprit, quoiqu'un peu fâchée contre vous de ne m'avoir point mandé que vous ne viendriez pas. M. Planque me dit que notre Duc de Noailles eſt très-fatigué ; mais la joie le remettra. J'attends de vos nouvelles.

LETTRE CCXXXV.

Du Cardinal de Noailles.

Ce 6 Février 1711.

SI le Duc de Noailles avoit moins de part à la priſe de Gironne, j'aurois eu l'honneur de vous prévenir & de vous témoigner ma joie d'un ſuccès utile au ſervice du Roi. Je ſuis très-ſenſible à la

bonté que vous avez eue d'écouter avec plaiſir, quoiqu'à une heure incommode, les louanges que M. Planque a données à ſon Général. Il me paroît qu'il n'eſt pas ſeul à en parler de même, & que toute ſon armée eſt auſſi contente de lui: mais le principal eſt que le Roi le ſoit; je m'en flatte; car il me paroît qu'on ne pouvoit mieux faire, & que l'événement eſt important pour les affaires de Sa Majeſté comme pour le Roi ſon petit-fils; je ſens comme je dois la bonté que vous avez eue de penſer ſi vîte à moi pour cela, quoique fâchée contre moi, ſans l'avoir mérité. Il y a eu du malheur dans cette occaſion, comme dans pluſieurs aventures de ma vie, du malheur & point de faute. J'envoyai Mardi un courier exprès à Verſailles; & comme mon Aumônier au grand nez eſt des amis de M. Manceau dont je connois l'attention & la ſolidité, il lui écrivit de ma part pour le prier de vous dire, Madame, qu'un commencement de rhume avec le grand froid qu'il faiſoit ce jour-là, & celui que j'avois eſſuyé la nuit & le jour de la derniere fête, m'empêcheroit d'avoir l'honneur de vous voir Mercredi matin. Je ſuis bien mortifié que vous n'en ayez pas été avertie. Ma belle-ſœur, qui le ſavoit, n'a-

voit garde de vous le mander : elle vouloit m'eſcamoter mon audience.

LETTRE CCXXXVI.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 15 Avril 1711.

VEnez quand vous voudrez, Monſeigneur, faire votre triſte compliment. Le Roi eſt abattu ; mais, graces à Dieu, il n'eſt pas malade. L'air contagieux empêchera de rendre au corps (1) les honneurs qui lui ſeront dûs. On le portera à St. Denys dans un carroſſe avec un Aumônier, le premier Gentilhomme de la Chambre, douze Gardes, & douze flambeaux. Il ne ſera point ouvert, & on le mettra, en arrivant, dans le caveau. Je n'ai pas la force de rien dire de plus.

(1) De Louis, Dauphin de France, mort à Meudon, de la petite-vérole, le 14 Avril.

LETTRE CCXXXVII.

A Marly, ce 2 Mai 1711.

VOus pourrez venir Mercredi, Monſeigneur. Ce n'eſt pas avec plaiſir que je demande ces audiences pour vous, n'y prévoyant rien que d'affligeant; les gens bien intentionnés craignent autant le bruit que les méchants l'aiment. Ce ſeroit un grand malheur, ſi tout ceci attiroit quelque choſe contre l'Epiſcopat : & je ſuis perſuadée que vous-aimeriez mieux abandonner vos intérêts particuliers que d'y avoir contribué : on ne peut excuſer la publication de la lettre : les Jéſuites ſe défendent d'y avoir aucune part.

LETTRE CCXXXVIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Paris, 4 Mai 1711.

MOn malheur eſt complet, Madame, je ſuis calomnié, outragé, diſgracié. Les Jéſuites m'avoient pouſſé de mille

manieres : leur malice ſembloit épuiſée, ma patience ne l'étoit pas. Aujourd'hui ils engagent deux Evêques à me diffamer auprès du Roi : ils affichent des Mandements contre moi aux murs de ma Cathédrale, à la porte de l'Archevêché ; & l'on veut que je me taiſe, & que je conſente par un lâche ſilence à mon propre déshonneur. Les trois Evêques ont répandu une mauvaiſe doctrine dans mon Dioceſe : c'eſt à moi à réparer le mal. Eſt-il juſte que tandis que les plus vils de tous les Prélats font des Mandements, un Archevêque de Paris n'ait pas le droit d'en faire ? Je vous ſupplie, Madame, de le lire avec attention, & d'avouer qu'après tant de modération, je n'avois pas lieu de m'attendre à la lettre que le Roi m'a fait écrire par M. de Pontchartrain (1).

(1) Le Roi, piqué de ce Mandement, lui avoit fait écrire, que puiſqu'il s'étoit fait juſtice lui-même, il pouvoit ſe diſpenſer de venir à Marly.

LETTRE CCXXXIX.

De Madame de Maintenon.

1711.

LA lettre des Evêques eſt inſoutenable. Vous devez venir recevoir la réponſe du Roi ſur la réparation que vous demandez ; & dans l'intervalle, vous faites un Mandement. On diſoit hier tout haut dans le Sallon de Marly, que juſques-là vous faiſiez pitié, mais qu'on ne pouvoit plus vous excuſer. J'avois déja vu le Mandement, & je croyois bonnement qu'il ménageoit les Evêques : on ſe moque de moi, & l'on prétend qu'ils en ſeront très-offenſés. Tout cela me paſſe : mais encore une fois, Monſeigneur, ne vous brouillez pas avec le Roi : vous connoiſſez ſa Religion, ſa bonté pour toute votre famille, ſon amitié particuliere pour vous : eſt-il poſſible que vous vouliez augmenter ſes peines, & qu'un intérêt perſonnel vous faſſe rompre avec lui ?

LETTRE CCXL.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 11 Mai 1711.

MR. Voiſin & moi, Madame, nous avons diſcuté l'affaire : & je veux bien ſacrifier au Roi & à la paix, cette Inſtruction que j'ai promiſe dans mon Mandement. Je vous prie d'être attentive à la maniere dont ce Miniſtre me juſtifiera. Vous verrez, Madame, par le compte qu'il doit vous rendre, que le Sallon de Marly ne raiſonnoit pas juſte : & j'ai lieu de croire que les mêmes perſonnes parloient ailleurs autrement. Le Roi ſe charge de la réparation qui m'eſt due : je n'ai plus qu'à le remercier & à attendre ; moyennant cela, tous les procédés finiront de ma part : mais finiront-ils de la part des Jéſuites, & de ceux qui me perſécutent depuis ſi long-temps ? Je ne puis l'eſpérer, à moins que S. M. n'employe toute ſon autorité pour leur impoſer ſilence. Ils veulent me perdre, à quel prix que ce ſoit : que dis-je ? ils ſe ſont mis en tête d'avilir l'Epiſcopat : ils s'en rendent les

maîtres, en le diviſant & en y faiſant entrer les ſujets les plus minces & les plus dépendants d'eux. Le P. le Tellier eſt dans ce goût, plus qu'aucun autre : & tout eſt à craindre de ſon caractere ; vous n'en doutez pas, Madame : & je juge combien vous ſouffrez de ne pouvoir le dire tout haut.

LETTRE CCXLI.

De Madame de Maintenon.

Ce 13 Juin 1711.

NE penſez à rien, Monſeigneur, de ce qui vous regarde juſqu'à la fin de l'Aſſemblée. Voilà la derniere fois que je vous écrirai de cette malheureuſe affaire : j'ai trop de raiſons de ne m'en pas mêler. Je reprendrai le perſonnage que je dois faire, qui eſt de prier Dieu que tout ſe paſſe à ſa gloire, au bien de l'Egliſe, & au vôtre particulier, Monſeigneur, qui m'intéreſſe toujours vivement.

RÉPONSE.

Je ſais, Madame, prendre mon parti :

je ne manquerai point de me rendre le Mercredi auprès du Roi, & ne m'excuſerai point de préſider à l'Aſſemblée. Je pourrai y eſſuyer quelques tracaſſeries; mais je m'y expoſerai volontiers pour le ſervice du Roi... Aſſurez-le donc, Madame, que je ne veux plus ſonger qu'à ſon affaire, & que je ne lui dirai pas, Mercredi, un mot de la mienne.

LETTRE CCXLII.

De Me. de Maintenon.

Ce 18 *Juin* 1711.

SEroit-ce une priere incivile, Monſeigneur, de vous demander les trois harangues que vous prononçâtes hier, pour les montrer aux Dames de St. Louis? Autant que je les ſévre de tous les plaiſirs de dehors, autant ſuis-je ſoigneuſe de leur en procurer au-dedans; & il me ſemble qu'il n'y a rien dans celui-là de contraire aux bonnes mœurs. Après vous avoir expoſé mon deſir, je ſuis ſoumiſe au refus, ſi vous le jugez à propos: il ne diminuera, ni le ſincere attachement que j'ai pour vous, ni le reſpect que je vous

dois. On eſt charmé ici de ces harangues ; & comptez, Monſeigneur, qu'il n'y a perſonne qui ne vous aime, ou qui ne youlût vous aimer de tout ſon cœur.

LETTRE CCXLIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Conflans, ce Samedi 20 *Juin* 1711.

MEs harangues, Madame, ne ſont pas dignes de l'honneur que vous leur faites. Je vous en envoye des copies, pour ne pas retarder d'un moment ce qui peut vous faire plaiſir : voilà de quoi occuper quelques inſtants la récréation de vos Dames : je ſouhaite qu'elles en ſoient contentes, & qu'elles puiſſent les porter à me faire un peu de part de leurs prieres que je crois fort bonnes.

Je ne ſais, Madame, s'il faut que je paroiſſe à Marly cette ſemaine ? Je ne veux rien que ce qui ſera le plus agréable au Roi : ordonnez-en, s'il vous plaît, Madame ; & ſi vous jugez à propos que j'y aille, ayez la bonté de m'en obtenir la permiſſion. L'Aſſemblée va ſon chemin en paix juſqu'à préſent : il ne tiendra pas

à moi qu'elle ne dure. J'en preſſe la fin tant que je puis : mais il faut prendre les moyens les plus ſûrs & les plus doux de fournir au Roi ce que nous lui avons donné. J'y travaille de mon mieux : je le ferai toujours avec grand ſoin à vous faire connoître, Madame, l'attachement reſpectueux, &c.

P. S. Pardonnez, je vous prie, Madame, les ratures de ces copies : je crois qu'il vaut-mieux vous les envoyer telles qu'elles ſont, que retarder pour en faire faire de plus correctes.

LETTRE CCXLIV.

Du même.

Paris, ce Mardi 23 Juin 1711.

VOilà, Madame, des exemplaires de ces harangues, plus corrects que la copie que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, où il eſt échappé quelques fautes au copiſte & à moi. J'attendois vos ordres pour aller à Marly. Je ne veux ſur cela que ce qui peut être le plus agréable au Roi : un voyage eſt fatiguant dans cette ſaiſon, ſur-tout quand il eſt joint à

toutes les affaires dont je ſuis chargé. Je fais tout ce qui eſt poſſible pour finir promptement notre aſſemblée. J'ai un grand intérêt à l'abréger : mais il n'eſt pas aiſé en ce temps d'aſſurer la levée de huit millions.

Je ſuis bien-aiſe & bien fâchée de l'eſpérance que vous me donnez, Madame, de revoir bientôt le Duc de Noailles : il vous portera ſans doute des choſes fâcheuſes, & il en trouvera ici.

Je tâche de conſerver de l'égalité & de la douceur : & je tiens pour cela de mon mieux mon cœur à deux mains. Mais pour de la joie, j'avoue que je ne vais pas juſques-là ; vous n'en ſerez pas ſurpriſe, Madame ; donnez-moi du moins, je vous ſupplie, celle d'être bien perſuadée, &c.

LETTRE CCXLV.

Du même.

Ce 25 Juillet 1711.

PErſonne n'a douté juſqu'ici que les Jéſuites ne fuſſent la principale cauſe de tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui contre

tre moi : j'en avois déja bien des preuves ; mais en voici une nouvelle capable de convaincre les plus incrédules.

C'eſt une lettre qui eſt tombée entre mes mains d'une maniere ſi extraordinaire, qu'on doit la regarder comme un coup du Ciel, qui n'a pu ſouffrir qu'une intrigue ſi indigne & ſi dangereuſe demeurât plus long-temps ſecrete, & qui l'a voulu découvrir ſi clairement qu'il n'y eût plus la moindre ombre de doute.

L'Abbé (Bochart) ci-devant Jéſuite, & toujours fort attaché à eux, encore plus à la fortune, à écrit à M. l'Evêque de Clermont ſon oncle, âgé de près de quatre-vingts ans, & naturellement foible, pour l'engager à ſigner contre moi une lettre au Roi, qu'on lui envoye toute faite, & un Mandement qu'on lui a déja envoyé tout dreſſé. Je ne ſais entre les mains de qui il mit d'abord ſon paquet : mais il eſt tombé en celles d'un Prêtre, que l'un de ceux qui l'avoient trouvé alla conſulter ſur l'uſage qu'on en devroit faire. Ce Prêtre, après avoir lu tout ce qu'il contenoit, voyant la conſpiration faite contre moi, ſe crut obligé de conſeiller qu'on me le remît ; ce qui a été exécuté.

Voilà, Madame, les pieces qui s'y ſont

trouvées : la ſeule lecture vous perſuadera de la noirceur & des ſuites dangereuſes de cette cabale. Ma premiere penſée avoit été d'aller à Fontainebleau porter moi-même ces actes : mais j'ai eu peur que comme on ne m'y attendoit pas, cela ne fît trop de bruit; & quoiqu'on ne le ménage pas contre moi, je veux toujours le ménager tant qu'il ne ſera pas néceſſaire pour le bien de l'Egliſe.

J'ai l'honneur d'envoyer toutes ces copies à Monſeigneur le Dauphin : comme le Roi l'a chargé de cette affaire, j'ai cru lui en devoir rendre compte. Je prends auſſi la liberté d'en écrire à S. M. Je vous prie, Madame, de vouloir bien lui rendre cette lettre.

L'affaire eſt non-ſeulement importante pour moi, mais pour la Religion. C'eſt ſe jouer d'elle, que de traiter ainſi ſes premiers Miniſtres, & ce que Jeſus-Chriſt a mis de plus important entre leurs mains, comme le dépôt de la Foi & de la Doctrine. Au-lieu d'attendre leur jugement & de les laiſſer décider devant Dieu, & ſelon les regles qu'il leur a preſcrites, on leur envoye des déciſions toutes faites : &. par qui ? par leurs ſubalternes, qui n'ont aucun droit de prononcer, mais qui diſtribuent les graces, dont le crédit fait

peur à tant de gens. Quel renverſement, quel ſcandale, & quel préjudice à la Religion!

Vous le comprendrez aiſément, Madame, & votre piété vous y rendra plus ſenſible qu'une autre. Je prie Dieu de l'augmenter de plus en plus.

LETTRE CCXLVI.

Du même.

Ce 11 *Août* 1711.

QUoique vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'apprendre Madame, l'impreſſion qu'ont faite ſur vous les pieces découvertes qui font aujourd'hui tant de bruit, je ne ſuis pas moins perſuadé, connoiſſant, comme je fais, la droiture de votre cœur, que vous en avez été très-bleſſée. Dans cette confiance, j'ai recours à vous pour tirer de cette découverte tout l'avantage qu'elle doit produire. Dieu ne l'a permiſe, ou pour mieux dire, ordonnée, que pour faire connoître au Roi l'abus que le P. le Tellier fait de ſa confiance, & combien il eſt néceſſaire pour le ſalut de S. M. qu'elle la met-

te en de meilleures mains. Je crois devoir en conſcience faire tous mes efforts pour l'y porter. Ainſi quelque difficile que ſoit l'entrepriſe, je prends la liberté d'en écrire au Roi, & de vous ſupplier, Madame, de rendre ma lettre à S. M.

Je n'y cherche que ſon ſalut : je ne prétends point me faire honneur dans le monde du ſuccès, s'il y en a. Je garderai religieuſement le ſecret de la propoſition que j'oſe faire. Si elle réuſſit comme je le demande à Dieu avec inſtance, la gloire en ſera toute pour le Roi : hé ! que de graces n'en reviendra-t-il pas à Sa Majeſté ! Elle croira peut-être que le reſſentiment a part à mes remontrances, les faiſant dans un temps où je ſuis offenſé perſonnellement. J'ai fait d'abord devant Dieu ce que j'ai dû pour vuider mon cœur de tout reſſentiment : je le tiens à deux mains, ſelon la maxime & la pratique de St. François de Sales, afin qu'il ne m'échappe pas, & que l'amour-propre ne le ſéduiſe point. Avec cette précaution, je crois devoir agir pour le bien de l'Egliſe & pour le ſalut du Roi. Comment peut-on l'eſpérer, tant qu'il ſera dans les mains d'un Confeſſeur, qui, loin de le porter à la vertu par ſon exemple, manque au premier principe de la pro-

bité & de la ſincérité, s'étant offert d'affirmer avec ſerment qu'il n'a aucune part à ce qui s'eſt paſſé, quoiqu'il en ſoit le principal auteur, comme le prouvent les pieces qui ont été découvertes par un coup de Providence ſi ſurprenant?

Quel tort ne fera point à l'Egliſe un Confeſſeur de ce crédit, qui ne fait pas difficulté de l'expoſer à un Schiſme pour ſatisfaire ſon acharnement contre moi, qui corrompt les Evêques par des eſpérances de fortune, qui les diviſe, les dégrade, au-lieu de ſe ſoumettre à leurs déciſions, les oblige de recevoir les ſiennes, & de les publier ſous leurs noms non-ſeulement dans leurs Dioceſes, mais dans le mien & dans toute l'Egliſe de France? De quelles extrémités n'eſt pas capable un eſprit de ce caractere! Vous ſavez, Madame, comment des gens de bien que vous eſtimez en parlent. Je puis vous aſſurer que c'eſt un ſentiment bien commun, & que quand il n'y auroit que le décri où eſt tombé le P. le Tellier, ce ſeroit une raiſon aſſez forte pour l'ôter de ſa place. Car il ne convient pas que la confiance du Roi ſoit entre les mains d'un homme de ſi mauvaiſe réputation. Elle n'eſt point raccommodée par la deuxieme lettre de l'Abbé Bochart : car il ne

fait que ſe couvrir d'une nouvelle confuſion, ſans laver le P. le Tellier.

Mais il n'eſt pas ici ſeulement queſtion de l'opinion du monde. Peut-on croire que ce Pere ſoit plus agréable à Dieu qu'aux hommes ? S'il y a beaucoup à craindre pour le ſalut du Roi, s'il demeure ſous ſa conduite, il n'y a pas moins à craindre pour le mien, ſi je demeure dans le ſilence : ainſi je le romps pour délivrer mon ame. Mais je voudrois bien auſſi délivrer celle du Roi. Je m'y intéreſſe non-ſeulement par le devoir de ma charge, mais par un attachement perſonnel, qui me rend plus ſenſible que je ne puis dire, à ce qui regarde S. M. & à ſon ſalut plus qu'à tout le reſte, puiſque c'eſt ce qu'il y a de plus important pour elle. Je ſais combien vous le ſouhaitez auſſi, Madame ; ainſi je ne vous exciterai point à y contribuer autant que vous pourrez : j'aurai ſeulement l'honneur de vous dire, que voici l'occaſion la plus eſſentielle & la plus importante pour y travailler utilement ; c'eſt aſſez de vous la montrer pour vous animer à en profiter. Je prierai Dieu, avec toute l'ardeur dont je ſerai capable, de vous donner des paroles efficaces, & de bénir tout ce que votre zele vous fera faire pour le ſuccès d'une ſi grande affaire, &c.

LETTRE CCXLVII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 13 Août 1711.

VOus me connoiſſez aſſez, Monſeigneur, pour ſavoir ce que je penſe ſur la derniere découverte: mais bien des raiſons doivent me retenir de parler. Ce n'eſt point à moi à juger & à condamner: je n'ai qu'à me taire & prier pour l'Egliſe, pour le Roi & pour vous, Monſeigneur, dont les intérêts particuliers me ſeront toujours chers. J'ai donné votre lettre : elle a été lue d'un bout à l'autre, & c'eſt aſſurément tout ce que je puis vous en dire. Je crois que le ſecret ſera gardé de ce côté-ci. L'on ne penſe pas tout-à-fait comme vous: mais j'eſpere que l'affaire s'accommodera, & que le temps adoucira les eſprits. C'eſt, Monſeigneur, tout ce que j'ai eu la force d'écrire aujourd'hui, étant plus abattue de triſteſſe & d'incommodité qu'à l'ordinaire.

LETTRE CCXLVIII.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 20 Août 1711.

JE n'ai, Madame, conſervé à quelques Jéſuites des pouvoirs de prêcher & de confeſſer, que parce que le reſpect que j'ai pour le Roi me retient. S. M. ne laiſſera pas d'en être fâchée; mais pour lui plaire, il ne m'eſt pas permis d'offenſer Dieu. Je crains même d'en trop faire, pour marquer mon reſpect & ma ſoumiſſion pour elle. Je donne de nouveaux pouvoirs au P. le Tellier, quoique ce ſoit lui qui mérite le mieux de n'en plus avoir : j'en fais le ſacrifice au Roi, & les remets à ſa conſcience, priant continuellement Notre-Seigneur de lui faire connoître le péril qu'il court en confiant ſon ame à un homme de ce caractere.

LETTRE CCXLIX.

De Madame de Maintenon.

Le dernier Jour de l'an 1711.

VOilà, Monſeigneur, ce que vous avez demandé. Je ſerai toujours très-ſenſible, & peut-être trop ſenſible à tout ce qui vous fait de la peine. J'ai été malade : de-là, le ſilence dont vous vous plaignez. J'ai donné votre lettre & vos Mandements. Je vous obéirai en tout ce qui ſera raiſonnable. Votre nouvelle démarche eſt une nouvelle douleur pour ceux qui vous ſont véritablement attachés. Vous ne doutez pas que je ne vous le ſois toute ma vie : elle ne durera pas long-temps, & bientôt la mort va me dérober au préſent qui m'attriſte & à l'avenir qui m'effraye. J'ai paſſé mes jours dans les plaiſirs & dans les larmes : j'aurois pu être heureuſe, ſi j'avois moins compté ſur les hommes. Ce n'eſt point un reproche, Monſeigneur : c'eſt une conſolation que je cherche auprès de vous, en vous montrant la ſource de mes peines. Le Roi m'inter-

rompt : j'avois encore à vous entretenir : je ſuis bien fâchée de ce contretemps : j'en eſſuye de toutes les façons.

LETTRE CCL.

Ce 8 Mars, à huit heures du ſoir, 1712.

NOus avons la rougeole bien près de nous, Monſeigneur : & ſelon toutes les apparences, elle emportera cette nuit M. le Dauphin (1) : M. le Duc d'Anjou (2) paroît être un peu moins mal. Dieu conſerve celui-ci ! car pour l'autre, il faudroit un miracle. Le Roi vous demande votre Mémoire (3), pour pouvoir y répondre dans huit jours.

(1) M. le Duc de Bretagne, âgé de cinq ans, fils aîné de M. le Duc de Bourgogne.

(2) Louis XV, Roi de France.

(3) Apparemment le Mémoire de conciliation, dreſſé par M. le Curé de St. Sulpice, approuvé par M. de Meaux, retouché par M. le Tellier, apoſtillé par le C. de Noailles, ſupprimé par Arrêt du Parlement.

LETTRE CCLI.

A St. Cyr, ce 12 Mai 1712.

VOus avez très-bien fait de ne pas ajouter fatigue ſur fatigue; car je crois que vous en avez bien eu depuis quelques jours. Je fis lire au Roi votre lettre d'excuſe, tant ſur votre audience que ſur l'écrit qui commence à faire du bruit. On n'en avoit oui parler que fort légérement. Je n'entrerai pas avec vous ſur ces matieres-là : je ne ſuis pas capable de les traiter; mais je ne le ſuis que trop d'en ſentir le chagrin.

LETTRE CCLII.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 1 Juin 1712.

J'Apprends que le chagrin du Roi augmente tous les jours. J'eſpérois que S. M. ſeroit contente, & du moins que l'affaire ſeroit finie pour elle; car l'ayant renvoyée au Pape, il conviendroit qu'elle

n'en fût plus importunée. Ce renvoi, dont tant de gens ont été affligés par les ſuites qu'ils appréhendent, devroit procurer du repos à S. M. J'y trouvois avec grande joie cet avantage; je reſpirois, Madame, dans cette eſpérance; mais les affaires qui me regardent, ſe reproduiſent à meſure qu'on en termine quelques-unes. On fait malheureuſement imprimer le Mémoire que le Roi m'avoit fait l'honneur de me donner, & l'on perſuade à S. M. que c'eſt moi qui ſuis cauſe de cette impreſſion. J'ai eu l'honneur de vous dire, Madame, que je n'y ai aucune part.... Je le répete encore, & ne crains point d'en prendre Dieu à témoin, qui eſt le plus vénérable & le plus terrible de tous les ſerments.

LETTRE CCLIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 3 Juillet 1712.

VOus êtes, Monſeigneur, le maître de venir prendre congé du Roi. Vous ne vous tromperez jamais, quand vous compterez ſur ce que vous appellez mes

bontés. Je ne puis jamais ceſſer de reſpecter mon Archevêque, d'eſtimer vos vertus, & ſi je l'oſe dire, d'aimer votre perſonne ; mais il eſt vrai que tous ces ſentiments ne me donnent plus que de l'amertume. Je ne répondrai point à tous les articles de votre lettre, parce que nous les avons traités cent fois inutilement. Il y en a un que vous ne touchez pas, Monſeigneur, qui eſt celui des Jéſuites, que le Roi ne regarde pas comme intéreſſant votre conſcience, mais comme une pure vengeance que vous pouviez lui ſacrifier, ſoit que vous ayez voulu en effet vous venger, ou les punir de leur manque de reſpect pour vous, &c.

LETTRE CCLIV.

De M. le Card. de Noailles.

Le 7 Octobre 1712.

VOus ſavez, Madame, ce que M. d'Antin a eu ordre du Roi de me dire de la part de S. M., & vous ne doutez pas de ma vive douleur, de l'extrêmité où l'on veut me réduire, en me mettant dans

l'affreuſe néceſſité, ou d'offenſer Dieu, ou d'offenſer le Roi. J'offenſerai le Roi, ſi je ne rends pas les pouvoirs à tous les Jéſuites; & j'offenſerai Dieu, ſi j'employe à ſon ſervice des ouvriers relâchés, révoltés, & en qui je ne puis prendre confiance.

Mais ſans examiner s'ils ſont tels que je les crois, convient-il, Madame, que le Roi s'en mêle? cela eſt-il de la compétence de l'autorité Royale? & n'eſt-ce pas (il faut franchir le mot) lui faire mettre la main à l'encenſoir, que de l'engager à demander ces pouvoirs?

Feu M. le Dauphin en étoit ſi perſuadé, qu'il m'a dit pluſieurs fois qu'il ſe garderoit bien de m'en parler, & qu'il étoit convaincu que les Princes ne doivent point entrer en pareilles affaires : *Ce n'eſt point à nous à nous mêler de cela* : ce ſont ſes propres paroles. Vous ſavez, Madame, qu'il ne m'eſt pas permis de donner de tels pouvoirs pour faire ma cour au Roi, ni de les mettre en négociation, & d'en faire un accommodement.... Devroient-ils eux-mêmes vouloir arracher ainſi ces pouvoirs des mains des Evêques? S'ils avoient l'eſprit & les diſpoſitions que l'Egliſe demande de tous ſes Miniſtres, ils ne voudroient qu'une

miſſion libre. Quelle différence de leur conduite à celle des Saints, qui, loin d'avoir de l'empreſſement à les rechercher, & d'employer l'autorité des Puiſſances pour les obtenir, ne les ont reçus que par obéiſſance pour leur Supérieur légitime, & ont eu beſoin de toute leur vertu pour s'y ſoumettre! Quel jugement dois-je faire devant Dieu, & dans ma conſcience, de gens qui ont des maximes ſi oppoſées aux Saints & aux Canons de l'Egliſe? Les puis-je regarder comme des ouvriers fideles, & eſpérer la bénédiction de Dieu ſur leur miniſtere? &c.

LETTRE CCLV.

De Madame de Maintenon.

Ce 9 Octobre 1712.

MOn cœur ne peut ſe réſoudre à vous flatter, Monſeigneur, & mon reſpect ne me permet pas de m'expliquer ſincérement... Vous traitez l'affaire des Jéſuites d'affaire ſpirituelle, & S. M. la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance contre des gens que vous avez cru qui vous offenſoient,

& qui vous ont offenſé, en effet; c'eſt le reſſentiment de cette vengeance que je voudrois que vous ſacrifiaſſiez à ce que vous lui devez, & à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous; car de dire que les Jéſuites ſont incapables de confeſſer, il n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient devenus tels dans un moment; s'ils ſont entrés dans une intrigue contre vous, ce ne ſont que quelques particuliers, & vous faites affront à tout le Corps, à qui vous faites un nouveau crime de ce qu'il ſe dit innocent.

LETTRE CCLVI.

De M. le Cardinal de Noailles.

Ce 16 Octobre 1712.

POuvois-je croire, Madame, que le plus ou le moins de Confeſſeurs Jéſuites à Paris donnât tant de peine à S. M.? car il ne s'agit que de cela: je vous ſupplie d'y faire attention. S'ils étoient tous ſans pouvoirs, je comprends bien qu'elle en auroit été bleſſée; mais je ne penſois pas qu'un peu plus ou un peu moins la pût toucher au point où je vois

avec douleur qu'elle l'eſt. Je conviens que les Jéſuites ne ſont pas devenus incapables par ignorance, ni par mauvaiſes mœurs, mais par relâchement de morale, par indépendance & par le ſchiſme qu'ils ont voulu introduire dans mon Dioceſe & dans l'Epiſcopat. Tant que le Roi a eu de la bonté pour moi, ils ſe ſont contenus dans leur devoir; mais depuis que j'ai eu le malheur de perdre les bonnes graces du Roi, ils n'ont gardé ni retenue ni bienſéance : ne pouvant donc plus les retenir par ſon autorité, il faut bien que je le faſſe par la mienne.

LETTRE CCLVII.

Du même.

Ce 7 Novembre 1712.

VOus ſavez, Madame, ce que M. le Curé de St. Sulpice, & beaucoup de gens de bien vous ont dit & écrit des mauvaiſes nominations qu'on a fait faire à S. M. Il eſt bien malheureux que le Roi, avec des intentions admirables, mette ſur ſa conſcience de ſi mauvais choix, & donne à l'Egliſe de pareils Miniſtres. J'en

ſuis affligé, non-ſeulement pour le bien de la Religion qui en ſouffre beaucoup, mais pour le ſalut du Roi, qui me ſera toujours très-cher, & pour lequel je donnerois ma vie avec joie.

LETTRE CCLVIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 24 Janvier 1713.

OSerois-je vous demander, Monſeigneur, s'il y a quelque choſe ſur mon compte dans ce qui s'eſt paſſé entre vous & le P. Martineau touchant le P. de la Ferté? Vous ſavez bien que le Roi a accordé ſon retour; & ce n'eſt pas vous, Monſeigneur, qui m'apprendrez à ne pas pardonner ſincérement: je ne crois donc pas avoir rien à dire de plus dans cette occaſion. Si vous avez d'autres raiſons, ce n'eſt pas à moi à vous les demander.

LETTRE CCLIX.

De M. le Cardinal de Noailles.

Paris, ce 16 Août 1713.

JE ſuis très-mortifié, Madame, d'avoir encore à vous rompre la tête de mes affaires ; mais voici une nouvelle occaſion qui m'y contraint. La lettre ci-jointe pour le Roi, que je prends la liberté de vous adreſſer, & que je vous ſupplie de vouloir bien rendre à S. M., vous apprendra de quoi il s'agit.

Je ſuis ſûr, connoiſſant, comme je fais, la bonté & la droiture de votre cœur, Madame, que vous ſerez indignée qu'après que le Roi a renvoyé l'affaire des Evêques à Rome, qu'il compte qu'on n'en parlera plus qu'en ce pays-là, & qu'il impoſe pour cela ſilence à ces Prélats, & à tous les Evêques de France, M. de Gap s'aviſe de faire courir un nouvel ouvrage, où je ſuis traité plus outrageuſement, & avec plus de dureté que dans la lettre de Meſſieurs les Evêques de Luçon & de la Rochelle au Roi : ce qui ne me paroiſſoit pas poſſible. Il n'eſt

pas juſte que je ſois ſoumis & fidele au ſilence que le Roi nous a ordonné, & que ces Meſſieurs le violent impunément : je demande donc juſtice à S. M. ou permiſſion de me la faire moi-même : j'aimerois beaucoup mieux la paix ; mais on ne la veut point, & j'aurai beau la deſirer ; tant que l'on gagnera à la troubler, on l'éloignera toujours. Je prie Notre-Seigneur, qui la donnoit à ſes Diſciples, de nous l'accorder : enfin, je ne ceſſerai jamais de lui demander pour vous, Madame, ſes plus précieuſes faveurs & ſes plus abondantes graces, parce que je ne ceſſerai jamais d'être avec l'attachement le plus reſpectueux & le plus conſtant, &c.

LETTRE CCLXI. *

De Mad. de Maintenon.

Vendredi au ſoir, 1713.

LE Roi m'ordonne de vous demander ſi le P. Quinquet a été interdit : par qui, & pourquoi ? Ce Religieux vient avec toutes ſortes de témoignages. Répondez, s'il vous plaît. M. de B. ne trouve pas l'occaſion de parler aſſez déciſive

pour commencer par-là. Il croit que vous devez donner ces deux lettres tout ſimplement, en diſant qu'on a trop de piété pour maltraiter l'Egliſe, & que vous avez cru devoir lui remettre ces lettres entre les mains pour les faire examiner. Voilà notre avis, puiſque vous voulez que nous vous en donnions un.

LETTRE CCLXII.

VOus ſavez, Monſeigneur, combien le Roi ſouhaite la fin de toutes ces diviſions. Il n'eſt pas poſſible de vous diſculper de les entretenir. Vos défenſes ſont ſolides; mais elles viennent dans un temps malheureux. La vérité eſt pour vous, les circonſtances contre vous : vous voyez que je ne vous flatte point. Je veux bien croire que les erreurs ne ſont pas auſſi grandes que le diſent ceux qui en pourſuivent la condamnation; mais enfin, ce ſont des erreurs, & le tout finira à la gloire du P. le Tellier. Je ſouhaite avec ardeur que votre conduite ſoit auſſi prudente qu'elle eſt ferme, & que vos intentions ſoyent auſſi ſages qu'elles ſont droites.

LETTRE CCLXIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Conflans, ce Lundi matin 13 Novembre 1713.

JE n'ai point demandé, Madame, à avoir l'honneur de vous voir depuis que vous êtes à Marly, ni à faire ma cour au Roi, parce que je n'ai pas voulu m'éloigner, pour être à portée de travailler avec Meſſieurs les Commiſſaires de l'Aſſemblée, d'abord qu'ils auront beſoin de moi; mais ils m'ont laiſſé juſqu'à préſent dans un grand repos, & l'incommodité de M. le Cardinal de Rohan, qui a eu de la fievre outre ſa goutte, me fait croire que de quelques jours je ne leur ſerai point néceſſaire : ainſi je compte, ſous le bon plaiſir du Roi, d'aller coucher demain à Verſailles, pour me rendre Mercredi matin au lever de S. M.; &, ſans vous demander réponſe, je m'en tiendrai-là, à moins que vous ne me donniez un ordre contraire. Les affaires de l'Aſſemblée n'en ſouffriront point; car, quoique je ne ſache point préciſément où elles en ſont, je vois bien qu'elles ne ſont pas encore

aſſez mûres pour y rien faire de quelques jours, & je crois qu'il eſt bon que j'aye l'honneur d'en dire un mot au Roi.

LETTRE CCLXIV.*

Du même.

A Paris, ce Jeudi à ſix heures du ſoir.

PErmettez-moi, s'il vous plaît, Madame, de vous adreſſer cette lettre pour le Roi. Je rends compte à S. M. de ce que nous venons de faire dans une ſeconde ſéance, & je ne le répete pas ici, parce que vous le verrez ſans doute dans ma lettre. Je voudrois bien qu'il n'y eût pas plus de difficultés dans la ſuite de notre Aſſemblée. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les éloigner, & pour entrer dans les vues de S. M., qui veut que les ſuffrages ſoient parfaitement libres. Vos prieres, Madame, s'il vous plaît, & celles de vos ſaintes filles de St. Cyr.

LETTRE CCLXV.

De Me. de Maintenon.

Ce 16 Février 1714.

QUand je reçus hier votre lettre au Roi, je penſois qu'il étoit de mon devoir de vous marquer la peine que je ſouffre de tout ce qui ſe paſſe. Vous me prévenez, en me diſant que je ne puis juger des matieres dont il s'agit : je ne pourrois que répondre ſur les procédés : ce qui ſeroit bien inutile ; ainſi il ne me reſte, Monſeigneur, qu'à gémir & prier ; c'eſt ce que je fais par devoir, & par l'inclination qui m'a toujours portée à vous rendre tous le reſpect que je vous dois par toutes ſortes de raiſons.

LETTRE CCLXVI.

A St. Cyr, le 15 Mai 1714.

JE ſuis bien perſuadée que, malgré toutes vos peines, vous ſentez de la joie, de la paix ; & je vous ſuis infiniment obligée

gée de prendre quelque part à celle que j'en ai en particulier ; mais je m'arrête à l'article de votre lettre, où vous dites que vous eſpérez venir à bout de celle de l'Egliſe, ſi les conſeils qu'on donne au Roi n'y mettent point de nouveaux obſtacles. Je vous aſſure avec vérité que ceux qu'il conſulte le plus dans cette importante affaire, ne ſont ni violents, ni vos ennemis.

Vous avez raiſon de croire que cette paix donneroit encore plus de tranquillité au Roi, que celle qu'il vient de conclure, & qu'elle pourroit contribuer à la conſervation d'une ſanté précieuſe pour tous les gens de bien. Que ces motifs vous faſſent faire quelques pas ! & donnez cette marque de l'attachement & de la reconnoiſſance dont vous lui avez tant fait de proteſtations. Je ne dois être comptée pour rien ; mais rendez la joie à ce cher neveu, qui eſt pénétré de douleur ; reconnoiſſez enfin vos véritables amis.

LETTRE CCLXVII.

De M. le Cardinal de Noailles.

Ce 24 Mars 1714.

JE ſuis ſi ſolitaire préſentement, Madame, & ſi mal inſtruit des nouvelles, que je n'ai appris celle de la paix qu'en arrivant de Conflans, deux ou trois jours après qu'elle eſt arrivée. Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous en témoigner ma véritable joie, & de vous aſſurer que mes malheurs, ni rien au monde, ne m'empêcheront jamais de m'intéreſſer vivement, non-ſeulement au bien public, mais à votre ſatisfaction particuliere, à la gloire & au repos du Roi.

Mais, Madame, il ne faudroit pas en demeurer-là : il faudroit travailler tout de bon à procurer à S. M. un parfait repos, & lui ôter tout ſujet de peine & d'inquiétude ſur les affaires de l'Egliſe.

Je ne puis exprimer à quel point je ſuis affligé de voir que dans un temps où l'on ne devroit penſer qu'à rendre la vie du Roi plus douce & plus tranquille, la plus longue qu'il ſe pourra,

l'on ſe mette en riſque de l'abréger par les chagrins qu'on lui donne, & ſouvent même bien gratuitement.

C'eſt à vous, Madame, qui aimez le ſalut & la vie de S. M., à empêcher qu'on ne riſque l'un & l'autre, en abuſant de ſon autorité, & ne ménageant pas aſſez ſa ſanté.

Je vous proteſte que je ſuis prêt à faire de ma part tout ce qui me ſera poſſible pour la paix de l'Egliſe : j'eſpere même en venir à bout, pourvu que des conſeils violents n'y mettent pas de nouveaux obſtacles. J'oſe vous aſſurer que je ſuis un homme de paix, & que perſonne ne la deſire de meilleure foi que moi; mais je ne puis l'acheter aux dépens de la vérité : tout, hors cela, ma vie même, je la donnerai du meilleur de mon cœur. On ne me trouvera jamais, quand on examinera mon procédé avec juſtice, même la plus rigoureuſe, ni un ſujet révolté dans l'Etat, ni un ſchiſmatique dans l'Egliſe; mais il ne faut pas dans un temps de joie vous en dire davantage ſur une matiere auſſi triſte. Soyez perſuadée, je vous ſupplie, qu'on ne peut avoir plus d'envie que j'en ai, de vous procurer une parfaite conſolation, & vous faire connoître, &c.

LETTRE CCLXVIII.

Du même.

Conflans, Mardi, Mai 1714.

C'Eſt pour moi un double ſujet d'affliction, d'apprendre comme je fais dans ce moment, le danger où eſt M. le Duc de Berry, & de ne pouvoir faire à ſon égard mon devoir de premier Paſteur. Être privé de cette conſolation, parce qu'il ne m'eſt pas permis de paroître devant le Roi, ni d'entrer dans les lieux où il eſt, quelle mortification pour moi! Qu'il me ſoit permis au moins de vous en marquer ma douleur, & de vous aſſurer de la part que je prends au chagrin de S. M. & des vœux ardents que je fais pour que Dieu nous conſerve un Prince ſi néceſſaire! Je ne me contenterai pas de le demander en mon particulier, j'employerai pour l'obtenir de meilleures prieres que les miennes, & je ne ceſſerai jamais d'être attaché auſſi fortement que je le dois être, au Roi & à toute la Famille Royale. Aucune diſgrace ne changera mes ſentiments de vénération pour celui qui appeſantit ſa main ſur moi, ni pour celle qui eût pu parer le coup,

RÉPONSE.

Ce 4 Mai.

Le Roi m'ordonne de vous remercier de ſa part. Je ſuis accablée de ce dernier coup. Priez pour moi par charité, par pitié.

LETTRE CCLXIX.

Du même.

Paris, 23 Août 1714.

CE que j'apprends, Madame, de l'état du Roi, me pénetre. Je veux croire, pour ma conſolation, qu'il n'eſt pas tel qu'on le dit; mais quel qu'il ſoit, je ne puis me refuſer de vous demander ce que je dois faire à l'égard de S. M. Je ſens ce que je lui dois comme ſon Paſteur, & comme ſon ſujet très-attaché & très-reconnoiſſant. Je porterai demain ces ſentiments aux pieds de Notre-Seigneur, ſi vous ne jugez pas que je puiſſe faire autre choſe. Je lui demande avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, la conſervation & la ſanctification du Roi, & pour vous, Madame, toutes les graces dont vous avez beſoin, &c.

LETTRE CCLXX.

Du même.

Paris, ce 4 Septembre 1715.

J'Ai cru, Madame devoir laiſſer paſſer les premiers jours de votre douleur, avant que de vous rendre ce triſte devoir, parce que je ne ſuis pas en pouvoir de contribuer à votre conſolation. Plût à Dieu que je le puſſe faire! avec quel empreſſement ne m'y porterois-je pas? j'y ſerois certainement plus propre qu'un autre, s'il ne falloit pour cela que le deſir, & être très-ſenſible à votre état. La perte eſt publique: je la ſens en mon particulier très-vivement; car aſſurément ma diſgrace n'a rien diminué de mon attachement & de ma reconnoiſſance pour le Roi: ainſi je ſuis véritablement affligé de ſa mort, & de n'avoir pu lui rendre mes devoirs; mais cela ne m'empêche pas, Madame, de ſentir la vôtre, & d'y prendre une très-grande part. Je prie du meilleur de mon cœur le Dieu de toute conſolation de vous donner toutes celles que vous pouvez deſirer, de ſanctifier

votre ſolitude, d'y répandre ſur vous à pleines mains ſes graces, & de me faire trouver les moyens de vous prouver le reſpect très-ſincere & l'attachement inviolable, &c.

LETTRE CCLXXI.

De Mad. de Maintenon à M. le Maréchal de Noailles. (1)

1695.

ON m'avoit appris l'emportement de Madame ſur les Evêques dévots; & effectivement, c'eſt un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croyent un peu plus qu'en Dieu! mais, mon cher Duc, nous ſommes tombés dans cet inconvénient, & il faut prendre patience. Comptez donc que notre cher Paſteur ſera blâmé, quoi qu'il faſſe, s'il attaque les ſpectacles: tous ceux qui les aiment ſe déchaîneront: s'il ne les attaque

---

(1) Cette lettre & les trois ſuivantes ſont adreſſées au premier Maréchal de Noailles, frere du Cardinal, pere du Maréchal d'aujourd'hui, né en 1650, & mort en 1708.

pas, tous les dévots en ſeront ſcandaliſés ; & quoiqu'il puiſſe faire, il ne parviendra pas à contenter tout le monde : il contentera Dieu, & ſa conſcience lui rendra témoignage : il fera mille biens par ſon exemple : ſon ombre ſeule fera diſparoître mille maux : tout ce qui eſt à Dieu ſe joindra à lui, & ce petit nombre fera ſa couronne & ſa joie.

M. Briſacier m'avoit conté ce qu'on avoit dit ſur le Chapitre de Notre-Dame : tout cela n'eſt rien ; il n'y a qu'à bien faire, & laiſſer dire. Je crois que notre Archevêque tiendra ferme ſur les regles de l'Egliſe.

Le Pere Alléaume (1) a été chaſſé, avant que M. l'Evêque de C. fût nommé. Je ne doute pas que tout le Quiétiſme ne tombe ſur M. de Paris : il s'eſt déclaré contre, avant d'être en place, & il ne le favoriſera pas, étant dans celle qui doit donner l'exemple aux autres. Je ſais qu'on a dit qu'il ne ſe mêlera que de ſon Dioceſe : ce ſeroit bien aſſez ; mais vous verrez croître tous les jours la confiance du Roi pour lui.

Je ne doute pas que l'Archevêché ne ſoit rétabli & entretenu modeſtement, &

(1) Jéſuite, accuſé de Quiétiſme.

que Conflans ne ſe trouve un peu négligé : tout eſt à ſa place. Je ſors auſſi d'une violente migraine ; mais quand quelque choſe me fâche, je rappelle dans ma mémoire que M. l'Evêque de Châlons eſt Archevêque de Paris. Je tire un bon augure de ce que vous ne me dites rien de la Ducheſſe de Guiche. Adieu, mon cher Duc.

LETTRE CCLXXII.

Ce 5. Octobre,

MOnſieur le Cardinal de Janſon, Monſieur, ne s'explique pas ſi modeſtement que vous ſur les graces que le Pape vient d'accorder à M. l'Archevêque de Paris; & il les accompagne de tant de louanges, que nous ne pouvons douter que ce choix ne ſoit auſſi approuvé à Rome qu'il l'a été ici. J'ai remercié le Roi de votre part ; mais il ſait que ſes recommandations n'étoient pas encore arrivées, & que le Pape n'a pas héſité, dès qu'il a ouï nommer M. l'Evêque de Châlons. Finiſſez donc, mon cher Duc, avec Me. de Thianges, afin que cette affaire ſoit entiérement conſommée : faites-y entrer

quelqu'un qui ſoit un témoin de la conduite que tiendra notre ſaint Archevêque. Je ſuis aſſurée qu'il ira au-delà de la juſtice en faveur de la paix; mais nous n'en ſerons pas crus : ainſi je voudrois un tiers entre cette famille & la vôtre. Comme vous ne mourrez pas plutôt pour avoir fait votre teſtament, j'approuve & j'eſtime, autant que je le dois, le ſoin que vous prenez de partager Meſſieurs vos enfants, & de prévenir, autant qu'il eſt poſſible, les démêlés qu'ils pourroient avoir. Mais avez-vous ſongé à ceux qui viendront? car je ne penſe pas que Me. la Maréchale voulût en demeurer-là. Elle a beau dire : il faut l'appeller Me. la Maréchale; & Me. la Ducheſſe ſera à l'Archevêché. Croyez que vous n'avez perſonne au monde qui vous honore plus ſincérement que moi.

LETTRE CCLXXIII.

MR. le Cardinal de Noailles & moi nous nous brouillons tous les jours de plus en plus. Il me veut rendre garant des dégouts que d'autres gens lui attirent. Il fait des injuſtices à un de mes amis (1),

(1) A M. l'Evêque de Chartres, contre lequel

qui me révolteroient s'il les faiſoit à mon laquais. Ma deſtinée eſt de mourir par les Evêques : vous ſavez ce que M. de Cambray m'a fait ſouffrir : c'eſt bien pis d'être mal avec ſon Archevêque : il ſera défait dans peu de temps de l'Evêque qui a le malheur de lui déplaire. J'ai toujours le cœur ſerré : Dieu le veut, ou le permet : c'eſt à nous à nous y ſoumettre.

LETTRE CCLXXIV.

Ce 22 Octobre.

IL n'y a pas de milieu dans mon état : il faut en être enivrée, ou accablée : vous ſavez ce qui en eſt. Je ne m'accoutume point à être néceſſitée à chercher un aſyle hors de moi : je m'ennuye ici à la mort, parce que je n'y ai ni repos ni occupation, & que le trictrac ni le piquet ne peut remplacer ce que je trouve à St. Cyr. Si j'avois plus de vertu, je me plaindrois moins. Demandez-la pour

le C. de Noailles avoit deux ſujets d'averſion : la confiance entiere de Mad. de Maintenon en cet Evêque, & le zele de cet Evêque contre le Janſéniſme.

moi à celui qui peut la donner. Je n'entends plus parler de notre Abbeſſe, ſans que je puiſſe en comprendre la raiſon.

Je n'ai ſu le mal de M. le Cardinal qu'en apprenant ſa guériſon.

Par où pourriez-vous me déplaire, mon cher Duc, dans l'affaire que vous allez traiter avec Me. de Monteſpan? Je l'approuve, je la deſire, je n'ai point à m'en mêler. Vous voyez que l'on ne ſonge point à me voir: c'étoit le ſeul embarras que je pouvois craindre; car il n'eſt ni facile, ni néceſſaire de nous rapprocher; & je crois même qu'il eſt convenable pour l'une & pour l'autre, de demeurer comme nous ſommes. Je ne vois donc rien qui doive vous faire de la peine. Il ne vous ſeroit pas aiſé de me fâcher; car je ſuis très-perſuadée de votre amitié. Je n'en aurois pas été tout-à-fait indigne autrefois: mais je ne ſuis plus qu'une triſte vieille, à charge aux autres & à elle-même.

LETTRE CCLXXV.

De M. le Mar. de Noailles, à Mad. de Maintenon.

MR. Manſeau va vous offrir, Madame, un préſent (1) qui ne vous déplaira point, puiſque vos Dames de St. Louis le partageront avec vous : elles ne peuvent avoir rien de plus cher que l'image de celle qui les a formées ; & ce don leur ſera d'autant plus précieux, qu'elles le recevront de votre main. La ſimplicité y eſt toute entiere, & par égard pour leurs réglements, & par reſpect pour votre perſonne, qui, pour plaire & pour étonner, n'a pas beſoin des richeſſes de l'art. J'aurois voulu graver au bas de ce portrait tout ce que ces Dames connoiſſent de vos vertus, & tout ce que j'en vois ; mais il a fallu vous obéir, & céder à votre modeſtie qui m'impoſe ſilence. J'aime encore mieux, Madame, vous plaire, que vous louer....

(1) Le portrait de Madame de Maintenon en taille douce.

LETTRE CCLXXVI.

De Mad. la Maréchale de Noailles (1) *à Mad. de Maintenon.*

MÈ. la Maréchale de Boufflers eſt vivement touchée de vos bontés, Madame : je me ſuis chargée de vous en aſſurer. Elle a grand beſoin de conſolation : ſa douleur ne ſe peut exprimer, & ſon état, qu'elle ne connoît pas encore dans toutes ſes circonſtances, fait compaſſion. Quelque ſoumiſſion qu'elle ait à la volonté de Dieu, ſa perte eſt ſi complete, qu'elle la ſentira long-temps. Mais ne la ſentirons-nous pas auſſi, nous qui aimions tant M. de Boufflers, & qui avions tant de raiſons de l'aimer ? J'en ſuis véritablement affligée : un pareil ami eſt bien digne de mes regrets : mon fils perd beaucoup : le Roi perd un excellent ſujet : & vous, Madame, vous perdez un homme que vous honoriez de votre confiance. Paris

(1) Marie-Françoiſe de Bournonville, fille unique du Duc de Bournonville, & de Lucrece-Françoiſe de la Vieuxville, mariée le 13 Août 1671, morte le.....

le pleure comme nous : & jamais un particulier ne fut plus regretté. Vous connoiſſez, Madame, mon reſpect infini & mon tendre attachement.

P. S. M. d'Armenonville, qui traite depuis ſix mois avec mon fils la vente des biens qu'il a près de Maintenon pour des rentes de ma belle-fille ſur la Ville, dont il ſeroit bon qu'elle fût défaite, me pria hier de vous écrire pour vous ſupplier très-humblement d'engager le Roi à lui accorder.... Je vous avoue, Madame, que je n'ai oſé le refuſer ; de peur qu'un refus ne rompît notre marché, auquel je crois que l'eſpérance de votre protection a beaucoup de part. M. d'Armenonville deſire ſur tout ceci un grand ſecret : hélas ! Madame, c'eſt ce que vous accorderez le plus aiſément.

LETTRE CCLXXVII.

On joint ici les pieces ſuivantes pour éclaircir les motifs de la diſgrace du Cardinal de Noailles.

De M. l'Abbé Bochard à M. l'Evêque de Clermont ſon oncle.

J'Ai eu de longues conférences avec le R. P. touchant l'affaire des deux Evêques & de ſon Eminence. Voici, mon très-honoré Seigneur & oncle, où les choſes en ſont. M. le Dauphin, Meſſieurs l'Archevêque de Bordeaux, l'Evêque de Meaux, Meſſieurs de Beauvilliers, Voiſin & Deſmarets travaillent par l'ordre du Roi à examiner le fond de l'affaire; & quand ils auront trouvé les biais néceſſaires pour finir la conteſtation, ils en feront le rapport à S. M. Pour les procédés perſonnels, on eſt dans la réſolution de donner quelque ſatisfaction à ſon Eminence; mais ſur le fond, les deux Evêques gagneront leur procès. Le livre du P. Queſnel ſera proſcrit, & l'on fera juſtice aux Evêques que le Mandement de ſon Eminence attaque. J'ai vu entre les mains du P. Tellier plus

de trente lettres des meilleures têtes du Clergé, qui demandent juſtice au Roi du procédé de ſon Eminence. Le P. Tellier m'a dit qu'avant huit jours il en auroit encore autant. Le ſecret eſt promis à tous ceux qui en écriront; & jamais Son Eminence ni le public n'en auront aucune connoiſſance. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au Roi, que le P. Tellier vous prie de ſigner. Il en a gardé une copie pour l'envoyer ſans ſignature à pluſieurs Prélats qui lui demandent un modele. Il faut, s'il vous plaît, que vous y mettiez une enveloppe & un cachet volant. J'ai ordre du P. Tellier de la lui envoyer à Fontainebleau en cet état. Il part aujourd'hui pour s'y rendre, & le Roi va coucher à Petit-Bourg, chez M. le Duc d'Antin. Je vous envoye la relation de ce qui s'eſt paſſé en Flandres: c'eſt M. l'Abbé de St. Pierre qui nous l'apporta hier de Verſailles. J'aſſiſtai hier au ſervice de la Sainte-Chapelle de Paris pour Monſeigneur. La cérémonie fut magnifique, & le P. Maſſillon fit un beau diſcours: vous le verrez imprimé. La piece de M. l'Evêque d'Angers paroît imprimée; elle eſt ſifflée de tout le monde. Le P. Tellier n'a point vu le préambule du Mandement que vous devez ſigner avec M. de St. Flours. Il trou-

ve votre précaution ſage, de ſouhaiter qu'il ſoit vu ici avant que de paroître. Vous pouvez me l'adreſſer, ſi vous le ſouhaitez : je le donnerai à de bons réviſeurs, qui l'éplucheront exactement. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé BOCHART.

A Vincennes, ce 15 Juillet. 1711.

P. S. Dans l'impatience où le P. Tellier eſt de votre lettre au Roi, vous ne pouvez l'envoyer trop-tôt.

MODELE

De la lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles.

SIRE,

JE ne prendrois pas la liberté de faire mes très-humbles remontrances à V. M. ſur le procédé de M. le Cardinal de Noailles à l'égard des Evêques de Luçon & de la Rochelle, ſi le devoir Epiſcopal & ma conſcience pouvoient me permettre de demeurer dans le ſilence. Il ne me convient point d'entrer dans le détail de

tout ce qui s'eſt paſſé entre Son Eminence & les deux Evêques. Ils ont eu l'honneur d'écrire à V. M., dont nous admirons le zele pour la Religion & pour la bonne Doctrine. Nous ne nous plaignons, SIRE, que de l'entrepriſe de M. le Cardinal contre l'autorité Epiſcopale, & contre les regles inviolables de la diſcipline Eccléſiaſtique. La Pourpre Romaine dont il eſt honoré, ne lui donne ni autorité, ni juriſdiction ſur les Evêques ſes confreres: il ne lui eſt point permis de condamner leurs opinions, ni de flétrir leurs Mandements par des cenſures publiques. Les Aſſemblées Provinciales, les Conciles Généraux peuvent réformer les jugements des Sieges particuliers : chaque Evêque dans ſon Dioceſe n'a aucune puiſſance légitime pour le faire. Tel eſt l'ordre preſcrit par les Canons : tels ſont les privileges de l'Egliſe de France, dont vous êtes, SIRE, le glorieux Protecteur. M. le Cardinal l'avoit jugé ainſi, lorſque l'on vit paroître le Mandement de l'Evêque de St. Pons ſur le *Cas de Conſcience.*

Le Mandement des Evêques de Luçon & de la Rochelle contre un Livre condamné par un Bref Apoſtolique, & cenſuré par un grand nombre d'Evêques de votre Royaume, méritoit du moins

les mêmes égards; cependant, SIRE, les fideles ſont ſcandaliſés; les novateurs, dont tout l'eſpoir & toute la reſſource ſont dans le trouble & la diviſion, profitent de la méſintelligence qui ſe trouve dans le corps même des Paſteurs: le zele devient plus timide par la crainte des contradictions: les peuples perdent la confiance & la ſoumiſſion qu'ils doivent à ceux qui ſont établis de Dieu pour les conduire, & la liberté du St. Miniſtere eſt affoiblie.

J'ai cru, SIRE, que le caractere dont il vous a plu de m'honorer, l'amour de la vérité & de la paix, l'expérience que j'ai acquiſe dans le long gouvernement d'un grand Dioceſe, l'attention que j'ai toujours apportée à établir la ſaine doctrine, & à préſerver le troupeau qui m'a été confié, de la contagion des nouvelles erreurs; j'ai cru, SIRE, que toutes ces raiſons pouvoient autoriſer la liberté que je prends aujourd'hui d'implorer la protection de V. M., & d'avoir recours à la ſageſſe de ſes conſeils, dans une occaſion où la Religion, la charité Chrétienne, l'unité de l'Epiſcopat, la Hiérarchie Apoſtolique & l'édification publique ſont également intéreſſées. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLXXVIII.

De l'Abbé Bochart, &c.

MOn très-Révérend Pere, je reçois avec une extrême ſurpriſe un paquet de M. le Comte de Pontchartrain, de Fontainebleau, dans lequel je trouve une lettre que j'écrivois à M. l'Evêque de Clermont, mon oncle, avec un projet que je lui envoyois d'une lettre au Roi; le tout imprimé ſous un titre qui aſſure que les originaux ſont entre les mains de M. le Cardinal de Noailles.

Les précautions que j'avois priſes pour que mon paquet fût ſûrement mis à la poſte, ne me permettent pas de douter qu'on n'ait violé la foi publique. Je vais approfondir ce point, pour en informer M. de Clermont, à qui ces lettres ſont adreſſées; mais quant à l'induction que j'apprends qu'on en tire contre vous, M. T. R. P., ma conſcience & mon honneur m'obligent à vous déclarer que je ſuis prêt à rendre le témoignage ſuivant.

1. Ce qui m'a donné lieu à former le deſſein d'une lettre de mon oncle au Roi, eſt ce qu'il m'écrivit ſitôt qu'il eut vu

l'Ordonnance de M. le Cardinal. Cette Ordonnance l'avoit extrêmement ſurpris, & il me chargeoit de l'inſtruire des meſures que prenoient les Evêques ſur cette affaire, afin de s'y conformer.

2. Sur cette lettre de M. de Clermont, j'allai trouver le P....., ſon ami particulier & le mien, & ce fut moi qui, de mon chef, lui propoſai le deſſein d'une lettre au Roi, dont je me chargeai de dreſſer le projet.

3. Ce projet dreſſé, je l'envoyai au P..., le priant de l'examiner; ce qu'il fit.

4. Avant que de l'envoyer à Clermont, il nous parut au P... & à moi, qu'il ſeroit bon de ſavoir votre ſentiment.

5. Je vous demandai une audience particuliere, dans laquelle vous ayant expoſé tout ce que mon oncle m'avoit écrit, je vous priai de me dire, s'il pouvoit écrire avec ſûreté la lettre dont je vous préſentai le projet, & s'il n'avoit pas lieu d'appréhender qu'elle fût renvoyée à M. le Cardinal.

6. Ce fut en cette occaſion que vous me dites deux choſes: l'une, qu'un grand nombre de Prélats avoient déja écrit; l'autre, que leurs lettres n'avoient été & ne ſeroient vues de perſonne. Alors vous me tirâtes une groſſe liaſſe de papiers en-

fermés dans un bureau, mais qui ne fut point déliée, m'assurant qu'elle contenoit les lettres des Evêques qui avoient écrit sur ce sujet.

7. Sur cette assurance, je crus ne rien risquer de faire partir le paquet pour Clermont.

Voilà la vérité dans la derniere exactitude, que j'atteste devant Dieu & devant les hommes, croyant être obligé en conscience d'en faire la déclaration : ainsi il est faux :

1. Que ce soit vous qui ayez fait le projet de la lettre, ni qu'aucun Jésuite s'en soit mêlé, si ce n'est le P..., pour l'examiner.

2. Il est faux que ce soit vous, ni aucun Jésuite, qui m'ayez porté à prier mon oncle de la signer & à l'écrire.

3. Je l'avoue & la soutiens toute entiérement de moi. Pourquoi en rougirois-je? c'est pour la défense de la vérité & de la saine doctrine. Je proteste que j'en ferois encore autant, si l'occasion se présentoit de recommencer.

4. Pour ce qu'il peut y avoir au-delà dans ma lettre à mon oncle, j'ai cru que vous ne me désavoueriez pas, quand je lui témoignerois beaucoup d'empressement de votre part, pour l'exciter à user

de diligence, dans la crainte où j'étois que ſa lettre ne vînt trop tard.

Au reſte, ſi dans ma lettre à mon oncle, il y a quelque terme qui ne ſoit pas meſuré, je ne pouvois pas prévoir qu'une lettre ſecrete, & écrite avec confiance, & ſans une ſcrupuleuſe attention, dût jamais être interceptée à la poſte, rendue publique, & même imprimée. J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

L'Abbé BOCHART DE SARON.

Fin du Tome quatrieme.
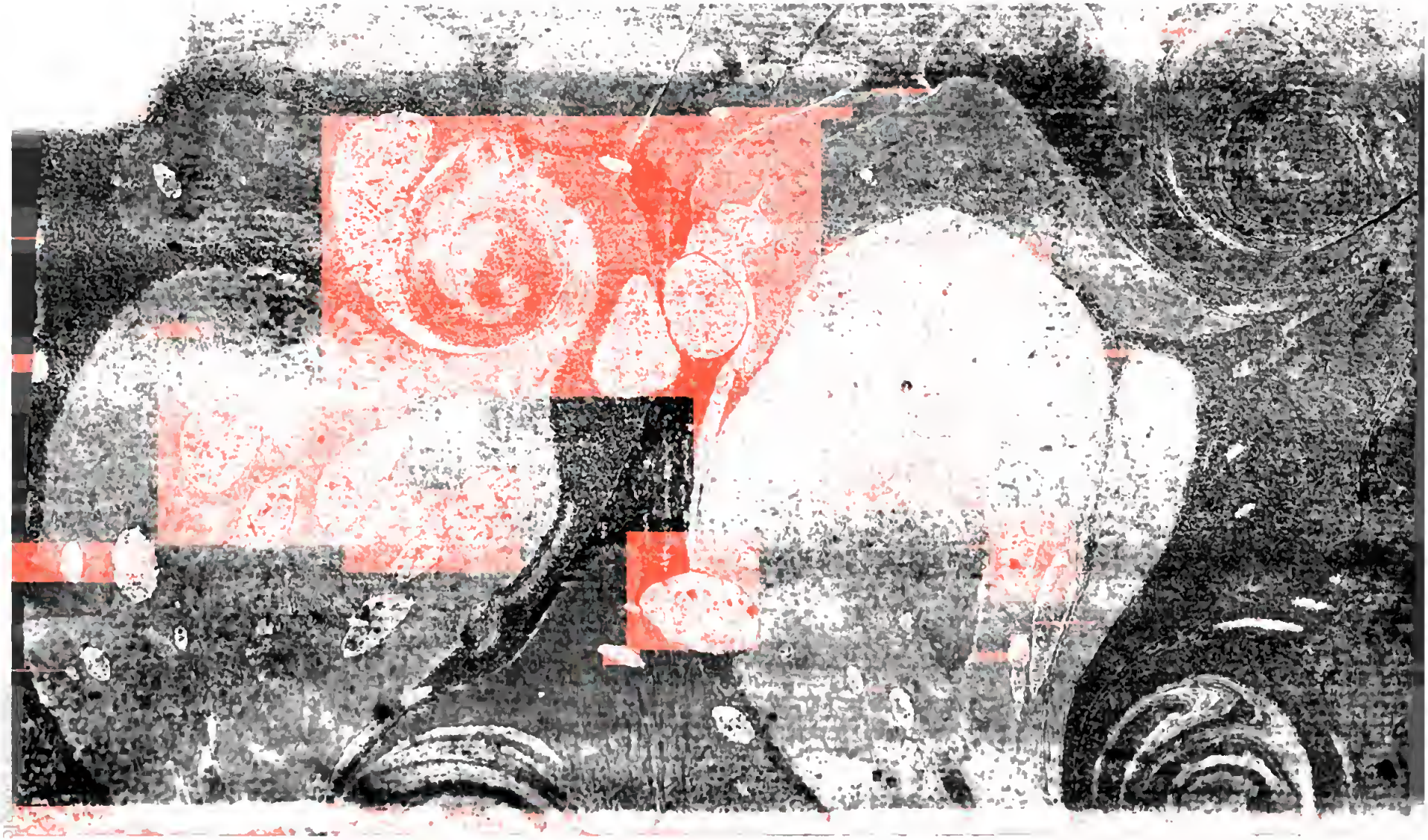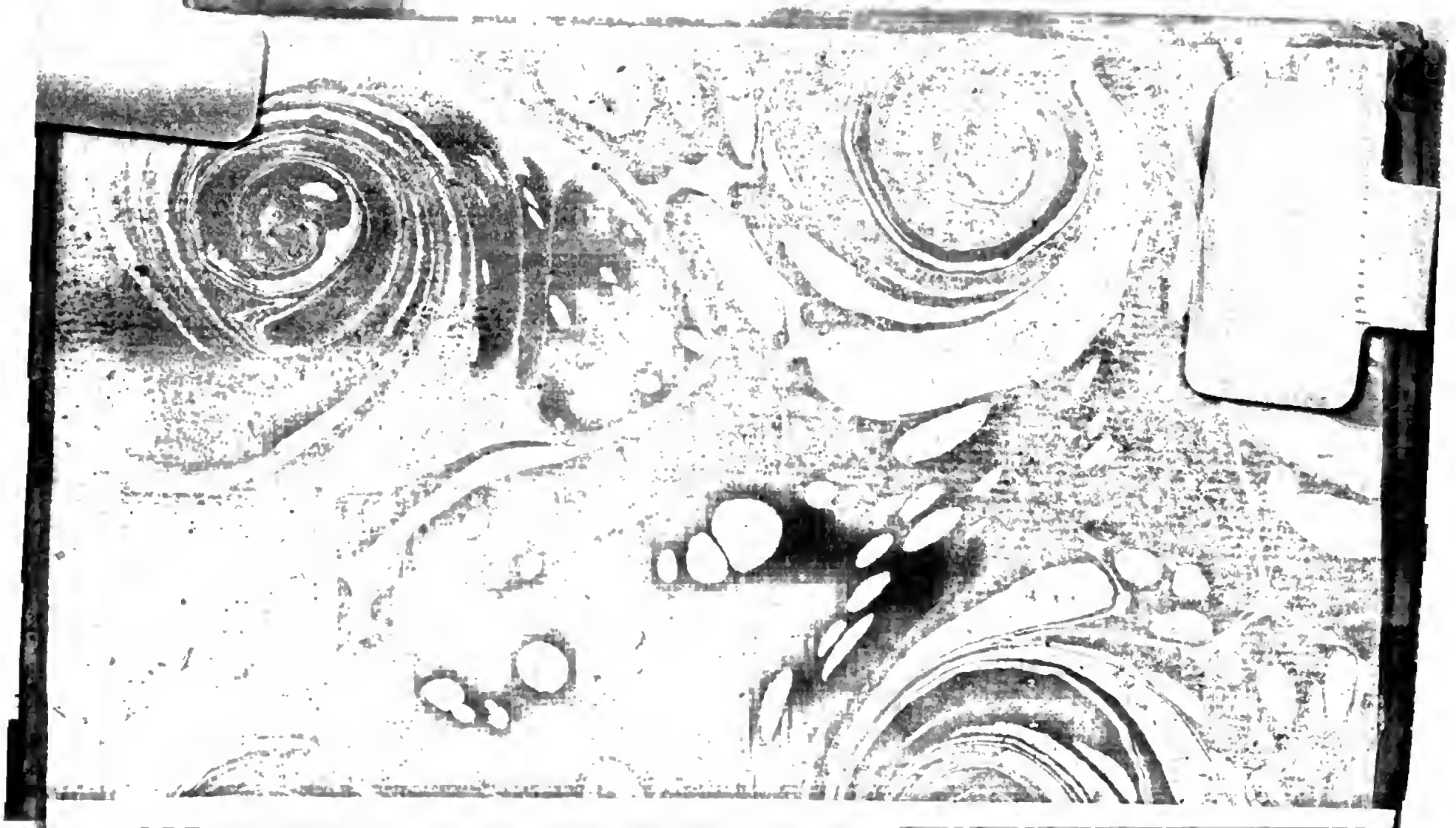
AOI 1473085